

# FLORE PHANÉROGAMIQUE

DES

ANTILLES FRANÇAISES

(MARTINIQUE ET GUADELOUPE)

PAR

**LE R. P. DUSS**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE LA BASSE-TERRÉ

**AVEC ANNOTATIONS SUR L'EMPLOI DES PLANTES**

PAR

LE PROFESSEUR EDOUARD HECKEL

*Extrait des Annales de l'Institut Colonial de Marseille*

*3<sup>e</sup> volume, 4<sup>e</sup> année 1896*

**TOME I**

**MACON**

**PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS**

**1897**

Réédité par la

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ET DE CULTURE**

**7, rue Ernest-Renan**

**FORT-DE-FRANCE**

**MARTINIQUE**

**1972**

**POUR CETTE RÉIMPRESSION,  
IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE DIX  
EXEMPLAIRES MARQUÉS DE LA XV IMPRIMÉS  
POUR L'AUTEUR ET LES ASSOCIÉS DE  
L'ÉDITEUR QUI FORMENT LE TIRAGE  
EXCEPTIONNEL, AINSI QUE MILLE QUATRE  
CENT QUATRE-VINGT-CINQ EXEMPLAIRES  
NUMÉROTÉS DE 16 A 1500 QUI FORMENT  
LE TIRAGE ORIGINAL**

**EXEMPLAIRE**

**N° 000,362**

**Société de Distribution et de Culture. Fort-de-France 1972**

PLANTES  
DE LA GUADELOUPE  
ET DE LA MARTINIQUE

1. DICOTYLEDONES

PREMIERE FAMILLE — RENONCULACEES.

**Clematis** L. (du grec « klema », sarment, parce que les tiges de beau-coup d'espèces sont grimpantes).

*C. dioica* L. Clématite à fleurs dioïques. Vulgo : Liane à crabes. SI., Hist. of Jam., t. 128, f. 2 ; Rich., Cuba, t. 1. *C. americana* Mill. *C. dominica* Lam. — Arbrisseau-liane, grimpant, volubile, haut de 3-5 mètr. Feuilles pétiolées. divisées en 3 folioles ovales, entières ou grossière-ment dentées. Fleurs blanches, odorantes, en grappes larges, terminales. — Très rare. Le long du canal Montéran dans l'intérieur des bois. — Fl. de sept. en nov. (N° 3254).

Martinique. Vulgo : Vigne sauvage, liane serpent. — Assez abondant dans les haies du Morne-Rouge et dans les broussailles du Champflore (habit. Gérard). (N° 1761).

DEUXIEME FAMILLE.— DILLENIACEES.

**Pinzona** Mart. et Zucc. (dédié à l'Espagnol Vincent Nunez Pinzon, qui en 1500 découvrit le Brésil).

*P. calineoides* Eichl. Pinzona à feuilles de Calinea (plante de la Guyane). Vulgo : Liane à eau. — Liane arborescente montant sur les arbres les plus élevés. Feuilles coriaces, elliptiques, mesurant 10-20 x 5-10 cm. ; à nervures très saillantes en dessous, les jeunes grossièrement dentées-crênélées vers le sommet. Jeunes branches pourvues de 5 angles aigus ; tige cylindrique d'un diam. de 6-12 cm. Fleurs blanches, petites, disposées en petites grappes axillaires. Fl. en sept. et oct. — Assez abondant **dans** les grands bois de Sofaya et de la Ravine-Chaude (Lamentin). — Cette liane contient une eau très limpide, sans saveur sensible, rafraîchis-

sante ; pour en avoir une certaine quantité, il suffit de couper le tronc dans un endroit quelconque, et, pour empêcher l'eau de monter dans la partie supérieure de la tige, d'en détacher lestement un morceau ; avec un tronçon de 1 mèt. de long, on peut remplir un verre à boire. — Alt. 180-300 mèt. (N° 3242).

Elle n'existe pas à la Martinique.

Le *Dillenia speciosa* Thunb., arbre superbe par son port et son feuillage, originaire de la côte de Malabar, a été introduit à la Martinique en 1869 par l'horticulteur L. Hahn. Il est cultivé au Jardin-botanique et dans plusieurs autres localités de l'île : Carbet, Fort-de-France, etc.

### TROISIEME FAMILLE. — MAGNOLIACEES

*Talauma* Juss. (nom qu'on lui donne en Amérique).

*T. Plumieri*. DC. *Talauma* de Plumier. Vulgo : Maniolia (Magnolia) bois pin. Desc. Fl. méd. des Ant., vol. II, 1. 163, p. 140. *Magnolia Plumieri* Sw. — Arbre majestueux, haut de 25-35 mèt., à tronc jusqu'à 1m 50 de diam., à bois dur et noir en dedans, mou et blanc en dehors. Feuilles larges, coriaces, ovales-oblongues, rudes. Fleurs grandes, très blanches, d'une odeur forte et exquise. Fruit strobiliforme. — Fl. habituellement d'avril en juin et aussi de sept. en nov. — Assez abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe. (N° 2995).

Martinique : Vulgo : Bois pin. — Dans tous les grands bois de l'île, jusqu'à une altitude de 750 mèt. (N° 3).

Le *Magnolia grandiflora* Tora S., M. à grandes fleurs, petit arbre, originaire de l'Amérique continentale, est cultivé dans plusieurs jardins de l'île, où il fleurit tous les ans : ex., à Gourbeyre. — A la Martinique, il existe au Jardin des plantes et dans beaucoup d'autres localités de l'île.

*L'Hiclum anisatum* L., vulgo : l'Anis étoilé, arbrisseau originaire du Japon et de la Chine, se rencontre au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans le pays. Il est célèbre pour ses fleurs et ses graines aromatiques et diurétiques (N° 1773).

### QUATRIEME FAMILLE. — ANONACEES.

*Anona* L. (du mot malais « manoa x ou « minona »).

*A. muricata* L. Anone à fruits hérissés. Vulgo : Corosolier. Desc., vol. II, t. 81, p. 56 ; Tuss., Fl., II, t. 24. — Petit arbre, dont les plus grands représentants ne dépassent guère 6 mèt. d'élévation ; originaire de Caracas et naturalisés depuis de longues années dans toutes les Antilles. Les fruits sont couverts d'écaillés irrégulièrement coniques, recourbées et pointues ; ils sont très rafraîchissants et se servent à table, surtout le

matin ; on en mange pendant une grande partie de l'année. — Les tisanes faites avec ses feuilles sont d'un emploi général : elles sont cal-mantes et favorisent la digestion. Descourtilz place cet arbre à juste titre dans les stomachiques astringents. On se sert des feuilles macérées dans l'eau tiède, pour frotter les parties du corps affectées de coups de soleil. L'écorce est fibreuse et se prête à la confection des cordes. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans la région du littoral, Désirade, Marie-Galante et dans toute l'île de la Guadeloupe. (N° 3056 b).

Martinique. Vulgo : Corosolier. — Abondant dans toute l'île. Alt. 0-350 mèt. (N° 1767).

*A. palustris* L. Anone des marais. Vulgo : Cachiman cochon, bois flot. — Petit arbre touffu dépassant rarement 5 mèt. en hauteur, à écorce noire. Feuilles elliptiques ou oblongues, pointues au sommet, ressemblant assez bien à celles du corosolier. Le fruit, qui tient le milieu, pour la forme et les dimensions, entre la pomme-cannelle et le cachiman ordinaire, ne se mange pas ; les crabes en sont friands. — Avec ses racines spongieuses, on fabrique quelquefois des bouchons. Avec les feuilles, cuites dans l'eau bouillante, les habitants préparent une tisane pour les chevaux atteints de fluxion de poitrine et de la maladie de la gourme. Dans quelques endroits, on fait avec les feuilles une tisane contre la diarrhée, à cause du principe astringent qu'elles contiennent. Les fruits mûrs servent aux pêcheurs comme appât. — Fl. habituellement de juillet en janv. et aussi de nov. en mai. — Abondant dans la basse région : Ravine de Belost (Basse-Terre), Bouillante, Pointe-Noire, Lamentin, Moule (le long du canal). Alt. 0-140 mèt. (N° 3056).

Martinique. Vulgo Mamain ou mamin. — Lamentin (habitation Lareinty), Sainte-Luce, Marin. (N° 1764).

*A. squamosa* L. Anone écailleuse. Vulgo : Pomme-cannelle. Si., Hist. of Jam., t. 227 ; Tuss., Fl., PII, t. 4 ; Desc. Fl. méd. des Ant., vol. II, t. 83, p. 65. — Petit arbre souvent tortueux, ne dépassant guère 4 mèt. d'élévation, peu élégant, à branches irrégulièrement disposées. Fruits ronds, glauques, couverts d'écaillés charnues, arrondies, à chair blanche sucrée. — Ils se mangent à table et sont stomachiques. Dans les campagnes, on fait, avec les feuilles, des infusions contre les dérangements de ventre. Descourtilz (*loto cit.*), place cette plante avec raison dans les stomachiques astringents. — Fl. habituellement d'avril en juillet ; les fruits mûrissent de sept. en fév. — Aime le terrain sec, tuffeux, chaud, près du littoral, et ne se rencontre guère au delà de 140 mèt. d'altitude. (N° 3054).

Martinique : Vulgo : Pomme-cannelle. — Abondant sur tout le littoral. (N° 1766).

*A. mucosa* Jacq. Anone muqueux. Vulgo : Cachiman crème. Tuss.,

Fl., I, t. 28. — Petit arbre de 4-5 mètr. de haut. Fruit grand, presque rond, couvert d'écaillés larges, charnues, arrondies ; chair blanche, su-crée, d'un bon goût ; il se mange à table. — Fl. en avril, mai ; les fruits mûrissent d'août en déc. — Assez abondant dans les parties basses et sèches de Case-Pilote, du Carbet et surtout du Prêcheur. Alt. 0-150 mètr. — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe. (N° 1763).

*A. reticulata* L. Anone réticulée. Vulgo : Cachiman coeur de boeuf. Aublet, Hist. de la Guyane, p. 618 ; SI., Hist. of. Jam., t. 226 ; Desc., vol. II, p. 61, t. 82 ; Tuss., F.I., I, t. 29. — Petit arbre, haut de 5-7 mètr. Fruits ronds, affectant plus ou moins la forme d'un coeur de boeuf, à surface aréolée, dépourvue d'écaillés. — Ils se mangent à table et sont stomachiques. Descourtiz les range dans les stomachiques astringents. Cueillis avant maturité et séchés, on les emploie avec succès contre les diarrhées rebelles. — Fl. habituellement en juin-juillet. Les fleurs exhalent, surtout le soir et pendant la nuit, un parfum pénétrant et agréable. Les fruits mûrissent d'août en février. — On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont : cachiman blanc, cachiman rouge et vert. Mêmes localités que la pomme-cannelle, mais moins abondant. Alt. 0-150 mètr. (N° 3055).

Martinique. Vulgo : Cachiman. — Saint-Pierre, Prêcheurs, Case-Pi'ote, etc. (N° 17).

*Guatteria* R. Br. (dédié à J.-B. Guatteri, professeur de botanique à Parme).

*G. Ouregou* Dun. Vulgo : Corosol montagne, petit cachiman des bois. — Très grand arbre, droit, couvert d'une écorce noire et presque fissée,

## ANONACÉES

5

fournissant d'excellentes fibres, dont les bûcherons de Pigeon et de La Bouillante font des cordes très solides. Fleurs verdâtres, parfumées, solitaires à l'aisselle des feuilles tout le long des branches. Fruit mûr pulpeux, noir, de la grosseur et de la forme d'une olive ; les oiseaux en sont extrêmement friands. Le bois est léger et sert à faire des canots et des mâts. — Fl. de mars en mai ; les fruits mûrissent de juillet en août. — Assez abondant dans les grands bois du Trou aux Trois-Diables (Pigeon) (au-dessus de l'habit. Turllet et Lafaye), bord du Galion du côté du Bassin-Bleu, etc. Alt. 500-800 mètr. (N° 3057).

Martinique : Vulgo : Bois de l'Anglais, mahot anglais. — Ça et là dans les bois de la Fontaine Absalon et du camp de l'Alma. Alt. 450-680 mètr. (N° 1767).

*Oxandra* Rich. (du grec « oxus » pointu et « aner » homme, pour faire allusion au prolongement, en haut et en bas des anthères, du connectif en un appendice linguiforme).

*O. laurifolia* Rich. Oxandre à feuilles de laurier. Vulgo : Bois de lan. Rich., Cuba, t. 8. — Grand arbre droit, à écorce noire. Feuilles coriaces, elliptiques, luisantes. Fleurs petites, axillaires et caulinaires, très nombreuses, disposées le long des branches ; boutons verdâtres, exhalant une mauvaise odeur ; fleurs très blanches, répandant un parfum délicieux. Cet arbre ne donne pas de fruits ; au moins, nous n'avons jamais pu en trouver. — Fl. de juin en août. — Assez rare. Bord de la rivière Noire, chemin de la Cascade de Vauchelet. (N° 3088).

Ne se rencontre pas à la Martinique.

*Cananga* Rumph. (nom qu'on donne à cette plante à la Guyane).

*C. odorata* J. Hook. Vulgo : Cananga, poivre de Guinée, poivre de nègre, arbre à rubans. *Unona odorata* Dun. — Grand arbre, originaire des Guyanes et des Indes orientales, introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans l'Île. Les fleurs naissent par paquets à l'aisselle des feuilles le long des branches ; les pétales jaunes, très longs et larges, répandent une odeur forte et agréable ; on les ramasse souvent pour l'usage domestique. Les fruits sont des baies noires, d'un goût âcre et piquant, semblable à un mélange de camphre, de lavande et de thym ; ils sont masticatoires et sialagogues ; les pauvres s'en servent en guise d'épices. — Fl. ordinairement en août et septembre. — Saint-Pierre, Fort-de-France, Parnasse, Sainte-Marie, etc. Alt. 0-350 mètr. (N° 1762).

*Artabotrys odoratissima* R. Br., arbrisseau sarmenteux, originaire de l'archipel malais, est cultivé au Jardin botanique, où il fleurit et donne des fruits presque toute l'année. Les fleurs et les fruits sont très aromatiques. (N°

1768) chair presque blanche, fondante dans la bouche, l'g?rement visqueuse

**Myristica** L. (du grec « muristicos », parfumé, odorant).

*M. fragrans* Houtt. Vulgo : Muscadier. Desc., vol. 8, t. 561. *M. moschata* Thunb. — Petit arbre à fleurs dioïques, d'environ 5-8 mètr. de **haut**, d'un très beau port, originaire des îles Moluques, cultivé depuis de **longues** années dans les Antilles. — Cet arbre est presque continuellement **en** fleurs et en fruits et n'éprouve qu'une effeuillaison presque insensible. — En incisant l'écorce, en coupant une branche ou en détachant une feuille, il en sort un suc visqueux et assez abondant, d'un rouge pâle, qui teint le linge d'une manière assez durable. Le bois est poreux, filandreux, d'une grande légèreté et sans odeur. — Le muscadier commence à porter à l'âge de 7 à 8 ans, les graines germent au bout de 25 à 35 jours. — On peut manger un champignon noirâtre, appelé *Boletus moschati*, qui vient sur le brou entassé. Les fruits sont aphrodisiaques. Dans les campagnes où l'on trouve des muscadiers, on administre, à ceux qui ont de fortes coliques, un mélange de vin chaud, de muscade et d'écorce de cannelle râpées ; une pâte préparée avec du suif, du laudanum et de la muscade râpée, mise dans un linge et appliquée contre le front, fait passer en peu de temps les maux de tête ; enfin, le vin chaud, avec de la muscade râpée, s'emploie souvent contre les refroidissements, les forts rhumes et les bronchites. — Cultivé çà et là sur les propriétés. Gourbeyre, Trois-Rivières, etc. (N° 3656).

Martinique. Vulgo : Muscadier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, (N° 2012).

*M. fatua* Sw. Muscadier fou. *M. surinamensis* Roi. — Assez grand arbre, à feuilles linéaires-oblongues ; se rencontre çà et là sur les habitations, mais on ne possède que des pieds à fleurs mâles. — Fleurit en juillet et août. — Mazet l'indique comme existant à la Guadeloupe ; nous ne l'avons jamais trouvé. (N° 1053).

*M. sebifera* Sw. Vulgo : Muscadier porte-suif. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre.

SIXIEME FAMILLE. — MONIMIÉES.

**Citrosma** R. P. (du grec « kitron », citron, et « osmè », odeur, à cause de l'odeur forte qu'exhalent toute les parties de la plante).

*C. glabrescens* Prl. Vulgo : Bois citronnier, consoude grand bois. — Arbrisseau droit, haut de 3-4 mètr. Feuilles larges, opposées, elliptiques-oblongues, crénelées ou subentières. Fleurs monoïques, les mâles et les

femelles mélangées, disposées le long des **branches**. Les fruits ont des baies rouges contenant 5-6 semences dures. Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur forte qui rappelle plus ou moins celle du citron. — Assez abondant : Calebasse, Deux-Choux, Camp de l'Alma. Atl. 480-650 mètr. (N° 1726). — Je ne l'ai pas rencontré à la Guadeloupe.

SEPTIEME FAMILLE. MENISPERMÉES.

**Cocculus** DC. (de « coccus » ou « kokkos », baie, parce que les fruits sont des baies noires).

*C. domingensis* Eng. Pachygone Miers. Vulgo : Liane bamboche bâtard, liane à remède. — Arbrisseau-liane ornemental ; feuilles coriaces, arrondies au sommet, oblongues ou elliptiques lancéolées, très vertes. Branches allongées, flexibles, pendantes. Flets monoïques en grappes pendantes, allongées. Fruit drupacé, oboval, noir, de la grosseur d'une petite olive. — Assez rare : Morne Gobelin (Gourbeyre). — Fleurit en janvier et février, gr. mûres en mai et juin. Alt. 400-550 mètr. (N° 3432).

Martinique. Vulgo : Liane perruche. — Rare : Fonds Saint-Denis près de l'endroit nommé Porte de l'Enfer, Camp de l'Alma. (N° 1487).

*Le Cocculus laurifolius* DC, arbrisseau d'ornement, originaire du Nepaul, est cultivé au Jardin bot. de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les jardins du pays. (N° 1788).

**Cissampelos** L. (du grec « kissos », lierre, et « ampelos », vigne, c'est-à-dire liane grim pant à la manière du lierre).

*C. Pareira* L. Vulgo : Liane amère, liane corde, liane quinze jours. Desc., vol. 3, t. 201. — Liane ornementale à cause de son feuillage. Racines volumineuses ; tiges minces, flexibles, tombantes. Feuilles cordiformes, arrondies, le plus souvent légèrement peltées. Fleurs très petites, monoïques, en grappes minces, pendantes, disposées en une série de petits corymbes latéraux, les femelles supportées par une bractée, grande, en forme de cuiller. Fruits noirs, poilus, pulpeux, sphériques, de la grosseur d'une graine de poivre. — Les feuilles et les racines ont une saveur faiblement amère. Desc., p. 233, met cette espèce dans les alexitères in-ternes ; il vante la racine comme très efficace contre les néphrites calculeuses et les maladies des voies urinaires, l'engorgement des bronches et des poumons par des matières visqueuses, et enfin contre les morsures du serpent. Dans le pays, on ne se sert que rarement de cette plante dans la médecine domestique. — Fl. de nov. en avril. — Abondant dans les haies et les broussailles de la basse et moyenne région : Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, etc. Alt. 0-600 mètr. (N° 2586).

Martinique. Vulgo : Liane serpent. — Abondant : Trois-Ponts, Vallée du Carbet, etc. — Les feuilles et les racines pilées sont employées contre la morsure du serpent ; avec les feuilles et les fruits, on enivre les pois-sons. [N° 1038] — Variété *macrocarpa* (N° 1040). Variété *Caapéba* (N° 1041).

#### HUITIEME FAMILLE — NYMPHEACEES.

**Nymphe** L. (du grec « numphé », nymphe, habitante des eaux).

N. *ampla* L. Nymphæa à larges feuilles. Vulgo : Grand follet. — Herbe aquatique, vivace, à grandes feuilles, larges, rondes, sinuées-dentées, flottant à la surface des mares d'eau douce. Les fleurs durent 3 ou 4 jours, se ferment pendant la nuit, se rouvrent dans la journée ; avant de se faner, elles changent leur couleur blanche et éclatante en une belle couleur de feu. Fl. de mai en nov. — Petit Canal, Moule (mare du Cocotier) et dans beaucoup de mares de la Grande-Terre (N° 3657).

Martinique. Vulgo : Chapeau d'eau. — Case-Pilote, Rivière-Salée, Trois-Ilets (mare de la Plaine). (N° 1771).

#### NEUVIEME FAMILLE. — PAPAVERACEES.

**Argémone** L. (du grec « argemon », tache blanche dans l'oeil, affection de l'oeil appelée cataracte, à cause de l'usage qu'un faisait de cette plante dans le traitement de cette maladie).

*A. mexicana* L. Vulgo : Chardon, zerbe chardon, zerbe dragon. Desc., vol. 5 t. 380. — Herbe annuelle, originaire du Mexique, haute de 30-80 cm. Feuilles larges, ornementales, pinnatifides, épineuses sur les nervures et sur les bords, le plus souvent panachées de blanc. Fleurs grandes jaunes, terminales, solitaires. Capsules hérissées d'épines. — Terrains cultivés ou incultes de la basse région. — Toute la plante contient un suc laiteux jaunâtre et a une odeur vireuse. Les racines en décoction servent à arrêter la chute des cheveux. Desc., p. 228, fait grand cas de cette herbe. Il dit que les fleurs sont pectorales et somnifères et produisent des effets salutaires dans l'inflammation de la gorge et de la poitrine et, lorsqu'elles sont associées aux malvacées, dans les pleurésies. « Son extrait aqueux est utile dans les affections tétaniques, dans l'épilepsie nerveuse des enfants, leurs toux convulsives et autres maladies spasmodiques, qui réclament des préparations opiacées. Pour l'extérieur, j'ajoutais des feuilles et fleurs d'argémone aux injections anodines, propres à calmer les douleurs brûlantes et aiguës des pustules vénériennes. Les

graines, continue-t-il, sont purgatives et ont, parmi les habitations des colonies, la réputation d'être utiles dans les diarrhées et les dysenteries. Les feuilles, contusées et appliquées extérieurement, apaisent les douleurs céphalalgiques et celles des ophthalmies. Comme l'argémone provoque la sueur et le sommeil, on en associe les fleurs aux diaphorétiques et le sirop aux potions calmantes. Le vin de Madère dans lequel on a laissé en macération l'argémone dissipe les taies de la cornée et les verrues ». Fleurit de janv. en avril. — Basse-Terre (cimetière des pauvres), Vieux-Habitants, Pigeon. Alt. 0-120 mètr. (N° 2434).

Martinique. Vulgo : Charbon marbré, herbe dragon. — Abondant : Carbet, Saint-Pierre, Prêcheur, etc. Dans le sol sablonneux. (N° 1776).

**Bocconia** L. (dédié par Linné à Bocconi, botaniste sicilien de l'ordre des Cisterciens, autour d'ouvrages botaniques, mort en 1704).

*B. frutescens*. L. Bocconie en arbre. SI., Hist. of Jam., t. 125 ; Desc., vol. I, t. 54. — Suffrutescent, souvent presque arborescent, pouvant atteindre jusqu'à 4 mètr. d'élévation. Les jeunes tiges meurent tous les ans, et la tige principale, en produisant des rejetons, peut durer 5-7 ans. Ornemental, à cause de ses feuilles glauques-blanchâtres, larges, ressemblant assez bien, quant à la forme, à celles de l'arbre à pain. Fleurs petites, en panicule ample, terminales. — Peu abondant ; çà et là dans les savanes humides et les ravines abruptes de la moyenne région ; Camp-Jacob, Gourbeyre, environs de Dolé, etc. — Desc., p. 235, range cette plante dans les vermifuges. Dans le pays, elle est trop rare pour que la médecine domestique puisse en profiter. Alt. 200-700 m. (N° 2439 a et 2439 b).

Martinique. — Egalement peu abondant : Fontaine-Chaude, hauteur du Prêcheur. (N° 1775 a et b).

#### DIXIEME FAMILLE — CRUCIFERES.

**Lepidium** L. (du grec « lepis », écaille, allusion à la forme des silicules).

*L. virginicum* L. Lepidium de la Virginie. Vulgo : Cresson de savane, cresson sauvage. *Lepidium Iberis*. Desc., vol. I, t. 41. — Herbe annuelle droite, haute de 20-70 cm. Feuilles lancéolées serretées. Fleurs blanches, en racèmes allongés. Les jeunes feuilles se mangent cuites et plus souvent crues en salade. Desc., p. 113, place cette herbe dans les stomachiques antiscorbutiques, presque au même titre que le cresson. — Abondant dans les endroits un peu humides, cultivés ou abandonnés. Basse-Terre. (N° 2298).

**Martinique. Vulgo : Cresson de savane. — Se mange souvent en salade. — Saint-Pierre, Trois-Ilets, etc. (N° 1787).**

*Senebiera* Poir. (dédié au physiologiste Sénébier, de Genève).

*S. pinnati fida* DC. Sénébier à feuilles pennifides. — Herbe annuelle, couchée, longue de 15-40 cm. Branches flexibles, feuilles profondément incisées (penniséquées). Fleurs vertes, petites, en racèmes courts, opposés aux branches. — Cette plante émet une forte odeur vireuse et désagréable ; elle passe pour être vénéneuse. — Dans les champs cultivés et les jardins, où il vit en société et forme parfois un véritable gazon. Saint-Pierre (habit. Plaisance), Lamentin. (N° 1786). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

**Cakile** Tournef. (nom arabe, dont Sérapion s'est servi le premier pour dénommer la plante en question ; on prétend qu'il vient du grec « kalè » ou « kelé », enflement, faisant allusion à la nature des racines).

*C. aequalis* L'Hérit. Vulgo : Chou bord de mer. Desc., vol. I, t. 43. *C. maritima* Rich. *C. cubensis* Kth. *Bunias cakile* Desc. — Annuel ou bisannuel, plus ou moins droit ou tortueux, haut de 30-80 cm. Feuilles charnues, lancéolées. Fleurs blanches en grappes allongées. — A la Désirade, on mange les feuilles en guise de salade ; elles ont assez exactement le goût du chou de France. Desc., p. 199, met cette herbe dans les stomachiques antiscorbutiques. — Vit en société sur les plages sablonneuses de la Désirade, du Moule, de Saint-François, de Sainte-Amie, de Marie-Galante, etc. — Fl. à toutes les époques de l'année.

Ne se rencontre nullement à la Martinique. (N° 3659).

**Sinapis** L. (du grec « sinapi », sénevé, moutarde).

*S. juncea* L. Vulgo : Moutarde : Desc., vol. 6, t. 430. *Sinapis nigra* Desc. — Annuel, droit, haut de 40-90 cm. Feuilles inférieures en forme de lyre, dentelées, les supérieures elliptiques, petites. Fleurs jaunes en grappes allongées. — Fl. surtout pendant la saison des pluies. Dans les champs et autour des maisons. Au Camp-Jacob et à Gourbeyre, on le cultive quelquefois et on vend les graines aux pharmaciens. Al. 0-800 mètres. (N° 2299).

Martinique. Vulgo : Moutarde sauvage. — Dans les champs : Trois-Lets, Trinité. (N° 1785).

Le **Nasturtium officinale** R. Br., vulgo : Cresson de fontaine, cresson de France, est cultivé dans le pays pour les besoins de la cuisine. — A la Martinique, entre le camp de l'Alma et les Deux-Choux, on traverse des savanes aquatiques où le cresson pousse à foison et sur une grande étendue ; on trouve aussi sur les bord de la Capote (Champflore) beaucoup de petits endroits couverts de cresson — Il ne fleurit jamais.

## ONZIEME FAMILLE. — CAPPARIDEES

**Cleome** L. (mot employé par Octavius Horatius, médecin romain du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, pour désigner une espèce de moutarde, plante qu'on ne connaît pas exactement, mais dont Linné a pris le nom pour dénommer le genre voisin « Cleome »).

*C. pentaphylla* L. Cléome à 5 feuilles. Vulgo : Mouzambé à fleurs blanches. Desc., vol. 7, t 509. Gynandropsis DC. — Herbe annuelle, droite, haute de 50 cm.-lm,50 selon les terres. Tige souvent ligneuse à la base. Feuilles composées de 5 folioles entières. Fleurs blanches ou légèrement violacées, en grappes allongées, terminales. Siliques portées sur de longs pédoncules, pendantes. — Fleurit presque toute l'année. — Toute la plante exhale une odeur forte et désagréable. Elle passe pour sudorifique. Desc., p. 242, la met dans la catégorie des plantes épipastiques vésicantes. A la Basse-Terre, on mange les feuilles en guise de salade. — Très abondant sur les décombres, les bords des rivières et endroits abandonnés de la région du littoral. Basse-Terre. (N° 2275).

Martinique. — Vulgo : Caya blanc, akaya blanc. — Abondant partout. (N° 570 bis).

*C. speciosa* Kth. Mouzambé à fleurs roses. — Herbe annuelle, très ornementale, droite, haute de 50-110 cm. Feuilles larges, palmées, à 5-7 folioles. Fleurs roses, en grappes pyramides, terminales. — Naturalisé au Morne à l'Eau, à Sainte-Anne, etc., où on la cultive souvent dans les jardins. — Fl. d'août en mars. (N° 2863).

Martinique. — Abondant aux environs de Saint-Pierre, au Morne-Rouge, où il s'est naturalisé. (N° 570).

*C. pungens* W. Mouzambé à 6 feuilles. — Herbe annuelle, à base souvent ligneuse, droite, haute de 50-150 cm. Feuilles palmées, à 5-7 folioles, le plus souvent poilues, pourvues, à la base du pétiole, de petits piquants. Fleurs blanches, rarement rosées, en racèmes très allongés, terminaux. — Très abondant sur les décombres, dans les endroits abandonnés de la basse région. Basse-Terre. (N° 2277). — A la Basse-Terre, on mange les feuilles cuites en guise de salade.

Martinique. Vulgo : Caya bord de rivière. — Abondant. Saint-Pierre (rivière de la Roxelane), Marin, Lamentin, etc. (N° 570 b).

*C. aculeata* L. Cléomace épineux. Vulgo : Mouzambé zépineux. — Annuel, plus ou moins droit, parfois diffus, à branches étalées horizontalement. Feuilles palmées à 3 folioles, avec des piquants blancs, crochus, à la base des pétioles. Fleurs blanches, bien plus petites que dans les

espèces précédentes, en grappes courtes, lâches. — Rares. Quelques pieds aux environs du presbytère du Baillif. (N° 2276).

Martinique. Vulgo : Caya à épines. — Assez abondant sur les décombres et dans les endroits cultivés abandonnés. Saint-Pierre (Collège), Carbet. Prêcheur. (N° 1895).

*C. viscosa* L. Cléome visqueux. Vulgo : Mouzambé à fleurs jaunes. *Polanisia* DC. — Annuel ; droit, haut de 40 à 80 cm., originaire de l'Asie méridionale, naturalisé depuis de longues années. Feuilles palmées à 5 folioles. Fleurs jaunes en racèmes terminaux. Tige chargée de poils vis-queux. Toutes les parties de la plante sont enduites d'un suc visqueux répandant une forte et désagréable odeur. — Les feuilles sont vésicantes ; appliquées contre la peau, elles y déterminent une inflammation. — On s'en sert souvent dans la médecine domestique. — Commun dans les endroits abandonnés, sur les décombres, etc. Ait. 0-300 mètr. Basse-Terre. (N° 2272).

Martinique Vulgo : Caya jaune. — Très abondant dans la basse région de l'île. Saint-Pierre. (N° 1628).

**Moringa** Tuss. (de « mu'ringa », mot dont on se sert pour désigner cet arbre à Malabar, ou formé du tamoul « morunghi »).

*M. pterigosperma* Gaert. Moringa à graines ailées. Vulgo, à la Basse-Terre : Maloko. Tuss., vol. 4, t. 16 ; Desc., vol. I, t. 27. — Petit arbre de 7-14 mètr. de haut, originaire de l'Asie tropicale, introduit dans les Antilles par les travailleurs indiens et naturalisé depuis longtemps. Feuilles 3 fois composées, penniséquées, larges. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes terminales, réunies par plusieurs. Siliques longues, pendantes, à 3 côtes, déhiscentes ; graines garnies de 3 ailes minces. — Les Indiens mangent les jeunes feuilles et les fruits rôtis. L'huile qu'on retire des graines est très fine et ne rancit jamais ; elle sert surtout aux horlogers ; les parfumeurs la recherchent pour composer leurs essences. La racine et l'écorce ont un goût très prononcé de raifort et exercent sur la peau une action vésicante. Desc., p. 131, le met dans les végétaux stomachiques antiscorbutiques. — Abondant à la Basse-Terre, Pointe-Noire, Vieux-Habitants, Moule. (N° 2274).

Martinique. Vulgo : Moringa. — Plus rare qu'à la Guadeloupe : Fond Canonville, Prêcheur, Carbet. (N° 1807).

**Crataeva** L. (du nom de Cratevas, herboriste du temps du roi Mithridate, à qui il a dédié un ouvrage avec figures sur les pl. médicinales).

*C. Tapia* L. : ainsi nommé en Amérique. Vulgo : Grand Cosmaya. — Petit arbre droit, mesurant 4-5 mètr. de haut. Feuilles trifoliées, à folioles ovales, acuminées. Fruit rond de la grosseur d'une petite orange — En-

droits rocailleux, secs, chauds, près des bords de la mer. Rare. Case-Pilote. Alt. 0-50 mètr. (N° 1823). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

**Capparis** L. (du mot arabe « kabar »).

*C. Jamaicensis* Jacq. Caprier de la Jamaïque. Vulgo : Bois noir. *C. intermedia* H. B. Kth. Br. Jam., t. 17, f. 2. — Grand arbre à fronde extrêmement touffue. Ecorce noire : tronc de 60-80 cm. de diamètre. Feuilles elliptiques ou elliptiques-lancéolées, luisantes, d'un vert très foncé en dessus, argenté en dessous. Fleurs très parfumées, d'un rose bleuâtre en s'ouvrant, devenant peu à peu rose tendre et finissant par être blanches. Siliques longues de 10-20 cm, pendantes, toruleuses. Dans les jeunes pieds, les feuilles sont longues, presque linéaires. — Le bois est excellent ; il est recherché pour la construction. — Terrain calcaire, pierreux, sec. Désirade, Marie-Galante, Grands Fonds de Sainte-Anne. — Fl. d'août en nov. Fruits mûrs en avril-mai. (N° 2864).

Martinique. Vulgo : Bois noir. — Assez abondant sur les mornes calcaires et secs de Sainte-Anne. (N° 66).

*C. Breynia* L. Caprier de Breyn. *C. amygdalina* Lam. Vulgo : Bois de mèche, bois puant. Br., Jam., t. 27, f. 2. — Arbrisseau, rarement petit arbre, peu branchu. Feuilles d'un vert très terne en dessus, squameuses-blanchâtres en dessous. Fleurs blanches en s'ouvrant, devenant roses avant de se flétrir, en cymes terminales. Fleurs et branches couvertes de petites écailles très nombreuses d'un blanc roussâtre. Siliques longues de 10-15 cm., toruleuses et ruguleuses. — Très abondant sur les coteaux secs et rocailleux entre le Baillif et les Vieux-Habitants ; Sainte-Amie, Moule, Désirade, Marie-Galante. — Fleurit de mars en juin. (N° 2279).

Martinique. Vulgo : Cosmaya bord de mer, bois puant. — Abondant sur le bord de la mer ou un peu dans l'intérieur des terres : Prêcheur, Case-Pilote, presqu'île de la Caravelle. (N° 1052).

*C. cynophallophora* L. Vulgo : Bois couleuvre ; mabouge, à Saint-François ; bois mabouge, à Marie-Galante. Desc., vol. 5, t. 355, p. 193 ; Jacq., Sel., Amer. stirp. hist., f. 98. — Arbrisseau sarmenteux, extrêmement variable quant à la taille et à la forme des feuilles. Feuilles coriaces, très vertes, tantôt elliptiques, tantôt oblongues, tantôt obovales, échancrées ou non au sommet. Ecorce noire. Fleurs grandes, blanches, s'ouvrant vers le soir et pendant la nuit, très parfumées, surtout au moment de l'éclosion. Siliques pendantes, pulpeuses à endocarpe d'un rouge foncé qui tranche fortement sur les graines entourées d'une pulpe blanche, très variables quant à la longueur, mais ne dépassant guère 16 cm. de long. Les jeunes pieds ont toujours des feuilles très étroites et parfois presque linéaires. — Abondant dans les falaises et endroits



abrupts du littoral de toute l'île. Descourtilz place cette plante dans la catégorie des antispasmodiques aromatiques. Dans le pays elle ne sert pas dans la médecine domestique. Les graines passent pour être un poison ; cependant les merles et les grives en sont friands. (N° 2271).

Martinique. Vulgo : Pois mabouïa, bois mabouïa (« mabouïa » veut dire lézard). — Abondant sur tout le littoral de l'île. Alt. 0-120 mèt. (N° 626, 1897, avec quatre variétés).

*C. frondosa* Jacq., *Capparis touffu* Jacq., Sel. Amer. stirp. hist., f. 199. — Arbrisseau droit, habituellement à tige unique, haut de 2-3 mèt. Feuilles larges, très coriaces et rudes, oblongues ou elliptiques, ramassées en faux verticilles. Fleurs en cymes terminales, d'un blanc terne. Silique verte, courte, 3-5 cm. de long. — Peu abondant. Terrain sec, pierreux, du littoral ou près du littoral. Alt. 0-200 mèt. Basse-Terre (rivière Sence). — Fl. de janv. en mars. (N° 2278).

Martinique. Vulgo : Mabouïa. — Case-Pilote, près de la mer. Sainte-Anne. (N° 631 a et b).

**Morisonia** L. (dédié par Linné à Morison, Ecossais, professeur de botanique à Oxford, auteur de plusieurs ouvrages).

*M. americana* L. Vulgo : Sapotte bâtard, sapotte diable, sapotillier falaise. Desc., vol. 7, t. 552, p. 336. — Arbrisseau ou petit arbre tortueux, haut de 2-4 mèt. Ecorce grise ; feuille oblongues-elliptiques, luisantes en dessus. Jeunes branches, pédoncules, fleurs et calices couverts de petites écailles blanchâtres. Fleurs d'un blanc légèrement jaunâtre, nombreuses, caulinaires et axillaires. Fruit globuleux de la forme et de la grosseur d'une petite orange. — Rare. Ça et là dans les endroits secs, rocailleux, chauds, près de la mer. — Descourtilz met cette plante dans la section des végétaux émoullients. Dans le pays on ne s'en sert pas. Les Saintes (Terre de Haut), Marie-Galante (Capesterre). Alt. 0-120 mèt. (N° 2273).

Martinique. Vulgo : Mabouïa falaise. — Bord de la mer, entre Fort-de-France et Case-Pilote. Peu abondant. (N° 620).

De cette famille on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre le **Steripihoma aurantiaca** Spreng., arbrisseau originaire de l'Amérique tropicale, à fleurs de couleur orange, grandes et brillantes, d'une rare beauté.

#### DOUZIEME FAMILLE — BIXINEES.

**Bixa** L. (du nom brésilien « biché »).

*B. Orellana* L. Vulgo : Roucouyer, rocouyer, roucou ; originaire des bords de l'Orellana, plus connu sous le nom de fleuve des Amazones. Tuss., vol. II, t. 90 ; Desc., vol. I, t. 4, p. 25 ; S1., Hist. of Jam.

t. 181, f. 1. — Petit arbre droit, à branches étalées, dont le plus grand représentant ne dépasse guère 5 mèt. Etais autrefois cultivé en grand à la Guadeloupe et à la Martinique ; aujourd'hui on n'en plante plus : on se contente d'entretenir les anciennes plantations. On rencontre 2 variétés : l'une à fleurs blanches, plus rare, l'autre à fleurs roses. Il existe une espèce à capsule sans piquants. Descourtilz lui assigne une place dans les stomachiques aromatiques. Les graines seraient un antidote contre le poison du manioc, du corail végétal et du pignon d'Inde. Selon le D' Sindley, elles sont astringentes et fébrifuges. Fl. habituellement en avril, mai. — Gourbeyre, Trois-Rivières, Camp-Jacob, etc. (N° 2223).

Martinique. — Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, etc. (N° 1189).

**Flacourtia** L'Hérit. (dédié à la mémoire d'Etienne Flacourt, né à Orléans, directeur de la Compagnie française de l'Orient et auteur de l'histoire de la grande île de Madagascar 1607-1660).

*F. Ramontchi*. L'Hérit. Fl. Ratmonchi (nom indien). Vulgo : Grosse prune café. — Petit arbre, haut de 4-5 mèt., le plus souvent tortueux à branches pendantes, flexibles, garni de piquants sur le tronc. Fleurs monoïques et dioïques, vertes, axillaires. Feuilles obovales-elliptiques, faiblement crénelées. Fl. en mai-juin ; fr. mûrs en août et sept. Fruit baccien, globuleux, de couleur brun noir à la maturité, de la grosseur d'une prune ordinaire de France. Originaire de Madagascar, introduit et cultivé à cause de l'excellence de ses fruits, qui sont recherchés comme fruits de dessert. = Rare. Basse-Terre (habit. Espérance). (N° 3658).

Martinique. Vulgo : Prune de Madagascar. Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. (N° 69, 1190, 70).

*F. cataphracta* Roxb. Flacourtia épineux. Vulgo : Prune café. — Petit arbre droit, haut de 5-10 mèt., le plus souvent garni d'épines sur le tronc et les branches. Branches souvent tombantes ou fortement infléchies. Feuilles ovales, elliptiques, finement serretées, pointues au sommet, plus longues, moins coriaces et moins vertes que dans l'espèce précédente. Fruit globuleux, également recherché comme fruit de table. Fleurs monoïques apparaissant en juin et juillet. — Originaire des Indes orientales, naturalisé et cultivé en assez grande abondance. Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, etc. (N° 2224).

Avant de les manger, on froisse entre les doigts ces deux sortes de prunes, ce qui fait disparaître leur saveur âcre et astringente.

Martinique. Vulgo : Prune de Chine. Naturalisé et cultivé. Saint-Pierre Collège, Trois-Ponts, Carbet, etc. (N° 1186).

**Myroxylon** J. et G. Frost. (du grec « muron », baume et « xulon », bois, à cause de l'odeur balsamique du bois).

*M. martinicense* Kr. et Urb. Additamenta ad cognitionem floræ. In-

dia; occident. auctore J. Urban, particula I, p. '15. — Vulgo : Bois capitaine. — Petit arbre ressemblant au Fl. *cataphracta*, haut de 5-9 mèt., garni, sur le tronc et les branches, de nombreux piquants noirs, droits, très aigus. Feuilles luisantes, longues de 6-9 cm., serretées-crênelées. Fleurs dioïques, axillaires, très nombreuses. Fl. en mai-juin. Fruits mûrs d'un jaune de citron, globuleux ou légèrement ovales, de la grosseur d'une graine de poivre. — Le bois sert à faire des planches et des poteaux. — Assez abondant dans les bois de la Calebasse, des Fonds Saint-Denis et du Camp de l'Alma. — Alt. 450-700 mèt. (N° 1187). — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

*M. buxifolium* Kr. et Urb. (*loto citato* ex Additament. fl. I. occid., p. 16). Vulgo : Attrape-sot. — Petit arbre très élégant, de 4-7 mèt. de hauteur, à tronc et branches garnis de piquants simples ou branchus. Feuilles luisantes, coriaces, longues de 3-5 cm. Fleurs dioïques, axillaires. — Assez abondant dans les bois de Folle-Anse à Saint-Louis (Marie-Galante) et sous les rochers calcaires du bord de mer du Gozier. — N'existe pas à la Martinique. — Atl. 0-80 mèt. (N° 3646).

**Trüix** L. (du mot latin « trilix », tresse croisée de trois fils, faisant allusion à la disposition des trois sépales et des trois pétales de la fleur).

T. *crucis*. Gr. *Prookia crucis* L. — Petit arbre ou arbrisseau, haut de 3-4 mèt., à branches pendantes, à écorce grise. Feuilles tripilnerviées, finement serretées, ovales-elliptiques, acuminées au sommet, mesurant 3-4, 5 X 4-10 cm. Fleurs petites, en cymes terminales. Fruit de la grosseur d'un pois garni de poils persistants. Fl. en juin et juillet. — Très rare. Ça et là dans les hauteurs des Trois-Ilets (plaine). (N° 1191). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

**Casearia** Jacq. (dédié à Jean Casearius, prêtre hollandais, missionnaire en Cochinchine, qui s'est occupé de botanique et a écrit les premiers volumes du « Hortus malabaricus » 1678).

*C. parvifolia* Wild. Casearia à petites feuilles. Vulgo : Coco ravet. Lamarck, Illust., t. 355, f. 2. — Petit arbre, rarement arbrisseau, d'une élévation de 3-6 mèt., à branches couvertes de petites lentilles blanches très nombreuses. Feuilles lancéolées, serretées, luisantes, glabres, qui dis-paraissent presque toujours à l'époque de la floraison. Fleurs d'un blanc terne, axillaires et latérales, disposées en cymes contractées tout le long des branches, exhalant une odeur de miel très prononcée, qui attire une quantité de mouches à miel et de papillons. Fruits de la forme et presque de la grosseur d'une prune-café, d'abord blanc, ensuite jaune, s'ouvrant en 3 valves pulpeuses ; pulpe jaune, extrêmement sucrée, d'une saveur agréable. Les oiseaux en sont très friands. Cet arbre ressemble beaucoup

au Fl. *catafracta* ou à la prune-café. Fl. d'avril en mai. — Assez abondant dans les bois secs de la basse et de la moyenne région. Ravine de Belost, Morne-à-Vache (Basse-Terre), Camp-Jacob, Ravine du pont du Galion (Basse-Terre). Alt. 20-450 mèt. (N° 2225, 2865).

Martinique. Vulgo : Jaune d'oeuf. — Assez abondant dans les bois inférieurs de l'Ajoupa-Bouillon, de la Grand'Anse, du Morne Saint-Martin (près de Saint-Pierre). (N° 1188 a, b, c).

**Samyda** Lam. (du grec « semuda », bouleau, parce que les feuilles des Samydas ont quelque ressemblance avec celles du bouleau).

*S. serrulata*, L. Samyda à feuilles dentées en scie. Plum., éd. Burm., t. 146, f. 2. — Petit arbre, haut de 2-3 mèt., à branches nombreuses, inclinées. Feuilles très brièvement pétiolées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, très régulièrement serretées, veloutées en dessous. Fleurs axillaires, très blanches et très parfumées. Fruits de la grosseur d'une prune, s'ouvrant en quatre valves, pulpeux ; semences entourées d'une arille. — Introduit de Saint-Martin et cultivé dans plusieurs jardins comme plante d'ornement. — Fl. de sept. en nov. — Basse-Terre. (N° 3258).

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays.

De cette famille, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre une plante intéressante : l'Onkoba *spinosa* Forst. de l'Afrique tropicale, introduit par Ch. Thierry en 1886.

#### TREIZIEME FAMILLE. — VIOLACEES.

**ionidium** Vent. (du grec « ionidion », diminutif de « ior », violette, parce que ce genre est voisin du *viola*).

1. *strictum* W., *I. linearifolium* Vent., Ionide droit. Vulgo : Petit ipéca, de herbe à Trément. — Herbe annuelle, à base souvent suffrutescente haute 5-40 cm., droite, très rarement couchée, branchue. Feuilles inférieures opposées, les supérieures alternes, lancéolées-linaires. Fleurs blanches tachetées de violet, axillaires, portées sur des pédoncules aussi longs que les feuilles ; pédoncules articulés au-dessous de la fleur. — Fl. surtout pendant l'hivernage. — Abondant dans les terres calcaires cultivées ou incultes. Moule, Morne-à-l'Eau, Désirade (les Lataniers), où il forme gazon en certains endroits. — Les chèvres broutent cette herbe avec plaisir ; la racine prise en infusion est purgative ; on s'en sert sou-vent. (N° 2959).

N'est pas à la Martinique.

**Viola** L. (du grec « ion », qui signifie violette : les Latins ont **ajouté un v**).

*V. stipularis* Sw., Violette à grandes stipules. Vulgo : Violette montagne. — Herbe à tige vivace, rampante, radicante ; stipules grandes, dressées, oblongues-lancéolées, acuminées, frangées. Feuilles elliptiques, pointues au sommet. Fleurs violettes ou plus rarement blanches, portées sur de longs pédoncules axillaires. — Abondant dans la région supérieure des hautes montagnes. Soufrière, Savane-aux-Ananas, Grande-Découverte, etc. — Fl. en tout temps. (N° 2425).

Martinique. Vulgo : Violette montagne. — Abondant à la montagne Pelée et aux pitons du Carbet. (N° 1778).

#### QUATORZIEME FAMILLE. — POLYGALÉES.

**Polygala** L. (du grec « polu », beaucoup, et « gala », lait : c'est-à-dire plantes donnant beaucoup de lait aux vaches).

*P. paniculata* L., Polygale en grappes. Vulgo : Herbe à lait. Sw., Observationse, t. 6, f. 2. — Herbe très ornementale, annuelle, droite, haute de 15-40 cm. ; tige grêle, branches nombreuses, grêles, fastigiées. Feuilles linéaires rappelant celles du lin. Fleurs blanches ou violacées, en racèmes terminaux, allongés. Fruit capsulaire, elliptique, légèrement échancré au sommet. — Fl. toujours, plus ou moins. — Abondant dans les régions moyenne et infra-supérieure. Camp-Jacob, Matouba, Trois-Rivières, etc. (N° 2420).

Martinique. Vulgo : Estré fragile. — Abondant au Morne-Rouge, à la Calebasse, au Gros-Morne, etc. Ait. 200-900 mèt. — La racine, **qui a** une forte odeur *sui generis*, joue un grand rôle dans la fabrication des quimbois (philtres de sorcier): (N° 46).

*P. angustifolia* Kth., Polygale à petites feuilles. — Herbe à base suffrutescente, souvent vivace, droite ou penchée, peu branchue, haute de 30-60 cm. Tige finement veloutée. Feuilles elliptiques-lancéolées, très brièvement pétiolées. Fleurs à sépales pourpres, à pétales d'un blanc jaunâtre, en racèmes terminaux. Fruit capsulaire, obovale, émarginé au sommet, contenant 2 semences soyeuses, cylindriques, surmontées d'une petite caroncule. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les champs des environs de Sainte-Rose et aux environs de l'usine La Retraite (Baie-Mahault). (N° 2981).

Ne se trouve pas à la Martinique.

**Securidaca** L. (du latin « securis », hache : allusion à l'aile membraneuse du fruit, qui ressemble assez exactement à une hache).

**S. scandens** Lam., Securidaca grimpant. **Vulgo : Liane-Pâques. S. Lamarkii** Gr., Lam. *Illust.*, t. 529, f. 1. — Arbrisseau-liane, très beau, pouvant s'élever sur des arbres très hauts et les couvrir entièrement de ses larges grappes. Feuilles ovales, petites. Fleurs en grappes larges, axillaires et terminales, rosées ou d'un violet foncé selon la variété. — Fleurit d'avril en juin. — Abondant dans les hauteurs entre Fort-de-France et la fontaine Didier, où tous les arbres en sont couverts ; Case-Pilote, Trois-Ilets. (N° 140). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

#### QUINZIEME FAMILLE. — EUPHORBIACÉES.

**Buxus** L. (du grec « puxos », buis).

*B. subcolumnaris* Mull. Arg. ; Sw., *Fl. Ind. occid.*, t. 7. — Arbrisseau élégant, très droit, haut de 2-4 mètres. Feuilles très coriaces, elliptiques, pointues au sommet. Fleurs monoïques, en cymes axillaires et latérales, corymbiformes, jaunâtres. Fruit capsulaire à 3 coques surmontées chacune d'une petite corne. — Assez abondant dans les bois de la région. moyenne. Case-Pilote (Plateau militaire), Morne-Rouge (bois du Calvaire). — Fl. d'avril en juin (N° 578). — N'existe pas à la Guadeloupe.

**Richeria** V. (dédié à Pierre Richer de Belleval, né en 1553 à Châlons-sur-Marne, professeur d'anatomie et de botanique à Montpellier, mort en 1623).

*R. grandis* V., Richeria vigoureux. Vulgo : Bois bandé, bois mandé, bois marbré (à la Ravine-Chaude). Vahl, *Eglog. Americ.*, I, p. 30, t. 4. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille. Feuilles obovales, larges, coriaces. Branches garnies de grosses cicatrices laissées par les feuilles. Fleurs dioïques, vertes : les mâles, en épis interrompus, nombreux, dressés, axillaires et latérales ; les femelles, en racèmes courts. Fruit vert, à 3 loges déhiscent de haut en bas, ovoïdes ; endocarpe bivalve ; semences enveloppées d'une arille (masse pulpeuse). — Fleurit de septembre en novembre ; graines mûres en avril et mai. — Excellent bois pour toutes sortes de constructions ; mais le plus souvent le tronc sert à faire des planches. L'écorce est employée comme **antisyphilitique** et aphrodisiaque : on la laisse séjourner dans l'eau froide, qu'on boit ensuite (1). — Abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de Sofaya et de la Ravine-Chaude. (N° 2347).

N'existe pas à la Martinique.

1. Il résulte de recherches inédites de MM. Heckel et Schlagenhauffen que l'écorce de ce végétal ne renferme, en dehors du tannin, aucun principe auquel on puisse rapporter les prétendues propriétés aphrodisiaques.

**Drypetes** V. (du grec « druppa », drupe, parce que les fruits sont des drupes).

*D. glauca* Vahl, Drypetes à feuilles glauques. Vulgo : Café-grand-bois. --- Arbre de taille moyenne, quelquefois petit arbre, à écorce d'un gris noirâtre, lisse, à branches souvent horizontales. Feuilles très vertes, coriaces, elliptiques-oblongues, brusquement rétrécies en pointe au sommet. Fleurs dioïques, situées à l'aisselle des feuilles tout le long des branches, ce qui est un caractère commun à tous les Drypetes : les mâles, fasciculées ; les femelles, solitaires. Fruit drupacé, long de 12-15 mm., indéhiscent. — Bois dur, rouge en dedans, recherché pour les constructions dans la terre et dans l'humidité. — Fl. en mai et juin ; graines mûres en juillet, août, septembre. — Assez abondant dans les mornes de Houëlmont (Mornes Gobelinet et Hirondelle), Camp-Jacob (rivière Noire), Matouba. Alt. 300-700 mèt. (N° 3299, 3455).

Martinique. Vulgo : Café-grand-bois. Variété *macrocarpa* Kr. et Urb. — Ça et là dans les grands bois de Saint-Martin, au pied de la montagne Pelée. (N° 33).

*D. Dussii* Kr. et Urb. *Addit. ad cognit. fl. Ind. occid.*, part. I, p. 71 Vulgo : Bois-moussara. — Arbre d'environ 6 mèt. d'élévation, plus ou moins tortueux ; écorce brune, branches divariquées, souvent horizontales. Feuilles distiques, très coriaces, presque toujours couvertes de mousses, obovales-elliptiques. Drupe longue de 25-30 mm., anguleuse-arrondie. — Rare. Hauteurs de Case-Pilote ; ça et là dans les grands bois des environs du Camp de l'Alma. — Fruits mûrs en septembre et octobre. — Les fleurs mâles nous manquent (N° 34). — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

*D. serrata* Kr. et Urb. *Addit. ad cognit. fl. Ind. occid.*, par I, p. 70. *Drypetes glomerata* Grisb. — Grand arbre d'un port élégant. Feuilles luisantes, ovales-lancéolées, serretées, très vertes. Fleurs vertes, fasciculées à l'aisselle des feuilles. Drupe longue de 11-14 mm. — Assez abondant à Marie-Galante dans les bois de Folle-Anse, près du bord de la mer. — Fl. en février, mars ; fruits mûrs en mai-juin. (N° 3628).

Martinique. — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds à fleurs mâles, aux environs de l'habitation Saint-Martin, au pied de la montagne Pelée. (N° 50).

**Cicca** L. (du grec « kiki », arbre merveilleux, à cause de la ressemblance qui existe entre ces deux arbres et de ce que l'écorce du Cicca est purgative comme les graines de l'arbre merveilleux).

*C. disticha* L. *Phyllanthus longifolius* Jacq., Cicca à **feuilles sur deux rangs**. Vulgo : Surette. — Arbre touffu, haut de 6-10 mèt., originaire des Indes Orientales, introduit et naturalisé depuis de longues années. Feuilles petites, distiques, ovales, pointues, ramassées à l'extrémité des branches ;

tronc nu, branches marquées de grosses et nombreuses cicatrices laissées par les feuilles tombées. Fleurs monoïques, mâles et femelles mélangées dans la même grappe ; grappes pendantes, vertes, allongées, couvrant les branches nues. Fruit drupacé, anguleux, légèrement déprimé, jaunâtre, renfermant autant de semences qu'il y a d'angles. — Fl. de janv. en mars ; fruits mûrs en juillet-août. — Les fruits sont très acidulés, rafraîchissants : on en fait des confitures, qui rappellent celles de l'épine-vinette ; les fleurs exhalent une odeur agréable et ont une saveur légèrement acide ; la racine rend un suc laiteux d'une saveur âcre. (N° 2929).

Martinique. Vulgo : Surette. — Ça et là autour des habitations. (N° 955).

*C. Antillana* Juss. Vulgo : Bois-savane, bois-diable (au Camp-Jacob). *Phyllanthus nobilis* Müll. Arg. ; Juss., *Euph.*, f. 13<sup>6</sup>, analyt. — Arbre de taille moyenne, très branchu ; branches étalées. Feuilles d'un vert tendre, elliptiques-lancéolées. Fleurs dioïques axillaires : les mâles, fasciculées ; les femelles, solitaires. Fruit globuleux, légèrement déprimé au sommet, faiblement marqué de 5 angles, un peu plus grand qu'une graine de poivre. Après la déhiscence de l'épicarpe uni au mésocarpe, on voit l'endocarpe, d'un violet pourpre très foncé, enveloppant les 5 semences, ce qui produit, quand l'arbre est couvert de graines mûres, un effet des plus curieux. — Bois mou et peu propre à la construction. — Se rencontre dans tous les bois de la basse et de la moyenne région, sans être abondant nulle part. — Fl. en mai, juin ; graines mûres en juillet, août, septembre. Vieux-Fort, Camp-Jacob (Bagatelle). (N° 2745, 3237).

Martinique. Vulgo : Bois-mille-branches. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, vallée du Carbet. (N° 52).

**Amanua** Aubl. (de « Amanua », nom que donnent les Galibis de la Guyane à cet arbre).

*A. caribcea* Kr. et Urb. Vulgo : Palétuvier gris des montagnes, carapate (par les bûcherons de la Bouillante) à cause de la ressemblance de la graine avec celle du ricin, nommé aussi vulgairement carapate. — Grand bel arbre, à tronc droit, nu jusqu'à une hauteur de 12-15 mèt. et d'un diamèt. de 80 cm. à 1 m. 20, anfractueux à la base ; écorce noirâtre, presque lisse, garnie de nombreuses aspérités blanchâtres. Feuilles coriaces, elliptiques, fortement veinées. Fleurs monoïques, blanches, en grappes terminales, exhalant une odeur forte et très agréable, qui attire une nuée de mouches à miel. Fruit capsulaire, un peu moins grand qu'une pomme de tamarinier des Indes, à 3 coques qui se séparent d'une colonne centrale à 3 ailes ; coque bivalve. Les fruits mûrs, quand ils sont chauffés par le soleil, éclatent avec bruit ; semences 3, lisses, dépourvues d'arille et de caroncule. — Dans les hauteurs de Pigeon et de la Bouillante, les bûcherons extraient des graines une huile qu'ils emploient

contre les blessures et les plaies. Le bois est recherché pour les constructions : il passe pour être incorruptible dans la terre, il sert aussi pour la menuiserie. — Cet arbre fleurit habituellement en juillet et août et aussi en janvier et février. — Alt. 400-800 mèt. Abondant dans les vastes forêts entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude, des hauteurs de Pigeon et de la Bouillante ; plus rare dans les bois du Matouba et du bassin bleu. (N° 2466, 3236).

Ne se rencontre nullement à la Martinique.

**Phyllanthus** L. (de deux mots grecs qui signifient feuille et fleur, c'est-à-dire fleurs qui viennent sous les feuilles).

*P. ovatus* Poir., Phyllanthe à feuilles ovales. Vulgo : En-bas-feuilles grand-bois. — Arbrisseau droit, élégant, fortement branchu, haut de 2-4 mèt. Feuilles rigides, ovales, pointues par les deux bouts, de 2-4 cm. de long sur 1,5 à 2,5 cm. de large. Fleurs monoïques : les mâles, à l'extrémité ; les femelles dans le bas des branches. Capsules de la grosseur d'une graine de poivre. — Peu abondant. Hauteurs du Morne-Rouge (bois du Calvaire), hauteurs de Case-Pilote (Plateau militaire). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe. (N° 53).

*P. Conami* Sw. *Ph. piscatorum* Kth. *P. brasiliensis* Müll. Arg. Vulgo : Bois à enivrer ; Aublet, *Hist. de la Guyane*, t. 354, p. 927. — Arbrisseau ou petit arbre très ornemental à cause de son léger feuillage, droit, très branchu, haut de 2-4 mèt. ; branches souvent tortueuses et noueuses. Feuilles distiques-alternes, petites, elliptiques, d'un vert tendre. Fleurs monoïques, très nombreuses, disposées par fascicules tout le long des branches, mâles et femelles mélangées, portées les unes et les autres sur de longs pédoncules filiformes. Capsule de la grosseur d'une tête d'épingle. — Ça et là autour des maisons. Camp-Jacob, Gourbeyre, etc. (N° 2446).

Martinique. Vulgo : Enivrage, bois à enivrer. — Assez abondant. — Avec les branches broyées et mises dans un sac, qu'on dépose dans un bassin de rivière, on enivre les poissons. — Saint-Pierre, Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon. (N° 2047).

*P. miniosoides* L., Phyllanthe à feuilles de mimosa. Vulgo : Fougère, bâlard de fougère. — Arbrisseau très élégant, ressemblant à une petite fougère en arbre. Tige souvent unique, d'un diamèt. de 8-14 cm., marquée de nombreuses cicatrices, haute de 2-4 mèt. ; branches ramassées à l'extrémité de la tige, ressemblant à des feuilles deux fois composées-pennées. Feuilles distiques, obliquement lancéolées-oblongues, mucronulées, blanchâtres en dessous. Fleurs blanchâtres. Capsule sphérique, légèrement déprimée au sommet et à la base, plus petite qu'une graine de poivre. — Très abondant dans tous les grands bois humides. Bois des Bains-Jaunes, du bassin Bleu, du Matouba, des Trois-Rivières, etc. — Fl. presque toute l'année. — Alt. 400-950 mèt. (N° 2445).

**Martinique.** — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les hauteurs boisées de la Grande-Rivière. (N° 2045).

*P. Niruri* L. **Phyllanthe Niruri** (nom de la plante à Malabar). **Vulgo : En-bas-feuilles.** — Annuel ou suffrutescent, haut de 15-60 cm. Ramules penniformes, blanches, caractère qui le distingue facilement de tous ses congénères, horizontales, penchées à l'extrémité dans le jeune âge, filiformes, très allongées et fortement penchées dans l'âge adulte. Feuilles distiques, glauques en dessus, blanchâtres en dessous. Fleurs vertes, situées à l'aisselle des feuilles, habituellement 1-3 mâles accompagnées d'une femelle. Fruit vert, déprimé, de 1,5-2 mm. de diamètre ; semences longitudinalement côtelées. — Très abondant dans les terres cultivées, le long des chemins de la basse et de l'infra-moyenne région. — On se sen souvent, dans les campagnes, de cette herbe contre les fièvres ; on la prend en infusion. — Alt. 0-600 mèt. (N° 2724, 2447).

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles blanc. — Abondant dans tout le pays, où l'on en fait usage contre les fièvres.

*P. urinaria* L. **Phyllanthe diurétique.** Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Suffrutescent, droit ou plus ou moins couché, haut de 40-80 cm., peu branchu. Feuilles blanchâtres en dessous, distiques. Se distingue du précédent par sa taille plus forte, ses feuilles plus longues, ses fruits sessiles et plus grands et par ses semences transversalement côtelées. — Cette plante s'emploie souvent en infusion contre la rétention d'urine et aussi contre les fièvres. — Moins abondant que le précédent. Aime les endroits humides et ombragés. Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, etc. Alt. 0-600 mèt. (N° 2722).

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Abondant dans les endroits ombragés et humides. Saint-Pierre, Carbet, etc. (N° 46).

*P. Carolinensis* Walt. **Phyllanthe de la Caroline.** Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Annuel ou suffrutescent, cespiteux, haut de 5-50 cm. Tiges sans branches dans les jeunes pieds, branches toujours disposées sur le même plan ou distiques, ce qui lui donne un port particulier qui le distingue, de prime abord, des autres espèces auxquelles il ressemble. Capsule petite, d'un diamètre de 2 mm., semblable à celle du *P. Niruri*. — S'emploie aussi dans les campagnes contre les fièvres et les rétentions d'urine. — Assez abondant dans les quartiers cultivés et humides du Camp-Jacob, de Gourbeyre ; rare dans la basse région. (N° 2447 b).

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Assez abondant. Morne-Rouge, Gros-Morne, etc. (N° 48).

*P. lathyroides* H. B. Kth., **Phyllanthe à feuilles de lathyrus.** Vulgo : Enbas-feuilles vert. — Suffrutescent, droit, haut de 15-60 cm. Feuilles d'un vert très clair en dessus, blanchâtres en dessous, très brièvement pétiolées, ovales-elliptiques, souvent inégales, à la base, longues de 6-10 mm.

sur 5-7 mm. de large. Ressemble par le port et la taille au *P. Niruri* ; s'en éloigne par ses branches plus allongées et plus penchées, par ses capsules et les lobes du calice beaucoup plus grands et ses semences pourvues de lignes longitudinales, ponctuées, très nombreuses et régulièrement disposées. — Très abondant dans les sentiers des caféières, cacaoyères, dans les champs de manioc, etc., de la région moyenne ; plus rare dans la région inférieure. Gourbeyre, Matouba, Camp-Jacob. (N° 2921).

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Abondant dans les champs cultivés. (N° 47 a).

Nota. — Ces quatre dernières espèces de *Phyllanthus* sont hygroscopiques ; elles ferment leurs feuilles pendant la nuit, et dans la journée quand il pleut. Toutes ont un suc laiteux.

*P. spec.* Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Suffrutescent ou souvent frutescent, droit, glabre dans toutes ses parties, haut de 15-85 cm., habituellement nu dans le bas. Tige cylindrique, très verte. Branches géminées : une grande portant de 2 à 5 ramules, une petite sans ramules ; toutes munies, au point de leur insertion, de plusieurs petites stipules pointues. Feuilles distantes, très vertes en dessus, pâles en dessous, obovales terminées au sommet en pointe arrondie, pointues à la base ; pétiole long de 1 mm., muni de 2 stipules à la base ; limbe de la feuille large de 6-8 mm. sur 12-14 mm. de long, garni de points translucides à l'état vert. Ramules filiformes, plus ou moins horizontaux, longs de 7-10 cm. garnis de 12-20 feuilles. Fleurs blanches : 1-3 mâles accompagnées de 1-2 femelles ; pédoncules filiformes, celui de la fleur mâle long de 2-3 mm., celui de la femelle long de 4-6 mm. et épaissi au sommet. Capsules très légèrement pubescentes, vertes, déprimées au sommet et à la base, plus larges que longues, 2 mm. de large sur un peu plus de 1 mm. de long. Lobes du calice obovales-lancéolées, de moitié plus courts que la capsule. Semences transversalement ponctuées sur le dos et longitudinalement côtelées sur les deux côtés. — Assez abondant dans les endroits ombragés et surtout sous les manguiers. Gourbeyre, Basse-Terre, Le Baillif, etc. Alt. 0-800 mèt. (N° 3557).

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Abondant dans les endroits ombragés. (N° 47 b).

*P. spec.* — Petit arbrisseau droit, entièrement glabre, haut de 20-45 cm., très branchu dès la base ; tiges très grêles et flexibles à l'extrémité, dichotomes, très vertes cylindriques ; ramules nombreux, filiformes, longs de 2-3,5 mm., complètement nus dans près de leur moitié inférieure, munis à la base de 2-3 écailles noires en forme de stipules. Feuilles 8-12 à l'extrémité de chaque ramule, vertes en dessus, noires sur les bords, pâles en dessous, nettement obovales, arrondies au sommet, distiques, très brièvement pétiolées, longues de 5-8 mm. sur 3-5 mm. de large. Fleurs monoïques, axillaires : les mâles, très petites, presque sessiles, au nombre de

1-3, accompagnées d'une femelle, mâles et femelles entourées à la base de petites bractées translucides, pointues ; pédoncule de la fleur femelle long de 3 mm., épaissi au sommet ; lobes du calice de la fleur femelle obovales-lancéolés, blancs, translucides et minces sur les bords, épaissis, noirâtres et légèrement velus au milieu, moitié plus courts que la capsule mûre. Capsule jaunâtre, glabre, plus large que longue, 2-5 mm. de large sur 1-9 mm. de long ; semences blanchâtres, très légèrement pubescentes, parcourues, sur le dos et sur les deux côtés, de petites côtes longitudinales. — Fleurit presque toute l'année, mais surtout pendant l'hivernage. — Abondant dans les hauteurs boisées, sèches et pierreuses, du Vieux-Fort, seul endroit où nous ayons trouvé cette intéressante espèce. Alt. 180-200 mèt. (N° 2442).

*P. epiphyllanthus* L., *P. falcatus* Sw., *Xylophylla falcata* Sw. Vulgo : Farine à Zombi, farine chaude, à cause de l'odeur de la fleur qui rappelle l'odeur de la farine de manioc, patte-à-chaux (au Gozier), langue-à-chatte (à Marie-Galante). — Arbrisseau très ornemental, habituellement droit, haut de 1-2,80 mèt., à tige nue dans le bas et couverte d'une écorce cendrée. Il est remarquable par ses branches coriaces, élargies, épaissies, légèrement recourbées en faux, ressemblant à des feuilles. Fleurs monoïques, situées sur le bord de ces phylloides. — Très abondant dans les endroits pierreux, secs, arides près de la mer. Capesterre (Marie-Galante), Désirade, Gozier (bord de mer), Vieux-Fort, Port-Louis, etc. Ait. 150 mèt. (N° 2444).

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins comme plante d'ornement. (N° 2044).

*P. nivosus* Hort. Vulgo : La neige. — Arbrisseau superbe, haut de 1-2 mèt., très branchu, droit, à feuilles ovales, obtuses : les inférieures, panachées de blanc, de vert et de rouge ; les supérieures et celles des extrémités des branches, plus petites et presque complètement blanches, à fleurs en petites clochettes très ouvertes, solitaires à l'aisselle des feuilles et portant 5 segments obcordés. — Originaire des îles de la mer du Sud. Introduit et cultivé dans un très grand nombre de jardins. (N° 3532).

Martinique. — Cultivé dans les jardins. (N° 22).

*P. roseo-pictus* Hort. — Variété plus vigoureuse, à feuilles panachées de blanc, de vert tendre et de vert sombre, obtenue par l'horticulteur anglais Veitch. Elle est également très répandue dans le pays. (N° 2467).

Martinique. — Abondant dans les jardins. (N° 2046).

**Jatropha** L. (selon Linné, du grec « iatron », remède, et « phagein », manger, parce qu'on trouve beaucoup d'espèces qui fournissent des remèdes, d'autres un excellent aliment).

1. *grossypifolia* L. Jatrophe à feuilles de cotonnier. Vulgo. : Médecini-

nier bâtard, médecinier rouge (Desc., *Fl.*, II, f. 142 ; *Si.*, *Hist. of Jam.*, t. 84). — **Arbrisseau tortueux, peu branchu, haut de 1-2,50 mètr. Feuilles palmilobées, à 3-5 lobes, les jeunes habituellement** noires, luisantes, les adultes vertes. Jeunes tiges, branches, pétioles, stipules et bords des feuilles garnis de poils, longs, visqueux, branchus, glandulifères. Fleurs en cymes corymbiformes, terminales, couleur rouge de sang. Capsule de la grosseur d'une noisette, à 3 coques déhiscentes. Descourtilz (*loto cit.*, page 306) range cette plante dans les purgatives<sup>1</sup> ; il dit que la graine contient un principe âcre, purgatif, et une huile semblable à celle de l'olive ; selon lui, une seule graine suffit pour se purger. Dans le pays on ne se sert guère de cette espèce de Jatrophe. — Fl. de juin en août.

— Endroits secs, rocaillieux, calcaires, près du littoral. Abondant. Basse-Terre, Le Baillif, les Saintes (Terre de haut et de bas), etc. (N° 2928).

Martinique. Vulgo.: Bois-ortolan, graine-ortolan, herbe aux ortolans.

— Abondant. Case-Navire, Case-Pilote, Prêcheur, etc. (N° 2051).

*J. multifida* L. Médecinier à feuilles fendues. Vulgo. : Médecinier d'Espagne, noisette purgative, corail. — Arbrisseau ornemental, à branches étendues, à tige nue dans le bas, souvent tortueux, haut de 2-4 mètr. Ecorce grisâtre ; jeunes tiges marquées de nombreuses cicatrices provenant de la chute des feuilles. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, ornementales, larges, palmifides, composées de 9-11 segments pointus, tombants ou fortement penchés, ce qui fait qu'elles ressemblent à de petits parasols à moitié ouverts. Fleurs rouges écarlate vif. Capsules à 2-3 coques pulpeuses, tardivement déhiscentes, de la grosseur d'une aveline. — Originaire de l'Amérique, naturalisé et cultivé, moins pour son utilité que comme plante d'ornement. — Toutes les parties de cette plante contiennent un suc aqueux, limpide, âcre et amer ; les fruits sont purgatifs, mais ne s'emploient guère dans ce pays. — Fl. d'avril en août.

— Basse-Terre (hôpital militaire), Gourbeyre, Moule, Pointe-à-Pitre. (N° 2926).

Martinique. Vulgo : Médecinier épicar. — Se rencontre souvent dans les jardins, les cours, et dans les campagnes autour des maisons. (N° 2054).

*J. hastata* Jacq., *Jatropha pandurifolia* Andr. Médecinier à feuilles de violon. (Jacq., *Sel. Americ. stirp. hist.*, p. 256, t. 172, f. 54, une feuille ; *Jardin des Amat. et manufact.*, vol. III, t. 32). — Arbrisseau très élégant, haut de 2-4 mètr., remarquable par ses feuilles en forme de violon et ses fleurs rouge cinabre. — Originaire de Cuba. Cultivé et naturalisé.

Se rencontre souvent dans les jardins. — Fl. durant toute l'année. — Basse-Terre, Camp-Jacob, etc. (N° 2449).

Martinique. Vulgo : Médecinier à feuilles de guitare. — Dans beaucoup de jardins. (N° 2052).

*J. integerrima* Jacq. Médecinier à feuilles entières. — Arbrisseau sem-

**blable** au précédent pour le port et la taille, avec des feuilles à 3 lobes rappelant celles du lierre d'Europe. Fleurs en cymes allongées, terminales, grandes, d'un rouge éclatant. — Cultivé çà et là dans les jardins comme plante d'ornement. En le soumettant à la taille, on en fait de petits arbres qui prennent toutes les formes que l'on veut. Basse-Terre (presbytère du Carmel), Gourbeyre, etc. (N° 2448).

Martinique. Vulgo : Epicar. — Abondant. Dans beaucoup de jardins dans les campagnes. Carbet, Fort-de-France, Prêcheur, Saint-Pierre (jardin de l'Evêché). (N° 51).

*J. curcas* L., Jatrophe curcas, nom qu'on lui donne à Malabar. Vulgo : Médecinier béni, médecinier-barrière, médecinier blanc, médecinier purgatif. Desc., vol. II, t. 141, p. 299. — Arbrisseau ou petit arbre de 3-5 mètr. d'élévation. Ecorce lisse, grise ; jeunes branches marquées de nombreuses cicatrices. Feuilles larges, anguleuses ou à 3-5 lobes peu marqués. Fleurs rouges en cymes terminales. Capsule drupacée, pendante, tardivement déhiscente, de la grosseur et de la forme d'une noix. — Abondant dans toute l'île. — Descourtilz, *loto cit.*, dit que les racines et certaines parties de cette plante fournissent une teinture violette, que les graines contiennent une huile volatile, pesante et vénéneuse, qu'on prétend que les propriétés émétiques résident dans l'embryon et qu'après l'avoir enlevé on peut manger le fruit sans danger (1). Dans le pays on fait grand usage de l'huile comme purgatif ; on l'obtient facilement par pression ; elle sert souvent à frotter les membres affectés de rhumatisme. Les feuilles, chauffées sur une flamme et appliquées chaudes sur la peau, guérissent les névralgies ; bouillies dans l'eau salée, elles servent à laver les plaies et les blessures. — Commun dans les champs et surtout autour des habitations des nègres. On en fait souvent des clôtures. — Fl. presque toute l'année, excepté pendant la saison sèche. (N° 2746).

Martinique. Vulgo : médecinier béni, pignon d'Inde. — Abondant. (N° 2052).

*J. podagrica* Hook, Jatrophe à tige renflée. Vulgo : Corail végétal. Arbrisseau de 40 cm. à 1 m. 50 de haut, remarquable : par sa tige renflée dans le bas, surtout quand il est jeune, de manière à simuler une sorte de bulbe ; par ses feuilles peltées, à 5 lobes, ses fleurs en cymes d'un rouge de corail et portées sur de longs pédoncules. — Originaire de l'Amérique centrale et de la Grenade. — Ne cesse pas de fleurir. —

1. Cette graine, connue sous le nom de **grand pignon d'Inde**, **graine de Pourghère**, est très employée aujourd'hui pour la fabrication de l'huile **de ricin anglaise** (mélange d'huile de ricin et d'huile de curcas, très active comme purgatif). C'est également une **graine** grasse industrielle très recherchée par les fabricants de savon. On la cultive **beaucoup** sur la côte occidentale d'Afrique (où elle a été introduite) pour **ce** double objet. **L'huile** qu'elle donne par pression ou par dissolvant est purgatif à très faible dose.

Cultivé dans les jardins comme plante d'ornement. Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, etc. (2925).

Martinique. Vulgo : Corail végétal. — Abondant dans les jardins.. (N° 2055).

**Cnidoscolus** Pohl (du grec « knizein », gratter, piquer, et « scolos », pieu, piquant, pour faire allusion aux poils rigides et brûlants de cette espèce).

*C. napoefolius* Pohl. C. à feuilles de Napæa. Vulgo : Manioc bâtard, manioc brûlant, ricin bâtard, ricin brûlant (*Jatropha* Desc. ; Juss., *Euphorb.*, fig. 36, analys.). — Suffrutescent, droit, haut de 30-120 cm., remarquable par les poils blancs, rigides, brûlants, qui couvrent toutes ses parties. Feuilles larges, à 3-5 lobes arrondis. Fleurs d'un blanc très pur. Capsule à 3 coques, à peu près de la même grosseur que le fruit du *Jat. gossypifolia*. — Il est épispastique, rubéfiant et doit être manipulé avec précaution : les poils, quand ils pénètrent dans la peau, y causent une douleur vive qui dure longtemps ; devient gênant pour ceux qui marchent pieds nus. — Fl. en juin, juillet, août. — Endroits secs et rocailleux. Hauteur de Case-Pilote et des Anses d'Arlet. Ait. 80-270 mèt.. (N° 2047). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

**Janipha** H. B. Kth. (nom donné à cette plante par les indigènes du Brésil, d'où elle est originaire).

*J. manihot* Kth. *Jatropha manihot* L. *Manihot utilissima* Pohl. (Sl., t. 85 ; Tuss., vol. III, t. 1, 2 ; Desc., vol. III, t. 176). Vulgo : Manioc amer. — Arbrisseau plus ou moins tortueux, à tige noueuse, remplie de moelle. Feuilles situées à l'extrémité des branches, à 3-7 lobes lancéolés. Fleurs peu nombreuses, en cymes racémiformes. Capsule pourvue de 5 ailes longitudinales et souvent ondulées. Les pieds de manioc abandonnés peuvent devenir arborescents et atteindre plus de 5 m. d'élévation. — Fl. habituellement en septembre et octobre, les fruits qui par ailleurs n'ont aucune valeur, mûrissent en novembre et décembre. — On rencontre un grand nombre de variétés, qui diffèrent par la couleur de la tige, par la couleur, la forme et la grosseur de la racine, par le plus ou moins de temps qu'il faut pour leur complet développement, par la richesse et la quantité de farine qu'on en retire. Celles qui ont le teint rouge ou violet sont les plus communes et les plus estimées ; plus les racines sont nombreuses, moins elles sont grandes ; les petites n'excèdent guère 16 cm. de long ; quand il ne s'en trouve que 3 ou 4, elles peuvent atteindre jusqu'à 40 cm. de long sur un diam. de 6-8 cm. Les plus grosses peuvent peser jusqu'à 30 kilog. Les racines du manioc ne poussent ni verticalement ni horizontalement, mais affectent toujours une position intermédiaire. Il y en a qui mûrissent au bout de 7 mois ; mais les meilleures, et celles qui sont le plus en usage, demeurent ordinairement de 15 à 18 mois sous terre, avant d'arriver à parfaite maturité. — Le manioc prend facilement

par boutures, et c'est aussi le seul mode de multiplication. — Il se plaît dans les terres fraîches, meubles, bien exposées au soleil et en pente.

**Manihot** Phol (du mot brésilien « mandihoca »).

*M. palmata* Mut. Manioc à feuilles palmées. *Manihot Aipi* Pohl ; *latropha dulcis* Bank. Vulgo : Manioc doux, camanioc. — Arbrisseau haut de 1,50-2 m. Plusieurs botanistes, entre autres Griseb., *Fl. of British West Indian Islands*, considèrent cette espèce comme une variété du manioc amer, en disant que dans le manioc doux on trouve aussi des racines vénéneuses ; en effet, plusieurs propriétaires de la Martinique m'ont assuré que le manioc dégénère au bout de quelque temps et que les racines deviennent vénéneuses. Müller, dans le *Prodrome* de de Candolle, p. 1062, le décrit comme une espèce distincte ; il y a bien une petite différence : le camanioc est plus droit, sa tige n'est pas anguleuse, les pétioles sont d'un vert jaunâtre, et jamais bruns ou noirs comme dans le manioc amer ; il y a, à la base du pétiole du camanioc, deux stipules ailées, qui, dans le manioc, ne sont représentées que par des traces de stipules ou par un appendice ressemblant à un piquant à large base ; ses folioles sont plus larges, moins effilées et moins pointues ; sa racine cuit plus vite et peut se manger crue ; ses fruits sont, en outre, dépourvus d'ailes et légèrement anguleux au sommet. — Le manioc ne se cultive presque plus actuellement à la Guadeloupe. Environs de la Basse-Terre, çà et là aux Trois-Rivières. (N° 3238).

Martinique. Vulgo : Camanioc. — Plus abondant : Morne-Rouge, hauteur de la Grand'Anse, etc. (N° 2050 b).

**Siphonia** Rich. (du grec « siphon », tuyau, parce que la fleur est munie d'un petit tuyau, long et étroit).

*S. elastica* Pers. Siphonia produisant le caoutchouc. Vulgo : Arbre à caoutchouc. *Hevea guyanensis* Aub. (de « hévé », nom qu'on lui donne à la Guyane). — Grand bel arbre à feuilles palmées, contenant 3-5 folioles entières, lancéolées et souvent arrondies au sommet. — Originaire du Brésil et des Guyanes. Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres localités de la Martinique. (N° 170).

**Garcia** Rohr (dédié au médecin du roi de Portugal Garcias del Huerto, qui a écrit sur les racines, 1567).

*G. nutans* Rohr. Garcia à fruits penchés. (Juss., *Tent. Euphorb.*, p. 41, t. 13, f. 40). — Petit arbre superbe, très touffu, haut de 3-5 mèt. Feuilles pétiolées, alternes, abovales, à sommet obtus, luisantes, à limbe de 10-16 cm. Fleurs blanchâtres, monoïques, en racèmes, très courtes. Capsule globuleuse, nou-ligneuse, déhiscente, à trois coques, un peu plus petite que le fruit du tamarinier des Indes. Semences globuleuses, d'environ 2 mm. de long. — Est cité dans le *Prodrome* de de Candolle, vol. XV, p. 721, comme étant indigène à la Guadeloupe. Nous ne l'y avons jamais rencontré.



**Martinique.** — Y est indiqué aussi, *loco cit.*, comme indigène, mais nous ne l'avons jamais trouvé à l'état sauvage ; par contre, on voit au Jardin botanique de Saint-Pierre un assez grand nombre de ces pieds. (N° 888).

**Aleurites** Forst. (du grec « aleurites », farine de blé, faisant allusion à la matière blanche qui couvre le dessous des feuilles, les pétioles, etc.).

*A. triloba* Forst. *Aleurites ambinux* L., Aleurites à trois lobes. Vulgo : Noir de Bancoul, noix des Moluques, noisette des Grands-Fonds, Lam., *III*, t. 771. — Arbre de taille moyenne, souvent petit arbre, originaire des îles Moluques. Feuilles larges, ovales où les adultes à 3-5 lobes, le lobe du milieu étant toujours plus grand et deltoïde, longuement pétiolées, ouvertes d'une pubescence pulvérulente blanche. Fleurs monoïques, blanches, en panicules terminales, longues de 10-14 cm. Noix dure, indéhiscente, couverte d'un péricarpe drupacé. — Introduit et cultivé çà et là sur les habitations : Le Baillif (habitation Sainte-Sophie), Camp-Jacob, en beaucoup d'endroits dans les Grands-Fonds. — Les noix fournissent une huile d'assez bon goût, propre aux usages domestiques pour l'éclairage et pour la fabrication des chandelles ; sèches, elles peuvent se manger impunément et ont le goût de la noisette de France ; l'huile est laxative. L'arbre laisse exsuder une laque très belle, qui paraît comme une perle ou un bourgeon à l'aisselle des branches ou des feuilles. — Fl. habituellement deux fois par an, de septembre en décembre et de février en mai. (N° 2924).

Martinique. Vulgo : Noix de Bancoul, noix de Saint-Domingue. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. — Assez abondant autour de quelques habitations de la plaine (hauteurs des Trois-Îlets), où l'on se sert de l'huile de la noix pour les besoins domestiques. (N° 692).

**Ricins** L. (à cause de la ressemblance de la graine avec l'insecte appelé ricin ou tique).

*R. communis* L. Vulgo : Carapate. Desc., *FL.*, I, t. 59, et *FL.*, H, t. 127. — Arborescent, haut de 3-5 mèt. ; originaire des Indes Orientales, naturalisé et cultivé dans le pays depuis un temps immémorial. Bien qu'arborescents, les plus forts pieds ne durent guère plus de quatre ans. — Abondant dans la basse région. On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont :

1° Variété à tige et branches rouges et couvertes d'une poussière blanche ;

2° Variété à tige et branches blanches, également couvertes d'une poussière blanche ;

3° Variété à grosses graines et à feuilles très amples ; 4°

Variété à **fruits sans piquants**.

— La graine est un **drastique** violent ; l'huile, au contraire, est un purgatif assez doux, dont on se sert très fréquemment. Les pauvres récoltent souvent les graines pour les vendre aux pharmaciens. On applique au front les feuilles trempées dans du vinaigre, quand on souffre de maux de tête occasionnés par des insulations ; passées sur une flamme ou chauffées au feu, on les met sur la peau contre les névralgies et les rhumatismes. — Alt. 0-500 mèt. Basse-Terre, Camp-Jacob, etc. (N° 2923).

Martinique. Vulgo : Palma-Christi, ricin abondant. — Huile également très usitée comme purgatif. (N° 12).

**Croton** L. (du grec « kroton », pou de chien, tique, parce que les graines de tous les crotons ont la forme d'une petite tique).

*C. balsamier* L., **Croton** balsamique. Vulgo : Copahu, copahu bâtard. — Arbrisseau droit, n'atteignant guère plus de 3 mèt. d'élévation. Ecorce grise, jeunes branches velues, jaunâtres. Feuilles ovales ou ovales-lancéolées en pointe allongée et souvent légèrement recourbée, velues, grises en dessus, blanchâtres en dessous et garnies de poils courts et étoilés ; limbe muni de deux glandes à la base. Fleurs blanches, en grappes terminales exhalant une odeur de miel. — Le coeur de ce bois est très dur, tout en étant flexible ; il sert à faire des manches pour toutes sortes d'outils ; avec ce même bois, qu'il soit sec ou vert, on fabrique des flambeaux. De toutes les parties de cet arbrisseau, on peut, par incision, faire découler un suc assez épais, jaunâtre ou presque brun, balsamique et d'une odeur très suave ; on l'emploie pour la guérison des plaies et des blessures. Dans quelques endroits, on distille la plante avec de l'esprit de vin et on obtient une liqueur appelée eau de Mante et que l'on destine à la toilette. — Aime le terrain sec, rocailleux près du littoral, où il vit en société. Très abondant entre la Basse-Terre et les Vieux-Habitants, à la Pointe-Noire, à la Désirade, à Marie-Galante, aux Saintes, etc. — Fleurit presque toute l'année, mais surtout d'avril en septembre. (N° 2456).

Martinique. Vulgo : Baume, petit baume. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. — Abondant : Vauclin, Sainte-Anne, Diamant. Alt. 0-250 mèt. (N° 64).

*C. floculosius* Geiss., Croton laineux. Vulgo : Petite baume. — Ressemble beaucoup au précédent pour la taille, la forme des feuilles, la couleur et les dimensions des fleurs ; s'en éloigne par le duvet jaune, court et dense, qui couvre les jeunes branches, par ses feuilles plus épaisses, garnies en dessous d'une couche de duvet plus serré et plus blanc. — Il sert aussi à faire des flambeaux, à cause du suc résineux que contiennent toutes ses parties. — Moins abondant que le précédent. Endroits secs, pierreux. — Fl. d'avril en juillet. — Diamant, Case-Pilote, Caravelle. (N° 63). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

*C. Guildingii*. Gr. Vulgo : Baume bâtard. — Arbrisseau haut de 1-2

mèt., droit, très buissonneux ; jeunes branches et le dessous des feuilles garnis d'un duvet blanc tirant sur le jaune. Diffère des deux précédents par ses feuilles dentées en scie. — Abondant dans les savanes des anses d'Arlet et dans les hauteurs de Sainte-Luce. Alt. 80-320 mèt. (N° 62). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

*C. corylifolius* Lam., *C. montanus*. Croton à feuilles de coudrier. Vulgo : Bois-pays ; Desc., vol. V, t. 366. Geiss. — Arbrisseau ou petit arbre, haut de 4-6 mèt. Ecorce d'un gris blanchâtre. Jeunes branches et pétioles couverts d'un duvet gris. Pétiole long, limbe de la feuille large, ovale, irrégulièrement et doublement denté ; quelquefois anguleux, parsemé, surtout dans sa jeunesse, d'une multitude de petites taches blanches et rondes. — Se rencontre dans les terrains secs et rocailleux de la basse et de la moyenne région. Peu abondant. Environs de la Basse-Terre (Ra-vine de la rivière Billaud) ; Gourbeyre (habitation Bisdary), Vieux-Fort (hauteur). — Fl. de mai en février. — Toutes les parties de cette plante, surtout les feuilles, sont aromatiques. Descourtilz, p. 238, la place dans la section des antispasmodiques aromatiques et en fait le plus grand éloge. Dans le pays, cet arbrisseau est peu connu, mais, là où il existe, on se sert des feuilles froissées dans les bains tièdes pour les femmes en couches ; ces menues feuilles, bouillies et prises en tisane avec une addition d'un peu de rhum, de jus de citron et de sucre, constituent un excellent remède contre les fièvres. (N° 2457, 3419).

Martinique. Vulgo : Grand baume. — Assez abondant. Boulevard de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, hauteurs des Trois-Ilets. Alt. 0-300 mèt. (N° 163).

*C. niveus* Jacq., Croton à feuilles d'un blanc de neige en dessous. Vulgo : Baume blanc. Jacq., *Sel. Americ. stirp. hist.*, t. 162, f. 2, une feuille. — Arbrisseau haut de 2-3 mèt., facile à distinguer de tous ses congénères par ses feuilles minces, d'un blanc argenté en dessous, et garnies de petites touffes de poils étoilés ressemblant à de petits points blancs. — Endroits secs, rocailleux. Fort-de-France (coteau entre le col-lège et le fort Tartenson), Diamant, Trois-Ilets, Vauclin. Vit en société. Alt. 80-200 mèt. (N° 1990). — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe. — Descourtilz, vol. V, p. 238, attribue à ce croton les mêmes vertus qu'au *Croton corylifolius*.

*C. betulinus* V., Croton à feuilles de bouleau. — Arbrisseau grêle, plus ou moins droit, à branches nombreuses, noirâtres, haut de 50-80 cm. Feuilles petites, brièvement pétiolées, ovales, grossièrement dentées. Fleurs en grappes très courtes. — Fort rare. Nous n'en avons trouvé qu'un pied dans les terres de l'habitation de Saint-Martin, près de Saint-Pierre (sept. 1884). (N° 60). — N'est pas à la Guadeloupe.

*C. origanifolius* Lam., C. à feuilles d'origan. Desc., vol. VII, t. 471 ; SI., t. 86, f. 3. — Arbrisseau haut de 80 cm à 1 m. 20 à branches

grêles, à feuilles petites, ovales. — Rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les hauteurs du Fond-Layette (Case-Pilote). (N° 61). — N'est pas à la Guadeloupe.

*C. ovalifolius* W., C. à feuilles ovales. Vulgo : Marie-l'hôpital (à la Basse-Terre). — Arbrisseau droit ou parfois presque couché, très bran-chu, haut de 16-65 cm. Feuilles ovales, poilues en dessous ; jeunes branches et pétioles légèrement jaunâtres et poilus. Fleurs blanches en petites grappes ; calice de la fleur femelle couvert de glandes stipitées. C'est le plus petit croton du pays. — Abondant dans les environs de la Basse-Terre (hospice de Tillac, habit. Guillhemborde, Fort-Richepanse, Le Baillif, Vieux-Habitants, les Saintes, Terre de Haut). — Les chèvres et les moutons broutent volontiers les extrémités des branches. A la Basse-Terre, on se sert de cet arbrisseau pour la confection des bouquets. (N° 2458).

N'existe pas à la Martinique.

*C. populifolius* Lam., C. à feuilles de peuplier. — Arbrisseau droit, élégant, haut de 1-1,50 m. Tige inférieurement ligneuse ; jeunes branches et tiges herbacées, poilues et remarquables par leurs stipules simples ou divisées, garnies de glandes stipitées et globuleuses. Feuilles ovales, en coeur, pointues au sommet, irrégulièrement dentées en scie. — Peu abondant. Ça et là, dans les endroits secs et pierreux de Saint-Pierre, de Case-Pilote et de Ducos. Alt. 20-250 mèt. (N° 58 et 59). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

*C. hirtus* L'Hérit., C. hérissé. Vulgo : Herbe aux ortolans, ortie-savane. — Herbe annuelle, droite, très branchue, haute de 35-60 cm., entièrement garnie de poils raides et droits. Feuilles ovales, arrondies à la base, doublement crénelées-dentées. Fleurs blanches en grappes courtes, terminales. — Fl. toute l'année. — Abondant dans les savanes et le long des chemins de Sainte-Rose, du Lamentin, dans les champs de cannes de Baie-Mahault et du Morne-à-l'Eau. (N° 2743).

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Fond-Canonville (Morne-Guirlande et Morne-Folie). Alt. 30-100 mèt. (N° 642 bis).

*C. lobatus* L., C à feuilles lobées. Vulgo : Mouzambi blanc (au Moule), Gombo française (au Morne-à-l'Eau). — Herbe annuelle, à base quelquefois suffrutescente, haute de 50 cm. à 1 m. 10, plus ou moins couverte de poils roux dans toutes ses parties. Feuilles à 3-5 lobes elliptiques, serretées. Fleurs verdâtres, en grappes terminales minces et allongées. — Très abondant le long des chemins, sur les décombres et les endroits abandonnés. Basse-Terre, Le Baillif, Moule, etc. Alt. 0-120 mèt. (N° 2460).

Martinique. — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les environs de la batterie Sainte-Marthe (Saint-Pierre). (N° 49).

*C. astroites* Ait., *C.* à poils étoilés. Vulgo : Baume. — Arbrisseau droit, nu dans le bas, haut de 2-3,50 m. **Ressemble à première vue** au *C. balsamifer* par le port, la couleur des fleurs ; mais s'en écarte par ses feuilles ovales, légèrement cordées à la base, par son duvet tomenteux blanc qui couvre le dessous de ses feuilles, mais surtout par la nature de ses fleurs femelles à style profondément 8-fide, par la dimension des lobes du calice, qui sont presque aussi longs que la capsule elle-même. Vit en société dans les endroits secs, rocailleux, arides. Désirade (environs de la léproserie), Grands-Fonds du Gozier, Vieux-Fort. Alt. 18-240 mèt. (N° 2455 et 2734).

Ne se trouve pas à la Martinique.

Le Croton *Tigilium* L., arbrisseau ou petit arbre, originaire de l'Inde orientale et célèbre par ses vertus purgatives, drastiques et rubéfiantes, même vésicantes de la peau. Est cultivé au jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 1991). — On cultive à la Guadeloupe et à la Martinique un grand nombre de crotons à feuilles panachées provenant de différents établissements d'horticulture d'Europe et d'Amérique et qui font l'ornement des jardins. Ex. : *C. variegatus*, *Andreanus*, *maximus*, *longifolius*, *Jamesoni*, *tortilis*, *albicans*, *comptonifolius*, etc. La plupart sont d'une culture facile et se propagent par boutures.

**Caperonia** St. Hil. (dédié à Caperon, dont on n'a que le nom).

*C. castaneifolia* St. Hil., *C.* à feuilles de châtaignier. Vulgo : Ortie grosse, Mâle coq d'Inde (au Moule). Plum., édit. Burm., t. 239, f. 1. — Herbe annuelle, très droite, haute de 50-90 cm. Tiges, branches et pétioles couverts de poils hispides portant à l'extrémité des glandes sphériques. Feuilles ovales-lancéolées, rigides, ressemblant, pour la forme, les nervures et les dentelures, assez exactement à celles du châtaignier de France, poilues sur les nervures de la face inférieure. Fleurs monoïques, blanches, très petites ; fleurs femelles 3-4, unilatérales, situées à la base de petites grappes axillaires et terminales. Capsules garnies de piquants et de poils terminés par des glandes. — Peu abondant. Ça et là dans les endroits humides et marécageux. Grands-Fonds des Abymes, Moule. (N° 2737).

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Ça et là dans les champs humides, Lamentin, Ducos. Alt. 8-150 mèt. (N° 1989).

**Argyrothamnia** P. B. (du grec « arguros », argent, et « thamnos », buisson, 'à cause de la couleur blanchâtre de la tige et du dessous des feuilles).

*A. lanceifolia* Müll. Argov. ; *Ditaxis glabella* Gr. Vulgo : Bos-d'argent. — Petit arbrisseau, haut de 80-130 cm., nu dans le bas, très branchu dans le haut, à écorce plus ou moins blanche. Feuilles obovales-lancéolées, dentelées en scie. Bractées argentées et duvetées. Fleurs blanches, apparaissant souvent avant les feuilles, disposées en épis courts

et axillaires. Capsule glabre, à 3 coques ; semences sphériques, noirâtres. — Assez abondant dans les endroits secs et rocailleux près de la mer. Moule, Sainte-Anne, Gozier. Alt. 0-100 mèt. (N° 2459).

Martinique. Vulgo : Bois-d'argent. — Fort-de-France, Case-Pilote, Anses-d'Arlet. Alt. 0-50 mèt. (N° 889).

**Bernardia** Müll. Arg. (dédié à Bernard de Trans, qui, en 1787, a écrit sur l'histoire naturelle de la Provence ou à P. F. de Bernard de Montbéliard, qui a écrit sur la flore du Jura, 1823).

*B. corensis* Kl. ; *Polybæa corensis* Kl. ; Ricinelle de la Bétique. (Br. *Jam.*, t. 36, f. 1 ; Jacq., *Sel. stirp. amer. hist.*, p. 254, t. 161) ; *Acalypha* Jacq. — Arbrisseau haut de 80 cm. à 1,40 mèt. de haut, droit, nu dans le bas, très branchu dans le haut. Feuilles obovales, grossièrement serretées. Fleurs monoïques : les mâles, verdâtres, petites, disposées en racèmes spiciformes, interrompus, situés aux aisselles des feuilles ; les femelles, en épis très courts, situés à l'extrémité des branches. Capsule verte, à 3 coques ; semences presque rondes, blanchâtres. — Endroits secs, rocailleux, près du littoral. Vieux-Fort, Moule, ravine de Belost (Basse-Terre), Le Baillif, etc., Deshaies. (N° 2461).

Martinique. — Abondant. Case-Pilote, Caravelle, Boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur. Alt. 0-100 mèt. (N° 83).

**Acalypha** L. (de « a » privatif, « kalos » beau, et « aphé », contact, c'est-à-dire plantes qu'il n'est pas agréable de toucher).

*A. arvensis* Poep. et End., *A.* des prés. Vulgo : Ortie bâtarde. — Suffrutescent, base de la tige couchée, traçante, d'une élévation de 25-45 cm. Branches, jeunes tiges, feuilles et inflorescences couvertes d'une fine pubescence. Feuilles rhomboïdes-ovales, et à pubescence blanche, quand elle sont jeunes. Fleurs monoïques, vertes, en épis compacts, terminaux : les femelles dans le bas, renfermées dans des bractées uniflores, laineuses et déchiquetées en 5-7 lobes allongés ; les mâles très petites à l'extrémité de l'épi. — Ça et là dans les fissures des vieux murs et dans les savanes humides. Camp-Jacob (habit. Michaux), Basse-Terre. Peu répandu et peu abondant. Alt. 300-600 mèt. (N° 2751).

Martinique. Vulgo : Ortie bâtarde. — Ça et là dans les champs. Trois-Ponts, Parnasse, Fort-de-France. (N° 807).

*A. reptans* Sw., *A.* rampant. Vulgo : Ortie petite, ricin petit. SI., t. 82, f. 3.

*A. chamcedryfolia* Müll. Arg. ; *A. corchorifolia* W. — Vivace par le bas, herbacé par le haut, habituellement diffus, parfois droit, haut de 10-20 cm., très branchu ; garni, dans toutes ses parties, d'une pubescence rousse. Feuilles petites, ovales, arrondies au sommet, celles du voisinage des fleurs allongées. Fleurs monoïques, en épis terminaux allongés : les femelles, à la base, renfermées dans des bractées arrondies, poilues, den-

telées ; les mâles, à l'extrémité. — Ça et là dans les savanes sèches, aux pieds et dans les fissures des vieux murs. — Les chèvres et les moutons sont friands de cette herbe. — Vieux-Fort, Moule, Désirade, Fort-Richepanse (Basse-Terre). (N° 2736).

N'existe pas à la Martinique.

*A. indica* L. A. de l'Inde. — Annuel ou suffrutescent, haut de 50-90 cm., peu branchu, remarquable par la longueur des pétioles, qui dépassent de beaucoup le limbe. Feuilles rhomboïdes-ovales, serretées. Fleurs en épis très nombreux, situés par 1-2 à l'aisselle des feuilles, presque dès la base de la tige : les femelles renfermées dans des bractées très larges, cuculliformes, alternes, au nombre de 5-10 sur chaque épi ; les mâles très petites, vertes, placées à l'extrémité. — Assez abondant dans quelques faubourgs de Pointe-à-Pitre (environs de l'église de Saint-Jules), Moule. — Fl. toute l'année. (N° 2735).

Martinique. — Ça et là dans les environs de Saint-Pierre et dans quelques jardins mal soignés de cette ville. (N° 808).

*A. macrophylla*. Hort.: Variété à feuilles bordées de blanc. — Arbrisseau ornemental, haut de 2-4,50 m., originaire des îles Fidji, à feuilles larges, dentées. Est cultivé à la Martinique et à la Guadeloupe dans beau-coup de jardins. (N° 3662).

*A. musaica* Williams. — Arbrisseau très touffu, encore plus ornemental que le précédent, originaire des îles de la mer du Sud, à larges feuilles profondément dentées, richement panachées de vert bronzé, de rouge, de cuivre et d'orange. — Extrêmement répandu dans les jardins de la Guadeloupe, où l'on en fait souvent des haies ; plus rare à la Grande-Terre. Les deux espèces ci-dessus fleurissent toute l'année et donnent des graines fécondes. (N° 3363). — Elles ont été introduites à la Martinique, en 1884, par l'horticulteur L. Hahn.

Le *Stiüngia sebifera* Mich. ; *Stillingflectia* Boy. ; *Excæcaria* L. ; Adrien Juss., *Tentamen ad Euphorb.*, p. 49, t. 16. — Arbrisseau ou petit arbre, originaire du Japon et de la Chine, très ornemental, remarquable par ses feuilles d'un vert noir, à limbe plus large que long et brusquement terminé en pointe aiguë. Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres localités de l'île. (N° 1001).

*Tragia* L. (dédié à Jérôme Tragus, maître d'école à Zweibrücken, intendant du Jardin ducal, médecin à Hornbach et à Saarbrück ; a écrit : *Nouveau livre sur les herbes*, 1498-1553).

*T. volubilis*. Vulgo : Ortie brûlante, liane brûlante, Sl., t. 82 ; Plum., édit. Burm., t. 252, f. 2. — Suffrutescent, volubile, haut de 2-3 mèt., à tiges très minces et flexibles. Feuilles largement tronquées à la base, lancéolées-serretées. Fleurs monoïques : les mâles, en épis verts, minces, allongés, très nombreux, axillaires ; les femelles, solitaires, portées sur de

longs pédoncules naissant à l'aisselle des feuilles. Est remarquable par ses poils roux et brûlants qui couvrent les jeunes tiges, les feuilles et les capsules. — Assez abondant dans les broussailles de la région du littoral. — Fl. de février en septembre. — Environs de la Basse-Terre, Trois-Rivières, etc. (N° 2642).

Martinique. Vulgo : Herbe brûlante, liane brûlante. — Saint-Pierre, Lamentin, Trois-Ilets, etc. (N° 28).

*Sapium* Jacq. (du mot celtique « sap », gras, gluant, allusion au suc gluant de cet arbre. Pline, XVI, 23, se sert du mot « sapium pour désigner une espèce de pin qui exsude une gomme gluante).

*S. aucuparium* Jacq., *Sapium* des oiseleurs. Vulgo : Bois-desoie. Desc., vol. III, t. 154 ; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 158. — Arbre de taille moyenne. Feuilles elliptiques ou elliptiques-lancéolées, entières ou rarement dentées ; pétioles munis de deux glandes un peu au-dessous de la base du limbe ; fleurs monoïques, en épis minces, allongés, terminaux : les mâles occupent la partie supérieure ; capsules à 3 coques de la grosseur d'un grain de poivre. — Toutes les parties de la plante donnent par incision un suc abondant, toxique et extrêmement corrosif ; on le laisse durcir pour en faire de la glu ; on pourrait en faire du caoutchouc. Le bois n'a qu'une médiocre valeur et n'est guère employé pour la construction. — Ça et là dans tous les bois de la basse et de la moyenne région. Ait. 0-1000 mèt. — Fleurit de septembre en novembre. (N° 2932).

Martinique. Vulgo : Bois-la-glu, glutier. — Dans tous les bois. (N° 29).

*Hippomane* L. (du grec « hippos », cheval, et « mania », fureur, excitation, et plus directement de « hippomanes », qui signifie « liquor vagins ; », et qui s'écoule en son temps chez les cavales, et, comme cette matière a quelque ressemblance avec le suc du mancenillier, qui est un poison, on a, par métaphore, donné ce nom à l'arbre même).

*H. Mancinella* L. Vulgo : Mancenillier (de l'espagnol « manzanilla », diminutif de « manzana », pomme, parce que les fruits de cet arbre ressemblent à de petites pommes). Sl., t. 195 ; Tuss., *Fl.*, III, t. 5 ; Desc., vol. III, t. 153. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, d'un bel aspect. Feuilles vertes, luisantes, elliptiques, serretées ou crénelées, munies d'une glande à la base du limbe. Fleurs monoïques, disposées comme celles du glutier. Le fruit est une petite pomme ressemblant, pour la forme et la couleur, à une pomme d'api ; elle a une odeur agréable qui vous invite à la manger ; la pulpe contient un suc blanc, semblable à celui qui réside dans l'écorce et dans les feuilles ; le noyau est dur et ligneux. Le suc est abondant, très caustique et très vénéneux ; une goutte reçue sur le dos de la main y produirait, dit-on, une ampoule pleine de sérosité. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que l'ombre et les gouttes de pluie qui tombent de cet arbre soient nuisibles. Le mancenillier fournit un bois

compact et de très longue durée, d'un bon grain, prenant facilement le poli ; il est d'un gris cendré, veiné de brun, avec des nuances de jaune ; on l'emploie pour les boiseries et autres usages domestiques ; on en fait particulièrement de beaux meubles, des cassettes, etc. ; avec l'âge, le coeur du bois devient noirâtre. Les ouvriers qui abattent les arbres et en scient les planches sont obligés de prendre des précautions pour n'être pas incommodés par le latex : on environne le pied d'un grand feu pour lui enlever une partie de son suc, et on a soin d'éviter la fumée pendant l'opération ; sans cette précaution, on pourrait redouter des enflures occasionnées par les émanations. Les fruits, en forme de pomme d'api, sont très toxiques. L'eau de mer est le remède le meilleur et aussi le plus usité contre les ampoules et les excoriations causées par le suc de cet arbre ; on la fait boire à celui qui en a mangé les fruits, afin d'en empêcher l'action nocive. Quand il est durci, ce suc a les mêmes propriétés que le caoutchouc. (Voir au sujet de l'action toxique de ce végétal une étude complète de MM. Heckel et Schlagdenhauffen, *Bulletin de la Société de pharmacie des Bouches-du-Rhône*, 1880). — Fl. d'août en novembre, et aussi de février en mars. — Vit en société sur les plages sablonneuses du bord de mer et sur les collines peu élevées de l'intérieur. — Les Saintes, Marie-Galante, Désirade, Moule, etc. (N° 2744).

Martinique. Vulgo : Mancenillier (par corruption, on dit aussi : maximilier), figuier bord de mer. — Diamant, Sainte-Anne, Caravelle, etc. (N° 88).

**Hura** L. (nom sous lequel cette plante est connue à la Guyane).

*H. crepitans* L., *H. détonant*. Vulgo : Sablier. Desc., vol. II, t. 124 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 5. — Très grand arbre, à branches horizontalement étalées et à tronc garni de piquants. Feuilles larges, arrondies à la base ou cordiformes et pourvues de 2 glandes, serretées ou entières. Fleurs monoïques : les mâles, en chatons imbriqués, ovales ; les femelles, solitaires, grandes, noires, ayant un style simple en forme d'entonnoir, dont le bord renversé contient les stigmates formant 10-12 lobes pendants, arrondis ou subulés. Fruits capsulaires, composés de 10-15 loges s'ouvrant, à la maturité et quand ils sont chauffés au soleil, élastiquement, tout d'un coup, et avec un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet : les graines sont alors jetées dans toutes les directions ; semences rondes, biconvexes, blanches en dedans. — Descourtilz, p. 223, place le Hura dans les purgatifs émétiques. Toutes ses parties contiennent un suc laiteux plus ou moins corrosif. Dans le pays, on se sert des feuilles trempées dans l'huile contre les douleurs rhumatismales. Le bois n'est guère employé pour la construction. Pour empêcher les fruits de s'ouvrir, il faut les cueillir avant maturité, les faire bouillir dans l'eau ou dans l'huile ; on les vide ensuite et on s'en sert en guise de sablier. — Assez abondant dans la région du littoral de toutes les Antilles. (N° 2732).

Martinique. Vulgo : Sablier. (N° 84). — Dans toute l'île.

**Omphalea** L. (du grec « omphalos », nombril, parce que les anthères sont portées sur un disque charnu ayant la forme d'un nombril).

*O. diandra* L., O à deux anthères : Vulgo : Liane-papaye. Aubl., *Hist de la Guy.*, t. 328. — Liane très grande, montant sur les arbres les plus élevés. — Feuilles entières à bord pourvu d'un bourrelet, larges, ovales, elliptiques, épaisses, coriaces, garnies en dessous d'un duvet court et épais, nervures très saillantes en dessous, imprimées en dessus. Fleurs monoïques, en larges panicules terminales et axillaires : les mâles, en petites cymes accompagnées, à la base, d'une bractée spatulée linéaire ; les femelles, au centre de la cyme. Le fruit est une baie capsulaire, plus volumineuse qu'une grosse orange, jaunâtre à la maturité, se partageant en 3 loges, dont chacune contient une graine enveloppée d'une substance blanche, ferme et huileuse, qu'on mange et qui est d'un aussi bon goût que les amandes fraîches de France. La coque est dure et revêtue à l'intérieur d'un duvet blanc et long ; l'amande est également couverte d'un duvet blanc et long, elle peut se manger, mais il est bon, dit-on, d'enlever la radicule et les cotylédons pour éviter d'être purgé, ce qui arriverait, paraît-il, quand on ne prend pas cette précaution. Cette liane, qui devient arborescente, et dont les branches, une fois qu'elles ont atteint le sommet de l'arbre, se penchent et tombent presque à terre, a un tronc de 15-20 cm. de diamèt. ; il est cylindrique jusqu'à une hauteur de 6-10 mèt. Elle contient un suc abondant, clair et limpide, mais insipide ; il tache le linge. — Dans le pays on se sert des feuilles en décoction pour déterger les plaies et les vieux ulcères. Selon Crevaux, c'est avec la coque, mise en petits fragments polis et enfilés à la manière des perles, que les mulâtresses de la Guyane font leurs colliers dits de *ouabé*. — Fl. en juin et en août ; fruits mûrs en septembre, octobre, novembre et même en janvier. — Bord de mer près de la rivière Sence (près de la Basse-Terre), Baie-Mahault (bois de la Digue, où elle est abondante), Lamentin. (N° 2424).

Martinique. Vulgo : Ouabé, liane-papaye. — Est devenu très rare à cause des déboisements. Se rencontre encore çà et là dans les bois entre le Camp-Balata et Saint-Joseph. (N° 57).

**Excaecaria** L. (du latin « excæcare », aveugler, faisant allusion à l'action du suc de cette plante quand il tombe dans les yeux).

*E. lucida* Sw. ; *Gymnanthes lucida* Sw., *E.* à feuilles luisantes. Vulgo : Bois-marbre (au Moule), bois droit (au Gozier). Juss., *Tent. Euphorb.*, t. 16, f. 55. — Petit arbre très élégant, très droit, haut de 4-7 mèt. Feuilles rigides, petites, d'un vert foncé, luisantes, lancéolées ou lancéolées-elliptiques, faiblement serretées. Fleurs monoïques : les mâles, vertes, disposées en petits chatons dressés, naissant à l'aisselle des feuilles ; les femelles, solitaires, portées sur un long pédoncule sortant également de l'aisselle des feuilles. Capsule à 3 coques, de la grosseur

d'un pois. — Endroits boisés des environs du Moule (habitation Malettre), où il vit souvent en société ; Gozier (sur les rochers du bord de mer). — Fl. de sept. en mars. (N<sup>o</sup> 2931, 3640).

Il n'existe pas à la Martinique.

*C.caribcea* Gr. ; *Actinositemon concolor* Müll. Arg. variété *caribaem*. Excoecaria des Caraïbes. Vulgo : Bois fricassé. — Arbrisseau élégant haut de 1-2 mèt., à branches étalées, souvent un peu inclinées. Feuilles coriaces, entières, oblongues ou lancéolées-oblongues, pointues aux deux extrémités. Fleurs monoïques : les mâles en chatons axillaires, pourvus, à la base, de 3 bractées cuculliformes ; les femelles, solitaires, longuement pédonculées ; capsules à 3 coques, renfermant chacune une semence, ovoïde, noire, luisante. — Très abondant dans les bois rocailloux de Houëlmont, depuis les hauteurs du Vieux-Fort jusqu'à Gourbeyre ; hauteurs des Vieux-Habitants. — Fl. de janvier en avril. (N<sup>o</sup> 2465).

Martinique. — Plus rare. Endroits rocailloux et boisés des hauteurs de la Grande-Rivière. (N<sup>o</sup> 891). Alt. 250-400 mèt.

*E.spec.* — Arbrisseau très élégant, droit, haut de 2-4 mèt. Feuilles elliptiques, pointues à la base, acuminées au sommet, faiblement dentées en scie, à dents distantes. Fleurs dioïques : les mâles, en chatons très nombreux, souvent très allongés, minces, verts, souvent réunis par 3, naissant à l'aisselle des feuilles ; les femelles, solitaires, brièvement pédonculées, axillaires. — Trouvé fleuri en septembre : Bois de Sofaya (Sainte-Rose).

Martinique. — Rare. Hauteurs boisées et rocailleuses de la Grande-Rivière. Ait. 380 mèt. (N<sup>o</sup> 890).

L'*Exeacarla bicolor* Hass., arbrisseau originaire de Java, à feuilles luisantes, d'un vert noir, bleuâtre en dessous, est cultivé au Jardin botanique de la Basse-Terre et de Saint-Pierre ; on n'a que des pieds femelles. (N<sup>o</sup> 3240).

*Dalechampia* L. (dédié à Jacq. Dalechamps, de Bayeux, médecin, botaniste, philologue ; a écrit, entre autres choses : *Historia generalis plantarum*, avec des figures, 1513 à 1588).

*D.scandens* L., D. grimpant. Vulgo : Ortie rouge, Plum., *Descript.*, t. 101 ; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 160. — Liane vivace par le bas, volubile-grimpante, haute de 3-5 mèt., herbacée par le haut, cou-verte dans toutes ses parties, de longs poils roussâtres et mous. Feuilles larges, à 3 lobes profonds. Fleurs monoïques, axillaires : les mâles, au nombre de 10 réunies en une petite ombelle pédonculée et occupant le centre ; les femelles, au nombre de 3, insérées autour et à la base du pédoncule de l'ombelle : le tout niché dans 2 grandes bractées trifides. Capsule à 3 loges bivalves, renfermant chacune une semence globuleuse. — Rare à la Guadeloupe, assez abondant dans les savanes abandonnées

et les broussailles des environs du Moule (savane Lemerrier), Grands-Fonds-de-Sainte-Anne, etc. (N<sup>o</sup> 2463).

Martinique. Vulgo : Liane poilue, liane-ortie. — Dans les haies et broussailles : Macouba, Trinité. Alt. 0-300 mèt. (N<sup>o</sup> 2048).

*Peciilanthus* Neck. (du grec « pédilon », soulier, et « anthos » fleur, parce que les fleurs ressemblent à un soulier ou à pied d'homme).

*P. tithymaloides* Poir., Pétilanthe ressemblant au Tithymale. Vulgo : Herbe-à-cors, bois-lait, lait-à-cors, grosse-oreille (au Moule), Desc., vol. II, t. 117, p. 195, et t. 118, p. 199. — Arbrisseau haut de 70 cm.-1 m. 20, 'à tige tantôt sans branches, tantôt très branchue, de l'épaisseur du petit doigt, droite, richement feuillue, très verte, charnue-ligneuse, fléchie en zigzag. Feuilles épaisses, placées sur 2 rangs, ovales-arrondies ou ovales-elliptiques, carénées sur le dos, pubescentes dans leur jeunesse, brièvement pétiolées. Fleurs inodores, d'un beau rouge, très irrégulières, horizontalement situées, monoïques : les mâles, composées de 18-22 étamines d'inégale longueur, au centre desquelles s'élève une fleur femelle unique, longuement pédonculée et dépassant de beaucoup les étamines ; ovaire incliné, styles 3, longs, surmontés de stigmates. Capsules à 3 coques. — De cet arbrisseau on fait souvent des clôtures, qui, soumises à la taille, deviennent très touffues et très belles. — Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux, abondant, âcre, caustique, émétique, purgatif, et c'est à juste titre que Descourtiz la place dans la section des plantes émétiques-purgatives. Dans le pays on se sert seulement du suc pour faire disparaître les cors, les verrues, les callosités, etc. — En transplantant cet arbrisseau dans les terres fertiles, on lui fait perdre les formes typiques qu'il avait dans les terrains secs, chauds et pierreux où il pousse habituellement. A l'ombre, ses tiges s'allongent, et de grimpantes et fléchies en zigzag qu'elles étaient, deviennent droites ; les feuilles diminuent d'épaisseur et d'ampleur ; les fleurs changent de couleur, etc., etc. C'est ce qui a donné lieu à plusieurs variétés, dont beaucoup de botanistes ont fait des espèces distinctes : par ex. *P. padifolius*, Poit., Pétilanthe à feuilles d'orpin ; *P. angustifolius* Poit., Pétilanthe à feuilles étroites. — Abondant dans les endroits rocailloux, arides, près du littoral. Vieux-Fort, Marie-Galante, Moule, etc. (N<sup>o</sup> 2733).

Martinique. Vulgo : Bois-mamzelle, herbe-à-bordures, herbe-à-cors. — Case-Pilote, Caravelle, Prêcheur, etc. (N<sup>o</sup> 94).

*Euphorbia* L. (dédié à Euphorbos, médecin de Juba, roi de Mauritanie (Pline, XXV, 38), qui, dit-on, s'est servi le premier de ces espèces de plantes en médecine).

*E. linearis* R., Euph. à feuilles linéaires. Vulgo : Bois-lait bord-de-mer. Plum., édit. Burin., t. 251, f. 2. — Arbrisseau ou petit arbre, dont les plus grands ne dépassent guère 4 mèt., très ornemental, droit, nu dans

le bas, très branchu, branches dichotomes, ramuscules articulés. Feuilles grises-glaucques surtout en dessous, oblongues-lancéolées, et souvent tout à fait linéaires, distantes. Fleurs axillaires, subsolitaires : les mâles et les femelles ensemble. Capsule petite ; semences sphériques-anguleuses. — Assez abondant sur les rochers et dans les sables du bord de la mer : Désirade, Marie-Galante, Vieux-Fort. — Fl. en tout temps. (N° 2451).

Martinique. Vulgo : Bois-lait. — Caravelle, Diamant. Anses-d'Arlet (Pointe-Salomon). (N° 957).

*E. buxifolia* Lam., Euph. à feuilles de buis. Desc., vol. VI, t. 418. Vulgo : Bois-lait petit. — Arbrisseau droit, haut de 15-90 cm. Ecorce noire, tige marquée de nombreuses cicatrices ; branches courtes, fastigiées. Feuilles petites, ovales, pointues, charnues, entières, grises. Fleurs axillaires, situées à l'extrémité des branches ; capsule petite, glabre ; semences presque sphériques. — Dans les sables du bord de mer : Désirade, Moule, Capesterre (Guadeloupe), Saint-François. (N° 2741).

Martinique. Vulgo : Bois-lait. — Caravelle, Sainte-Anne (habitation Bertrand) et Champ de pétrification. (N° 1986).

*E. thimifolia* Burm., Euph. à feuilles de thym. Vulgo : Petite teigne. — Petite herbe annuelle longue de 8-15 cm., couchée, diffuse, à branches filiformes, dont l'extrémité est souvent dressée. Feuilles très petites, obovales ou ovales-oblongues, glabres, arrondies au sommet, obliquement attachées. Capsules glabres ou poilues aux trois angles, de la grosseur d'un grain de millet ; semences transversalement sillonnées et à 4 angles. — Abondant dans toute l'île. — Dans le pays on se sert de cette plante, en tisane avec de l'eau de riz, pour les nourrices, afin de purifier leur sang et de rendre leur lait meilleur ; on la prend aussi en infusion contre la dysenterie. (N° 2739).

*E. prostrata* Ait., Euph. couchée. Vulgo : Petite teigne noire. — Petite herbe couchée rampante. Ressemble beaucoup au précédent ; en diffère par ses feuilles plus consistantes et plus larges, ses capsules ainsi que ses semences plus volumineuses. — Très abondant dans les chemins peu fréquentés, entre les pavés des rues peu battues, dans les champs de manioc et dans les jardins. — Sert aux mêmes usages que l'Euph. à feuilles de thym. (N° 3420).

Martinique. — Très abondant. Saint-Pierre, Morne-Rouge, etc. (N° 1980). — Les feuilles pilées servent dans le pansement des morsures du serpent.

*E. pilulifera* L., *Euph. hirta* L., Euph. pilulifère. Desc., vol. III, t. 227. Vulgo : Mal nommée vraie, zerbe mal nommée, la mal nommée vraie. — Herbe annuelle, pubescente dans toutes ses parties, simple ou branchue, à extrémité penchée, haut de 10-65 cm. Tige rougeâtre. Feuilles semi-ovales, pointues, obliques à la base. Fleurs des deux sexes mélan-

gées, en cymes axillaires et terminales. Capsule poilue, un peu plus grande qu'un grain de millet ; semences à 4 angles, transversalement anguleuses. — Fort répandue dans toute l'île, jusqu'à une altitude de 700 mètr. — Cette herbe jouit d'une grande réputation dans le pays : on l'emploie surtout en infusion contre les fièvres et contre la rétention de l'urine ; elle est préconisée aujourd'hui officiellement dans la médecine européenne, contre l'asthme spasmodique et les bronchites chroniques ; Descourtilz la met dans les alexitères internes. (N° 2453).

Martinique. Vulgo : Mal-nommée. — Est souvent employée contre la morsure des serpents. — Très abondant. (N° 1982).

*E. hypericifolia* L., Euph. à feuilles de Millepertuis. Vulgo : Malnommée verte, petit-lait ou tilait (à Sainte-Anne). — Annuel, à base souvent suffrutescente, droit, haut de 20-50 cm. Feuilles glabres, oblongues ou lancéolées, obliques à la base, finement serretées. Cymes nombreuses, axillaires et terminales. Fleurs mâles blanches. Capsule verte, obtusément anguleuse, de la grosseur d'un grain de millet. — Extrêmement abondant dans les terres cultivées, le long des routes, jusqu'à une altitude de 900 mètres. (N° 2454).

Martinique. Vulgo : Mal-nommée verte. — Abondant. (N° 488).

Dans cette espèce, les semences sont rouges, à 4 angles obtus, et garnies de petites fossettes transversales peu nombreuses.

*E. Preslii* Guss., Euph. de Presl. Vulgo : Malnommée verte. — Ressemble au précédent et a été souvent confondu avec lui, mais, en les voyant pousser dans les champs l'un à côté de l'autre, on découvre d'assez grandes différences : dans celui-ci les feuilles sont souvent linéaires et légèrement recourbées en faux ; les cymes, plus lâches, plus allongées, sont plus nombreuses et situées principalement à l'extrémité des branches ; les fleurs sont plus vertes et portées sur des pédoncules plus longs ; les semences sont plus grandes, à surface irrégulièrement et transversalement garnie de nombreuses petites fossettes ; les stipules sont triangulaires, tandis que dans *E. hypericifolia* elles sont lancéolées. — Tout aussi abondant que le précédent, dans les terres cultivées de la basse et de la moyenne région, où il vit en société avec lui. (N° 2950, 2454 a).

Martinique. Vulgo : Mal-nommée fine. — Abondant. (N° 488 a).

*E. Berteriana* Balb. — Annuel, droit, très branchu, haut de 20-35 cm. ; branches minces, blanchâtres, dichotomes. Feuilles presque sessiles, inégales à la base, oblongues-obovales, légèrement dentelées. Fleurs très blanches, ramassées en cymes sessiles, situées à l'extrémité des branches ; capsule poilue de la grosseur d'un grain de millet ; semences oblongues, tétragones, transversalement anguleuses. — Uniquement dans les terres cultivées et incultes du plateau de la Désirade. (N° 2738).

N'existe pas à la Martinique.

*E. spec.* — Vivace, complètement couché, rampant, long de 20-50 cm. Racine noire, pivotantes, ridées ; tiges rouges, très nombreuses, filiformes, dichotomes, noueuses : les adultes, glabres et cylindriques ; les jeunes, faiblement comprimées et poilues, et légèrement ailées sous les noeuds. Feuilles épaisses, un peu charnues, uninerviées, subentières ou légèrement dentées au sommet, grises en dessus, glauques en dessous, opposées, inégales à la base, subréunies ou ovales, arrondies au sommet ou terminées en pointe obtuse ; pétiole vigoureux, comprimé, tantôt plus, tantôt moins de 1 mm. de long ; limbe de la feuille 3-6 mm. de long sur 1,5-2 mm. de large. Fleurs axillaires, 1-2 à l'aisselle des feuilles des ramuscules situées vers l'extrémité des branches. Capsule verte à 3 sillons profonds, garnie de poils blancs peu nombreux, coques carénées ; semences noires sans caroncule, oblongues, tétragones, anguleuses, longues d'un peu plus de 1 mm. — Nous n'avons trouvé cette espèce qu'en petite quantité sur la terre sablonneuse qui couvre les rochers du bord de mer à Vieux-Fort. (N° 2740).

N'est pas à la Martinique.

*E. geniculata* Ort., Euph. à articulations en forme de genou. Vulgo : Mal-nommée gros. — Annuel, droit, haut de 50-70 cm. ; tige grosse, fistuleuse, simple, quelquefois dichotome par en haut. Feuilles larges, elliptiques, entières, assez épaisses. Cymes contractées, presque sessiles, situées à l'extrémité des branches. Capsules flabres, presque aussi grosses qu'un grain de poivre, à 3 coques ; semences à surface irrégulièrement tuberculée. — Abondant dans les terres cultivées de la basse et de la moyenne région. — Fl. surtout pendant la saison de l'hivernage. — Basse-Terre (La Pintage et champs de cannes de l'habitation Boulogne), Trois-Rivières. (N° 2452).

Martinique. Vulgo : Brinvilliers-bâtard, grosse malnommée. — Environs de Saint-Pierre, Lamentin, Ducos. (N° 56).

*E. heterophylla* L., variété *cyathophora* Jac. ; Euph. à deux sortes de feuilles. Plum., édit. Burin., t. 251, f. 3. — Annuel ou bisannuel, à base ligneuse, très ornemental, droit, haut de 80 c. à 1 m. 20 au plus. Feuilles ovales, en forme de violon, entières ou grossièrement et obscurément dentées ; feuilles florales elliptiques, marquées, dans leur partie inférieure, d'une large tache rouge écarlate. Fleurs rouges en cymes terminales. Capsules à 3 coques, de la grosseur d'un grain de poivre ; semences presque rondes, tuberculées. — Route du Morne-à-l'Eau au Moule, Grands-Fonds des Abymes. Est cultivé à la Basse-Terre, dans les jardins et dans les deux cimetières, comme plante d'ornement. (N° 2450).

Martinique. — Cimetières du Carbet, du Prêcheur, du Fort (Saint-Pierre), etc. ; plus rare à l'état sauvage (hauteurs des Trois-Ilets). (N° 1985).

Variétés : *graminifolia* Englem., à feuilles linéaires, longues de 5-7 cm. sur 2-3 mm. de large. — Hauteurs des Trois-Ilets, rare. (N° 1984).

*E. Dussii* Kr. et Urb. — Arbrisseau droit, haut de 1 m. 40, droit. Feuilles obovales, elliptiques, entières, pointues au sommet, longues de 9-17 cm. sur 3-5 cm. de large, très vertes, rapprochées en faux verticilles qui, au nombre de 4-5, sont composés de 5-6 feuilles. Cymes terminales. — Très rare. Hauteurs boisées du Fond-Layette (Case-Pilote), dans les endroits pierreux. Spécimen imparfait. (N° 69).

*E. pulcherrima* Willd. ; *Poinsettia pulcherrima* Grah., Euph. brillant. Vulgo : petit-flamboyant. — Arbrisseau peu élégant, plus ou moins tortueux, à branches allongées, tombantes, remarquable par ses feuilles florales d'un rouge écarlate très vif. — Originaire des hautes montagnes du Mexique ; est cultivé dans toutes les Antilles comme plante d'ornement. Il contient un suc laiteux très abondant et extrêmement corrosif. (N° 3531).

*E. verticillata* Poir. ; *E. petiolaris* Sins. Vulgo : Petit mancenillier. — Superbe arbrisseau à tige droite, remarquable par ses feuilles ovales, longuement pétiolées et verticillées par 3, à limbe noir en dessus, à fleurs en cymes paniculées, axillaires. — Originaire de Saint-Thomas et de Porto-Rico. Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans beaucoup d'autres jardins. Il se multiplie très facilement par bouture. (N° 1987).

#### SEIZIEME FAMILLE. — CARYOPHYLLINEES.

*Stellarla* L. (de « stella », étoile, d'après la disposition des pétales de la fleur).

*S. media* L., Stellaire intermédiaire. — Petite herbe annuelle, à tiges nombreuses, flexibles, tombantes, portant sur toute leur longueur une ligne de poils, alternant à chaque noeud. Feuilles ovales, en forme de coeur. Fleurs d'un blanc terne, à calice à 5 segments profonds, à 5 pétales bifides, à 10 étamines. Fruit s'ouvrant en 6 valves. — Introduit de l'Europe et naturalisé dans les jardins du Camp-Jacob, du Matouba, etc. (N° 3093).

Martinique. Vulgo : Mouron. — Très abondant dans les jardins mal soignés du Morne-Rouge, où il forme souvent un véritable gazon. (N° 398).

*Drymaria* W. (du grec « drumos », forêt, forêt de chênes, faisant allusion à ces plantes qui rampent au loin, prennent racines aux noeuds et forment, pour ainsi dire, de petites forêts).

*D. cordata* W., *Drymaria* à feuilles en coeur. Lam., *Ill*, t. 51. Vulgo : Mouron blanc. — Herbe très tendre, couchée, radicante, rampante indéfiniment. Tiges filiformes. Feuilles opposées, rondes, légèrement cordiformes à la base. Fleurs petites, d'un blanc terne, étoilées, à 5 sépales, à



5 pétales bifides. Capsules à 3 valves. — Très abondant dans les terres humides, cultivées ou incultes, jusqu'à une altitude de 900 mètres. Basse-Terre, Camp-Jacob, Bains-Jaunes, etc. (N° 3092).

Martinique. Vulgo : Mouron blanc. abondant. — A cause de ses vertus sudorifiques, on l'emploie souvent extérieurement et intérieure-ment dans le pansement de la morsure du serpent. (N° 1779).

**Talinum** Ad. (du nom donné à cette plante par les noirs du Sénégal, qui la mangent en salade).

*T. triangulare* W. : *Portulaca crassicaulis* Jacq., Talin à tige à 3 angles. Pourpier grand-bois, pourpier-bois. — Herbe à tige triangulaire dans le haut et avec des branches également triangulaires. droite, vivace par la base, haute de 60-90 cm. Feuilles molles, légèrement charnues, obovales, entières, rétrécies à la base. Fleurs jaunes, rarement d'un blanc terne, ne s'ouvrant que vers midi, en corymbes terminaux portés sur de longs pédoncules à trois angles. Capsule s'ouvrant par déhiscence pyxidaire comme dans le pourpier ; graines noires, polies. — Les jeunes tiges et les feuilles peuvent se manger en salade et ont le même goût que les feuilles du pourpier ; on la cultive quelquefois dans les jardins. — Assez abondant dans les bois secs et pierreux du Houëlmont. (N° 3192).

Martinique. Vulgo : Grand pourpier, pourpier droit. — Dans les hauteurs pierreuses de Case-Pilote ; dans les jardins du Grand-Morne et du Robert. Al. 150-350 mètres. (N° 1781).

*T. patens* W. ; *Portulaca paniculata* Jacq., Talin à grande grappe aux branches étalées. — Vivace par ses racines, herbacé par les tiges qui disparaissent sans laisser de traces, haut de 80 cm. à 1 m. 20. Feuilles ovales, légèrement charnues. Fleurs violet tendre, ne s'ouvrant que vers les 3 ou 4 heures du soir, en large panicule, dont les branches filiformes prennent une direction horizontale. Fruit comme dans le précédent. Les racines de cette espèce sont très volumineuses, 2-3 cm. de diamètre, molles, noires en dehors, blanches en dedans. — Endroits pierreux, chauds : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Pointe-Noire, etc. (N° 2343).

Martinique. Vulgo : Herbe-salade. — Assez abondant : Trou-Vaillant, Gros-Morne, Saint-Pierre. (N° 1782).

**Portulaca** L. (de « portula », diminutif de « porta », porte, pour faire allusion, selon Wittstein, *Dictionnaire étymol.*, p. 723, aux vertus purgatives de ces plantes ; selon d'autres, du latin « porto », je porte, et « lac », lait, parce que ces plantes sont plus ou moins laiteuses ; d'après d'autres, à cause de la déhiscence de ses capsules ; selon Gesner, parce que les feuilles ressemblent à de petites portes).

*P. oleracea* L., P. cultivé. — Annuel, charnu, habituellement diffus. Tiges dichotomes. Feuilles spatulées, arrondies au sommet les supérieures, rosulées autour des fleurs. Fleurs jaunes, sessiles, ne s'ouvrant que

vers 10 ou 11 heures du matin. On rencontre deux variétés, une à fleurs plus grandes, l'autre à fleurs plus petites. — Cette herbe se mange sou-vent crue, en salade, ou cuite, après qu'on a jeté la première eau. — F1. durant toute l'année. — Très abondant dans les terres cultivées, humides ou fertiles. Ait. 0-700 mè. (N° 3094).

Martinique. Vulgo : Pourpier. — Abondant dans toute l'île ; se mange également. (N° 1783).

*P. pilosa* L., Pourpier garni de touffes de laine. Vulgo : Quinine, pourpier amer. — Herbe ornementale, annuelle et plus souvent suffrutescente, plus ou moins couchées, souvent rampante, à rameaux nombreux non divisés, droits, longs de 6-20 cm. Feuilles presque cylindriques, pointues, alternes, garnies à la base d'une touffe de laine blanche. Fleurs grandes, pourpre-violet. On la cultive souvent dans les parterres comme plante d'ornement : elle perd alors ses caractères typiques. — Elle est amère et jouit dans le pays d'une grande réputation comme fébrifuge. — Peu abondant. Ça et là sur le bord pierreux de la mer et quelquefois dans les endroits secs et pierreux, situés un peu dans l'intérieur. Bord de mer entre la Basse-Terre et le Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), Désirade, où il est abondant. (N° 2424).

Martinique. Vulgo : Pourpier bord-de-mer, pourpier amer. — Diamant (près du bord de mer, Anses d'Arlet), Sainte-Anne. (N° 1377).

*P. halimoides* L., Pourpier ressemblant à l'arroche *halimus*. Vulgo : Petite quinine. S1., t. 129, f. 3. — Annuel, haut de 6-11 cm., droit, quand il est jeune, ensuite plus ou moins couché, souvent à branches nombreuses et divisées sur la base. Feuilles très courtes, presque cylindriques, garnies au bas d'une touffe de laine blanche. Fleurs jaunes ou pourpres. — Endroits humides près du bord de mer : Les Saintes, Terre-de-Haut sur le chemin du Chameau, Gozier, Marie-Galante, Moule. (N° 2978).

Martinique. Vulgo : Petit pourpier. — Diamant, Anses d'Arlet, Prêcheur. (N° 1378).

**Sesuvium** L. (selon Adanson, synonyme de « sedum », orpin, plante grasse comme celle-ci).

*S. portulacastrum* L., Sésuve à feuilles de pourpier. Vulgo : Pourpier de bord de mer, pourpier-mer (au Moule). Jac., *Sel. stirp. Am. hist.*, t. 95. — Herbe vivace, grasse, couchée, radicante, rampante à une dis-tance indéfinie, quelquefois à plusieurs mètres, si rien ne trouble sa croissance. Tige cylindrique, grosse, succulente, très verte : jeunes feuil-les, cylindriques, luisantes, pointues ; les adultes, lancéolées ou lancéolées-oblongues, épaisses très vertes opposées. Fleurs roses brièvement pédonculées, axillaires et terminales, solitaires. Capsule s'ouvrant par déhiscence pyxidaire. - Uniquement sur les plages sablonneuses du bord

de mer, où il vit en société et forme souvent un gazon superbe. — Les fleurs ne s'ouvrent que vers onze heures ou midi. — Moule, Désirade, Sainte-Anne, Marie-Galante, etc. (3091).

Martinique. Vulgo : Pourpier bord-de-mer. — Très abondant à Sainte-Anne, Caravelle, Sainte-Luce. (N° 1780).

**Trianthema** L. (de deux mots grecs qui signifient « trois » et « fleur », parce qu'on trouve habituellement trois fleurs à l'aisselle des feuilles).

*T. monogynum* L., Trianthème à un style. Vulgo : Pourpier courant. Desc., *Fi.*, I, t. 51, p. 228. — Vivace par ses racines et le bas de la tige, rampant à une grande distance sans être radicaux. Feuilles opposées : la paire, d'inégale grandeur, arrondies au sommet, obovales, pétiolées, pétioles s'élargissant pour devenir engainants. Fleurs petites, violacées, groupées par 2-3 à l'aisselle des feuilles ; styles 0-2. Capsules à déhiscence pyxidaire. — Le plus souvent sur le bord de mer et dans les endroits humides dans l'intérieur des terres. Ait. 0-80 mèt. — Avec les feuilles et les jeunes tiges on prépare une bonne salade. Descourtiz (*loco citi*) prône cette herbe comme vermifuge. Dans le pays on ne s'en sert pas. — Environs de la Basse-Terre, Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante. (N° 2423).

Martinique. Vulgo : Pourpier courant. — Grand'Anse, bord de mer et dans les jardins et champs de l'intérieur, Basse-Pointe (abondant sur les pierres aux environs des magasins du bord de mer). — On la mange en salade à la Grand'Anse. (N° 1227).

#### DIX-SEPTIEME FAMILLE. — PHYTOLACCÉES

**Surlana** L. (dédié par Linné à Jos. Donat Surian, médecin et pharmacien de Marseille, compagnon de Plumier en 1689, auteur d'un traité sur les drogues).

*S. maritima* L., Suriane du bord de mer. Vulgo : Oseille bord de mer, romarin noir (au Moule. Si., t. 162, f. 4 ; Lam., *Ill.*, t. 389. — Arbrisseau très élégant et ornemental, à feuillage grisâtre, haut de 40 cm., 4 mèt. et davantage, à branches très nombreuses, fastigiées, garnies de poils gris et extrêmement feuillues. Feuilles spatulées-lancéolées se rétrécissant vers la base, sessiles. Fleurs d'un jaune vif, grandes, nombreuses, en grappes courtes, terminales. Fruits secs, composés de 5-6 semences juxtaposées, velues, noires, entourées des sépales persistants. — Abondant sur les plages sablonneuses sèches et dans les pierres madréporiques du bord de mer. — Fl. pendant toute l'année. — Désirade, Marie-Galante, Moule, etc. (N° 2982).

Martinique. Vulgo : Romarin noir. — Peu abondant. Roches madréporiques du bord de mer, du Macouba (Vauclin). (N° 2061).

**Phytolacca** L. (du grec « phuton », plante, et du latin « lacca », laque, parce que ces plantes peuvent fournir une belle couleur rouge).

*P. icosandra* L., Phytolaque à 20 étamines. Vulgo : Raisin d'Amérique, épinard doux. — Herbe annuelle, haute de 70 cm à 1 m. 50. Tige grosse, succulente, striée, simple, peu branchue ; branches horizontales ou penchées. Feuilles larges, d'un vert très clair, ainsi que la tige, ovales ou ovales-lancéolées, terminées en pointe effilée. Fleurs d'un blanc terne, pédonculées en grappes très allongées, axillaires et terminales, le plus souvent pendantes, longues quelquefois de 25 cm. Fruit baccien, rouge, contenant 10-12 semences. — On peut manger les feuilles et les jeunes tiges en guise d'épinard ; le suc de la racine et des baies non mûres est purgatif ; le suc des baies produit une belle couleur rouge qui, malheureusement, passe trop vite. — Fl. d'octobre en mai. — Peu abondant. Ça et là dans les clairières des forêts humides : Matouba, Trois-Rivières (Trou-aux-Chiens). (N° 2400).

Martinique. Vulgo : Epinard de Cayenne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, Champflore, Camp-Balata, Chemin-de-la-Trace. (14°20'62).

**Microtea** Sw. (du grec « mikrotos », exigüité, petitesse, à cause de la petitesse de ses organes floraux).

*M. debilis* Sw., M. à tiges faibles. Vulgo : Herbe au long case. Lam., *Ill.*, t. 182 ; Sw., *Fl.*, t. 10, analys. — Herbe annuelle ou bisannuelle, complètement couchée, rampante, souvent radicante à la base. Tiges nombreuses, flexibles, linéaires. Feuilles d'un vert très clair, petites, ovales, rétrécies en un court pétiole. Fleurs d'un blanc mat, très petites, en petites grappes spiciformes simples ou bifurquées, allongées, portant souvent d'autres petites branches accessoires. Fruit sec, ovale, rugueux, de la grosseur d'une tête d'épingle. — Abondant dans les champs en friches, autour des maisons de Basse-Terre, Camp-Jacob (habitation Ducharmois), Gourbeyre, Moule, etc. (N° 2401).

Martinique. Vulgo : Marie-périne. — Jouit d'une grande réputation comme plante médicinale : on emploie le suc contre les maladies d'yeux et aussi en infusion contre les maux d'estomac. — Dans toute l'île. (N° 2063).

**Rivinia** L. (dédié par Linné à Augustin Quirinus Rivin, de Leipzig, botaniste et auteur d'importants ouvrages de botanique).

*R. laevis* L., *R. humilis* L. ; Lam. *Ill.*, t. 81, f. 2 ; Rivinia à feuilles lisses. Vulgo : Herbe blanche, liane blanche. — Arbrisseau ornemental, haut de 30 cm., 1 m. 20, droit, rarement un peu sarmenteux, à branches herbacées. Feuilles grisâtres, ovales, elliptiques, pointues, habituellement glabres. Fleurs petites, d'un blanc terne, rarement rosées, en petites grappes terminales ; baies globuleuses, d'un beau rouge vif, plus petites qu'une graine de poivre. — Abondant dans les broussailles de la basse et infra-moyenne région. — Fl. en tout temps. — Basse-Terre, Grande

**route de la Basse-Terre à Gourbeyre.** (N° 2398 a). - On rencontre une variété à feuilles couvertes de duvet. (N° 2398 b).

Martinique. Vulgo : Herbe de Saint-Domingue, herbe Grand-Jean. — Abondant : Case-Pilote, Saint-Pierre, Marin. Ait. 0-350 mèt. (N° 2064).

*R. octandra* L., Rivinia à 8 étamines. Vulgo : Murette, liane-barrique, bois-à-terre (au Moule). — Arbrisseau-liane s'élevant sur les arbres les plus grands et jetant de tous côtés des rameaux qui pendent ensuite, se couvrent de fleurs et offrent un beau spectacle. Tige noire, de la grosseur d'un bras d'homme, couverte d'aspérités et de lenticelles blanchâtres. Feuilles elliptiques-lancéolées, pointues au sommet, luisantes. Fleurs d'un blanc légèrement jaunâtre, odorantes, attirant des nuées d'insectes, en panicules lâches, larges, très nombreuses ; baie très noire à la maturité, ovale-globuleuse, de la grosseur d'une graine de poivre. — Fl. de février en mars. — Dans le pays on prend les tiges, en enlève l'écorce, on les fend en feuillettes minces qu'on unit avec un couteau et on s'en sert pour empailler les dames-jeannes. — Abondant dans la basse-région. — Aime les endroits secs et rocailleux : Basse-Terre, Le Baillif, etc. Alt. 0-100 mètres. (N° 2399).

Martinique. Vulgo : Laine à barriques. — Abondant près de la mer. Fond-Coré, Prêcheur, Boulevard de Saint-Pierre, etc. Alt. 0-11) mèt. (N° 1226).

**Petiverla** L. (dédié par Linné à Jacques Pétiver, pharmacien de Londres, collectionneur passionné d'objets d'histoire naturelle, qu'il a décrits et dessinés en mars 1718).

*P. alliacea* L., Pétiver à odeur d'ail. Vulgo : Danday, devant-nègre. Desc., vol. V, t. 374, p. 265. — Est connu dans les pharmacies sous le nom de racine de Pipi. — Vivace par ses racines et le bas de la tige, herbacé par le haut, droit, haut de 50-95 cm. Racines fortes, pivotantes, blanches en dedans, grises en dehors, fibreuses, pénétrant profondément dans la terre. Feuilles elliptiques ou oblongues, pointues au sommet et à la base. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes allongées, terminales, infléchies. Fruit sec, de la forme d'une graine d'avoine, mais plus petit, légèrement velu. — Toutes les parties de la plante, surtout la racine, exhalent une odeur forte et pénétrante, peu agréable, qui rappelle celle de l'ail : on s'en sert pour écarter les insectes qui attaquent les habits et les étoffes de laine. Les feuilles, les tiges, et les racines sont diurétiques : on les emploie contre la pierre et autres maladies de la vessie ; la plante tout entière contient du soufre, et comme telle elle guérit la gale ; elle est en outre vésicante, antispasmodique et vermifuge. Descourtiz, *loto cit.*, la met dans la catégorie des antispasmodiques fétides. — Abondant dans les endroits ombragés, le long des routes et dans les terres incultes de la basse-région : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Le Baillif, Pointe-Noire, etc. (N° 2983).

Martinique. Vulgo : Arrada, herbe-aux-poules de Guinée. — Abondant. Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Trinité, etc. — Elle est également employée comme diurétique et sudorifique. — Alt. 0-150 mèt. (N° 2065).

#### DIX-HUITIEME FAMILLE. — CHENOPODEES.

**Chenopodium** L. (formé du grec « chen », oie, et « podion », pied, à cause des feuilles palmées de quelques espèces).

*C. ambrosioides* L., *Ch.*, qui ressemble à l'ambrosie. Vulgo : Herbe-à-vers, semen-contra, thé du Mexique, Desc., vol. I, t. 57, p. 245. — Vivace par la base, herbacé par en haut, droit, haut de 50-95 cm. Branches fastigiées. Feuilles lancéolées-oblongues, ou elliptiques-oblongues, les inférieures sinuées-dentées. Fleurs vertes, en épis axillaires et terminaux, nombreux, occupant plus de la moitié de la tige et formant dans leur ensemble une panicule allongée, feuillue, fastigiée. — Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur forte qui n'est pas désagréable ; sa saveur est aromatique et approche de celle du cumin ; elle exsude sur toute sa surface un suc balsamique, gluant et résineux, qui écarte tous les insectes : on s'en sert comme sudorifique et vermifuge. Descourtiz la place aussi dans les vermifuges. Se plante autour des mai-sons pour qu'on l'ait facilement sous la main. — Abondant dans toute l'île : Basse-Terre, Gourbeyre, etc. (N° 3089).

Martinique. Vulgo : Herbe-à-vers, semen-contra, sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. — Abondant. (N° 2059).

*C. murale* L., *Ch.* des murs. Vulgo : Epinard bord-de-mer. — Suffrutescent, droit ou plus ou moins couché, haut de 40-70 cm. Racine vigoureuse, pivotante. Feuilles deltoïdes, sinuées-dentées, tronquées à la base, pointues au sommet, glauques en dessous. Fleurs vertes, en petites grappes interrompues, axillaires et terminales. — Originaire de l'Europe. Peu répandu. Moule (sur les décombres du bord de mer). (N° 3090 et 3509).

N'existe pas à la Martinique.

**Boussingaultia** H. B. (dédié à Boussingault, célèbre naturaliste et agronome français).

*B. leptostachya* Moq., *B.* à épis minces. Vulgo : Guérit-tout. — Liane très vivace par ses racines, annuelle par ses tiges, haute de 3-4 mètres. Tiges nombreuses, très minces, flexibles, tombantes. Feuilles un peu charnues, molles, pétiolées, ovales, pointues au sommet, rétrécies à la base. Fleurs d'un blanc terne, en racèmes très nombreux, souvent très allongés, pédonculés, naissant par 1-3 à l'aisselle des feuilles tout le long des tiges très enchevêtrées. — Après la floraison, les tiges disparaissent.

Nous n'avons jamais trouvé des graines fécondes sur cette plante. Rhizomes cylindriques d'un diam. de 15-25 mm., brun-noir et en dehors, blancs, mous en dedans, situés horizontalement dans la terre et à peu de profondeur. — Les feuilles et les jeunes tiges sont très émollientes : on les emploie fréquemment surtout dans les bains tièdes. — Fl. de mars en mai, quelquefois en octobre et novembre. — Assez abondant dans la basse région de l'île : Basse-Terre, Capesterre (Guadeloupe), Moule, etc. (N° 3088).

Martinique. — Vulgo : Guérit-tout. — Abondant dans les haies et les broussailles du bord de mer et un peu dans l'intérieur. Ait. 0-80 mèt. — Avec les feuilles on fait souvent des cataplasmes émollients. — Carbet, Case-Pilote, Prêchur, Saint-Pierre (dans les cours et les jardins). (N° 87).

**Batis** L. (du grec « batos », terme par lequel les Grecs désignaient plusieurs espèces de ronces dont les fruits sont ramassés, allusion aux fruits syncarpés, propres à l'espèce suivante).

**B. maritima** L., Batis du bord de mer. Vulgo : Herbe-à-crabes. Desc., vol. VII, t. 496 ; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 40, f. 4. — Vivace, à racines fortes, radicales, tige à base ligneuse, herbacée par les extrémités, d'abord droite, ensuite infléchie, souvent presque couchée, haut de 70 cm. à 1 m. 60. Feuilles succulentes, oblongues, linéaires, planes en dessus, convexes en dessous. Fleurs dioïques, en petits chatons très rapprochés placés tout le long des branches. — Vit à la Martinique en société dans les endroits inondés par l'eau de mer où il forme quelquefois des fourrés presque impénétrables. Trois-Ilets (en bas du bourg 'à côté de la route allant à la Rivière-Salée). — Abondant. Sainte-Anne (habitation les Anglais près de la mer). (N° 2060). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

#### DIX-NEUVIEME FAMILLE. — AMARANTACEES.

**Celosia** L. (du grec « kêleos », desséché, brûlé, parce que les fleurs ont l'air d'être desséchées).

**C. argentea** L., Célosie argentée. Vulgo : Grande immortelle, grande Marguerite. — Annuel, très droit, haut de 60 cm.-1 m. 80, selon les terres ; à tige subligneuse à la base, striée, blanchâtre. Feuilles glabres, habituellement lancéolées, pointues au sommet, rétrécies à la base. Fleurs en épi compacte, oblong pointu au sommet, blanc argenté ou rosé. Dans les pieds gras on trouve souvent plusieurs épis. — Cultivé dans les par-terres comme plante d'ornement et dans presque tous les cimetières de l'île, où elle se multiplie à foison. Basse-Terre, Le Baillif, le Moule, Sainte-Anne, Désirade, les Saintes, etc. (N° 2805).

Martinique. Vulgo : Amarantine, immortelle blanche, immortelle rouge. — Dans les parterres et sur les cimetières. Saint-Pierre, Carbet, Marin, etc. (N° 1055).

**C. nitida** Vahl., *paniculata* W. Sl., t. 91, f. 1. ; C. Célosie brillante. — Arbrisseau haut de 40 cm.-3 m. et davantage. Quand il se trouve isolé, il pousse droit et peut atteindre 1-2 mèt. ; en société, avec d'autres arbrisseaux ou avec des arbres, il devient sarmenteux ; ses branches sont alors flexibles et deviennent pendantes ; quand on le coupe à fleur de terre, il pousse plusieurs branches ; ses racines prennent un grand développement, et il commence à fleurir à une hauteur de 30 cm. Feuilles petites, alternes, ovales, acuminées, rétrécies à la base. Fleurs entourées de bractées noirâtres, luisantes, disposées en épis courts, nombreux, axillaires et terminaux. — Peu répandu. Abondant dans les endroits sablonneux et boisés du bord de mer entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand. (N° 3308).

Martinique. — Très rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds sur le bord de mer de la Pointe-Salomon. (N° 1043).

**Chamissoa** Kth. (dédié par Kunth à L. Charles Adalbert de Chamisso, né à Boncourt en Champagne ; fit, en 1815-1817, avec Kotzue, un voyage autour du monde, mort à Berlin, 1781-1838).

**C. altissima** Kth., *Celosia paniculata* Sl., t. 91, f. 2. L. ; Chamissoa très élevé. — Arbrisseau-liane, grimpant à une hauteur indéterminée, à tiges et branches striées, anguleuses, à branches herbacées, pendantes. Feuilles ovales, pointues : les supérieures, ovales-lancéolées. Fleurs jaunâtre-doré, en épis nombreux, axillaires et terminaux, formant ensemble une large panicule feuillue. — Très rare. De cette espèce je n'ai trouvé que deux pieds sur les terres de l'habitation Litté au Parnasse. — Fl. en juin, juillet, août. (N° 91). — N'existe pas à la Guadeloupe.

**Achyranthes** L. (de deux mots grecs qui signifient « paille » et « fleur », faisant allusion à la couleur de paille des enveloppes florales).

**A. aspera** D. ; Achyranthe rude. Vulgo : Queue-de-rat, collant, gendarme (au Moule). — Suffrutescent et vivace, entièrement grisâtre, noueux, droit, haut de 40-90 cm. Tige finement pubescente, plus ou moins tétragone, feuilles pubescentes, blanchâtres en dessous, ciliées sur les bords, largement ovales, arrondies au sommet, rétrécies en coin à la base. Fleurs presque sessiles, petites, scarieuses : les jeunes, dressées et serrées, plus tard complètement renversées et infléchies contre le rachis de l'épi penché à l'extrémité, long de 15 à 25 cm. Fruit à péricarpe utriculaire entouré de 2-3 bractées spinescentes plus courtes que les sépales ; semence cylindrique légèrement pubescente. — Abondant jusqu'à une altitude de 400 mèt.: Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, etc. — Aime ces endroits. (N° 2803).

Martinique. Vulgo : Queue-de-rat. — Très abondant aux environs de

Fort-de-France (Collège, Fort-Tartenson, Carénage, etc.). Moins abondant à Saint-Pierre. (N° 2056).

*A. argentea* Lam. ; Achyranthe argenté. Vulgo : Grand-queue-de-rat. Grand-collant. — Annuel, à base suffrutescente, haut de 90 cm. à 1 m. 40. Tige remplie de moelle, noueuse et renflée aux entrenœuds, cylindrique dans le bas, obtusément quadrangulaire dans le haut. Feuilles glabres ou très légèrement pubescentes, larges, ovales, rétrécies à la base, d'un vert très clair : les jeunes, fortement pubescentes et argentées en dessous. Fleurs comme dans le précédent, mais à calice et à bractées plus allongés, plus luisants, disposées en épis axillaires et terminaux dont le plus long mesure jusqu'à 35 cm. — Rare. Çà et là dans les broussailles des environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches, fort Richepanse). — Cette espèce, que Grisebach, *Flora of W. british Is.*, p. 62, considère comme une variété du précédent, en est tout à fait différente, par sa rareté, sa taille, la couleur, l'enflure des noeuds, la forme des feuilles, la longueur des épis. (N° 2804).

**Cyathula** Bl. (du grec « kuathos », en latin « cyathus », gobelet, parce que les étamines adhérentes à la base forment une sorte de gobelet).

*C. prostrata* Bl. ; Cyathule couchée. — Herbe annuelle, droite par le haut, couchée à la base, haute de 40-60 cm., le bas de la tige cylindrique, le haut sillonné, à 4 angles et légèrement pubescente. Feuilles opposées, ovales, pointues, rétrécies à la base en un pétiole court. Fleurs vertes, très petites, en épi interrompu longuement pédonculé, penché au sommet. — Extrêmement rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds dans un endroit très ombragé du Fort-Saint-Pierre. (N° 797). — Je ne l'ai pas rencontré à la Guadeloupe.

**Gomphrena** L. (du mot changé « Gromphaena » de Pline, XXVI, 23, pour désigner l'amarante à trois couleurs, espèce voisine de notre plante).

*G. globosa* L., Gomphraena à tête ronde. Vulgo : Marguerite, immortelle. Desc., vol. V, t. 320, p. 60. — Herbe annuelle, grise ou blanchâtre, d'abord droite, ensuite penchée et presque diffuse, à branches étalées, haute de 15-50 cm. Tiges nombreuses, glabres, noueuses, trichotomes. Feuilles opposées, elliptiques ou obovales, quelquefois lancéolées, pubescentes, ciliées sur les bords, mucronées au sommet : les jeunes, fortement pubescentes et argentées en dessous. Fleurs à 5 sépales colorés, persistants, entourés de 3 bractées, ramassées en capitules, grandes, blanches ou bleues ; étamines 5, à filets réunis ; styles, stigmates ; 2 capitules portés sur de longs pédoncules et entourés à la base de 2 bractées foliacées, vertes, apprimées, opposées ; pédoncules longs de 15-20 cm. Fruit à péricarpe utriculaire, entouré de laine blanche. — On se sert de cette plante pour faire des tisanes rafraîchissantes ; Descourtiz, *loto cit.*, la met dans les rafraîchissantes aqueuses. — Originaire des Indes orienta-

les, cultivée dans les parterres, sur les tombeaux domestiques et les cimetières publics, où elle se reproduit facilement : Basse-Terre, Vieux-Fort. etc. (N° 2488).

Martinique. Vulgo : Marguerite blanche, marguerite bleue. — Dans les parterres et sur les cimetières : Saint-Pierre, Carbet, etc. (N° 2057).

**Iresine** L. (du grec « eiresioné », branche d'olivier entourée de laine, qu'on portait solennellement dans les processions, ici pour faire allusion au duvet laineux qui entoure les enveloppes de la fleur femelle).

*I. celosioides* Moq., Irésine à feuilles de Célosie. Vulgo : Zerbe-coton. Sl., t. 90, f. 3. — Tantôt annuel, tantôt vivace par la base, droit quand il se trouve seul, sarmenteux quand il vit en société avec des arbrisseaux ou des arbres, à tige et branches grêles, très fragiles, haut de 60 cm. à 1 m. 80. Fleurs dioïques ou polygames, blanchâtres, petites, à 5 sépales dans la femelle, entourée d'abord d'un petit cercle laineux et, plus tard, complètement enveloppée de laine blanche ; étamines 5. Epis très courts et très nombreux, axillaires et terminaux, formant ensemble une large panicule non feuillée. — Assez abondant dans les haies et les broussailles de la basse et infra-moyenne région. — Les gens du pays emploient cette plante dans la médecine domestique. On se sert des jeunes tiges et des feuilles pilées en guise de sinapismes ; on les met également dans les bains qu'on donne aux hydropiques. — Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Moule, Gozier, etc. Alt. 0-300 mètr. (N° 2802). — Fl. de mai en septembre.

Martinique. Vulgo : Zerbe-Jean (à Case-Pilote). — Abondant dans les haies et les broussailles : Trou-Vaillant, Case-Pilote, Morne (Morne-Gommier), etc. (N° 1056).

*I. elatior* Rich. ; Irésine plus élevé. Vulgo : Zerbe-coton. Annuel et souvent vivace par le bas, droit à tige unique, grêle, très fragile, sou-vent sarmenteuse, haut de 75 cm.-1 m. 70. Feuilles lancéolées, effilées en pointe, rétrécies à la base en pétiole court : les florales, lancéolées-linéaires. Fleurs polygames, blanchâtres dans la femelle, les sépales d'abord entourés par un petit cercle laineux et ensuite enveloppés de laine blanche, disposées en épis très courts, très nombreux, dont l'ensemble forme une large panicule feuillée, pyramidale. — Assez abondant dans les terres incultes, pierreuses et calcaires de la basse région. Environs de la Basse-Terre, bords de l'embouchure du Galion, Le Baillif, etc. — Plante ornementale. — Alt. 0-150 mètr. (N° 2800).

Martinique. — Rare. Çà et là, à l'Anse-à-l'Ane (Trois-Ilets). (N° 92).

*I. Herbotii* Hook. — Plante très ornementale, herbacée, haute de 1-2 mètres, remarquable par ses feuilles panachées, arrondies. — Est souvent cultivée dans les jardins. — (Guadeloupe : N° 2801 ; Martinique N° 1044).

**Mogiphanes** Mart. (du grec « mogis », à peine, et « phainein », paraître, pour faire allusion à la forme exceptionnelle du réceptacle de la fleur : bractées séparées des sépales par un entrenoeud).

M. *Jacquini* Schrad. ; Mogiphanes de Jacquin. Vulgo : Bouton blanc. — Frutescent par la base, herbacé par le haut, d'une élévation de 90 cm.-1 m. 90. Tige cylindrique dans le bas, renflée aux entrenoeuds, pubescente, verte, régulièrement trichotome, le plus souvent droite, glabre. Feuilles glabres, ovales-elliptiques, cunéiformes à la base. Fleurs d'un blanc terne et nacré ; à 5 sépales séparés des bractées par un petit entrenoeud ; à 5 étamines soudées en un tube campanulé, disposées en capitules globuleux, portés sur de longs pédoncules pubescents. — Peu répandu. Assez abondant à Case-Pilote (environs du bourg), plus abondant dans les savanes des hauteurs du Fond-Layette, où il forme quelquefois des fourrés épais. Ait. 10-280 mèt. (N° 794).

**Phloxerus** R. Br. (du grec « philein », aimer, et « xeros », sec, allusion aux endroits où pousse la plante).

*P. vermicularis* R. Br. Iresine *vermiculata* Moq. ; Phloxerus, qui rampe comme le ver. Vulgo : Amarante bord-de-mer. — Herbe vivace, radicante, couchée, rampante, d'une longueur indéfinie. Tige verte, cylindrique, succulente, légèrement renflée aux nœuds, trichotome. Feuilles presque linéaires, épaisses, concaves sur le dos ou (selon les endroits) oblancéolées-linéaires, se rétrécissant vers la base. Fleurs d'un blanc terne, nacré, à 5 sépales, dont les 2 intérieurs sont plus étroits, tous supportés par une petite touffe de laine ; style bipartite ; capitules globuleux d'abord, ensuite allongés et ovoïdes, quelquefois réunis par 2-4. — Très commun sur les plages sabonneuses du bord de mer ou sur le bord des mares et flaques d'eau de l'intérieur : Désirade, Moule, Sainte-Anne, les Saintes (Terre-de-Haut), Marie-Galante. (N° 2798).

Martinique. Vulgo : Amarante bord-de-mer. — Abondant : Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Trinité, Caravelle, etc. (N° 2058).

**Lithophila** Sw. (du grec « lithos », pierre, et « philein », aimer, parce que ces plantes poussent sur les pierres).

*L. muscoides* Sw., variété *longifolia*. Lithophile moussu à longues feuilles. — Petite herbe vivace, grisâtre, complètement couchée, longue de 5-15 cm. Racine pivotante, souvent très longue, forte, blanche. Tiges nombreuses, filiformes, glabres, trichotomes. Feuilles très variables, quant à la longueur, linéaires-oblancéolées, obtuses-pointues au sommet, se rétrécissant vers la base et portant une petite touffe de laine. Feuilles inférieures rosulées. Fleurs d'un blanc terne, à 3 sépales, dont les 2 intérieurs sont plus étroits, tous les 5 supportés par de petites touffes de laine blanche à 2 étamines ; capitules petits, ovoïdes, pédonculés. — Assez abondant sur les rochers arides, nus et souvent arrosés par l'eau

de mer : Désirade (les Galets), Saint-François, Marie-Galante, etc. (N° 2799).

**Alternanthera** Forsk. (du latin « alternus », alterne, et « anthera », fleur, parce que, dans beaucoup d'espèces, les étamines fertiles alternent avec les étamines dépourvues d'anthères ou avec les dents de la cupule).

*A. sessilis* R. Br., Alternanthera à fleurs sessiles. — Herbe annuelle, branchue, couchée, radicante et rampant à une distance indéfinie. Jeunes tiges habituellement munies de 2 lignes de poils. Feuilles glabres, tantôt nettement obovales, tantôt obovales-lancéolées, obtusément pointues au sommet, se rétrécissant à la base en un court pétiole. Fleurs à 3 étamines fertiles, les 2 autres dépourvues d'anthères ; à 5 sépales ; en capitules d'un blanc terne, petits, sessiles à l'aisselle des feuilles. — Herbe fourra-gère. — Dans les savanes herbeuses, humides, le long des routes. Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières. Alt. 10-700 mèt. (N° 2795).

Martinique. Vulgo : Magloire. — Dans les savanes herbeuses et dans les endroits cultivés. (N° 88).

*A. paronychioides* St. Hl., Alternanthera, qui ressemble au Paronychia. — Vivace, complètement couché, radicaire, rampant à une distance indéfinie, formant de longues traînées blanches sur la terre. Tiges laineuses aux entrenoeuds, et jamais de même dimension, oblancéolées-elliptiques ou obovales-elliptiques, ou simplement obovales, se rétrécissant tantôt brusquement, tantôt lentement, en un pétiole plus ou moins long. Fleurs en capitules réunis par 2-5, d'un blanc nacré intense. — Peu abondant. Habituellement sur les bords des mares d'eau douce près de la mer ou dans les endroits marécageux, où il forme quelquefois un vrai gazon : Saint-François, Gozier, Capesterre (Guadeloupe). (N° 2794).

Martinique. Vulgo : Magloire blanc. — Rivière-Salée, Ducos, Anses d'Arlets. (N° 2147 et 800).

On cultive généralement en bordures, dans les parterres et jardins, une variété de *Alt. paronychioides* à feuilles crispées, panachées de vert, de rouge et de bronzé, originaire du Brésil (Guadeloupe : N° 2797 ; Martinique : N° 798), avec une variété dégénérée, plus forte, à feuilles sans panachures (Guadeloupe : N° 2797 ; Martinique : N° 799).

*A. achyrantha* R. Br., Alternanthera à feuilles d'Achyranthes. Dill., *Eleth.*, I, t. 7, f. 7. — Annuel ou vivace, rampant, radicaire, d'une longueur indéfinie. Tige légèrement comprimée, munie de poils blanchâtres, tuberculés à la base ; sur les jeunes feuilles, poils blancs, plus longs. Feuilles obovales ou ovales, glabres, munies de points très nombreux. Fleurs en capitules blancs, globuleux ; sépales 5, laineux sur le dos, rigides, à 3 nervures, dont la principale, carénée au sommet du sépale, se termine en une pointe rigide, et dont les 2 latérales se joignent

à la principale presque au milieu du limbe, calice entièrement entouré de poils laineux. — Abondant dans les savanes herbeuses et entre les pavés de certaines rues de la Basse-Terre : Vieux-Habitants, Le Baillif, Trois-Rivières. (N° 2796).

Martinique. — Abondant entre les pavés des rues de la Consolation ; dans les jardins mal tenus, etc. (N° 2148).

**Amblogyne** Raf. (du grec « amblus », obtus, et « guné », femme, allusion à la nature de l'ovaire).

*A. polygonoides* Raf., Amblogyne ressemblant au Polygonum. Vulgo : Petit épinard. Sl., t. 92, f. 2. — Herbe vivace par la base, très branchue, d'abord droite, ensuite diffuse, haute de 15 'à 25 cm. Tige striée, branches horizontales ou tombantes. Feuilles petites, ressemblant à celles de l'épinard du pays. Fleurs monoïques : les mâles, à 3 étamines et à 3 sépales ; les femelles, à calice 5-fide et à tube campanulé, entourées à la base de 5-6 bractées aiguës, disposées en petites glomérules tout le long des branches à l'aisselle des feuilles ; ovaire à une seule semence, noire, polie, biconvexe, très petite. — Peu répandue. Désirade, en assez grande abondance aux environs du bourg et surtout dans la petite savane du Presbytère. (N° 2793).

N'est pas à la Martinique.

**Amarantus** L. (du grec « amaraino », je ne flétris pas, parce que la plupart conservent leurs couleurs brillantes après la mort).

*A. spinosus* L., Amarante épineuse. Vulgo : Zépinard-piquant, épinard rouge, zépinard-cochon. Desc., vol. V, t. 114, p. 41 (figure très mauvaise). — Annuel ou suffrutescant, droit, à tête penchée, haut de 50-90 cm. Tige grosse, succulente, striée, souvent rouge vers le sommet. Feuilles rhomboïdales ou rhomboïdales-lancéolées, longuement pétiolées. Fleurs vertes, polygames ou monoïques, à 3-5 sépales, à 2-3 styles : les mâles, habituellement en panicule terminale, formée d'épis axillaires et terminaux ; les femelles sont plus basses, axillaires, ramassées en capitules, à la base desquels se trouvent 2 piquants longs, droits ou en forme d'alène ; quelquefois ils font défaut. — Plante utile, dont les chevaux et les moutons sont friands. Les jeunes rameaux et les feuilles se mangent cuites ou en guise de salade. Toute la plante est douée des vertus rafraîchissantes. Descourtilz, *loco cit.*, la place dans les rafraîchissantes aqueuses. Il dit qu'elle agit sur les voies urinaires et favorise la sécrétion de l'urine par le nitrate de potasse qu'elle contient. — Assez abondant dans les environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Le Baillif, etc. — Aime les endroits fertiles et graveleux. (N° 2791).

Martinique. Vulgo : Zépinard-cabrit. — Peu répandu. Bord de mer du Fond-Canonville, du Fond-Coré, embouchure de la rivière des Pères-Marin. (N° 795).

*A. tristis* L., Amarante à tête penchée. Vulgo : Zépinard du pays. — Droit, haut de 70 cm.-1 m. 20. Racine blanche, pivotante, forte. Tige grosse, succulente ; feuilles rhomboïdales-ovales, longuement pétiolées, à sommet légèrement arrondi. Fleurs polygames, en épis axillaires et terminaux, formant ensemble une panicule allongée, toujours plus ou moins penchée. Fruits à déhiscence pyxidaire comme dans les pourpiers. — Très abondant dans les terres fertiles, cultivées et incultes de toute l'île. — Les feuilles et les jeunes tiges se mangent en salade ou cuites ; la plante entière jouit des mêmes propriétés médicinales que la précédente. — Basse-Terre. Ait. 0-600 mèt. (N° 2792).

Martinique. Vulgo : Zépinard de France, épinard du pays. — Abondant dans toute l'île. — On se sert des racines pilées et mises dans l'eau tiède en lavement contre la constipation. (N° 796).

On cultive dans les parterres différentes variétés de l'*Amarantus caudatus* L., très ornementales, qui poussent avec une grande facilité.

#### VINGTIÈME FAMILLE — NYCTAGINÉES.

*Mtrablils* L. (du mot latin « mirabilis », admirable, parce que les fleurs sont très belles et exhalent une odeur agréable).

*M. Jalapa* L. (confondue longtemps avec la plante que donne le vrai jalap) ; *M. dichotoma* L. Desc., vol. II, t. 139, p. 192. Vulgo : Belle-de-nuit. — Vivace par les racines, à tiges fermes, à noeuds renflés aux ais-selles des feuilles, blanches ou rouges, régulièrement dichotomes-étalées, hautes de 40-90 cm. Feuilles opposées, entières, ondulées, ovales, vertes des deux côtés, légèrement glutineuses, ciliées sur les bords : les florales, plus petites que les caulinaires. Fleurs grandes, en entonnoir, en cymes ombelliformes, terminales, blanches ou violettes, ou jaunes, ou panachées, entourées par un involucre persistant, à 5 lobes, 6-7 fois plus court que la corolle. Fruit noir, ruguleux, rond, à péricarpe blanc, farineux, copieux. La racine est pivotante, tubérisiforme, volumineuse, blanche en dedans et couverte en dehors d'une écorce noire et mince. — De sa nature, cette racine est purgative-drastringe, et c'est aussi dans cette catégorie que Descourtilz, *loco cit.*, la place : il dit entre autres choses que prise à froid et en poudre, elle purge les humeurs glaireuses, les viscosités et les sérosités de la tête, de la poitrine et des articulations, et la recommande contre la goutte, les affections scrofuleuses et syphilitiques. Dans le pays on ne fait guère usage de la racine, mais on emploie les feuilles macérées dans de l'eau vinaigrée en cataplasmes contre les luxations et les foulures. — Assez abondant dans la basse région. — Fl. presque toute l'année, mais surtout dans les mois de juillet et novembre. — Basse-Terre, Moule, Trois-Rivières. etc. (N° 2887).

Martinique. Vulgo : Belle-de-nuit. — Abondant. Saint-Pierre, Fort-de-France. {N° 2102).

**Boerhaavia** L. (dédié par Linné au Hollandais Boerhaave, né en 1668, à Leyde, médecin, chimiste et botaniste célèbre, ami et admirateur de Linné. De ses nombreux écrits deux seulement ont trait à la botanique : *Index plantarum horti Lugduno-Batavi* et *Vaillantii botanicon Parisiense*).

**B. erecta** L., *B.*, droit : Patagon (parce que les feuilles sont argentées en dessous et rondes comme le patagon, pièce d'argent espagnole, valant environ 1 franc). — Herbe annuelle ou suffrutescente, plus ou moins droite, à racine pivotante, forte, à tige simple, délicate, légèrement tétragone, ne dépassant guère 80 cm. d'élévation. Feuilles petites, ovales ou ovales-oblongues, pointues, ondulées, d'un blanc argentin en dessous. Fleurs très petites, pourpre pâle, en ombelles terminales et axillaires, formant ensemble une panicule allongée. Fruit sec, visqueux, obconique, entièrement renfermé dans le calice, qui est devenu dur et s'est fermé au sommet, pourvu de 5 côtes saillantes. — Abondant dans les terres sablonneuses, cultivées ou abandonnées, dans les fossés, le long des routes du littoral. — Dans le pays on se sert de cette herbe comme diurétique et sudorifique. — Basse-Terre, Le Baillif, Sainte-Anne, Moule (très abondant dans les terres calcaires), Désirade, Marie-Galante, etc. (N° 2172).

N'existe pas à la Martinique.

**B. paniculata** Rich., *B. diffusa* Sw. ; **B.** à fleurs en panicules. Vulgo : Valériane, patagon. — Vivace par ses racines à tiges nombreuses, d'abord couchées, ensuite plus ou moins ascendantes, noueuses aux aisselles des feuilles, hautes de 60 cm.-1 m. 50. Racine pivotante, al-longée, profondément et verticalement enterrée, grise. Feuilles opposées, ovées, arrondies au sommet, souvent ciliées sur les bords, blanchâtres, argentées en dessous. Fleurs pourpres, en petites cymes ombelliformes, portées sur des pédoncules grêles, axillaires et terminales, constituant ensemble une large panicule, à branches latéralement étalées. Fruit arrondi au sommet, à 5 côtes pourvues de glandes visqueuses. — Abondant dans les terres cultivées et meubles sablonneuses, sur les vieux murs, sur le<; décombres du littoral de toute l'île. (N° 2173).

Martinique. Vulgo : Patagon blanc. — Abondant dans toute l'île. (N° 2100).

**B. hirsuta** W., *B.* poilu. Vulgo : Patagon rouge. — Ressemble exactement au précédent quant au port, la forme et l'ampleur des feuilles ; s'en écarte par ses tiges, ses branches et ses pétioles velus, rouges ou rougeâtres, ses feuilles plus ou moins sinuées, moins blanches en dessous et légèrement pubescentes, ses fleurs rouge de sang. — Même habitat que *B. paniculata*. — Les deux espèces jouissent dans le pays d'une haute réputation comme plantes médicinales ; les feuilles et les racines sont

stimulantes, toniques, vermifuges et surtout sudorifiques ; la racine prise en poudre est en outre antispasmodique ; les feuilles peuvent se manger cuites en guise d'épinards. (N° 2174).

Martinique. Vulgo : Patagon rouge. — Abondant. — On se sert de la racine contre les piqûres du trigonocéphale. (N° 20S9).

**Pisonia** L. (dédié par Plumier au Hollandais Guillaume Pison, médecin et naturaliste de Leyde ; fit en 1637, avec Marcgraaf un voyage au Brésil, mort en 1648 ; a écrit, avec ce dernier : *Historia naturalis Brasilice*).

**P. aculeata** L., *Pisonia* à piquants. Vulgo : Croc-chien. Lam., *Ill.*, t. 861 ; Sl., t. 167, f. 3, 4 ; Pium., éd. Burm., t. 127. — Arbrisseau sarmenteux, pouvant s'élever à une grande hauteur, à tige de l'épaisseur d'un bras, à écorce brun noir, à rameaux pendants décussés-opposés, insérés à angle droit. Feuilles pétiolées, ovales, légèrement charnues, rétrécies à la base ; pétiole muni, à la base, de 1-2 piquants, le plus souvent recourbés, aigus, perpendiculaires à la branche. Fleurs très petites, polygames ou dioïques, vert jaunâtres ou noirâtres, en cymes compactes, ombelliformes, axillaires et terminales, pédonculées ; calice petit, à 5 dents ; étamines 8. Fruit obovoïde, enveloppé du calice durci, à 5 côtes saillantes, garnies, dans toute leur longueur, de glandes globuleuses stipitées. — Les fruits, à cause de leurs glandes visqueuses, s'attachent à tout ce qui les touche. — Abondant le long des rivières, dans les halliers et endroits abandonnés de la basse région. — On en fait souvent des haies impénétrables. — Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Pigeon, Trois-Rivières. Ait. 0-250 mètres ; rare, au delà de cette altitude. (N° 2171).

Martinique. Vulgo : Croc-à-chiens. — Abondant dans les endroits secs et chauds : Saint-Pierre, Prêcheur, Case-Pilote, Lamentin, etc. (N° 2101).

**P. subcordata** L., *Pisonia* à feuilles presque en coeur. Vulgo : Mapou gris. — Arbre de taille moyenne ou petit arbre, à tronc vigoureux, peu élevé, de 40-80 cm. de diamèt., nu jusqu'à une hauteur de 2-3 m. 50 seulement à branches horizontales, à fronde arrondie. Feuilles coriaces, très vertes et très glabres, en coeur, à sinus très ouvert. Fleurs dioïques, en cymes très arrondies, pédonculées, pédicelles courts ; calice de la fleur mâle, infundibuliforme, à 5 lobes courts ; celui de la femelle, cylindrique-linéaire. Fruit sec, long de 1 cm., cylindrique, aminci vers la base, muni, dans le dernier tiers supérieur, de 5 rangées de glandes stipitées. — A l'époque de la floraison, l'arbre perd complètement ses feuilles, qui n'apparaissent qu'après la chute des fleurs. — Fl. en avril ou mai. — Le bois est noir et n'a aucune importance. — Assez abondant dans les terres sèches de Port-Louis, de l'Anse-Bertrand, du Gozier, de presque tous les Grands-Fonds, de Marie-Galante, etc. (N° 2172).

Il ne se trouve pas à la Martinique.



*P. obtusata* Sw., Pisonia à feuilles obtuses. Vulgo : Mapou blanc, ma-pou rouge. — Arbre de taille moyenne, à rameaux plus ou moins pendants, à fronde élancée, à écorce fendillée. Feuilles très vertes, flaccides, ovales, obtuses au sommet, rétrécies à la base, à nervures peu sensibles ; pétiole court. Fleurs dioïques, terminales : les mâles, en cymes trichotomes et longuement pédonculées ; les femelles, en cymes plus ou moins allongées ; calice de la fleur femelle charnu, mou, devenant plus tard pulpeux et formant une seule masse avec le fruit. Fruit oblong, d'abord très rouge, ensuite noir, traversé par 10 petits sillons longitudinaux sans glandes. — Le bois est assez tendre et ne peut servir tout au plus que pour les constructions à l'intérieur. — Abondant dans les endroits boisés et secs, et dans les savanes du littoral du Vieux-Fort, des Trois-Rivières, de la Capesterre (Guadeloupe). — Fl. en avril ou mars. (N° 2170).

Martinique. Vulgo : Mapou. — Abondant au Prêcheur, au Fond-Coré, au Carbet, à Ducos, etc. (N° 128).

*P. suborbiculata* Hems., Pisonia à feuilles presque rondes. Vulgo Petit-mapou. — Arbrisseau élégant, peu branchu, nu dans le bas, haut de 2-2 m. 50, à écorce grise et lisse. Feuilles petites, rondes ou légèrement obovales, glauques, très brièvement pétiolées. Fleurs verdâtres, dioïques, en cymes courtes, lâches, pédonculées, terminales. Fruit mou, pulpeux, cylindrique, rouge glauque à la maturité. — Peu répandu. Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Il n'existe à la Martinique que sur la crête du morne rocheux, près du bourg de la Rivière-Pilote. (N° 1467).

Les *Bugainvillea spectabilis* Wild. et *fastuosa* Heninq. (genre dédié à l'amiral Bougainville, qui, en 1766-69, a entrepris un voyage autour du monde et qui a puissamment aidé Commerson dans ses travaux scientifiques), lianes, originaires du Brésil, très fortes, sarmenteuses, épineuses, à branches pendantes, à fleurs pourpre foncé ou pourpre clair, d'une abondance et d'une beauté éblouissantes ; sont assez abondamment cultivées dans les deux îles.

#### VINGT-ET-UNIÈME FAMILLE. — MALVACEES.

**Malvastrum** As. Gr. (de « malva », mauve, et « astrum », étoile, allusion à la forme de la fleur).

*M. spicatum* Gr., *Malva polystachya* Cav. ; Malvastre à fleurs en épis. Vulgo : Mauve d'Amérique. Diss., t. 20, f. 4 ; t. 138, f. 3. — Suffrutescent, droit, haut de 50-90 cm., couvert, dans toutes ses parties, d'un duvet gris ; à racine forte et pivotante. Feuilles deltoïdes ou ovales, presque

tronquées à la base, pointues au sommet, crénelées-dentées. Fleurs jaunes, petites, en épis nombreux, axillaires et terminaux : ces derniers toujours plus longs ; calice à 5 lobes poilus, ovales, pointus, entouré de 3 feuilles involucales aussi longues que les lobes du calice. Fruit à autant de loges ou de carpides justaposés qu'il y a de pistils, le plus souvent 11-15. — Peu répandu. — Fl. de février en juin. — Endroits secs, graveleux, près de la mer. Les Saintes (Terre-de-Haut, chemin du chameau), Pigeon et Bouillante. (N° 3211).

Martinique. Vulgo : Mauve-savane. — Route du Marin au Vauclin. (N° 858).

*M. tricuspidatum*. As. Gr., *Malva americana* L. et *M. coromandeliana* Sw. ; Cav. Diss., t. 22, f. 2 ; *M.* à carpides à 3 piquants. Vulgo : Pain-doux, balai-deux-heures. — Suffrutescent ou frutescent, le plus souvent droit, branchu, haut de 30-80 cm., à tige, branches, pétioles, inflorescence, et le dessous des feuilles couverts de longs poils gris et couchés. Feuilles vert clair, rhomboïdes-lancéolées, dentées en scie. Fleurs jaunes, larges, réunies par 3-5 ou solitaires, axillaires ou terminales. Feuilles involucales 3, linéaires ; lobes du calice ovales, terminés en une longue pointe ; pétales obcordés ; carpides 10, semences armées de 3 piquants, dont 2 placés au coin du sommet et le 3<sup>e</sup> près de la base. — Extrême-ment abondant dans toutes sortes de terrain de la basse et de la moyenne région de l'île. (N° 2333).

Martinique. Vulgo : Balai-savane. — Très commun dans toute l'île. — On en fait souvent de gros balais, bons pour nettoyer les cours, les écuries, etc. (N° 859).

Nota. — Ces deux espèces ont l'écorce très fibreuse, dont on pourrait tirer profit.

**Sida** L. (du grec « sidé », employé par Théophraste, IV, 11, pour dénommer le *Nymphaea alba* L. C'est par erreur que Linné a adopté ce nom).

*S. carpinifolia* L., *Sida acuta* Burm., *S. stipulata* Cav. ; Sida à feuilles de charme. Vulgo : Balai-onze-heures, balai-midi. Cav. Diss., t. 2, f. 3 ; t. 3, f. 10, 11 ; t. 134, f. 1. — Suffrutescent, haut de 40-90 cm., droit, glabre dans le bas, légèrement velu dans le haut, ainsi que sur les rameaux. Feuilles elliptiques-lancéolées, dentées au-dessus de la base, munies, à la base du pétiole, de deux stipules lancéolées, aussi longues ou plus courtes que les pédoncules. Fleurs jaunâtres ou blanches, axillaires ; calice à 5 segments, plus courts que la corolle. Fruit à 10- carpides ; semences garnies de 2 piquants droits, dont chacun est muni, à la base, d'un petit piquant court et obtus. Ressemble au précédent par le port et les feuilles. — Très répandu dans la basse et l'infra-moyenne région de l'île. Basse-Terre, etc. (N° 2338).

**Martinique.** Vulgo : **Balai-onze-heures, balai-savane.** — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Morne-Rouge, etc. (N° 860).

*S. glomerata* Cav., *S.* à fleurs agglomérées. vulgo : Balai-savane. — Suffrutescent et frutescent, haut de 70-90 cm., à tige nue dans le bas, très branchue dans le haut, à branches très rapprochées, penchées à l'extrémité et légèrement pubescentes. Feuilles petites, brièvement pétiolées, glabres, d'un vert très clair, finement dentelées ; base du pétiole munie de 2 stipules larges, obliquement lancéolées, très acuminiées, nervées. Fleurs petites, jaunes ou blanches, sessiles, solitaires dans le bas des branches, agglomérées et terminales dans le haut ; bractées 3-4, lancéolées, linéaires, obliques ; calice à 5 sépales ; lobes de la corolle largement ovales, brusquement rétrécis en pointe fine. Fruit à 5 carpides glabres, réticulés, munis de 2 pointes. — Peu répandu. Vit en société dans quelques savanes des hauteurs du fond Canonville, près de Saint-Pierre. (N° 861). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

*S. ciliaris* L., *Sida* cilié. Vulgo (à la Désirade) : Balai-trois-heures. — Suffrutescent, haut de 5-30 cm., tantôt très droit, tantôt diffus, très branchu, dès la base ; à tige et branches presque nues jusqu'au sommet. Feuilles d'un vert jaunâtre, très petites, oblongues, presque aussi longues que les pétioles, finement serretées au-dessus du milieu du limbe. Fleurs jaunes, axillaires, sessiles, solitaires ou réunies par deux. Feuilles involucrales 4-5, oblancéolées-linéaires, fortement ciliées, avec des organes accessoires, filiformes, ciliés ; calice à 5 segments étroits, aussi longs que les pétales ; pétales jaunes, tachetés de noir ou de brun en dedans à la base ; carpides 5, tuberculeux, armés de 2 pointes très coutes et rigides. Sl., t. 137, f. 2 ; Cav. Diss., t. 3, f. 9. C'est la plus petites espèce de *Sida* dans les Antilles. — Peu répandu. Désirade (route du Bourg à la Léproserie), où il forme gazon en quelques endroits. (N° 2770).

Martinique. Vulgo : Petit-balai. — Peu abondant et peu répandu : Sainte-Anne (habitation les Anglais), dans un terrain pierreux et calcaire. (N° 862).

*S. jamaicensis* L., *Sida* de la Jamaïque. Vulgo : Balai-onze-heures. Cav. Diss., t. 2, f. 5. — Suffrutescent, plus ou moins droit ou diffus, haut de 70-95 cm., à tiges grêles, nombreuses, couvert dans toutes ses parties d'un duvet soyeux et blanchâtre. Feuilles ovales, dentelées au-dessus de la base, obtuses au sommet. Fleurs blanches axillaires, presque sessiles ou brièvement pédonculées, solitaires ou réunies par 2-4 ; stipules filiformes ; calice à 5 lobes largement ovales et brusquement rétrécis en pointe molle ; carpides 5 ; semences finement duvetées à la base et munies au sommet de 2 petites cornes droites. — Fl. en avril et mai et en octobre et novembre. — Les Saintes (Terre-de-Haut, sur le *chemin du Chameau*), bord de la rivière des Pères. (N° 3363).

Ne se trouve pas à la Martinique.

*S. spinosa* L., variété *angustifolia* Lam. ; *Sida* épineux. Vulgo : balai-onze-heures. Cav. Diss., t. 1, f. 9 ; t. 2, f. 2. — Vivace, haut de 80-85 cm., droit, généralement peu branchu, à tige grêle, glabre. Feuilles petites, oblongues-lancéolées, souvent lancéolées-linéaires, dentelées au-dessus de leur insertion, base du pétiole garnie d'un appendice spinescent tuberculé sur le dos. Fleurs jaune pâle, axillaires, solitaires ou réunies par 2-3 ; pédoncule de la fleur articulé au-dessus du milieu ; calice à 5 segments presque aussi longs que les pétales. Fruit à 5-8 carpides ; semences légèrement tuberculées, glabres, armées de deux pointes allongées, filiformes, noires. — Abondant dans la région moyenne. Camp-Jacob, Matouba, hauteurs du Baillif, Désirade, etc. (N° 3498).

Martinique. Vulgo : Balai-savane. — Gros-Morne, Case-Pilote. (N° 869).

*S. rhombifolia* L. ; *Sida* à feuilles en losange. Vulgo : Balai-onzeheures. Cav. Diss., t. 3, f. 4, 8, 12 ; t. 131, f. 2. — Frutescent, droit, ne dépassant guère 90 cm. d'élévation. Feuilles en losanges plus ou moins réguliers, blanchâtres en dessous, dentelées au-dessus de la base, légèrement arrondies au sommet et quelquefois à la base, brièvement pétiolées, glabres ; stipules 2, sétacées, en forme d'âlène. Fleurs à pétales jaunes, quelquefois tachetés de noir à la base ; à l'intérieur, le plus souvent solitaires, portées sur des pédoncules articulés au-dessus du milieu et plus longs que dans toutes les espèces précédentes ; lobes du calice ovales-ronds, brièvement pointus au sommet, plus courts que dans les autres espèces. Fruit à 8-12 carpides armés de 2 becs linéaires d'inégale longueur, veloutés à la base. — Abondant dans la moyenne région plus rare du côté du littoral : Matouba, Vieux-Habitants, Deshaies, etc. (N° 2339).

Martinique. Vulgo : Balai-dix-heures. — Abondant. Morne-Rouge, Calebasse, Parnasse, Gros-Morne. (N° 864).

*S. rhombifolia* L., variété *minor*. Vulgo : Balai-dix-heures. — Diffère de l'espèce-type par ses feuilles constamment plus petites, ses pédoncules plus courts et les lobes deltoïdes du calice. — Se rencontre dans les terrains secs et rocailleux. Vieux-Fort, Trois-Rivières. (N° 2340).

Martinique. Vulgo : Balai-dix-heures. — Caravelle, Gros-Morne, Prêcheur, Marin (Morne-Gommier). (N° 863).

*S. urens* L., *S. verticillata* Cav. ; *Sida* à poils brûlants. Vulgo : Ortie-long. Cav. Diss., t. 2, f. 1 ; t. 1, f. 12. — Suffrutescent, d'abord droit, ensuite sarmenteux, entièrement couvert de poils plus ou moins urticants, mais dont la piquûre n'incommode pas, à branches grêles très cassantes. Feuilles nettement cordiformes, pointues, dentées en scie, dès la base, longuement pétiolées. Fleurs axillaires et terminales, brièvement pédonculées, réunies par 2-5 ; pétales jaunes, habituellement munis d'une tache

rouge, à la base, tube du calice à 5 angles saillants, lobes deltoïdes, poilus, dépassant le fruit. Fruit à 5 carpides ruguleux, munis de 1-2 becs. — Peu abondant. Ça et là dans les lisières et les broussailles de littoral. Environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante, etc. (N° 2336).

Martinique. Vulgo : Ortie razier. — Peu abondant. Vauclin, Sainte-Anne. (N° 866, 867).

*S. ulmifolia* Cav., *S. truncata* L'Hérit. ; Sida à feuilles d'orme. Vulgo : **Balai-cinq-heures**. Cav. Diss., t. 2, f. 4. — Suffrutescent ou frutescent, droit ou sarmenteux, haut de 80 cm.-1 m. 50. Tiges et pétioles munis de poils simples. Feuilles larges, cordiformes, terminées en pointe effilée, finement duvetées et blanchâtres en dessous, crénelées-serretées. Fleurs d'un jaune terne, axillaires et terminales, solitaires ou réunies par deux, dont une portée sur un pédoncule plus long ; pédoncules longs, articulés au-dessus du milieu ; tube du calice à 5 angles, lobes deltoïdes plus courts que la fleur. Fruit à 5 carpides surmontés de 2 arêtes courtes. — Assez rare. Dans les haies et savanes broussailleuses de la basse région : Le Baillif, Vieux-Fort, Moule, Grands-Fonds du Gozier et du Morne-à l'Eau. (N° 2337).

Ne se rencontre pas à la Martinique.

*S. arguta* Sw. ; Sida à feuilles effilées. Vulgo : Balai-deux-heures. — Suffrutescent et plus souvent frutescent, glabre, à tige d'abord droite, ensuite plus ou moins sarmenteuse, très grêle, verte, légèrement pubescente dans le haut. Feuilles très vertes, cordiformes, effilées en longue pointe aiguë, irrégulièrement et doublement crénelées-serretées ; stipules courtes, sétiformes. Fleurs axillaires et terminales, solitaires ou réunies par trois, portées sur des pédoncules issus directement de l'aisselle des feuilles, ou de l'aisselle de bractées courtes et minces ; pédoncules courts, articulés au-dessus du milieu, duvetés ; calice très glabre, tube à 5 angles, lobes deltoïdes, plus courts que les pétales jaunes. — Peu abondant. Ça et là dans les broussailles, sur les côtes sèches du Baillif, des Vieux-Habitants et de la Pointe-Noire. (N° 2335).

Martinique. — Assez rare. Boulevard de Saint-Pierre, Marin (Morne-Gommier), Case-Pilote. (N° 868).

Ce Sida, que Grisebach (*Flora of the British West Indian Islands*, page 75) admet comme synonyme du précédent, forme une espèce nettement distincte par son port, sa couleur, la forme et la longueur des branches, la forme des feuilles et surtout par l'absence de poils.

*S. pyramidata* Cav., *Sida dumosa* Sw. ; Sida à fleurs en grappes pyramidales. Cav. Diss., t. 1, f. 12 ; t. 194, f. 1. — Arbrisseau ornemental, haut de 1 m. 50 à 2 m. 50, droit, nu dans le bas et glabre, branchu par le haut et finement pubescent. Feuilles larges, à pétioles presque aussi

longs que le limbe, penchées dans la journée, cordiformes ou souvent presque tronquées à la base, pubescentes en dessous, quelquefois presque 5-lobées, dentelées en scie, brusquement pointues au sommet. Fleurs en panicules avec des branches primaires en grappes, les secondaires en petites cymes ; tube du calice cylindrique, lobes du calice deltoïdes, pubescents ; pétales jaune-brun, munis à la base, à l'intérieur, de taches noir-brun ; carpides 5, surmontés de 2 becs courts. — Peu répandu. Environs de Saint-Pierre (Trou-Vaillant, Trois-Ponts). (N° 856). — Ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*S. cordifolia* L. ; Sida à feuilles en coeur. Vulgo : Balai-poilu. Cav. Diss., t. 3, f. 2, 3, 6, 7 ; Sl., t. 136, f. 2 ; Dill., *Eltham.*, t. 171.

*S. multiflora* Cav., *S. hamulosa* Salzm. — Suffrutescent et quelquefois frutescent, droit, couvert en entier d'un duvet étoilé, serré, fin, blanchâtre. Tige striée. Feuilles cordiformes ou subcordiformes, arrondies au sommet, grossièrement dentées en scie, longuement pétiolées. Fleurs axillaires et terminales, solitaires ou ramassées en glomérules ; corolle jaune, plus longue que le calice ; tube du calice à 10 angles avec des lobes deltoïdes. — Fruit à 10-12 carpides ruguleux, tronqués et poilus au sommet, surmontés de 2 arêtes droites. Facile à distinguer de tous ses congénères par son duvet et son calice à 10 angles. — Vit en société sur les coteaux secs, arides, chauds et graveleux. Environs des cimetières de la Basse-Terre, Pointe-Noire, Deshaies, Désirade, Marie-Galante. (N° 2335).

Martinique. Vulgo : Balai-savane-poilu. — Abondant entre Saint-Pierre et le Carbet, Prêcheur, Marin (Morne-Gommier). — Fl. surtout pendant l'hivernage. (N° 870 aetb).

**Abutilon** T. (du grec « a » privatif, ne pas, « bous », boeuf, « ti'los », diarrhée, parce que ces plantes sont un remède contre la diarrhée des bêtes à cornes).

*A. indicum* Gi. Don. ; Abutilon de l'Inde. Vulgo : Guimauve. Cav. Diss., t. 7, f. 2, 5, 6, 10 ; t. 128, f. 12 ; t. 129, f. 1. — Frutescent ou suffrutescent, très droit, haut de 40-95 cm., très branchu, couvert, dans toutes ses parties, d'une pubescence courte, fine, grise. Feuilles larges, cordiformes, très irrégulièrement et grossièrement dentées, souvent plus ou moins trilobées, pointues au sommet ; pétioles plus longs que les limbes des feuilles. Fleurs axillaires, solitaires, naissant sur la tige et les rameaux, portées sur des pédoncules longs et articulés un peu au-dessous de la fleur ; corolle jaune ; calice à 5 lobes ovales, pointus, deux fois plus courts que les pétales. Fruit volumineux, composé de 18-20 carpides, munis d'une pointe recourbée au sommet, verruqueux, glabres, contenant habituellement 3 semences noires. — Fl. de février en mai. — Peu répandu. Dans les savanes des environs du Grand-Bourg, de Marie-Galante. (N° 3642).

Martinique. Vulgo : Mauve. — Rare. Çà et là autour des maisons des environs du Marin. (N° 848).

*A. hirtum* G. Don. ; Ab. hérissé de poils. Vulgo : Grosse mauve. — Suffrutescent et frutescent, haut de 60 cm.-1 m. 50, très branchu, droit, les pétioles et le haut de la tige couverts de poils droits, plus ou moins rigides. Feuilles aussi larges que longues, amples, cordiformes, presque rondes et très brusquement terminées en une pointe obtuse, subentières ou irrégulièrement dentées, parfois à 3 lobes peu prononcés, plus ou moins visqueuses, finement duvetées et blanchâtres en dessous, presque glabres en dessus. Fleurs larges, d'un jaune d'orange ; pétales munis d'une large tache noire à la base ; à l'intérieur, axillaires, naissant soit directement à l'aisselle des feuilles de la tige principale, soit à l'aisselle des feuilles des rameaux, longuement pédonculées ; lobes du calice, grands, deltoïdes, dépassant le fruit avant sa maturité, ensuite plus courts que lui ; pédoncule articulé un peu au-dessous de la fleur. Fruit composé de 25-30 carpides veloutés, munis d'une pointe courte et veloutée ; semences brunes légèrement duvetées, armées d'une pointe courte et rigide. — Cette espèce diffère de la précédente, surtout : par ses feuilles presque rondes et visqueuses, à l'état vert et exhalant une mauvaise odeur par sa couleur vert-jaunâtre ; par l'ampleur des fleurs et des fruits ; par ses longs poils. Les fleurs s'ouvrent habituellement dans la soirée, vers les 3 ou 4 heures. — Peu répandu. Désirade (dans les savanes et autour des maisons du Bourg) ; çà et là autour des habitations des environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance). (NO° 2789, 3369).

Martinique. Vulgo : Mauve-savane. — Rare. Marin, Vauclin (sur les décombres et autour des maisons). (N° 846).

*A. mollissimum* G. Don., *Sida mollissima* Cav. ; Ab. à feuilles très molles. Vulgo : Mauve. — Suffrutescent et frutescent, droit, peu branchu, haut de 1-2 mèt., à feuilles larges, en coeur à la base, effilées en pointe aiguë au sommet, à tige, pétioles et pédoncules couverts de longs poils. Fleurs grandes, légèrement jaunâtres. Fruit comme dans le précédent. — Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs. (N° 847).

*A. crispum* G. Don. ; Ab. crispé. Cav. Diss., t. 7, f. 2 ; t. 135, f. 2. Dill., *Eltham.*, t. 5 ; Plum., t. 25 — Frutescent, sarmenteux, à tige et branches grêles, très flexibles, légèrement pubescentes. Feuilles petites, en coeur à la base, pointues au sommet, duvetées et grises en dessous, crénelées. Fleurs axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules filiformes et articulés, au-dessus du milieu et presque aussi longs que le limbe de la feuille ; pétales blanc-jaunâtre, plus longs que le calice ; lobes du calice, ovales, pointus. Fruit gonflé, vésiculaire, blanc jaunâtre, contenant 10-12 carpides, dont chacun renferme habituellement 3 semences polies et brunes. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits secs, rocaillieux et

chauds de la basse région. Environs des cimetières de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies (Gros-Morne). (N° 2342).

Martinique. — Assez rare. Boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur, Sainte-Anne. (N° 852).

*A. striatum* Dicks. ; Ab. à fleurs striées. — Arbrisseau élégant et très ornemental, haut de 2-3 mèt. Feuilles glabres, irrégulièrement dentées, en coeur à la base, à 3 lobes pointus. Fleurs grandes, solitaires, renversées, axillaires, portées sur de longs pédoncules pendants ; pétales veinés, d'un jaune orange ; calice à 5 lobes profonds, deltoïdes. — Ne produit pas de fruits. — Originaire du Brésil ; cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans un grand nombre de jardins de la Martinique. (N° 2020).

*A. auritum* Wall. ; Ab. à stipules en forme d'oreille. — Arbrisseau haut de 2-3 m. 50, très ornemental, très branchu, à branches d'abord fastigiées, ensuite infléchies, couvert en son entier d'une pubescence fine et grisâtre, à l'exception du dessus des feuilles. Feuilles larges, plus ou moins pendantes, très longuement pétiolées, cordiformes avec un sinus très ouvert, dentelées, brusquement pointues au sommet. Fleurs en une ample panicule pyramidale et allongée, dont les branches sont garnies, à la base, d'une large bractée cordiforme, laineuse, appliquée contre la tige principale et disparaissant avec la chute des fleurs ; pétales veinés, d'un jaune brun foncé ; calice à 5 lobes deltoïdes, beaucoup plus courts que les pétales. Fruit à 12 carpides, contenant chacun 3 semences pubescentes. — Je ne saurais dire si cette espèce est indigène ou non : elle existe en abondance dans plusieurs vieux jardins abandonnés de la Basse-Terre. — Fl. de décembre en mars. (N° 2321).

Martinique. — Introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays et se reproduit spontanément. Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur, (N° 851).

**Bastardia** Kth. (dédié par Kunth au botaniste français T. Bastard, qui, entre autres choses, a écrit : *Essai sur la flore du département de Maine-et-Loire*, 1809).

**B. viscosa** Kth. ; *Bastardia visqueux*. Vulgo : Balai-grand (à la Pointe-Noire). Cav. Diss., t. 196, f. 1 ; Si., t. 139, f. 4. — Suffrutescent et plus souvent frutescent, haut de 50 cm.-1 m. 50, droit, à branches et tige grêles, allongées, finement pubescent dans le haut de la tige et dans toutes les autres parties. Feuilles petites, en coeur, pointues, dentelées. Fleurs petites, jaunes, axillaires, sur des pédoncules presque aussi longs que les pétioles. Fruit petit, 5 carpides uniovulés, à déhiscence loculicide ; calice à 5 lobes ovales, à pointe arrondie ; semences noires et petites. — Fi. à toutes les saisons de l'année, mais surtout de février en mai. — Peu répandu. Pointe-Noire, dans les terrains rocaillieux du bord de mer et des environs du bourg. (N° 3412).

Ne se trouve pas à la Martinique.

**Malachra L.** (tiré du grec « malaké », qui désigne une espèce de mauve).

*M. capitata* L. ; Malachra à fleurs en têtes. Vulgo : Gombo-savane. Suffrutescent, très branchu dès la base, haut de 80 cm.-1 m. 40, à branches, jeune tige, pétioles, pédoncules revêtus d'un duvet gris, court, soyeux. Feuilles palminerviées, dentées : les adultes, à 3 lobes peu profonds ; les jeunes, en forme de violon ; stipules 2, sétueuses, molles, en forme d'alène. Fleurs en glomérules axillaires, portées sur des pédoncules tantôt longs, tantôt courts, renfermant 3-5 fleurs sessiles, entourées de 3 bractées réniformes, cordées à la base et brusquement terminées en pointe, panachées de vert et de blanc, plus larges que longues et hérissées de poils ; corolle jaune, plus rarement blanche calice couvert de poils rigides, dressés ; lobes effilés. Fruit à 5 carpides, glabres. — Peu répandu. Moule (quelques pieds sur les décombres près du cimetière).

Martinique. Vulgo : Gombo bâtard. — Peu abondant. Trois-Ilets (dans les savanes avoisinant l'Anse-à-l'Ane) et aux Anses-d'Arlet. (N° 854).

*M. alcifolia* Jacq. ; *M.* à feuilles d'Alcea. Vulgo : Gombo bâtard. S1., t. 137, f. 1 ; Cav. Diss., t. 33, f. 2. — Haut de 60 cm. à 1 m. 80. Annuel ou suffrutescent, à tige striée, grosse. Feuilles palminerviées : les adultes, à 5 lobes ; les jeunes, à 3, hérissées ou glabres. Fleurs axillaires disséminées tout le long de la tige et des branches, sessiles ou brièvement pédonculées, ramassées en glomérules entourées de bractées larges, panachées ; corolle blanche ou jaune ; tube et lobes du calice hispides. — Abondant dans les endroits humides et dans les fossés, le long des routes. Vieux-Habitants, la Bouillante, Pigeon. — Fl. de juillet en janvier. — Dans le pays, on se sert des fleurs, soit sèches soit fraîches, en infusion contre la toux et les rhumes. (N° 2330).

Martinique. Vulgo : Gombo bâtard, gombo-savane. — Assez abondant. Caravelle, Trinité, Rivière-Salée, Anses d'Arlet. (N° 853).

*M. fasciata* Jacq. ; *M.* à fleurs fasciculées. Vulgo : Gombo bâtard. — Annuel ou suffrutescent, haut de 90 cm.-1 m. 30, branchu, droit ou penché, à tige épaisse, pouvant atteindre 2 cm. de diamètre ; facile à distinguer de ses congénères par des poils roux ou blanchâtres, luisants, rigides, droits, presque piquants, qui couvrent tous ses organes. Feuilles dentées : les adultes, à 5 lobes peu marqués ; les moins adultes, à 3 lobes pointus ; les jeunes, ovales ou lancéolées ; stipules filiformes, hispides, longs. Fleurs fasciculées par 2-4, sessiles, axillaires, entourées de bractées beaucoup plus petites que dans les espèces précédentes, très hispides et accompagnées de bractées accessoires, filiformes et hispides ; corolle jaune ou blanche. Fruit de 4-5 carpides trigones et tuberculés. — Les feuilles sont employées en cataplasmes émollients, et les fleurs en infusion contre les rhumes et la toux. — Abondant dans les endroits humides et aquatiques de la basse région. Environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Capesterre, Pigeon. (N° 3368).

**Martinique. Vulgo : Grande-guimauve.** — Abondant. Saint-Pierre, Trinité, Caravelle, Matouba. (N 855).

**Urena L.** (du nom Malabar, « urena »).

*U. lobata* L., variété *americana* L. fils ; Urena à feuilles lobées. Vulgo : Grand-cousin, cousin-rouge. Cav. Diss., t. 185, f. 1 ; Desc., vol. IV, t. 271, p. 179 ; Cav. Diss., t. 183, f. 2 ; t. 184, f. 1. — Frutescent, orne-mental par ses feuilles et son port, peu branchu, haut de 90 cm.-2 m. 50, à tête penchée. Feuilles palminerviées, glabres en dessus, duvetées et grises en dessous, pourvues à la face supérieure, à la base des nervures, de 2-3 glandes bifides, cordées à la base, trilobées, à lobes deltoïdes, celui du milieu plus grand (rarement à 5 lobes, avec des sinus plus ou moins ouverts), grossièrement et très irrégulièrement dentées-sinuées : les supérieures et les jeunes, ovales et sinuées seulement. Fleurs pourpres, axillaires, presque sessiles et terminales ; lobes du calice alternant avec les 5 segments lancéolés, hispides et striés de l'involucre. Fruit à 5 carpides indéhiscentes, durs, secs, globuleux, hérissés entièrement de piquants rigides, droits, roux et terminés en hameçon à double crochet, ce qui fait qu'il s'attache à tout ce qui le touche. — Les feuilles ont toutes les vertus des plantes émollientes, adoucissantes et rafraîchissantes : on s'en sert souvent en cataplasme et pour les bains tièdes. Descourtilz, *loco cit.*, van-te beaucoup l'infusion des fleurs édulcorées, ou le sirop qu'on en fait contre les différentes maladies aiguës et inflammatoires ; il la recommande en gargarisme contre l'angine, les aphthes ou excoriations des gencives ; en boisson, contre les gastrites, les empoisonnements par des matières âcres et corrosives, contre le flux du ventre, la dysenterie et au début du catarrhe pulmonaire ; en lotion, contre les exanthèmes aigus, les maladies éruptives, les érysipèles, les pleurésies, l'hépatite. Il ajoute qu'elle procure un grand soulagement dans les néphrites inflammatoires ou calculeuses, dans les deux premières périodes du catarrhe vésical, dans la blennorrhagie et autres maladies des voies urinaires, etc. — Abondant dans les savanes et endroits incultes de la région du littoral et de la région infra-moyenne. Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Montéran, Ducharmois, Vieux-Fort, Capesterre, etc. — Fl. de novembre en mars. - Alt. 0-600 m. (N° 2331).

Martinique. Vulgo : Grand-mahot-cousin. — Répandu dans toute l'île. Saint-Pierre (Boulevard), Carbet, Case-Pilote, Marin, Trinité, etc. — On en fait usage dans la médecine domestique. (N° 2040).

*U. sinuata* L., *U. Swartzii* Macf. ; Urena à feuilles sinuées. Vulgo : Cousin-petit. Cav. Diss., t. 185, f. 2. — Diffère nettement du précédent : par la forme bien tranchée de ses feuilles à 3-5 lobes, à sinus profonds, larges, arrondis, dépassant le milieu du limbe, et rappelant la feuille de la vigne ; par les fleurs, habituellement plus grandes, et sa taille moins élevée. — Très ornemental. Jouit en tout des mêmes propriétés médi-

nales que son congénère et s'emploie fréquemment dans le pays. — Mêmes localités, mais plus abondant, surtout dans la basse région : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Le Baillif, Trois-Rivières, Deshaies, etc. (N° 2332).

Martinique. Vulgo : Petit-mahot-cousin. — Abondant et très répandu dans les parties inférieures de l'île et sur le bord de mer. Saint-Pierre, Marin, Prêcheur, etc. (N° 2041).

**Pavonia** Cav. (dédié par Cavanilles à l'Espagnol Jean Pavon, qui, avec son compatriote Hip. Ruiz et le Français Dombey, a fait jusqu'à quatre-vingt-huit voyages importants à travers le Chili, le Pérou et les pays voisins ; il a écrit avec Ruiz : *Flora peruviana et chilensis*).

*P. spinifex* Cav. ; *Pavonia* à fruits armés de piquants. Vulgo : Mahot jaune, coquelicot (au Moule). Cav., t. 43, f. 2, 3. — Arbrisseau orne-mental, haut de 1-2 m. 80, nu dans le bas, médiocrement branchu, glabre. Feuilles faiblement cordées, pointues au sommet, grossièrement dentées, glabres ou parsemées de rares poils étoilés : les jeunes, ovales. Fleurs grandes, solitaires, axillaires, longuement pédonculées ; calice entouré de 8 folioles involucreales poilues, plus longues que les lobes lancéolés du calice et beaucoup plus courtes que la corolle jaune et large ; étamines 10. Fruit à 5 carpides secs, trigones, glabres, rugueux, armés de 3 arêtes pointues, solides, hérissées de petits piquants renversés ; 2 de ses arêtes, latérales au sommet des bords ; la 3 au milieu du carpide. — Les fleurs sont très émoullentes : on les recherche pour en faire des tisanes contre les inflammations de la gorge et des cataplasmes contre les clous, furoncles et abcès. — Assez abondant dans les environs de la Basse-Terre (ravine de la rivière Billaud, habitation l'Espérance et habitation Nadal), Moule (le long du Canal), Morne-à-l'Eau. Ait. 50-200 mètr. (N° 2328).

Martinique. Vulgo : Mahot jaune. — Assez répandu, sans être abondant. Trois-Ponts, Parnasse, Marin (Morne-Gommier), Case-Pilote, etc. (N° 843).

*P. racemosa* Sw., *P. spicata* Cav. ; *Pavonia* à fleurs en grappes. Vulgo : Mahot-mare, sunabao (au Moule). Si., t. 139, f. 2 ; Cav. Diss., t. 146, f. 1 ; Desc., vol. VII, t. 525, p. 309. — Arbrisseau droit, haut de 1-3 mètr., à tige simple, complètement nue dans le bas, peu feuillu par le haut, à racines fortes et traçantes. Feuilles entières, à peine dentées, en coeur à la base, pointues au sommet, larges. Fleurs en grappes simples, termina-les, allongées, à branches inférieures longuement pédonculées. Feuilles involucreales 6-8, oblongues-lancéolées plus courtes que les lobes ovales et larges du calice ; corolle jaune-orange pâle, peu ouverte ; colonne staminifère renfermée. Fruit à carpides carénés, marginés, glabres, munis de deux petits becs, terminant la marge. — Vit souvent en société avec les mangliers, dans les marécages d'eau salée. — Descourtilz met cet arbris-

seau dans les plantes émoullentes. Dans le pays on se sert quelquefois des feuilles en cataplasmes. — Pointe-à-Pitre, Moule, Baie-Mahault, Lamentin. (N° 2786).

Martinique. Vulgo : Mahot-mangle, gombo-mangle. — Abondant dans les marécages de la Rivière-Salée, de Ducos, du Robert. (N° 841).

Nota. — Tous les genres de Malvacées cités jusqu'ici ont une écorce très fibreuse, que les habitants utilisent en beaucoup d'endroits.

**P. rosea** Schlech., *P. nemoralis* St. Hil. — Arbrisseau haut de 50-90 cm., à fleurs roses, à feuilles coriacées, dentées, ovales. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, où il se propage spontanément. (N° 842).

**Abelmoschus** L. (de l'arabe « halb », graine, « el-mosk », musc. parce que les graines sont musquées).

*A. esculentus* W. ; Ab. cultivé. Vulgo : Gombo. Cav. Diss., t. 61, f. 2. Tuss. *Fl.*, I, t. 10 ; Desc., vol. IV, t. 267, p. 165, *Hibiscus* L. — Annuel, droit, ne dépassant guère 2 mètr. d'élévation. Tige épaisse, forte, poilue dans le haut. Feuilles larges, à 5 lobes irrégulièrement dentées ; corolle large, jaune, munie d'une tache large, noire au fond, à l'intérieur ; calice spathacé, enveloppant, en partie, la base de la corolle, entouré de 9-12 folioles involucreales lancéolées-linéaires, caduques, ciliées. Fruit tantôt allongé, oblong-lancéolé, tantôt court et ovale, selon la variété, s'ouvrant par déhiscence loculicide en 5 loges multiovulées. — A été porté des Indes Orientales en Egypte et est maintenant cultivé comme plante alimentaire dans le monde entier. — Fl. habituellement de juin en septembre. — Les fruits encore jeunes et tendres sont très appréciés pour la table : on les mange cuits, assaisonnés avec de l'huile et du vinaigre. La décoction des graines est employée comme diurétique : on se sert des feuilles et des graines en tisane ou en lavement contre la dysenterie ; les graines entrent dans la composition du café d'Arabie. (N° 2785).

Martinique. Vulgo : Gombo. — Dans toute l'île. (N° 2021).

*A. moschatus* Mich. ; A. musqué. Vulgo : Gombo musqué. Cav. Diss., t. 62, f. 2 ; Desc., vol. V, t. 361. *Hibiscus* L. — Annuel, droit, de hauteur variable, mais ne dépassant pas 1 m. d'élévation, à tige, feuilles, pétioles et pédoncules hispides. Feuilles larges, grossièrement et irrégulièrement dentées en scie : les jeunes, hastées avec des lobes accessoires ; les adultes, à 5 lobes deltoïdes, dont celui du milieu plus grand. Fleurs comme dans le précédent, mais plus grandes ou plus ouvertes. Fruit hispide, ovoïde-pyramidal, à 5 loges s'ouvrant par déhiscence loculicide. — Originaire de l'Egypte et de l'Arabie, naturalisé et cultivé dans toutes les Antilles ; se rencontre assez souvent à l'état sauvage. — Descourtilz range cette plante dans la classe des antispasmodiques aromatiques et en vante ses propriétés médicinales. Dans le pays elle n'est pas employée souvent. — Ravine-Chaude, Sainte-Rose, Baie-Mahault. (N° 2784).

**Martinique. Vulgo : Gombo musqué. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. — Beaucoup de petits propriétaires le cultivent pour vendre les graines aux pharmaciens. — Hauteurs du Lamentin, Ducos, Gros-Morne, etc. (N° 121).**

**Hibiscus** L. (du grec « biscos », Diosc., III, 163 ; Plin., XIX, 27 ; XX, 14, qui est l'*Althaea officinalis*, composé de « ibis », oiseau sacré des anciens Egyptiens, et « skein 3- », être semblable, c'est-à-dire plante consacrée à Ibis).

*H. Sororius* L. ; *Hibiscus* à fleurs jumelles. Vulgo Liane de framboisin. — Arbrisseau haut de 1 m. 80 à 2 mèt., droit ou plus ou moins infléchi, à racines longues, traçantes, glabre et à tige nue dans le bas, peu feuillu ; le haut de la tige, pétioles, pédoncules et le dessous des feuilles couverts d'un duvet roussâtre et rude. Feuilles larges, en coeur, crénelées-dentées, arrondies au sommet, longuement pétiolées. Fleurs grandes, à corolle rose, axillaires, portées sur de longs pédoncules articulés presque au milieu, le plus souvent réunies par 2 ; calice ventru, à 5 lobes ovales et larges, deux fois plus courts que la corolle ; folioles involucales 7-8, deux fois plus courtes que le calice, élargies au sommet en un limbe réniforme, caractère qui le distingue facilement de ses congénères. Fruit capsulaire, poilu, ovoïde-globuleux, renfermé dans les lobes du calice, à 5 loges multiovulées et à déhiscence loculicide ; semences brunes, légèrement muriquées. Les fleurs s'ouvrent de bonne heure le matin et se ferment vers 2 ou 3 heures du soir. — Peu répandu ; assez abondant dans les herbes de l'étang du Cocoyer, près de l'usine de Duchassaing (Moule). (N° 3495).

N'existe pas à la Martinique.

*H. bifurcatus* Cav. ; *H. bifurqué*. Vulgo : Gombo-de-nuit. Cav. Diss., t. 51, f. 1. — Vivace, sarmenteux, très ornemental, haut de 2-4 mèt., à tige et pétioles munis de petits piquants nombreux recourbés. Feuilles longuement pétiolées, en coeur, à 3-5 lobes profonds, elliptiques, irrégulièrement dentés. Fleurs très grandes, d'abord rose pourpre, ensuite rose tendre, axillaires et solitaires ; pédoncules muriqués, poilus, assez courts, rigides, articulés au milieu ; calice à 5 lobes ovales, acuminés, glandulifères, hispides, 4 à 6 fois plus courts que la corolle ; folioles involucales distinctes, au nombre de 10-12 bifurquées au sommet, tantôt un peu plus courtes, tantôt un peu plus longues que les lobes du calice. Capsule ovoïde, poilue, aussi longue que le calice ; semences glabres, muriquées. — Fl. de mai en janvier. — Assez abondant dans les endroits marécageux situés entre le bourg de la Baie-Mahault et l'habitation La Jaille ; çà et là le long de la rivière de la Capesterre (Guadeloupe). (N° 2780).

Martinique. Vulgo : Gombo-rivière. — Assez rare. Rivière-Salée (le long du canal, près du bourg ; çà et là dans les endroits marécageux entre

la Rivière-Salée et les Trois-Ilets. Dans ces endroits on le cultive quelquefois dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs. (N° 844).

*H. tulipiflorus* Hook. ; Hib. à fleurs de tulipe. Vulgo : Gombo-grandsbois. — Arbre souvent d'assez grande taille, peu élégant, habituellement peu branchu, nu dans le bas, à écorce grise, à branches divariquées, sou-vent horizontales, cassantes, à jeunes branches remplies de moelle blanche ; extrémités des branches, pédoncules, pétioles et le dessous des feuilles couverts d'une sorte de pubescence rude, apprimée, rousse et blanchâtre. Feuilles très larges, plus larges que longues, arrondies, très irrégulièrement et grossièrement dentées, ramassées à l'extrémité des branches ; pétiole presque aussi long que le limbe de la feuille. Fleurs grandes, solitaires, axillaires, habituellement penchées, portées sur de très longs pédoncules ; corolle laineuse, d'abord blanc pâle, ensuite légèrement jaunâtre ; calice à 5 lobes ovales, pointus, parcourus par 3 nervures, deux fois plus courts que la corolle ; involucre de 5-6 folioles à peu près deux fois plus courtes que le calice. Fruit grand, velu, aréolé, presque aussi large que long, 5 ailes, à loges pluri-ovulées, déhiscentes ; semences biconvexes, enveloppées de laine rousse. Les fleurs sont extrêmement émollientes. — Assez abondant des bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Bassin-Bleu et du Haut-Matouba. (N° 2323).

N'existe pas à la Martinique, mais nous l'avons vu à la Dominique et à Sainte-Lucie.

*H. mutabilis* L. ; Hib. changeant de couleur. Vulgo : Caractère-desdames, caractère-des-hommes. Desc., vol. IV, t. 270, p. 172. — Arbrisseau droit, haut de 2-5 mèt., originaire des Indes Orientales ; introduit et cultivé çà et là comme plante d'ornement. Feuilles plus ou moins cordiformes, à 5 lobes pointus et très inégalement dentés, longuement pétiolées, grises en dessous. Fleurs très grandes, solitaires, ou en corymbe terminal, remarquables par leur changement de couleur. Le matin, en s'ouvrant, elles sont blanches ; vers midi, elles deviennent roses, et le soir, avant de se flétrir, elles prennent une teinte pourpre. Du reste, tous les *Hibiscus* du pays changent plus ou moins de couleur. Descourtiz place cet arbrisseau dans les béchiques adoucissantes, et recommande les tisanes faites avec ses feuilles contre la toux. Dans les endroits où cette plante existe, on se sert des feuilles et des fleurs qu'on fait bouillir avec des feuilles de l'herbe-à-charpentier et de la verveine queue-de-rat pour préparer des cataplasmes émollients. — Rare. Dans quelques jardins d'amateurs de plantes. Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivière. — Fl. en tout temps. (N° 3496).

Martinique. Vulgo : Caractère-des-dames. — Au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres localités. Saint-Pierre, Camp-Balata. (N° 2086).

*H. rosa-sinensis* L. ; Hib., rose de Chine. Vulgo : Rose de Cayenne. Cav. Diss., t. 67, f. 2. - Arbrisseau ornemental, droit, à branches allon-

gées, devenant presque sarmenteuses, originaire des Indes Orientales. Feuilles ovales, grossièrement dentées ; remarquable par ses grandes fleurs rouges devenant plus ou moins pourpres avant de se flétrir. — Abondant. — On en fait souvent des haies, qui, sous l'influence de la taille, deviennent fort belles et solides. On cultive dans les jardins plu-sieurs belles variétés à fleurs blanches, à fleurs jaunes doubles, etc. — Les feuilles et les fleurs sont mucilagineuses et émoullientes. — Basse-Terre, Camp-Jacob, Gourbeyre, Pointe-à-Pitre, etc. (N° 2325).

Martinique. Vulgo : Rose de Cayenne. — Abondant, avec les variétés ci-dessus indiquées. (N° 2089).

*H. phceniceus* Jacq. ; Hib. à fleurs rouges. Cav. Diss., t. 67, f. 3. ; Desc., vol. IV, f. 382. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1,50-3 mètres, à branches allongées, minces, flexibles et penchées, à feuilles petites, deltoïdes, grossièrement dentées-crênelées, à fleurs rouge-cinabreviolacé. — Originaire de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Cultivé dans beaucoup de jardins, où il fleurit abondamment à toutes les saisons de l'année. Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, Moule. (N° 3209).

Martinique. — Jardins de Saint-Pierre, du Prêcheur, du Fond-Coré, etc. (N° 2088).

*H. surratensis* L. ; Hib. de Surrate. — Annuel, d'abord droit, ensuite penché, haut de 70 cm.-1 m. 40 ; remarquable : par ses feuilles ressemblant à celles du chanvre ; par sa tige, ses pétioles et ses pédoncules armés de petits piquants recourbés ; par ses larges fleurs d'un ndir pourpre-violacé très riche, à calice à 5 segments ovales-lancéolés, très effilés, ligneux, munis de piquants sur les bords et sur la nervure du milieu ; par ses 6-9 folioles involucrales distinctes, linéaires lancéolées, poilues et longuement bifurquées au sommet ; par son fruit ovoïde, hérissé de poils, renfermé par les segments du calice. — Originaire de l'Hindoustan anglais, naturalisé au Camp-Jacob ; se cultive aussi au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins. — Fl. d'octobre en février. (N° 2326, 2781).

Martinique. — Introduit et cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans les environs et pousse spontanément. (N° 849).

*H. Boryanus* Desc. ; Hib. de Bory. — Arbrisseau glabre, touffu, haut de 2-4 mèt. ; à branches divariquées ; à feuilles coriaces, ovales, grossièrement dentées au-dessus de la base ; à fleurs larges, rouges, à calice à 5 lobes profonds, deltoïdes, moitié plus courts que la corolle ; à fruit à 4 loges, renfermé par les lobes du calice ; à semences brunes, velues. — Cultivé dans un grand nombre de jardins comme plante d'ornement. Camp-Jacob, Basse-Terre, Gourbeyre, Pointe-à-Pitre. (N° 2327).

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique et dans les jardins de la ville de Saint-Pierre, de Fort-de-France, du Prêcheur, etc. (N° 2083).

*H. lavateroides* Monc. ; Hib. ressemblant au Lavatera. -- Arbrisseau ornemental, haut de 1-2 m. 50. Ecorce grise, blanches flexibles, plus ou moins pendantes ; jeunes tiges, branches, pédoncules, pétioles, calices avec calicules, et le dessous des feuilles couvert d'un duvet fin et gris. Feuilles presque glabres en dessus, d'un vert très clair, cordiformes, à 3-5 lobes peu marqués et très irrégulièrement dentés ; corolle large, légèrement pourprée, poilue en dehors ; pétales striés ; calice un peu plus court que la corolle ; à 5 lobes profonds, deltoïdes ; feuilles involucrales 8, obovales, deux fois plus courtes que le calice ; pédoncules articulés au-dessus du milieu. Fruit renfermé dans les lobes du calice, à 5 loges ; semences petites, entourées de coton gris. — Cultivé dans les jardins : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, etc. (N° 2324).

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays et s'est naturalisé. Saint-Pierre, Morne-Rouge, Fort-de-France, etc. (N° 166).

*H. cannabini* L. ; Hib. tenant de la nature du chanvre. Vulgo : Groseille, Gombo-chanvre. — Annuel, très ornemental, haut de 80 cm.-1 m. 40, très droit, à tige grosse, remplie de moelle. Feuilles ressemblant à celles du chanvre, dentées en scie, à dents placées à distance et aiguës, à 3-7 segments dont 3-5 très profonds, les 2 latéraux plus courts ; pétiole long, souvent deux fois plus long que le limbe de la feuille. Fleurs axillaires et terminales, grandes, à pétales jaunes parcourus de veines noires allant en zigzag ; calice gris, 5-6 fois plus court que la corolle, muni de glandes surmontées d'un poil rigide, à 5 lobes terminés par une pointe effilée, rigide et hispide ; folioles involucrales linéaires, aussi longues que le tube du calice. — Cultivé çà et là autour des habitations, à cause de ses fibres, qui sont très tenaces, et de ses fruits, avec lesquels, après qu'on en a retiré les graines, on fait des confitures et du vin, connu sous le nom de vin de groseille. — Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivières, Grands-Fonds du Moule, etc. (N° 783).

Martinique. Vulgo : Groseille. — Autour des habitations. Gros-Morne, Grand'Anse, Trinité. (N° 2085). (Spécimen imparfait).

*H. sabdarifa* L. (nom de la plante en langue turque) ; Vulgo : Oseille de Guinée. Desc., vol. I, t. 31. — Annuel, à tige suffrutescente, haute de 90 cm.-2 mèt., branchue dans le haut, entièrement glabre. Feuilles larges, noirâtres, dentées en scie au-dessus de la base : les adultes, à 3 lobes elliptiques, pointus, celui du milieu beaucoup plus grand ; les jeunes, elliptiques, pointues ; pétioles noirs, à la base du limbe. Fleurs axillaires ; corolle grande, jaune, en clochette, veinée de lignes noires allant en zigzag ; calice d'un tiers plus court que la corolle, à 5 lobes très allongés, lancéolés, veinés de noir ; calicule à 8-10 folioles, lancéolées-linéaires, plus courtes que le calice. Fruit grand, à 5 loges, à déhiscence loculicide, renfermé par les lobes du calice ; semences brunes, pu-



bescentes. — Après la chute de la corolle, les enveloppes florales : s'épaississent, deviennent charnues et succulentes ; le suc qu'elles contiennent est acide, très agréable et rafraîchissant : on en prépare des confitures exquises et un vin délicieux qu'on appelle vin d'oseille. — Plus abondant que le précédent. Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, Capes terre (habitation Longmont), etc. (N° 2782).

Martinique. Vulgo : Grand-oseille, oseille de Guinée, groseille de : Guinée. — Assez répandu dans l'île. Prêcheur, Carbet, Gros-Moine. (N° 2084). Plante introduite de la côte occidentale d'Afrique, par la culture, dans les deux îles.

*H. Cooperi* Hort. — Arbrisseau touffu, haut de 2-4 mèt., originaire de la Nouvelle-Hollande ; introduit par M. Bélanger au Jardin botanique de Saint-Pierre en 1880 ; remarquable : par ses larges fleurs à pétales roses, avec une tache rouge cramoisi au fond ; par ses feuilles, panachées de blanc, de vert foncé et de vert tendre. — S'est répandu à la Martinique dans tous les jardins. (N° 35), de même qu'à la Guadeloupe, Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, etc. (N° 3676).

*H. vitifolius* L. ; Hib. à feuilles de vigne. — Petit arbrisseau à branches : flexibles, penchées, à fleurs jaunes, grandes, avec des taches noires au fond. (N° 848). — Originaire des Indes Orientales.

*H. lampas* Cav. — Originaire des îles Philippines. (N° 2087). — L'espèce précédente et celle-ci sont cultivées au Jardin botanique de Saint-Pierre, où elles poussent spontanément.

*H. schizopetalus* Hort. — Espèce très remarquable par ses fleurs pendantes suspendues à un long pédoncule, à pétales pennilobés ou pennifides. — A été introduit, il y a quelques années, par M. Hip. Clayssen, maire de Gourbeyre, grand amateur de plantes ; il s'est répandu promptement et fait l'ornement des jardins. Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, etc. (N° 3687).

**Gossypium** L. (du latin « gossium », enflure, goitre, allusion à la capsule bourrée de coton ; la racine du mot vient probablement de l'arabe « goz », substance soyeuse).

*G. arborescens* L. ; *G. arborescent*. Vulgo : Cotonnier. — Arbrisseau plus ou moins tortueux, ne dépassant guère 4 mèt. en hauteur. — Se cultive en grand à la Désirade, aux Saintes, et çà et là à la Guadeloupe, seulement pour les besoins domestiques. — Fl. de novembre en mars. — On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont : le gros coton, le coton fin et le coton soie ; botaniquement parlant, ils ne diffèrent pas assez pour en faire des espèces distinctes. (N° 3267), gros coton, et (N° 3364) coton fin.

Martinique. Vulgo : Coton ordinaire, coton Pierre, petit coton. — Ses racines râpées entrent dans les remèdes contre la morsure du serpent i

prises en tisane, elles sont employées contre l'oppression, et les feuilles en décoction contre la diarrhée ; dans quelques endroits on donne les **graines** en décoction aux nourrices dont le lait tarit : on se sert du coton pour l'appliquer contre les brûlures.

**Paritium** St. Hil. (de « parita », nom malabar de la plante).

*P. tiliaceum* Ad. Juss., *Hibiscus arboreus* Desc. ; *P.* tenant de la nature du tilleul. Vulgo : Mahot-gombo (au Camp-Jacob), bois-flot (ailleurs). **Cav. Diss.**, t. 155, f. 1 ; Sl., t. 134, f. 2 ; Desc., vol II, t. 148, p. 327. — Arbrisseau ou petit arbre, droit ou tortueux, haut de 3-5 mèt., à écorce grise-blanchâtre, très fibreuse, à jeunes branches et tiges couvertes d'un duvet fin et blanc. Feuilles larges, aussi larges et souvent plus larges que longues, coriaces, entières, presque rondes, en coeur à la base, brusquement terminées en pointe, garnies en dessous d'un duvet argenté, avec **des** nervures très saillantes ; stipules 2, grandes, caduques, lancéolées, tronquées à la base, arrondies au sommet, couvertes d'un duvet farineux. Fleurs axillaires et terminales, brièvement pédonculées ; corolle jaune, grande, passant au pourpre pâle avant de se faner ; calice deux fois plus court que la corolle, blanchâtre, à 5 segments allongés, deltoïdes, carénés **au** milieu, pointus ; involucre à 10 dents pointues blanchâtres, plus court que le calice. Fruit ovoïde-arrondi, pubescent, quinqueloculaire à déhiscence loculicide ; style épais au sommet ; stigmates 5, élargis ; semences glabres. — L'écorce de cet arbuste se détache très facilement : on en fait des cordes solides. — Descourtilz met cette plante dans les purgatives hépatiques et dit que les fleurs sont émoullientes et purgatives, que l'infusion faite avec la racine et les feuilles a des vertus sudorifiques, apaise la douleur des ophtalmies violentes offrant des symptômes inflammatoires, etc. A la Guadeloupe, dans les endroits où cette plante existe, **on** se sert de l'eau tiède, dans laquelle on a macéré des fleurs, contre les maladies d'yeux. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de novembre en mars. — Peu répandu. Gourbeyre (Val Canard) ; Houëlmon (batte-rie), Camp-Jacob (rivière Noire). (N° 2329).

Martinique. Vulgo : Mahot-franc, bois-de-liège. — Les pêcheurs se servent de son bois blanc, léger et poreux, pour faire flotter leurs seines. — Assez abondant : Parnasse (habitation Litté), Ducos, Lamentin, Marin (Morne-Gommier), Sainte-Luce, etc. (N° 2022, 2023).

**Thespesia** Corr. (du grec « thesbesios », divin, parce qu'on plante cet arbre dans les Indes Orientales autour des temples).

*T. populnea* Corr. ; *T.* qui tient de la nature du peuplier. Vulgo : Catalpa. **Cav. Diss.**, t. 50, f. 1. Petit arbre, très touffu, à fronde arrondie, haut de 4-6 mèt. Feuilles très vertes, luisantes, fermes, presque coriaces, en coeur à la base, deltoïdes et pointues. Fleurs axillaires, jaunes, munies d'une tache noire au fond, ressemblant à celles du Gombo,

mais plus petites ; calice tronqué ou avec 5 petites dents, cupuliforme, entouré de 3 folioles involucrales disparaissant de bonne heure. Fruit globuleux, vert, à peu près de la forme et de la grosseur d'une nêfle de France, à 5 loges indéhiscentes, multiovulées ; péricarpe de la consistance du cuir ; semences trigones, obovales, striées, poilues et anguleuses à la base. — Le bois est dur et sert pour la menuiserie et les travaux de tour ; l'eau dans laquelle on a macéré des feuilles est employée en lavement contre les hémorrhoides. — Très répandu. Abondant sur les plages sablonneuses du bord de mer : Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Sainte-Anne, Sénégal, Indes Orientales, etc. (N° 2779).

Martinique. Vulgo : Caltappa. — Abondant. Trinité, Caravelle, Sainte-Anne, Vauclin. (N° 2024).

De cette famille on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres jardins le *Goethea strictiflora* Nees. et Mart. — Petit arbrisseau droit, haut de 80 cm.-1 m. 20, originaire du Brésil ; remarquable par ses fleurs caulinaires garnissant toute la longueur de la tige.

#### VINGT-DEUXIEME FAMILLE. BOMBACEES.

**Pachira** (nom qu'on lui donne à la Guyane).

*P. aquatica* Aubl., Carolines *princeps* L. fils, *P. grandiflora* Tuss., Fl., IV, t. 3 et 4 ; *P. aquatica*. Vulgo : Cacao sauvage. — Grand bel arbre, à branches cassantes. Feuilles larges, glabres, palmées, composées de 5-7 folioles obovales-oblongues, presque sessiles, glauques en dessous. Fleurs axillaires, à corolle longue de 25-30 cm., à 5 pétales d'un rouge de feu, duvetés, en forme de lanières ; étamines rouge foncé, très nombreuses, d'abord monadelphes sur une longueur de 5-6 cm., se divisant ensuite en 12-16 faisceaux monadelphes, qui à leur tour se subdivisent en faisceaux plus petits ; calice tronqué, cupuliforme, couvert d'un duvet roux noir. Fruit capsulaire, de la forme et de la grosseur de celui du cacao, sauf les sillons, noir, duveté, à 5 loges multiovulées, s'ouvrant par déhiscence loculicide ; semences ovoïdes, anguleuses, brunes en dehors, blanches en dedans : elles se mangent crues ou cuites sous le nom de châtaignes. — Fl. en février et mars ; fruits mûrs en juillet-août. — Ça et là dans la région inférieure et moyenne : Bagatelle, Basse-Terre (cour du Gouvernement), Camp-Jacob, etc. (N° 3068).

Martinique: Vulgo : Châtaignier. — Introduit de Cayenne, cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. (N° 2043).

**Eriodendran** Desc. (formé de deux mots grecs, qui signifient « laine » et « arbre », allusion à la soie qui enveloppe les graines).

*E. anfractuosum* Desc., Bombax *Ceiba* L. ; Eridendre anfractueux. Vulgo : Fromager. Cav. Diss., t. 151 ; Desc., vol. IV, t. 247, p. 64. —

Arbre gigantesque, le plus grand des Antilles, à tronc armé de piquants, surtout quand il est jeune, souvent ventru, à branches horizontalement et irrégulièrement disposées. Feuilles palmées, à 5-7 folioles lancéolées ou **oblongues-lancéolées**, brièvement pétiolées, entières. Fleurs axillaires, fasciculées, ramassées à l'extrémité des branches, très nombreuses, pédonculées, corolle à 5 pétales cohérents à la base, couverts d'un duvet luisant, argenté en dehors ; calice près de deux fois plus courts que la corolle, muni de 5 dents arrondies ; étamines 5, subulées exsertes, unies à la base, portant chacune 2-3 anthères uniloculaires, formant ensemble **un** petit globule anfractueux ; style élargi au sommet ; stigmate capité. Fruit de la forme d'un petit concombre, rétréci à la base, à 5 loges multiovulées à déhiscence loculicide ; semences nombreuses, ovoïdes, pointues, de la grosseur d'un pois, enveloppées d'un duvet long, brun, cotonneux. — Fl. en janvier et février ; fruits mûrs en avril, mai. — Perd les feuilles tous les ans à l'époque de la floraison. - Le bois est mou et ne peut servir pour la construction. Les pauvres utilisent quelque-fois le coton pour faire des matelas, oreillers, etc. Les fleurs sèches exhalent une très agréable odeur : vertes ou sèches, elles ont toutes les propriétés émollientes des Malvacées. Selon Descourtilz, qui range cet arbre dans la catégorie des plantes diurétiques, adoucissantes, la racine est apéritive et s'emploie avec succès dans les cas d'ascite ou d'hydropisie du ventre et d'anasarque ou d'hydropisie qui envahit les chairs ; l'écorce de la racine serait vomitive et son suc, joint à la pulpe de tamarin, provoquerait l'émission des urines et des déjections alvines. Je n'ai pas entendu dire qu'on se serve souvent de cette plante dans le pays. — Assez abondant dans les bois de la moyenne et surtout de la basse région : Basse-Terre, Le Baillif, Moule, Morne-à-l'Eau, etc. (N° 2322).

Martinique. Vulgo : Fromager. — Basse et moyenne région : Carbet, Prêcheur, etc. (N° 2029).

**Ochroma** Sw. (du grec «ochroma», pâleur, à cause de la couleur pâle de ses fleurs).

*O. Lagopus* Sw. ; *O.* à fruits en patte de lièvre. Vulgo : Pripri, fromager-mapou, bois-flot. Cav. Diss., t. 153. — Le plus souvent, arbre de taille moyenne, à branches horizontales et souvent inclinées, très cassantes. Feuilles très larges, un peu plus larges que longues, palminerviées, en coeur à la base, très grossièrement dentées, à 3 lobes peu marqués ou à 3 angles, couvertes en dessous d'un duvet roux, glabres en dessus. Fleurs de 13-14 cm. de long, terminales ; corolle jaune pâle, à 5 pétales obovales, pubescents en dehors, épais et charnus ; calice à 5 lobes imbriqués, pubescents, dont deux plus courts et pointus, avec la pointe ré-fléchiée, et trois autres plus grands, arrondis ; étamines en colonne tubuleuse ; anthères nombreuses, linéaires, plissées en zigzag, adnées à 3 masses charnues, contournées en tire-bouchon et terminées par 5-6

segments ; stigmates 5, exserts, linéaires, tordus en spirale en un corps cylindrique pointu pédoncule long portant 2-3 bractées caduques Fruit capsulaire long de 20-25 cm., pourvu de 5 sillons longitudinaux, pro-fonds, à 5 valves multiovulées s'ouvrant par déhiscence loculicide ; graines très nombreuses, arrondies, brunes, entourées d'un coton fin, roux pâle. — Fl. en mars et mai ; fruits mûrs en juin et juillet. — L'écorce est très fibreuse et on en fait des liens très solides. Le bois, à cause de sa légèreté et sa porosité, est impropre à la construction ; les pêcheurs coupent les branches en morceaux et s'en servent pour faire flotter les filets et les seines ; le bois, sec et tendre, sert encore à aiguiser les couteaux et les rasoirs. — Peu abondant. Ça et là dans les ravines, les savanes et les bois de la basse et de la moyenne région. Camp-Jacob (rivière aux Ecrevisses), Le Baillif (habitation Sainte-Sophie), Des-haies, etc. (N° 3634).

Martinique. Vulgo : patte-de-lièvre, bois-flot, bois-rasoir, bois-de-liège. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. Peu abondant. — Ajoupa-Bouillon, Fonds-Saint-Denis, hauteur de la Basse-Pointe. (N° 2030).

**Myrodia** L. (du grec « muron », baume, à cause de l'odeur agréable qu'exhalent les fleurs et les graines).

*M. turbinata* L. ; *M.* à calice turbiné. Vulgo : Bois-lélé. Sw., *Fl.*, t. 22, analys. — Petit arbre droit, à branches divariquées, irrégulièrement disposées, souvent pendantes, à écorce grise. Feuilles coriaces, elliptiques, entières, ressemblant à celles du cacaoyer, mais de moindre dimension. Fleurs petites, axillaires, et caulinaires, solitaires, fixées tout le long des branches, exhalant un parfum des plus exquis et qui persiste dans la plante sèche ; corolle à pétales spatulés, d'abord blancs, ensuite jaunâtres, pubescents en dehors ; calice d'abord ovoïde, ensuite turbiné, se déchirant irrégulièrement en 4-6 lobes, colonne staminale longuement exserte, élargie au sommet en 5 dents, portant 15 anthères sessiles et biloculaires ; stigmate 1, capité. Fruit rond comprimé par le haut, indéhiscent, à 1-2 graines, à péricarpe ligneux. — Fl. de septembre en janvier. — Assez abondant dans les grands bois humides de la fontaine Absalon. (N° 588). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

De cette famille, on rencontre ça et là l'*Adansonia digitala* L., originaire d'Afrique. Vulgo : Baobab, pain de singe (1). Basse-Terre, enceinte du Vieux-Gouvernement, et à la Martinique au Jardin botanique, aux Trois-flets (habitation Anse-à-l'Ane, au Robert, etc. (N° 1500).

1. Pour les multiples applications des diverses parties de ce végétal à l'alimentation, à la médecine et à la fabrication de textiles, voir : 1° L'étude de MM. Heckel et Schlagenhauffen sur cette espèce (*Journal Les nouveaux remèdes*, 1886). 2° Le travail de M. Gerber sur le genre *Adansonia*, dans *Annales de l'Institut colonial* de Marseille, 1896. — La pulpe qu'entoure les graines, les feuilles et l'écorce sont des émollients et des rafraîchissants. (E.H.).

## VINGT-TROISIÈME FAMILLE. — STERCULIACEES.

**Sterculia** L. (de « Sterculus », le dieu des latrines et inventeur des engrais ; de « stercus », excrément, allusion à la mauvaise odeur des fleurs ou des fruits dans quelques espèces).

*S. caribæa* R. Br. et Benn. ; Sterculier des Caraïbes. Vulgo : Boismapou, baril, mahot-cochon, bois châtaignier-grande-feuille. Ivira Sx. (partim). — Le plus souvent arbre de taille moyenne, droit, à tronc nu jusqu'à une grande hauteur, généralement peu branchu. Feuilles ramassées à l'extrémité des branches, blanchâtres en dessous, longuement pétiolées : les jeunes, ovales-oblongues ou elliptiques, entières ; les moins jeunes, à 3 lobes peu marqués ; les adultes, à 5 lobes aigus ; pétioles cylindriques élargis et aplatis au sommet et à la base. Fleurs polygames, apétales, en grappes terminales, solitaires ou réunies par plusieurs ; calice rotacé-campanulé, à 5 segments profonds, ovales-lancéolés, de couleur de soufre, portant à l'intérieur des nectaires ; tube staminal terminé par 10 anthères à loges parallèles, ovaires 5, distincts, multiovulés, insérés au sommet du carpophore ; stigmate capité, recourbé, simple. Fruits brièvement stipités, situés horizontalement, secs, normalement au nombre de 5 (souvent 1-4 par avortement), semi-elliptiques, biconvexes, couverts d'une pubescence légère, blanchâtre ou ferrugineuse, qui disparaît de bonne heure, longs de 7 cm. sur 4 cm. de large, s'ouvrant en follicule en une valve ligneuse, dont l'intérieur est entièrement garni d'une couche serrée de poils droits rouge foncé, rigides, légèrement brillants, qui disparaissent sous l'action de la pluie et du vent ; pédoncule commun fort et gros, de longueur variable ; graine habituellement 4-5, légèrement obovales, de la forme et de la grosseur d'une olive de France, à tête mince, coriace, très noir, poli, à albumen blanchâtre, charnu à cotylédons foliacés, à embryon droit, à radicule opposée au hile. On rencontre indifféremment des pieds à feuilles entières et à feuilles à 3-5 lobes. — Fl. habituellement deux fois par an, en octobre et novembre, en avril et mai. — Les graines sont bonnes à manger et ont le goût de la noisette. Le bois est blanc et tendre et se fend très facilement ; il sert surtout à faire des fonds et des couvercles de boucauts. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. Alt. 150-1000 mèt. (N° 2345).

Martinique. Vulgo : Mahot-cochon. — Assez abondant dans les bois de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon, des Fonds-Saint-Denis, de la fontaine Absalon et du Camp de l'Alma. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. (N° 2018).

Le *Sterculia coccinea* Roxb., assez grand arbre à fleurs mâles en chatons pendants ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 2028).

Le Cola *acuminata* R. Br. et Benn., arbre originaire de l'Afrique tropicale ; est cultivé à la Guadeloupe chez plusieurs propriétaires. (N° 3680), et à la Martinique au Jardin botanique, comme dans beau-coup d'autres endroits, où il fleurit et rapporte des fruits (1). — Fl. en mai-juin. (N° 2019).

L'*Heritiera littoralis* Ait. Vulgo : Mirobolan bâtard, grand bel arbre de l'Asie tropicale, à Peurs en grappes terminales ; se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre ; il fleurit en août et septembre. (N° 2025).

#### VINGT-QUATRIÈME FAMILLE. — BUETTNERIACEES.

##### **Guazuma** L. (nom d'origine mexicaine).

*G. tomentosa* Lam., *Theobroma Guazuma* L. ; *G.* à feuilles duvetées. Vulgo : Hêtre gris. Cav., *Icones*, III, t. 299. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, fortement branchu. Feuilles distiques, oblongues-lancéolées, plus ou moins en coeur à la base, acuminées, finement dentelées, couvertes d'un duvet blanchâtre en dessous. Fleurs vert jaunâtre, en cymes axillaires, nombreuses ; corolle à 5 pétales en forme de cuiller et terminés par un appendice linéaire-bifide ; calice à 3 sépales tomenteux, réfléchis dans la fleur ouverte ; étamines monadelphes ; styles 5, contigus. Le fruit est une sorte de noix subdrupacée, tuberculée, globuleuse, pourpre noir, à 5 loges multiovulées, longue de 10-12 mm. sur 7-8 mm. de diam., loges tardivement déhiscentes. — Fl. de février en avril, et aussi en juin et juillet. — L'écorce fournit des fibres très tenaces : on en fait des cordes très solides ; le bois sert pour la construction. — Ça et là dans la basse et la moyenne région. Camp-Jacob (rivière aux Ecrevisses, Bas-Matouba, hauteur du Baillif, etc.) (N° 3603).

Martinique. Vulgo : Bois de l'orme blanc, mahot-baba. — Assez abondant dans la basse et la moyenne région. Route de Saint-Pierre au Morne-Rouge, Parnasse, Trois-Ilets, Basse-Pointe. (N° 1).

*G. ulmifolia* Lam. ; *G.* à feuilles d'orme. Vulgo : Hêtre, bois de hêtre, bois de hêtre vert, mahot-baba. Tuss., *Fl.*, IV, t. 24 ; Desc., vol. II, t. 85, p. 76. — De même taille que le précédent et ressemblant assez bien à l'orme de France. Feuilles oblongues-lancéolées, obliques à la base, glabres des deux côtés, à l'exception des jeunes qui sont toujours plus ou moins duvetées en dessous. Branches grises : les jeunes, légèrement duve-

1. Ce précieux végétal et les espèces congénères utilisables ont été longuement étudiés par M. Heckel dans un mémoire intitulé *Les Kolas africains* inséré dans les Annales de l'Institut colonial, 1893. L'espèce a été introduite et préconisée à la Guadeloupe (comme dans toutes nos colonies françaises) par le professeur Heckel : on sait, par l'usage quotidien qui s'en fait dans l'Europe entière à cette heure, que la graine de Kola est un des médicaments les plus reconstituants de l'organisme humain par les principes actifs qu'il renferme (*kolanine, caféine, théobromine*). (E.H.).

tées. Fleurs comme dans le précédent. Fruit globuleux, légèrement comprimé au sommet. — Fl. en mai et juin ; fruits mûrs en janvier et février. — Le bois est employé pour les constructions à l'intérieur. L'écorce est très fibreuse : on l'utilise dans les campagnes ; dans la médecine domestique, cette même écorce jouit d'une grande réputation : on en fait une décoction à laquelle on ajoute du sirop ou du sucre et on en prend un petit verre avant chaque repas pour exciter l'appétit et fortifier les estomacs faibles ou délabrés. Descourtiz, qui met le bois de l'orme dans les stomachiques astringents, dit que l'écorce du tronc et de la racine contient beaucoup d'acide gallique, qu'elle a une saveur amère, que les fruits donnent un suc stiptique, inodore et mucilagineux, et que la décoction de ses fruits est prise dans les affections dartreuses et syphilitiques de la peau, etc. — Dans la basse et la moyenne région : Camp-Jacob, Deshaies, embouchure de la rivière des Pères, etc. (N° 2668).

Martinique. Vulgo : Bois de l'orme, orme du pays. — Assez abondant. — On emploie dans les campagnes la décoction de la racine contre la gourme des chevaux. — Champflore, Fort-de-France (La Dillon), Fontaine-Didier, Parnasse. (N° 1370).

**Theobroma** L. (formé de deux mots grecs, qui signifient « nourriture des dieux s. »).

*T. Cacao* (cacao, mot mexicain). Vulgo : Cacao ou cacaoyer. Si., t. 160 ; Tuss., *Fl.*, I, t. 13 ; Desc., vol. IV, t. 266, p. 147. — Petit arbre touffu, rameux, à branches étalées, à écorce grise, originaire du Mexique ; introduit par les Français dans les Antilles vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Feuilles oblongues, acuminées au sommet, glabres, entières, alternes, coriaces. Fleurs solitaires ou fasciculées, caulinaires, situées sur le tronc et les branches, portées sur des pédoncules grêles et faibles ; calice à 5 segments réfléchis, de couleur rose ou blanche ; pétales 5, blancs, à limbe en forme de cuiller, portant, inséré au milieu ou quelque-fois à l'extrémité de ce limbe, un appendice spatulé, verdâtre ; tube staminal court, portant 10 étamines, dont 5 stériles, sessiles, plus longues que l'ovaire, noir pourpré, dressées, effilées, très pointues, légèrement pubescentes, et 5 fertiles, verdâtres, réfléchies, à peu près une fois plus courtes que les stériles et alternant avec elles, à filet aplati et portant 2 anthères biloculaires. Fruit baccien, ovoïde, marqué de 10 sillons longitudinaux, long de 12-16 cm. sur 6-8 cm. de diam., jaune en dehors, ou rouge, selon la variété, à 5 loges indéhiscentes, contenant chacune 8-10 graines, orientées dans le sens de la largeur du fruit, nichées dans une pulpe blanche, quelquefois un peu jaunâtre, acide et très rafraîchissante. Les graines, ressemblent assez, quant à la forme et la grosseur, à la fève des marais ; péricarpe du fruit dur, coriace, épais. — Le cacao constitue une des principales denrées secondaires d'exportation. — Le cacaoyer fleurit presque toute l'année, mais on ne fait généralement que

deux récoltes, la grande et la petite : la première a lieu d'octobre en janvier. — On extrait du cacao un corps gras solide, appelé beurre de cacao. On torréfie les graines de la même manière que le café : on les concasse, on enlève les pellicules et on les fait bouillir ; le beurre qui surnage est recueilli dans des vases : on le laisse ensuite refroidir. Ce beurre est souvent employé dans le pays contre les brûlures, en lavements contre les hémorroïdes, en frictions contre les enflures et les douleurs rhumatismales. Descourtiz, après avoir parlé des vertus béchiques adoucissantes du cacaoyer, dit que le chocolat est sans contredit le meilleur des stomachiques, qu'il produit même des miracles, quand il est bien préparé.

On rencontre principalement trois variétés qui diffèrent entre elles par le plus ou moins de régularité des sillons, par la forme, la grosseur et par la couleur extérieures des fruits. (N° 2900).

Martinique. Vulgo : Cacaoyer ; cultivé dans toute l'île. (N° 2309).

**Herranla albiflora** Goudot. Vulgo : Cacao du Pérou ; est cultivé au Jardin botanique, où il fleurit tous les ans, mais ne rapporte pas de fruits.

**Melochia** L. (du mot arabe « melochich »).

*M. tomentosa* L. ; *M.* duveté. Vulgo : Bois-champignon. Cav. Diss., t. 172, f. 2 ; SI., t. 138, f. 2 et 3. — Arbrisseau élégant, droit, à feuillage gris, haut de 1 m. 50-2 m. 50. Ecorce noire, fibreuse, jeunes branches duvetées, grises. Feuilles plissées-veinées, plus ou moins en coeur à la base, ou tronquées, irrégulièrement crénelées, à pointe arrondie au sommet, couvertes en dessous d'un duvet soyeux plus ou moins blanc, grises en dessus. Fleurs en cymes terminales ; calice couvert d'un duvet gris, à 5 lobes profonds, lancéolés, plus courts que la corolle ; corolle violet pâle, à 5 pétales obovales ; étamines cohérentes à la base ; style 5. Capsule duvetée, ventrue à la base, à 5 loges, à déhiscence loculicide, de forme trapézoïde-pyramidale, à 5 angles, terminée en pointe. — Vit isolé ou en société sur les coteaux secs, arides et pierreux près de la mer. Le Baillif, Deshaies, Vieux-Habitants, Marie-Galante. — Fl. de mars en juin. — Alt. 40-50 mèt. (N° 2901).

Martinique. Vulgo : Bois champignon. — Abondant sur les coteaux secs et pierreux, entre le Carbet et Case-Pilote, Caravelle. (N° 1300).

*M. pyramidata* L. ; *M.* à fruit pyramidal. Vulgo : Mauve. Cav. Diss., t. 171, f. 1 ; SI., t. 139, f. 1. — Suffrutescent, haut de 40 ch.-1 m. 30, à tige grêle, souvent presque sarmenteuse, à branches inclinées. Feuilles pétiolées, glabres, oblongues-lancéolées, crénelées-serretées. Fleurs fasciculées, opposées aux feuilles, à pédoncules presque aussi longs que le pétiole, à corolle pourpre, plus rarement blanche ; lobes du calice lancéolés, acuminés, un peu plus courts que la corolle. Fruit pyramidal, légèrement gonflé, à 5 angles cuspidés à l'extérieur, près de la base. — Abondant dans les terres cultivées et le long des routes de la basse région.

**Environs de la Basse-Terre, Pigeon, Vieux-Habitants, Lamentin. (N° 2671).**

Ne se trouve pas à la Martinique.

*M. nodiflora* Sw. ; *M.* à fleurs agglomérées aux aisselles. Vulgo : Mauve. SI., t. 135, f. 2. — Suffrutescent, haut de 80 cm.-1 m. 60, droit, glabre, très vert. Feuilles ovales, pointues au sommet, dentées en scie. Fleurs agglomérées aux aisselles des feuilles : les unes, sessiles ; les autres, brièvement pédonculées, entourées à la base par plusieurs petites bractées vertes et pointues ; corolle lilas, ou blanche rayée de lilas, à 5 pétales spatulés, presque aussi longs que les étamines et le pistil. Capsule pubescente, deux ou trois fois aussi grande qu'une tête d'épingle ; semences très petites. — Peu abondant. Çà et là dans les haies et les brous-sailles de la basse région : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Vieux-Fort, Le Baillif. Alt. 0-240 mèt. (N° 2670).

Martinique. Vulgo : Mauve. — Egalement rare. Marin (environs de la ville), Saint-Pierre (Boulevard). — Fl. pendant l'hivernage. (N° 1361).

**Waltheria** L. (dédié à Auguste-François Walther, professeur à Leipzig, qui, en 1735, a publié une description détaillée des plantes de son jardin).

*W. americana* L. ; *W.* de l'Amérique. Vulgo : Guimauve. Cav. Diss., t. 170, 171. — Suffrutescent, très droit, haut de 50-90 cm. ; facile à reconnaître au duvet épais et gris qui couvre toutes ses parties. Feuilles ovales-oblongues ou oblongues-lancéolées, plissées, crénelées ou dentées. Fleurs petites, en glomérules larges, axillaires, tantôt presque sessiles, tantôt longuement pédonculées ; pétales 5, jaunes ; calice 5-fide, entouré d'un involucre latéral ; colonne staminale entière ; style simple. Fruit à péricarpe bivalve. — Vit solitaire ou en société sur les coteaux secs, pierreux, près de la mer : entre la Basse-Terre et Deshaies, Moule, Désirade, Marie-Galante. (N° 266).

Martinique. Vulgo : Mauve-gris. — Carbet (quartier 'Monsieur), Caravelle Fond-Canonville, etc. (N° 1362).

*W. glabra* Poir. ; *W.* à feuilles glabres. Vulgo : Mahot-noir. — Suffrutescent ou frutescent, souvent penché au sommet, glabre sur toutes ses parties, haut de 60 cm.-1 m. 60, à écorce noirâtre, très fibreuse. Feuilles et glomérules comme dans le précédent ; colonne staminale divisée en 5 filaments, à partir du milieu. — Plante particulière à la Guadeloupe, à Marie-Galante et aux Saintes. Très abondant : environs de la Basse-Terre (La Pintade), plaine sablonneuse entre Saint-Louis et le bois de Folle-Anse (Marie-Galante), etc. — On en fait de gros balais pour les cours et les écuries. (N° 2269).

De cette famille, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre le *Commersonia echinata* Forst., petit arbre à grandes feuilles duvetées en

dessous, à fleurs en larges cymes axillaires, à fruits globuleux, hérissés et couverts de poils. (N° 2023).

**Abroma fastuosa** Gaert., arbrisseau des Indes Orientales, à feuilles larges orbiculaires, à fleurs en cymes terminales. (N° 2137). *A. angusta* L., à feuilles larges, trilobées, à fleurs axillaires, également originaire des Indes Orientales. (N° 2036). *Astrapme Wallichii* Lind., petit arbre des Indes Orientales, remarquable par ses larges feuilles duvetées, à fleurs agglomérées en capitules très grands, suspendus à de très longs pédoncules. *Kleinhovia hospita* L. Cav. Diss., t. 146, petit arbre, originaire de l'Asie tropicale, à fleurs en larges grappes terminales. *Stadmannia australis* G. Don., petit arbre à feuilles larges, trilobées, duvetées en dessous. *Dombeya mollis* Cav., à feuilles laineuses, trilobées, à fleurs en longues cymes axillaires.

#### VINGT-CINQUIEME FAMILLE. — TILIACEES.

**Trilumfetta** L. (dédié par Linné à Giov. Bapt. Triumfetti, mort en 1707 ; a écrit sur la vie des plantes ; son frère, Lceelius, était professeur de botanique à Rome).

*T. Lappula* L. (diminutif de « Lappa », bardane, à cause des piquants crochus qui couvrent le fruit et qui ressemblent aux piquants de l'involucre de la bardane). Vulgo : Tête-à-nègre. Desc., vol. II, t. 101, p. 135 Plum., édit Burin., t. 225. — Suffrutescent et frutescent, haut de 90 cm.-1 m. 90, droit, penché aux extrémités, à branches étalées, plus ou moins horizontalement, pubescentes. Feuilles finement duvetées, surtout en des-sous, de forme variable : les adultes, à 5 lobes avec des sinus profonds et arrondis ; les moins adultes, à 3 lobes ; les jeunes et les florales lancéolées, parfois linéaires, irrégulièrement dentées en scie, dents inférieures du limbe glanduleuses ; pétiole pubescent. Fleurs en petites cymes arrondies composant de longs épis interrompus, qui forment ensemble une longue panicule entremêlée de feuilles ; calice à 5 sépales ; étamines 10 ; pétales nuls, ce qui distingue facilement cette espèce de la suivante à qui elle ressemble beaucoup. Le fruit est un akène globuleux garni entièrement de soies courtes et crochues, ce qui fait qu'il s'attache à tout ce qui le touche. — Ecorce très fibreuse dont on peut faire des cordes très tenaces. Descourtiz range cette plante parmi les stomachiques astringentes. Dans le pays, on se sert de la racine mucilagineuse ,après qu'on l'a laissée séjourner pendant plusieurs heures dans l'eau froide, en potion rafraîchissante, pour préparer l'estomac à subir une purgation ; la décoction de la racine est gaiement employée contre la dysenterie. — Fl. vers la fin de l'hivernage et après cette saison ; les fleurs ne s'ouvrent habituellement que dans l'après-midi et se ferment tard dans la soirée. — Vit

en société dans les broussailles et endroits abandonnés ou incultes de la basse et de l'infra-moyenne région : Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Habitants, Trois-Rivières, Lamentin, etc. (N° 1371).

Martinique : Vulgo : Mahot-cousin, grand-cousin, hérisson-blanc, cousin-blanc. — Abondant : Saint-Pierre, Prêcheur, Marin, Trinité, etc. (N° 1363).

*T. semitriloba* L., *T. heterophylla* Sam., t. *havanensis* Kth. ; T. à trois lobes. Vu'go : Cousin-petit, tête-à-nègre. Desc., vol. II, t. 102, p. 137. — Ressemble beaucoup au précédent par la taille et le port, avec lequel on le confond à première vue ; il en diffère par la tige plus noire, ses feuilles moins duvetées, ses lobes souvent peu marqués, ou s'ils sont nettement marqués, avec un sinus moins profond, mais surtout par ses 5 pétales, jaune foncé, vif et luisant, et ses étamines au nombre de 15. Mêmes localités que le précédent, mais plus abondant. Ecorce également fibreuse et très tenace. — Avec ses racines, on prépare souvent des tisanes rafraîchissantes et antidysentériques. — Environs de la Basse-Terre, embouchure du Galion Sainte-Rose, Morne-à-l'Eau, etc. (N° 2902).

Martinique. Vulgo : Petit-mahot-cousin, mahot-cousin-rouge. — Abondant : Saint-Pierre (Boulevard), Prêcheur, Carbet, Case-Pilote, Trinité, etc. (N° 1364).

*T. grandiflora* Vahl. ; T. à grandes fleurs. Vulgo : Grand-cousin-bois. — Frutescent, extrémités des tiges et des branches frutescentes, haut de 1 m. 50-2 m. 80, droit, rarement à branches pendantes ou sarmenteuses, pubescent dans le haut, écorce noire, très fibreuse. Feuilles larges, large-ment ovales, pointues au sommet, inégalement dentées en scie. Fleurs en cymes distancées, pédonculées, formant ensemble une sorte de panicule dichotome, à branches très écartées et divariquées ; calice à 5 sépales lancéolées-linéaires, terminés par deux pointes, dont une courte, émoussée, et l'autre longue et infléchie ; pétales grands, d'un jaune vert et luisant, obovales ; étamines 20 ; stigmate à 5 branches. Fruit globuleux à piquants crochus, longs, glabres. — Rare. Çà et là dans les broussailles d'endroits humides de la moyenne région. Houëlmont, Camp-Jacob (rivière aux Ecrevisses), Matouba. — Fl. vers la fin et après l'hivernage. (N° 2318).

Ne se rencontre pas à la Martinique.

**Corchoros** L. (du grec « korchoros », dérivé de « kore », nettoyer, purger, parce que ces plantes ont des vertus purgatives. Ce nom, employé par Théophraste, correspond à notre *Anagallis arvensis* L.).

*C. siliquosus* L. ; C. à siliques nombreuses. Vulgo : Petit-balai. Si., t. 94, f. 1. — Suffrutescent, haut de 50 cm. à 1 m. 30, à branches et tiges noires, souvent munies d'une ligne pubescente. Feuilles petites, gla-

bres, pointues, serretées. Fleurs petites, axillaires, solitaires ou réunies par 2-3 ; calice à 4-5 sépales linéaires ; pétales 4-5, jaunes, obovales ou spatulés ; étamines en nombre indéterminé ; siliques longues de 5-7 cm., linéaires, droites, comprimées, à loges multiovulées, s'ouvrant pas **déhiscence** loculicide en 2 valves, munie chacune de deux petites cornes recourbées ; semences petites, brunes, tronquées au sommet et à la base, contiguës les unes aux autres. Les fleurs ne s'ouvrent que vers midi, et jamais on n'en voit sur un pied plus de 5-6 ouvertes en même temps. — Vit en société dans les savanes sèches, arides et pierreuses près de la mer. Environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance, Guilhembarde), etc., Le Baillif, Deshaies, Vieux-Habitants, Moule, Désirade, Marie-Galante. (N° 2316).

Martinique. Vulgo : Zerbe-savane, balai. — Abondant dans les savanes sèches et pierreuses. Carbet, Prêcheur, Case-Pilote, Caravelle. (N° 1365).

*C. hirtus* Pl., *C. tortipes*, St. Hil. ; *C. velu*. Vulgo : Petit-balai. Plum., édité. Burm., t. 103, f. 2. — Annuel, droit, haut de 40-70 cm., sans branches ou peu branchu, à jeune tige garnie de poils fins, roux. Feuilles presque glabres, ovales, crénelées-dentées. Fleurs axillaires, réunies par 1-3 à l'aisselle des feuilles ; pétioles poilus ; sépales poilus ; pétales jaunes, spatulés ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé ; silique longue de 2,5-3,5 cm., pointue au sommet, à deux loges déhiscences. — Herbe de peu d'utilité. — Rare. Ça et là dans les savanes herbeuses et dans les fosses, le long des chemins : Vieux-Fort. (N° 2903).

Martinique. Vulgo : Petit-balai-poileux. — Endroits aquatiques et humides : Ducos, Trois-Ilets. (N° 1367).

**Hellocarpus** L. (nom formé de deux mots grecs qui signifient « soleil » et « fruit », à cause des soies qui garnissent les bords du fruit, simulant un petit soleil).

*H. americanus* L. — Assez grand arbre, très touffu, originaire de l'Amérique tropicale, cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs et se propage spontanément. Feuilles larges, ovales, presque trilobées, jeunes branches duvetées. Fleurs blanchâtres, en grappes terminales, compactes. Fruit petit, elliptique, comprimé, à bords entourés de poils ciliés. — Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur. (N° 1367).

**Sloanea** L. (dédié à sir H. Sloane, né en Irlande en 1660, mort en 1752, médecin du roi Georges II ; a voyagé à Madère, à la Barbade, à Saint-Christophe et à la Jamaïque ; a publié, entre autres choses : *Catalogus plantarum quæ in insulâ Jamaïca sponte proveniunt et la Flore et la faune des îles ci-dessus dénommées*).

*S. caribæa* Kr. et Urb. ; **S. des Caraïbes**. Vulgo : **Acoma-boucan**. —

Arbre gigantesque, le plus gros après le fromager, à tronc nu à **une** grande hauteur, à base anfractueuse, à écorce grise ou noirâtre, à branches étalées. Feuilles coriaces, légèrement luisantes, elliptiques-ovales, à pointe arrondie au sommet. Fleurs petites, en cymes ombelliformes, trichotomes, formant ensemble des panicules terminales ou axillaires, portées sur de longs pédoncules gris et finement duvetés ; calice à 4 lobes, gris, duvetés des deux côtés, ovales, valvaires, réfléchis ; pétales nuls ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, à anthères très allongées, presque deux fois plus longues que le filet, un peu plus courtes que les sépales. Capsule de la grosseur d'une grosse noisette, couverte d'un duvet roux gris ou ferrugineux, globuleux-ovoïde, marquée d'un ombilic au sommet, s'ouvrant en 4 valves ligneuses, épaisses ; semence unique, enveloppée dans sa moitié inférieure d'un arille d'un beau rouge foncé.

Cet arbre ne fleurit que tous les trois ou quatre ans, de mars en mai ; les fruits restent longtemps sur pied : les grands oiseaux en sont friands.

Le bois n'est guère employé pour la construction. — Assez abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, au Matouba, au bassin Bleu, des Trois-Rivières, de la Bouillante et de Pigeon. (N° 2348, 3485).

N'existe pas à la Martinique.

*S. Massoni* Sw. ; S. de Masson. Vulgo : Châtaignier-grande-feuille. — 'Grand arbre à écorce noirâtre, rude, à jeunes branches couvertes d'un duvet ferrugineux et fin. Feuilles larges, très coriaces, ovales, arrondies au sommet et à la base, pétiolées, duvetées en dessous et à nervures très saillantes ; pétioles duvetés ; stipules linéaires. Fleurs en une sorte de petites panicules axillaires, situées près de l'extrémité des branches ; calice de 6-10 sépales oblongs, lancéolés, acuminés ; étamines pubescentes, nombreuses, un peu plus courtes que les lobes du calice ; filets linéaires, aussi longs que les anthères ; style exserte, 5-fide. Capsule grande, globuleuse, entièrement garnie de longs piquants rigides, ro-bustes, recourbés au sommet en forme d'alène, entremêlés de piquants plus petits, plus minces et plus courts ; péricarpe ligneux, d'une épaisseur de 10-12 mm., très dur, s'ouvrant en 4 valves par déhiscence loculicide ; endocarpe d'un rouge foncé et brillant. — Abondant dans tous les grands bois. — Fl. en mai et juin. — Le bois vert est assez tendre ; sec, il devient très dur : on l'emploie de préférence pour les constructions à l'intérieur, ne résistant pas longtemps à l'humidité ; le tronc, qui peut mesurer 1 mèt. de diamèt., fournit de belles planches. — Bois des Bains-Jaunes, du Matouba, de la Bouillante, etc. (N° 3268).

Martinique. Vulgo : Châtaignier-grande-feuille. — Abondant dans le bois des Fonds-Saint-Denis, de la fontaine Didier, de la fontaine Absalon, du camp de l'Alma, etc. (N° 2109).

*S. sinemariensis* Aubl. ; S. de Sinémarie. Vulgo : Châtaignier-petitefeuille Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 212. — Grand arbre à écorce rude,

jeunes branches pétiolées, nervures couvertes d'une pubescence fine, très courte et grise. Feuilles très coriaces, plus petites que dans le précédent, ovales, à base tantôt arrondie, tantôt cordiforme, tantôt tronquée, à sommet arrondi ou muni d'une pointe obtuse ; pétiole épaissi aux deux extrémités, plus court que le limbe de la feuille ; stipules petites, tombant de bonne heure. Fleurs en corymbes axillaires aussi longs que les pétioles. Capsule ligneuse, dure, petite, ovoïde, hérissée de poils ciliés, peu rigides. et roux, longs de 4-7 mm., à 4 loges s'ouvrant en autant de valves par déhiscence loculicide ; semences 1-2 (les 2 ou 3 autres avortant) enveloppées d'un arille pulpeux. — Fournit un des meilleurs bois de construction. — Fl. en juin, juillet, août. — Mêmes localités que le précédent. (N° 2317).

Martinique. Vulgo : Châtaignier, châtaignier-petite-feuille. - Assez abondant dans tous les grans bois, mais surtout dans les bois des Fonds-Saint-Denis. (N° 1367).

*S. (spec.)*. Vulgo : Châtaignier-coco, petit-coco, châtaignier-petit-coco. — Grand bel arbre, à fronde pyramidale, à jeunes branches grises et duvetées. Feuilles coriaces, ovales ou légèrement obovales, terminées en pointe courte et obtuse ; pétioles courts, finement duvetés, canaliculés. — Fleurs en cymes axillaires. Capsule ovoïde, à 4 loges déhiscences, dont une seule porte une semence (les autres avortant) de la grosseur d'une noix de France ; valves hérissées de soies courtes, droites ou courbées en alêne : les plus fortes, tuberculées à la base ; péricarpe ligneux, très dur ; endocarpe rouge et luisant du côté extérieur. — Fournit un bois de construction très recherché. — Assez rare. Ça et là dans les bois de la fontaine Absalon et du champflore (bord de la rivière Claire). (N° 1363). (Spécimen sans fleurs). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

#### VINGT-SIXIEME FAMILLE. — RHAMNEES.

**Condalia** Cav. (dédié à l'Espagnol Ant. Condal, médecin et compagnon de Löffling dans ses voyages).

*C. ferrea* Gr., *Zizyphus emarginatus* Sw., *Ceanothus ferreus* Desc. ; *C.* à bois dur comme le fer. Vulgo : Petit bois-de-fer, bois de fer franc. — Arbrisseau ou petit arbre élégant, ne dépassant guère 4 mèt. d'élévation. Feuilles assez petites, luisantes, coriaces, minces, émarginées au sommet, entières. Fleurs axillaires en cymes ombelliformes, aussi longues que les pétioles, portées sur des pédoncules courts ; pétales nuls ; calice cupuliforme à 5 dents très courtes. Fruit drupacé, globuleux, noir, uniloculaire, de la grosseur d'une graine de poivre. — Fl. en avril, mai. — Peu abondant. Endroits secs, pierreux, chauds. Moule (dans les monceaux de pierres, le long du canal), hauteurs du Vieux-Fort, Gozier

(bord de mer). — Le bois est très dur, mais flexible, et sert à faire des manches de toutes sortes d'outils. (N° 3256).

Martinique. Vulgo : Bois-de-fer, petite feuille. — Assez abondant sur les collines calcaires de Sainte-Anne, Caravelle (environs du Phare, dans les endroits couverts de pierre). (N° 182).

**Colubrina** Rich. (du latin « coluber », serpent, allusion à la disposition particulière des anthères, ou peut-être parce que ces plantes étaient employées contre la morsure des serpents).

*C. reclinata* Brongn., *Rhamnus ellipticus* Sw. ; *C.* à branches inclinées. Vulgo : Bois-mabi. — Arbrisseau ou petit arbre, n'excédant guère 4-5 mèt. d'élévation, à tige droite, à branches allongées, fortement inclinées. Feuilles elliptiques-lancéolées entières, portant quelquefois de petites glandes sur le bord, au-dessus de la base. Fleurs en cymes ombelliformes axillaires, vertes ; calice adné à l'ovaire, à 5 lobes deltoïdes, et carénés au milieu, à l'intérieur ; pétales 5, spatulés, horizontalement étalés, alternant avec les lobes du calice ; style trifide ; étamines 5, insérées à la base des pétales et opposées à eux et les dépassant. Fruit lobuleux, niché à un tiers près dans le tube persistant du calice, un peu plus grand qu'une graine de poivre, se divisant tardivement en 3 coques monospermes, qui s'ouvrent du côté intérieur en 2 valves ; semences à enveloppe (testa) coriace, très noire, polie, luisante. — Avec le bois on fabrique une boisson acidulée, rafraîchissante et agréable, connue sous le nom de Mabié. — Fl. de juillet en octobre. — Introduit de Saint-Martin, cultivé au Jardin botanique et à l'hôpital Militaire de la Basse-Terre. (N° 2239).

Martinique. Vulgo : Bois-Mabi. — Rare. Ça et là quelques pieds dans les hauteurs du Diamant (terre de l'habitation Kikandon) et de Sainte-Lucie. (N° 641).

*C. asiatica* Brongn., *Ceanothus* L. ; *C.* de l'Asie. — Arbrisseau ou petit arbre à branches très allongées, plus ou moins sarmenteuses ; à feuilles très luisantes, ovales, dentées ; à fleurs en cymes axillaires ; à graines et fruits comme dans le précédent. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs et pousse spontanément. Probablement introduit de la Jamaïque, où il est indigène. Cav., *Icones*, t. 440. (N° 8).

**Gouania** L. (dédié par Linné à Ant. Gouan, né en 1733, professeur de botanique à Montpellier, défenseur de Linné, auteur de plusieurs *Flores* de Montpellier et d'autres ouvrages de botanique, mort en 1822).

*G. domingensis* L. ; *Gouania* de Saint-Domingue. Vulgo : Liane-savon. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, f. 117. — Liane vivace, ornementale, d'une hauteur indéterminée, à branches très allongées, flexibles, pendantes, sou-



vent munies de vrilles. Feuilles luisantes, alternes, palminerviées, elliptiques-crênelées, crênelures distancées et souvent terminées par un\* glande. Fleurs en petites cymes formant des grappes terminales et axillaires, pédonculées, allongées, odorantes, situées à l'extrémité des branches et simulant une large panicule feuillue ; tube du calice adné à l'ovaire ; pétales spatulés à 5 lobes et opposés aux lobes du calice ; style trifide. Capsule à 3 ailes arrondies au sommet et à la base, et se séparant en deux cloisons à la maturité du fruit ; semences 3, noires, polies, convexes sur le dos, à deux faces du côté intérieur. — Fl. de novembre en mars et aussi d'avril en juin. — Assez abondant. Bord de mer, entre la Basse-Terre et la rivière des Pères, halliers près de l'embouchure du Galion, Houëlmont. Ait. 0-250 mètr. (N° 2979).

Martinique. Vulgo : Liane-brûlée. — Abondant. Boulevard de Saint-Pierre, Trois-Ponts, Parnasse, Carbet, Prêcheur, Marin (au pied du morne Gommier. (N° 650).

**Zizyphus** T. (du mot arabe « zizuf »).

*Z. Jujuba* Sam. ; *Z. Jujube*. Vulgo : Surette. — Petit arbre pouvant devenir, selon les endroits, arbre de taille moyenne, souvent tortueux, à écorce blanchâtre. Branches flexibles, fléchies en zigzag, infléchies et souvent presque pendantes, épineuses : les jeunes, finement duvetées ; épines 1-2, à l'aisselle des feuilles, semblables aux griffes de chat, noires et luisantes à l'extrémité. Feuilles elliptiques, finement dentelées au-dessous de la base, à 3 nervures principales, couvertes en dessous d'un duvet serré fin et blanc, d'un vert tendre en dessus ; pétiole court, duveté. Fleurs verdâtres, en cymes axillaires tout le long des branches ; tube du calice adné, à 5 lobes libres, deltoïdes rotacés ; pétales 5, petits, spatulés, tronqués au sommet, creusés en gouttière, alternant avec les lobes du calice, penchés en dehors ; étamines 5, adhérentes, par la base, aux pétales et opposées à eux ; filets vigoureux, comprimés ; anthères introrses, à 2 loges ; style le plus souvent trifide, plus rarement bifide ; ovaire niché dans un disque anguleux sur les bords et adné. Fruit de la grosseur d'une olive, ou un peu plus gros, ovoïde, globuleux, à 2 loges contenant chacune une graine, pulpeux, pulpe jaune verdâtre en dehors, presque blanche en dedans ; noyau volumineux, dur, bosselé, épineux ; semences jaunâtres, ovales-arrondies, aplaties. — Les fleurs exhalent une odeur forte et mauvaise, qui devient très incommode pour certaines personnes ; la pulpe est acide et très rafraîchissante : on en prépare des confitures et des gelées exquis. Le bois est dur et sert pour la construction. — Fl. de juin en octobre. — Très probablement introduit. Abondant dans les environs de la Basse-Terre ; assez abondant au Baillif et au Moule, çà et là aux Trois-Rivières, au Gozier, au Morne-à-l'Eau ; assez abondant à Marie-Galante. (N° 2238).

Martinique. Vulgo : Jujubier. — Était cultivé autrefois au Jardin botanique ; se rencontre çà et là sur les propriétés. (N° 7).

VINGT-SEPTIÈME FAMILLE. — AMPELIDÉES.

**Cissus** L. (du grec « kissos », lierre, parce que ces plantes sont volubles et grimpent comme le lierre).

*C. sicyoides* L., *C. ovata* Lam., *C. smilacina* Kth. ; *Cissus* ressemblant au *Sicyos*, qui est une Cucurbitacée. Vulgo : Liane-molle, liane-à-eau, Liane-des-chasseurs, liane-brûlante, liane-douce. — Sl., t. 144, f. 1 ; Desc., vol. V, t. 309 et 311 ; vol. VII, t. 481. — Vivace, grimpant, pourvu de vrilles, s'élevant sur des arbres de grande altitude. Tige cylindrique, nue, verte ou rouge, fendillée. Branches flexibles, pendantes. Feuilles simples, cordées-obovales, charnues, luisantes, dentées en scie, surtout vers le sommet, dents très aiguës, inclinées vers le limbe. Fleurs jaune verdâtre, en ombelles composées, axillaires, nombreuses ; calice à 5 dents courtes ; pétales 4, adhérents au sommet, disque à 5 lobes. Fruit globuleux, noir, pulpeux, environ deux fois plus gros qu'une graine de poivre, contenant une seule semence. — Les fruits ne se mangent pas, mais les oiseaux en sont friands ; avec les tiges, quand elles sont débarrassées des parties corticales, on fait des liens assez solides. Ces mêmes tiges, surtout quand elles sont jeunes, contiennent de l'eau, et Decourtilz, qui met cette liane dans les rafraîchissants aqueux, dit, p. 24, qu'on donne l'eau pour apaiser la soif des fiévreux : ils s'en trouvent soulagés. Dans le pays on ne s'en sert pas. — Fl. de juin en septembre. — Très abondant dans les parties inférieures et basses de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. (N° 2958).

Martinique. Vulgo : Liane-douce, liane-corde. — Très abondant dans toute l'île : Carbet, Saint-Pierre, Prêcheur, Trinité, etc. (N° 1812).

On rencontre dans les jardins de la Guadeloupe et de la Martinique le *Cissus discolor* Bl., originaire de Java, une des plus belles lianes, très remarquable par ses feuilles panachées.

VINGT-HUITIÈME FAMILLE. — TERNSTROEMIACÉES.

**Ternstroemia** L. (dédié au Suédois C. Ternstroem, naturaliste, mort en 1745, pendant son voyage d'exploration en Chine).

*T. obovalis* Rich. ; *T.* à feuilles obovales. Vulgo : Bois-vert, cacao-montagne. Rich., *Fl. de Cuba*, t. 25. — Grand arbre, se faisant remarquer de loin par la verdure foncée de ses feuilles. Feuilles entières, petites, obovales, ou spatulées, arrondies au sommet, rétrécies à la base, coriaces, souvent roulées sur les bords. Fleurs d'un blanc mai, solitaires, situées à l'aisselle des feuilles, vers l'extrémité des branches pédonculées ; pédoncule près de la moitié aussi long que le limbe de la feuille ;

sépales 7, disposés sur 3 rangs, 2 extérieurs, très petits et opposés, 2 au milieu et 3 à l'intérieur ; les 5 derniers arrondis au sommet ; pétales 5, cohérents à la base et portant les étamines ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, à filets courts, à anthères jaunes, linéaires, dressés ; style filiforme, stigmate simple, capité. Fruit sec, indéhiscent, ovale, environ deux fois plus grand qu'une noisette, surmonté du style persistant, 2-5 loges, ne renfermant à la maturité que 2-4 graines. — Fl. d'avril en juin. — Le bois est recherché pour les constructions à l'intérieur. — Peu abondant. Ça et là dans les grands bois des Trois-Rivières, du Matouba ; très rare dans les bois des Bains-Jaunes. — Dans la haute région, comme à la Savane à Mulets et à la Savane aux Ananas, cet arbre reste à l'état d'arbrisseau rabougri. — Alt. 450-1100 mèt. (N° 2987).

Martinique. Vulgo : Bois vert, bois-l'épreuve. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. Bois des Fonds-Saint-Denis (ravine de la rivière Colas), de Case-Pilote et de la fontaine Absalon. Alt. 380-901 mèt. (N° 638).

*T. elliptica* Rich. ; *T.* à feuilles elliptiques. — Petit arbre peu branchu, à branches horizontalement étalées, à écorce grise. Feuilles ramassées à l'extrémité des branches, elliptiques ou spatulées, entières, rétrécies à la base, souvent échancrées au sommet, plus petites que dans le précédent et beaucoup moins vertes. Fleurs blanches, plus grandes que dans l'espèce précédente, axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules comprimés, pendants plus longs que la moitié du limbe de la feuille ; sépales disposés comme dans le précédent, mais brusquement terminés en pointe ; pétales soudés, dans leur moitié inférieure, en un tube ventru, à 5 lobes deltoïdes. Fruit largement ovale, sec, surmonté d'une pointe courte et ro-buste, qui est un reste du style persistant, de la grosseur d'une noisette ; semences obovoïdes-b'anchâtres. — Peu répandu. Ça et là dans les mornes secs et pierreux du Vieux-Fort, assez abondant dans les sables du bord de mer, du bois de Folle-Anse, à Marie-Galante. — Fl. de mars en septembre. (N° 2352, 3651).

Martinique. — Peu abondant et peu répandu : Case-Pilote (dans un endroit sec et pierreux du Plateau-Militaire. (N° 1825).

**Freziera** Sw. (dédié à Amédée Frezier, ingénieur, né à Chambéry, mort en 1773 ; a entrepris, par ordre du Gouvernement, un voyage scientifique au Pérou et au Chili).

*F. cordata* Tul. ; *F.* à fleurs en coeur. Vulgo : Bois-d'épice, goyavier-montagne. — Arbrisseau haut de 1-2 m. 50, à branches inférieures couchées : les supérieures, très étalées et souvent pendantes ; jeunes branches et jeunes feuilles couvertes d'un duvet roux et couché. Feuilles larges, très rapprochées, coriaces, sessiles, en coeur à la base, à lobes amplexicaules, dentées en scie, ovales-elliptiques, ressemblant assez à celles du goyavier ordinaire ; nervure principale très forte, nervures secondaires très rappro-

chées, nombreuses, saillantes en dessous, imprimées en dessus. Fleurs axillaires, réunies par 3 en une glomérule très brièvement pédonculée ; sépales duvetés, pétales ? (spécimen imparfait). — Fruit noir, ovale surmonté du style persistant. — Abondant à la Montagne-Pelée, surtout aux environs du lac. — Fl. à toutes les saisons de l'année. — Alt. 900- 1000 mèt. (N° 576). — Ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*F. undulata* Sw., *Ternstroemia salicifolia* D. C. ; *F.* à feuilles ondulées. Vulgo : Graine bleue des hauts. — Petit arbre, droit, élégant, rarement arbre de taille moyenne, à branches tantôt plus ou moins horizontalement étalées, tantôt fastigiées, à jeunes branches et feuilles couvertes d'un duvet soyeux, brillant et roux. Feuilles lancéolées-elliptiques, vert jaunâtre, sur-tout en dessous, terminées en pointe, rétrécies à la base, dentées en scie. Fleurs polygames, axillaires, réunies par 2-5, à pédoncules presque aussi longs que les pétioles, blanches ; sépales 5, arrondis, ciliés, les 2 extérieurs une fois plus courts que les 3 intérieurs qui, eux-mêmes, sont trois fois plus courts que les 5 pétales ; stigmates 3, distincts. Fruits à 3-5 loges multiovulées, noir, ovoïde, muni du style persistant. — Abondant dans les bois du Matouba, du morne Matelyane et dans la région supérieure du morne de la Madeleine (Trois-Rivières). — Le bois sert pour les constructions à l'intérieur. — Fl. habituellement d'octobre en décembre et de mars en juillet. (N° 2988).

Martinique. Vulgo : Bois anonli. — Abondant dans les bois de la Calebasse et du Champflore. (N° 644).

*F. elegans* Tul., *Cleyera theoidesi* Planch., *C. elegans* Chois. ; *F.* élégant. Vulgo : Bois-de-savane. — Petit arbre ou arbrisseau très élégant par son port et son feuillage d'un vert jaunâtre doré, à écorce noire, à branches étalées ou fastigiées. Ressemble beaucoup au précédent ; en diffère par sa taille plus faible, ses feuilles plus petites et à dents plus aiguës, ses fleurs de moindre dimension, réunies le plus souvent par deux, ses fruits plus petits et plus allongés. — Plus rare que le précédent et confiné dans la région supérieure des montagnes : Savane à Mulets et Savane aux Ananas, etc. (N° 3426).

Martinique. Vulgo : Bois-montagne, bois-anoli. — Abondant aux Deux-Choux et dans les bois des Pitons-du-Carbet. (N° 644 a).

#### VINGT-NEUVIEME FAMILLE. — OCHNACEES.

**Gomphia** Schreb. (du grec « gomphos », clou, allusion à la forme des pétales).

*G. nitida* Sw. ; *Gomphia* à feuilles luisantes. Vulgo : Bois-baguette (à Pigeon). — Tantôt arbrisseau buissonneux, élégant, tantôt petit arbre à branches divariquées, haut de 4-5 mèt. et perdant complètement les feuil-

## TRENTIEME FAMILLE. — GUTTIFERES.

**Clusla** L. (dédié par Linné à Ch. de l'Ecluse, en latin « Clusius », né à Arras en 1529, botaniste célèbre qui a parcouru presque toute l'Europe ; il fut, de 1575-1583, directeur du Jardin botanique de Vienne et, en 1593, professeur de botanique à l'université de Leyde, où il mourut).

*C. rosea* L. ; Clusia à fleurs roses. Vulgo : Figuier-maudit, figuier-maudit-marron. Tussac, *Fl.*, IV, t. 15 ; Desc., vol. VII, t. 485, p. 145. — Grand arbuste ou petit arbre parasite, à branches allongées, droites à rameaux tantôt fastigiés, tantôt horizontaux ; pousse quelquefois sur les rochers, mais le plus souvent sur les arbres qu'il entrelace de ses racines, les étroit peu à peu et finit par prendre leur place. L'écorce est lisse et noire. Dans les hautes montagnes, ils vivent à terre et souvent en société. J'ai vu, au morne *Diablotin* de la Dominique, une grande forêt unique-ment composée de ces arbres. Dans ce cas, leurs racines adventives sont courtes et très fortes ; s'ils poussent dans le haut des autres arbres, les racines adventives deviennent alors très longues, pendent verticalement et se ramifient. — Toutes les parties de la plante, surtout les fruits, contiennent une sorte de gomme-résine, très gluante, jaune et légèrement aromatique. Les fruits sont, paraît-il, un poison pour les animaux qui en mangent accidentellement ; cependant les oiseaux sont friands de ses graines et s'en trouvent bien. Descoutilz range ce végétal dans la catégorie des détensives et lui attribue toutes sortes de propriétés, un peu plus longs que les spatules et alternant avec eux ; les anthères dressées, les styles, les stigmates, un peu plus longs que les spatules et alternant avec eux ; les styles, les stigmates, les ovules, polis, de la grosseur d'une petite olive. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de septembre en février. Assez abondant dans le bois de Matouba (Pointe-Noire, de la Bouillante, etc. ; plus rare dans la basse région (route de Sainte-Rose au Lamentin). Alt. 15-1000 mètr. (N° 3468).

Je crois que le *Clusia alba*, considéré comme une espèce particulière par Jacquin, n'est que le *C. rosea* à fleurs blanches.

Martinique. Vulgo : Aralie, aralie-z'abricot. Egalement abondant dans les grands bois des Fonds-Saint-Denis, de l'Ajoupa-Bouillon, du Champflore, du Parnasse, de la Fontaine-Absalon, etc. On le rencontre quelquefois sur le bord de mer, dans les endroits éventés : Trois-Ilets. (N° 1829).

*C. venosa* Jacq. ; Clusia à feuilles veinées. Vulgo : Palétuvier-montagne, mangle-montagne, mangle-rouge-montagne, figuier-maudit-montagne. — Arbrisseau ou petit arbre tortueux dans le bas, droit par le haut, d'une élévation de 2 à 3 met. 50, à écorce noire ou noirâtre. Feuilles larges, entières, très épaisses et coriaces, opposées, largement obovales, arrondies ou presque tronquées au sommet, rétrécies à la base, ramassées à l'extrémité des branches ; pétiole très court, s'élargissant et devenant semi-amplexicaule. Fleurs bien plus petites que dans le précédent, disposées en une sorte de panicule terminale, portant le plus souvent une cymule terminale de 7-10 rayons, et plus bas 2 cymules latérales plus

1. Cette espèce et les deux suivants laissent exsuder du tronc et des étamines une gomme-résine jaunâtre, épaisse, amère, qui est réputée purgative. (E.H.).

petites, portant chacune 3 rayons ; pédicelles très courts ou subsessiles ; pédoncules légèrement comprimés, très vigoureux, munis de 2 bractées larges à l'insertion des 2 cymules latérales ; calice à 6-8 pétales scarieux, fermes : les 2 extérieurs, opposés ; les autres, graduellement plus **grands** et imbriqués ; corolle à 4 pétales blancs, imbriqués ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé ; stigmates 4-5 **presque** sessiles ; anthères linéaires, jaunes, dressées. Fruit tardivement déhiscent, jaunâtre, de la grosseur d'une petite olive. — Produit assez rarement des fleurs, mais on trouve souvent des fruits, qui mûrissent très lentement. — Vit isolément ou en société dans les parties des hautes montagnes très éventées. — Ses tiges, dans leur moitié inférieure, portent des racines adventives recourbées en arc ; celles qui sont près de la terre deviennent souvent chevelues.

— Savane à Mulets, Grande-Découverte, Sans-Toucher, Savane aux Ananas, etc. 1000-1200 mèt. (N° 2351).

La Martinique ne possède pas cette plante.

**Tovomita** Aubl. (du mot « Tovomite », employé chez les Galibis à la Guyane pour désigner cette plante).

T. *Plumieri* Gr. ; Tovomite de Plumier. Vulgo : Mangle-bois, palétuvier grand-bois. Plum., édit. Burm., t. 87, f. 2. — Arbre élégant, au-dessus de la taille moyenne, très branchu, branches inférieures longues et horizontales, le bas muni, sur une étendue de 1 mèt., de racines adventives nombreuses arquées, s'enfonçant dans la terre, flexibles, de l'épaisseur d'une baguette. Feuilles entières, larges, fermes, elliptiques ou légèrement obovales, mucronées, portant 8-10 nervures principales dis-tancées. Fleurs blanches, polygames, exhalant une forte et agréable odeur, en cymes courtes, corymbiformes, terminales, composées de 3-7 rayons ; pédicelles articulés au-dessus de la base, plus longs que les boutons ; calice à 4 sépales persistants, opposés, concaves, bruns ; corolle rosacée à 4 pétales imbriqués, hypogynes, blancs, opposés aux sépales, ovales, arrondis ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, libres, linéaires, jaunes, de longueur légèrement inégale, insérées sur un réceptacle large et charnu ; anthères jaunes, biloculaires, s'ouvrant longitudinalement, adnées au sommet des filets ; ovaire libre, sessile, à 5 loges ; styles 4-5 courts ; stigmates charnus, gros, arrondis, persistants. Fruit drupacé, noir, s'ouvrant par déhiscence septifrage comme celui de *Clusia rosea*, plus petit que lui. — Fl. d'avril en juillet. — Toutes les parties du végétal contiennent une assez forte dose de gomme-résine ; le bois est recherché pour la construction : il dure très longtemps en terre et passe pour être incorruptible. — Assez abondant dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon, du Morne-Rouge, etc. Alt. 500-800 mèt. (N° 1834). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

**Moronobea** Aubl. (nom de la plante chez les Galibis de la Guyane).

M. *coccinea* Aubl., *Symphonia globulifera* L. f. ; M. à fleurs écarlates. Vulgo : Palétuvier jaune. — Grand bel arbre, très remarquable par la beauté et la richesse de ses fleurs qui se succèdent pendant deux mois, par son feuillage toujours très vert ; tronc droit et nu jusqu'à une grande hauteur, d'une élévation de 20-35 mèt. ; écorce grisâtre ou noirâtre, presque lisse, couverte de nombreuses aspérités blanchâtres ; branches sou-vent pendantes ; racines adventives peu considérables, naissant près de la base du tronc sur une étendue de 2-3 mèt. Feuilles de la grosseur et de la forme de celles du muscadier ordinaire, à nervures très rapprochées, droites, fines, visibles seulement à la surface inférieure. Fleurs d'un rouge écarlate foncé, très nombreuses, en cymes ombelliformes, axillaires et terminales ; pédicelles comprimés, épaissis au sommet et à la base ; boutons floraux, gros, ovoïdes ; calice à 5 sépales persistants, imbriqués, arrondis : les deux extérieurs, plus petits ; pétales 5, fortement réfléchis et roulés en dedans dans la fleur ouverte, insérés sur un disque hypogyne et annulaire ; étamines 15-20, insérées sur un disque, soudées en un tube conique-ventru, qui se fend par en haut en 5 segments planes et arqués auxquels sont adnées 3-4 anthères linéaires, introrses, parallèles et longitudinalement déshiscentes ; style cylindrique, vigoureux ; stigmates 5 à segments rotacés, pointus, exsertes ; ovaire libre, renfermé dans le tube staminal, à 5 loges contenant chacune 2 ovules dont 1 avorte souvent. Fruit ovoïde, drupacé, indéhiscent, long de 3-4 cm. ; péricarpe cartilagineux, mince, lisse en dehors et jaune à la maturité du fruit ; embryon sans albumen, comme dans les deux espèces suivantes ; cotylédons char-nus, ne s'ouvrant pas lors de la germination, munis sur toute leur surface de sillons ou de fossettes longitudinales, irrégulièrement disposées ; radicule légèrement courbe, tournée vers le micropyle. — Toutes les parties de la plante contiennent une gomme-résine jaune, épaisse, très visqueuse (1). Le bois est rouge ou jaunâtre à l'intérieur, dur et très apprécié pour la charpente, le charronnage : on en fait aussi de belles planches ; les vers ne l'attaquent pas, et il résiste longtemps à l'humidité. — Vit en société dans l'étang du Valcanard (Gourbeyre). Abondant sur les bords du Grand-Etang et de l'Etang-Zombi (Capesterre), où il devient très grand ; dans les marécages de l'île La Jaille (Baie-Mahault) et dans les marécages des montagnes (Matouba). Alt. 30-800 mèt. (N° 2350).

La Martinique ne possède pas ce bel arbre.

1. Cette substance nommée *Résine de Mani* ou de *Manil* s'épaissit à l'air et prend une coloration d'un vert noirâtre qui lui donne quelque ressemblance avec la résine de Caragne (*Icica Caragna* H.B.K.). Elle est employée pour le calfatage des navires et sert à fabriquer des torches. C'est également au même végétal qu'il faudrait attribuer selon le Dr Bancroft, la résine-cochon (*Hog-gum des Anglais*) qu'on rapporte à *Hedwigia balsamifera* Swartz. C'est **douteux**. (E.H.).

**1A11ammea** L. (du latin « mamma », mamelle, allusion à la forme du fruit).

*M. americana* L. ; Vulgo : abricotier du pays. Tuss., *Fl.*, III, t. 7 ; Desc., vol. I, t. 2, p. 8. — Arbre majestueux, très élevé ; à large frondaison ; à feuilles ornementales, grandes, luisantes ; à fleurs blanches, axillaires, odorantes, monoïques ou polygames. Les fruits mûrs se mangent crus, sans apprêts, ou à table, apprêtés avec du sucre ou du vin blanc sucré. La décoction des noyaux écrasés est employée dans le pays pour la destruction des tiques. Le bois a une teinte rouge, se fend facilement et peut servir pour la construction (1). Descourtilz, *loco cit.*, vante les propriétés stomachiques, astringentes de l'écorce et des fleurs ; dans le pays on ne s'en sert que rarement. — Fl. habituellement deux fois par an. — Assez rare dans les bois de la moyenne région, plus abondant autour des habitations de la zone inférieure et basse. Alt. 10-500 mèt. (N° 3467).

Martinique. Vulgo : Abricotier. — Assez abondant. (N° 1828).

*M. humilis*, variété *macrophylla* Mart. ; *M.* à petite taille. Vulgo Bois-l'onguent, à cause de son suc jaune et gluant ; *Rheedia laterif Tora* L. Plum., édité. Burm., t. 257 ; Desc., vol. I, t. 343, p. 149 ; Tuss., *Fl.*, III, t. 32. — Petit arbre, haut de 6-7 mèt., rarement plus élevé, fortement branchu : jeunes branches, comprimées, écorce lisse, noire. Feuilles elliptiques-oblongues ou ovales, rigides, luisantes, polies, terminées par une pointe obtuse ; nervures fines, non parallèles et légèrement saillantes des deux côtés ; pétioles épaissis au point d'insertion, et ridés, noirs. Fleurs très nombreuses, petites, blanches, très odorantes, situées tout le long des branches, solitaires ou réunies par fascicules de 2-6 rayons, portées sur des pédoncules épaissis au sommet, 4 ou 5 fois plus longs que les fleurs sépales 2, opposés, arrondis au sommet, petits, 3 fois plus courts que les pétales et tombant après l'éclosion de la fleur ; pétales 4, spatulés-arrondis ; étamines 12-20, libres, hypogynes ; anthères petites, arrondies, introrsées, obliquement adnées au sommet du filet. Fruit drupacé d'une grande beauté, long de 6-7 cm., ovoïde, à péricarpe peu épais, très lisse et d'un jaune doré, portant au sommet une pointe tronquée et courte ; semences le plus souvent 1, rarement 2, plus rarement 3, à surface irrégulièrement creusée de petits sillons longitudinaux ; cotylédones 2, souvrant en deux moitiés égales. Fl. généralement de mars en avril fruits mûrs en juin et juillet, août. — Aucun animal ne les mange. De toutes les parties de l'arbre découle une gomme-résine, épaisse, d'une agréable odeur et qui entretient longtemps la flamme après ignition. Le

(1) L'écorce donne gomme-résine appelée **Résine de Mami** ; elle est usitée par les nègres pour faciliter la sortie des épines qui s'introduisent dans leurs pieds. L'écorce est encore employée aux Antilles en décoction contre les maladies parasitaires et pour le **pansement des plaies phagédéniques**. Même **observation pour** l'espèce suivante. (E.H.).

bois est blanc à l'intérieur et s'emploie souvent pour la charpente et la menuiserie. Le bas du tronc émet souvent des racines adventives droites ou arquées. — On rencontre deux variétés, une qui pousse dans les falaises et endroits rocaillieux du bord de mer ou un peu à l'intérieur, l'autre dans les grands bois humides. Les Saintes (bord de mer de la Terre-de-Bas), Vieux-Fort, Gozier, Désirade (bord de mer), Houëlmont (batte-rie), hauteur de la Bouillante et de Pigeon. Alt. 10-400 mèt. (N° 2353).

Martinique. Vulgo : Ciroyer, abricot bâtard, abricot bord-de-mer, abricot-montagne. — Caravelle (près du bord de mer) ; très abondant dans les bois de la Savane de Saint-Cyr, entre Case-Pilote et la fontaine Absalon. (N° 1831).

**Calophyllum** L. (formé de deux mots grecs qui signifient « belle feuille » : « calos », beau, « phullon », feuille).

*C. Calaba* L. (nom caraïbe de la plante). Vulgo : Galba. Jacq., *Sel.*, *Americ. stirp. hist.*, t. 156 ; Desc., vol. II, t. 74, p. 30. — Grand arbre, droit, souvent plus ou moins tortueux, à tronc jusqu'à 1 mèt. de diamètre. — Fournit un des meilleurs bois de construction : il est très résistant, dure longtemps dans la terre et dans l'eau ; il est également recherché pour le charronnage et la tabletterie ; l'écorce est aromatique (1). Selon Descourtilz, *loco cit.*, les fleurs et l'écorce ont des vertus stomachiques et astringentes ; dans le pays on ne s'en sert pas souvent. — Fl. ordinairement en juin et juillet. — Basse-Terre (sur les terres du Jardin botanique), Camp-Jacob (habitation Rollin), Point-Noire (le long de la Rivière de la Petite-Plaine), etc. (N° 2349).

Martinique. Vulgo : Galba. Plus abondant qu'à la Guadeloupe : on la plante en lisières à la place du Pois doux, pour abriter les plantations. (N° 1833).

#### TRENTE-UNIÈME FAMILLE. — CANELLACÉES.

**Canella** P. Br. (de l'espagnol « canela », qui, lui-même, dérive du latin « canalis », rigole, tuyau, parce que l'écorce se vend enroulée en cylindre).

*C. alba* Murr., Winterana *canella* L., *C. laurifolia* Lodd. ; Cannelle blanche. Vulgo : Bois-cannelle. *Fl.*, t. 191, f. 2 ; Desc., vol. VII, 568, p.

(1) De cette écorce découle naturellement ou après incision une oléorésine qui, après dessiccation, forme le *baume vert de l'Amérique*, ou *baume Marie*, ou baume vert des Antilles, substance très parfumée, douée d'une agréable odeur de mélilot. Ce produit est employé avec succès, aux Antilles, comme vulnéraire dans le pansement des plaies de mauvaise nature. Les graines renferment une huile résineuse verte. (E.H.).

229 ; Br. Jam., t. 27, f. 3. — Grand arbuste ou petit arbre à écorce grise, à branches très nombreuses, droites, inclinées, très feuillues. Feuilles toujours vertes, très rapprochées, parsemées de glandes translucides, entières, spatulées, brièvement pétiolées. Fleurs très odorantes, en corymbes bien fournis, terminaux ; calice à 5 sépales persistants, imbriqués, courts, arrondis et concaves au sommet ; pétales 5, imbriqués, charnus ; étamines 10-20 hypogynes, soudées en un tube élargi à la base et tronqué au sommet, plus courtes que les pétales ; anthères 10, adnées, jaunes, parallèles, contiguës, à deux loges s'ouvrant longitudinalement ; pistil renfermé dans le tube staminal ; style cylindrique, court, ferme ; stigmate persistant, à 3 lobes à peine distincts ; ovaire à 2 loges. Fruit globuleux, un peu plus grand qu'une graine fraîche de poivre, remplie d'une matière visqueuse, brune et très aromatique, dans laquelle se trouvent superposées 1-3 semences, noires, luisantes à testa crustacé. — Toutes les parties de cette plante sont aromatiques, antiscorbutiques, mais c'est surtout dans l'écorce que résident les propriétés toniques et stimulantes qui lui ont valu une si grande réputation. Elle le doit à une *huile essentielle*, à saveur chaude brûlante et d'une âcreté très prononcée (1). Au lieu et place de la *cannelle blanche*, dans le commerce et en pharmacie, on utilise, sous le nom *d'écorce de Winter*, une écorce sarmenteuse qui provient d'un arbre de la famille des Magnoliacées, la *Drymis Winteri* Forst, originaire du détroit de Magellan, mais on emploie plus encore l'écorce d'une cannellacée, le *Cinnamodendron Corticosum* Miers. — Abondant sur le plateau calcaire de la Désirade ; moins abondant sur le plateau entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand ; assez rare à Marie-Galante ; très rare aux Saintes (Terre de Haut). — Fl. de juin en septembre ; fruits mûrs en avril, mai, juin. (N° 2869).

Martinique. Vulgo : Cannelle-bois. — Très rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds sur un morne pierreux des hauteurs du Fond-Layette (Case-Piloté). (N° 1501).

### TRENTE-DEUXIEME FAMILLE. — MARCGRAAVIACEES (2)

**Ruyschia** Jacq. (dédié au Hollandais Ruysch, né en 1628, à Haage, médecin et professeur d'anatomie à Amsterdam, mort en 1717 ; son fils Henri était également médecin et botaniste, mort en 1731).

*R. clusitefolia* Jacq., *Ruyschia* à feuilles de *Clusia*. Vulgo : José, bois-José. — Arbrisseau voluble-grimpant, s'élevant très haut sur les arbres, à

1) Cette écorce renferme en dehors de l'huile *essentielle* (1 %), de la *résine*, un *principe amer*, de la *mannite*, du *mucilage* et de l'amidon. Cette huile essentielle renferme quatre huiles différentes dont une est identique avec l'acide *eugénique*. Elle a une odeur qui rappelle celles de la menthe et du cajepout. (E.H.).

2) Cette petite famille est aujourd'hui considérée avec raison comme formant une simple section des *Ternstroemiacees*. (E. H.).

branches très nombreuses et très enchevêtrées, à écorce noire. — Feuilles entières, alternes, obovales, articulées à la base et laissant après la chute de larges cicatrices, coriaces-charnues, brièvement pétiolées, à nervures imperceptibles, à côte large, aplatie. Fleurs en grappes terminales, spiciformes, souvent très allongées, toujours dressées ; pédicelles courts, un peu plus longs que les fleurs ; d'abord réfléchis vers l'axe de la grappe, ensuite horizontaux ; calice à 7 sépales arrondis et imbriqués, les 2 extérieurs plus courts. Au sommet de chaque pédicelle pend, inséré à angle droit, une bractée charnue, persistante, ou un ascidium en forme de cuiller, très concave, qui se termine par une pointe tournée de bas en haut ; pétales 5, fortement réfléchis ; étamines 5, à anthères basifixes, allongées, introrsées, quadriloculaires, à déhiscence longitudinale ; pistils concrets, formant une petite colonne ; stigmates étalés, sessiles ; ovaire libre à 5 loges imparfaitement séparées par des cloisons et renfermant 3-6 ovules. Fruit globuleux, de la grosseur d'un pois, à péricarpe charnu-coriace, s'ouvrant de bas en haut par déhiscence loculicide ; graines petites, noires, anguleuses. — Assez abondant dans les bois inférieurs et moyens des Bains-Jaunes, du Matouba ; plus rare Gourbeyre (morne Goblin). — Les fruits frais se mangent et ont le goût de la fraise. — Fl. d'octobre en janvier. (N° 2302).

Martinique. Vulgo : Aralie petite-feuille. — Ça et là dans les bois des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de l'habitation Pecoul, etc. (N° 1827).

**Marcgraavia** L. (dédié par Linné au Hollandais Georges Marcgraaf, né en 1610, à Sebstadt ; a voyagé dans l'intérêt de la botanique : au Brésil, de 1636-1643 ; à la Guyane, en 1644 ; en Chine, où il est mort ; a écrit avec Pison : *Historia naturalis Brasiliae*).

*M. spiciflora* Rich. ; *M.* à fleurs en épis. Vulgo : José-vrai. — Arbrisseau droit ou tortueux, haut de 1-3 mètres, à tige souvent noueuse et toujours nue dans le bas. Feuilles comme dans le précédent. Fleurs en grappes corymbiformes, longues, de 8-10 cm., axe de la grappe plus gros que la tige ; pédicelles fortement épaissis au sommet, longs de 3-3,5 cm., subcylindriques ; calice à 6 sépales imbriqués, les 3 extérieurs plus petits ; ascidium en forme de cuiller naissant au-dessous du milieu des pédicelles ; corolle en forme de cape, conique avant l'ouverture, à 4-5 pétales, réfléchis dans la fleur épanouie ; étamines habituellement 20, unisériées, légèrement concrets à la base et insérées sur un disque étroit entourant l'ovaire ; anthères biloculaires, blanches, introrsées, s'ouvrant longitudinalement, articulées avec le filet au-dessus de la base ; stigmate sessile ; ovaire longitudinalement strié, à 4 loges incomplètes. Fruit globuleux, mangeable, couronné par le style persistant, tardivement et irrégulièrement déhiscent de bas en haut, légèrement rugueux à péri-carpe résistant ; graines nombreuses, petites, noires, luisantes, polies, tantôt obovales, tantôt arquées, tantôt plus ou moins réniformes. — Vit

**isolément ou en société dans** les sphaignes, sur les montagnes les plus élevées : Savane aux Ananas, Savane à Mulets, plateau et cône de la Soufrière, etc. — Fl. d'octobre en février. — Alt. 1200-1470 mètres. (N° 2303).

Il n'existe pas à la Martinique.

*M. umbellata* L., *M. coriacea* V. ; M. à fleurs en ombelles. Vulgo : Bois-couilles. Br. Jam., t. 25 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 13 ; Desc., vol. IV, t. 239, p. 25. — Liane épiphyte, montant jusqu'au sommet des plus grands arbres, très remarquable par les changements que subissent les feuilles et les tiges. Dans le premier âge, les tiges sont filiformes, rampantes, très radicantes et fortement attachées aux pierres, souches et troncs sur lesquels elles poussent ; les feuilles, longues de 3-15 mm., sont pétiolées ou sessiles, presque linéaires d'abord, ensuite elliptiques et sans nervures. Dans le second âge, les tiges deviennent striées, comprimées, tétragones et se couvrent souvent de petites écailles ; les feuilles ont une longueur de 30-40 mm. sur une largeur de 20-30 mm. ; elles sont subsessiles, cordées à la base, ovales, arrondies ou échancrées au sommet, très souvent crénelées et toujours minces et translucides sur les bords : la face supérieure porte fréquemment des panachures ou des stries blanchâtres, un des lobes basilaires et quelquefois les deux couvrent la tige, la côte est bien prononcée, mais les nervures sont à peine perceptibles dans les feuilles vertes. A l'âge adulte, les tiges sont plus ou moins cylindriques, quelquefois tout à fait cylindriques, et tout en restant radicantes elles émettent des branches d'abord dressées, ensuite pendantes, florifères ; les feuilles sont longues de 8-10 cm., brièvement pétiolées, ovales-elliptiques ou ovales-oblongues, rigides, à côte, nervures et nervilles bien prononcées, et rappellent assez bien celles de certains merisiers (*Eugenia*), ou encore celles du caféier. Dans les endroits ombragés, les feuilles adultes sont moins développées et prennent une forme linéaire-lancéolée, ont une côte rouge et forte, pointe de nervure et la face inférieure est couverte d'un duvet court et ferrugineux. Fleurs verdâtres, en ombelles pendantes terminales comptant jusqu'à 23 rayons longuement pédicellés, rugueux et couverts de lentilles allongées ou rondes et blanchâtres ; pédicelles extérieurs ébractéolés, les 3-5 du centre changés en bractées longues, en forme de sac largement ouvert avec des pédicelles soudés à la base, ce sont des rayons extérieurs de l'ombelle ; corolle en forme de capuchon, qui ne s'ouvre jamais et tombe d'une seule pièce ; étamines nombreuses, droites, insérées sur le calice ; anthères recourbées. Fruit de la grosseur d'une cerise, plus large que long, gris-brun ou rouge et rugueux en dehors, surmonté d'un mamelon strié, reste du stigmate persistant. — Abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe. Alt. 400-950 mèt. (N° 2301).

Martinique. Vulgo : Bois-pétard. — Dans tous les grands bois. (N° 1826).

De cette famille on cultive à la Basse-Terre et à la Pointe-à-Pitre le *Norantea guyanensis* Aubl. (*Hist. de la Guy.*, t. 220), grande liane originaire de la Guyane, à racines adventives, aériennes, filiformes, très longues, à feuilles épaisses, luisantes, à fleurs violettes, très allongées. Les pédicelles portent de grandes bractées écarlates en forme de sac, qui produisent le plus bel effet. Elle fleurit régulièrement d'octobre en janvier, mais sans produire de fruits. (N° 3208).

Martinique. — Jardin botanique ; introduit en 1887. (N° 2110).

#### TRENTE-TROISIEME FAMILLE. — HYPERICINEES.

**Marna** Sw. ; (du nom caraïbe de la plante dans les Antilles).

*M. racemosa* Sw. ; Marila à fleurs en grappes. Vulgo : Bois casse-rose. — Petit arbre peu élégant, dépassant rarement 8 mètres d'élévation, à branches allongées, souvent horizontales et inclinées, à écorce grise. Feuilles distiques, pétiolées, oblongues-lancéolées, ressemblant à celles du cachiman (*Anona reticulata* L.) ; à limbe de 14-17 cm. de long sur 3-4 cm. de large, pourvues d'une multitude de points et de lignes diaphanes, à nervures aboutissant à un arc marginal. Fleurs blanches, très odorantes, en grappes simples, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles ; pédicelles plus courts que les fleurs ; calice persistant, à 5 sépales imbriqués, presque égaux, un peu plus courts que les 5 pétales hypogynes et alternant avec les sépales ; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, hypogynes, placées sur plusieurs rangs ; sépales et pétales très réfléchis dans les fleurs ouvertes ; anthères blanches, dressées et oblongues, s'ouvrant longitudinalement, terminées par une glande ; ovaire libre, oblong-linéaire, à 3-4 loges ; style très court ; stigmate capité, persistant. Fruit capsulaire en forme de silique, long de 3-4 cm., s'ouvrant en 4 valves, par déhiscence loculicide ; semences très petites, nombreuses, imbriquées, comprimées et ciliées. — Fl. de mai en juillet. — Le bois est mou et blanc en dedans et sert tout au plus pour les constructions à l'intérieur. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, de Pigeon, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude. Alt. 190-900 mètres. (N° 2435).

Martinique. Vulgo : Bois-cachiman, cachiman grand-bois. — Champ-flore, Calebasse, Fonds-Saint-Denis, fontaine Absalon. (N° 1835 a).

#### TRENTE-QUATRIEME FAMILLE. — SALICINEES.

De cette famille, on cultive deux espèces introduites : 1° *Salix Humboldtiana* W. Vulgo : Saule-peuplier, arbre ornemental, ressemblant au peuplier d'Italie. — Il ne fleurit pas dans le pays. — Abondant à Mon-

teran, çà et là à Gourbeyre, aux Trois-Rivières et au Camp-Jacob. (N° 3769).

Martinique. Vulgo : Saule-peuplier. — Fort-de-France (derrière l'hôpital Militaire, et au Collège), etc. (N° 495). 2° *Salix babylonica* Sw. Vulgo : Saule-pleureur. Basse-Terre (Jardin botanique, établissement de Versailles), Pigeon (gendarmérie), Pointe-à-Pitre, etc. — On ne connaît que les fleurs femelles.

#### TRENTE-CINQUIÈME FAMILLE. — SAUVAGESIÈES (1)

**Sauvagesia** Jacq. (dédié à Fr. Boissier de Sauvages (Sauvages de la Croix), né en 1706, à Alais, mort en 1767, d'abord professeur de médecine, ensuite professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier, auteur de : *Methodus f oliolorum*, ou classification des plantes d'après la forme de feuilles).

*S. erecta* L. ; Sauvagesie droite. Vulgo : Thé-de-montagne, herbe de Saint-Martin, thé-savane. Br. Jam., t. 12, f. 3 ; Desc., vol. IV, t. 299, p. 310. — Herbe annuelle, d'abord droite, ensuite plus ou moins couchée, à tige flexible, mince, souvent radicante, quelquefois un peu sarmenteuse, haute de 20-70 cm. Feuilles elliptiques-lancéolées, petites, serretées, à longues branches à la base en un court pétiole ; stipules ovées-lancéolées, à longues branches sur les bords. Fleurs blanches, (à corolle rotacée, portées sur des pédoncules filiformes axillaires ; sépales 5, persistants, lancéolés, acuminés et sétifères au sommet, presque aussi longs que les pétales et la capsule ; pétales 5, caducs, obovés ; étamines sur 2 rangs : les extérieures, nombreuses, stériles ; celles du rang intérieur, 5 ; entre les deux rangs se trouve une série d'écailles blanches, pétaloïdes ; style simple, ovaire-uniloculaire à trois loges s'ouvrant par déhiscence marginicide semences petites, crustacées, attachées à 3 placentas. — Très abondant dans toutes les savanes humides et dans les clairières et sentiers des bois. — Fl. toute l'année et constitue un fourrage assez apprécié. — Dans la médecine domestique, cette herbe jouit d'une grande réputation : on l'emploie fréquemment en infusion contre la toux, les bronchites, les rhumes. Descourtilz, *loco cit.*, la place à juste titre dans les béchiques aromatiques et la recommande, en outre, à cause de ses propriétés amères et aromatiques, comme stomachique, cordiale et digestive (2). — Alt. 40-1100 mèt. (N° 2439).

Martinique. Vulgo : Thé-savane. — Abondant et employé dans tout le pays contre la toux et les maux d'estomac. (N° 1777).

1) Cette petite famille est aujourd'hui généralement considérée avec raison comme une simple tribu des *Violacées*. (E. H.).

2) Cette plante, qui mériterait une étude plus complète de ses propriétés médicinales. est employée couramment à la Guyane française, où elle est commune, comme diurétique dans les affections des voies urinaires et comme antidiarrhéique. (E. H.).

#### TRENTE-SIXIÈME FAMILLE. — ERYTHROXYLÉES.

**Erythroxyton** L. (de deux mots grecs, qui signifient « bois » et « rouge »).

*E. obtusum* Desc., *E. areolatum* Poep. ; *E.* à feuilles obtuses. Vulgo Bois-marbré bâtard, bois-vinette, petite-feuille. — Arbrisseau touffu ou grand arbuste, rarement petit arbre, droit, à branches fastigiées, ou horizontales ou inclinées, à écorce grise et couverte, dans les jeunes branches, d'une multitude de lentilles blanches. Feuilles petites, ovales ou légèrement obovales, membraneuses, très entières, lisses, glauques, blanchâtres en dessous, vert pâle et luisantes en dessus, brièvement pétiolées, à nervures peu prononcées : les jeunes, traversées par deux veines latérales arquées et formant un aréa lancéolé. Fleurs blanches à odeur de miel, attirant une masse d'insectes ailés et de petits oiseaux, disposées par fascicules axillaires et caulinaires sur de petites protubérances ; pédicelles filiformes, plus longs que les pétales ; stipules alternes, nombreuses, triangulaires, subulées, élargies à la base, insérées à la base des feuilles et des pédicelles ; calice monosépale persistant, à cinq divisions profondes ; corolle à 5 pétales ongiculés, doublés à l'intérieur de deux écailles adhérent aux onglets ; étamines 10, monadelphes ; ovaire de 1-3 loges ; styles 3, libres. Fruit drupacé, rouge, ellipsoïde, pourvu de 3-5 sillons, peu profonds, longitudinaux ; semence 1. — Cet arbuste perd habituellement les feuilles à l'époque de la floraison. — Assez abondant à Vieux-Fort (au pied de Houëlmont), Gourbeyre (habitation Bisdary), où il se plaît dans le terrain sec, pierreux. — Le bois est dur et fibreux on en fait des manches d'outils. — Fl. régulièrement d'avril en juin. — A l 15-300 mèt. (N° 2404 b).

Martinique. Vulgo : Brésillet. — Endroits secs et pierreux : Prêcheur Carbet, Case-Pilote, Marin (morne Gommier). (N° 661 a).

*E. ovatum* Cav., *E. havanense* Jacq. ; *E.* à feuilles ovales. Vulgo Bois-vinette. Cav. Diss., VIII, t. 535. — Ressemble beaucoup au précédent et n'en diffère que par ses feuilles plus arrondies au sommet qui, au lieu d'être glauques en dessous, sont d'un vert pâle des deux côtés, et par ses pédicelles plus longs. On rencontre du reste entre l'*E. obtusum* et *ovatum* de nombreuses variétés qui permettent de croire qu'il existe des hybrides entre ces espèces. — Abondant dans les mornes calcaires des Grands Fonds, de Marie-Galante, de la Désirade, etc. — Fl. en mars et mai. — Alt. 0-200 mèt. (N° 2404, 3399).

Martinique. Vulgo : Cerisier bâtard. — Abondant à la Caravelle et sur les mornes de Sainte-Anne. (N° 661).



*E. squamatum* Vahl. ; E. squameux. Vulgo : Girofma (pour les bûcherons de Houëlmont), grande-vinette, bois rouges à grives. — Grand arbuste ou petit arbre, facile à distinguer des deux précédents : par son port, ses feuilles d'un vert foncé, surtout en dessus, beaucoup plus larges, rigides, très ouvertes, elliptiques, terminées brusquement en une pointe-obtuse, munies souvent de deux glandes à la base, du côté supérieur ; par ses stipules plus larges et moins rapprochées, qui garnissent les jeunes branches ; par ses pédoncules quadrangulaires, s'épaississant graduellement jusqu'au sommet ; enfin par ses fruits beaucoup plus volumineux, longs de 6-13 mm., d'un rouge très foncé. — Peu abondant. Dans les bois de la moyenne et de la basse région, aux endroits abrités contre les vents, il ne perd pas ses feuilles lors de la floraison : Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, etc. Alt. 160-1000 mèt. (N° 2402).

Martinique. Vulgo : Bois-piquette, bois à graines rouges. — Assez abondant dans les hauteurs de Case-Pilote, dans les bois du Morne-Rouge et dans les bois de la Régale. (N° 1813).

*Erythroxylon Coca* L. Cav. Diss., VIII, t. 229. Vulgo : Le coca. — Originnaire du Pérou et du Brésil ; a été introduit à la Guadeloupe où l'on cultive çà et là quelques pieds (N° 2403), et à la Martinique où Bélanger, directeur du Jardin botanique, a fait en 1869 des essais d'acclimatation. Les cultures ont parfaitement réussi, mais ont été abondonnées. On sait qu'on extrait des feuilles un alcaloïde : la *cocaïne*, qui est un puissant anesthésique local et passager (1). (N° 1812).

#### TRENTE-SEPTIEME FAMILLE. — MALPIGHIACEES.

**Byrsonima** Rich. (du grec « burseuein », tanner, parce que les écorces de toutes les espèces contiennent beaucoup de tanin).

*B. laevigata* Rich ; Byrsonima à feuilles lisses. Vulgo : Abricotier bâtard. — Très grand arbre, haut de 20-30 mèt., à tronc droit, nu, anfractueux à la base, à frondaison très ample. Feuilles larges, coriaces, ovales-elliptiques, obtusément pointues au sommet. Fleurs jaunes en racèmes terminaux ; calice muni de 10 glandes ; pétales 5, ondulés sur les bords, styles 3. — Fl. en avril et mai ; fruits mûrs en juin et juillet. — Dans les grands bois humides du Gommier, du Matouba, du Bassin-B'eu, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. — Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par l'ampleur des feuilles et des fruits. — Alt. 250-900 mèt. (N° 3675).

(1) D'après quelques recherches personnelles actuellement en cours d'exécution, tout fait supposer que le même principe actif existe, en plus ou moins grande abondance, dans les espèces propres aux Antilles ; c'est à voir de plus près. (E. H.).

Ne se trouve pas à la Martinique.

*B. martinicensis* Kr. et Urb., *nova species*. Vulgo : Bois-tan-montagne. — Arbre de taille moyenne, droit, à feuilles coriaces, elliptiques ou elliptiques-ovales, arrondies ou légèrement échancrées au sommet. — Fl. en août et septembre. — Dans les grands bois du Lorrain, de la Calebasse et de la Montagne-Pelée. Ait. 600-860 mèt. (N° 593). — Je n'ai pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

*B. trinitensis* Juss. ; Byrsonima de la Trinidad. Vulgo : Mauricif ou maressif. — Assez grand arbre, droit, à feuilles ovales ou elliptiques, obtusément pointues au sommet, plus petites que les deux espèces précédentes. — Fl. en avril, mai. — Bois inférieurs des Bains-Jaunes et du Gommier. Alt. 450-700 mèt. (N° 3212);

Ne se rencontre pas à la Martinique.

*B. spicata* Rich. ; Byrsonima à fleurs en épis. Vulgo : Mauricif, bois-tan. Cav. Diss., VIII, t. 237 ; Desc., vol. II, t. 91, p. 97. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille ; se distingue facilement de ses congénères par ses feuilles lancéolées, luisantes, pointues aux deux extrémités, et par ses fruits jaunes. — Assez abondant dans tous les grands bois du Gommier, des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de la Pointe-Noire, etc. — Fl. en avril, mai. — Descourtilz, *loto cit.*, classe cet arbre dans les stomachiques astringents, et recommande la décoction des fruits en gargarisme et en lavement contre l'angine, et le rob des fruits contre la dysenterie, dont on veut modérer le cours : on le délaye dans une décoction de l'écorce, lorsque la maladie touche à son terme ; les baies, prises à une certaine dose, deviennent laxatives. Dans le pays on se sert souvent de la décoction de l'écorce et des graines contre les cours de ventre. — Fl. en avril et mai. — Alt. 200-900 mèt. (N° 2416).

Martinique. Vulgo : Bois-tan. — Assez commun dans tous les bois. (N° 1475).

Nota. — Tous les Byrsonima précités ont des fleurs jaunes très belles, en grappes courtes, terminales, un calice muni de 10 glandes longitudinales symétriquement disposées, une corolle à 5 pétales ongiculés, 10 étamines avec des anthères adnées et des fruits ovales de la grosseur d'une petite cerise, munis au sommet d'une pointe, reste du style ; tous contiennent beaucoup de tanin : les tanneurs de la Basse-Terre se servent surtout de l'écorce du *B. spicata*, en raison de l'abondance de ce végétal ; tous fournissent un excellent bois pour la construction ; les oiseaux sont avides de leurs fruits.

*B. lucida* Rich. ; Byrsonima à feuilles luisantes. Vulgo : Olivier. — Grand arbuste ou petit arbre, souvent tortueux, à branches tantôt fastigiées, tantôt divariquées, tantôt inclinées, à tige nue dans le bas, à écorce grise. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, spatulées, petites, légèrement roulées sur les bords. Fleurs pourprées, disposées en grappes

courtes, terminales ; étamines violettes. Fruit drupacé, ovale, pointu, de la grosseur d'une petite olive. — Vit solitaire ou en société dans les terres calcaires de la Désirade, sur le plateau entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand, du Morne-à-l'Eau, de Marie-Galante, etc. — Fl. presque toute l'année. (N° 2891).

N'existe pas à la Martinique.

**Bunchosia** Rich. (du mot « bunchos », nom qu'on donnait autrefois au café).

*B. glandulifera* Desc. ; Bunchosie à feuilles glanduleuses. Vulgo : Prune-café, bois-café-bois. — Arbre de taille moyenne, droit, haut de 15-18 mèt., ressemblant au *Byrsonima spicata*. Feuilles larges, variables, membraneuses, elliptiques ou ovales-elliptiques, brièvement pétiolées, op-posées, munies près de la base, de chaque côté de la côte principale, de 1-2 taches brun-jaunâtre, larges, arrondies ou allongées. Fleurs jaunes, en grappes spiciformes, axillaires, allongées, pédonculées, opposées, plus courtes que les feuilles, naissant à l'aisselle des feuilles situées sur les branches de la dernière poussée ; calice à 10 glandes larges ; styles 3. Fruit drupacé, très jaune en dehors, à pulpe molle, brune, très douce et agréable au goût ; semences le plus souvent au nombre de deux. Le rob du fruit est très astringent. Le bois sert pour la construction. — en avril et mai. — Assez abondant au Gommier (bord du Galion), dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba. Alt. 400-800 mèt. (N° 2411, 3213).

Martinique. Vulgo : Café-bois, café-moka. — Assez rare. Hauteurs boisées du Robert, des Roches-Carrées et de la Régale. (N° 486).

L.B. *glandulosa* Rich. Vulgo : Prune-café. Cav. Diss., VII, t. 239, originaire de la Dominique, petit arbre très branchu et à larges feuilles ; est cultivé, à cause de ses fruits, sur quelques habitations : Habitation Longmont (Capesterre, Guadeloupe), et à la Martinique, au Jardin botanique, enfin sur quelques habitations de la Rivière-Salée.

**Maipighia** L. ; (dédié par Linné au célèbre Italien Marcelle Malpighi, né en 1628, à Crevalcoure, près de Bologne ; depuis 1656, professeur de médecine à Bologne, médecin du pape Innocent XII, mort à Rome, en 1693 ; a écrit entre autre choses : *anatomia plantarum*).

*M. glabra* L. ; Cav. Diss., VIII, t. 234. Malpighie à feuilles glabres. Vulgo : Cerisier du pays. — Arbrisseau tantôt très touffu, tantôt petit arbre plus ou moins tortueux, fortement branchu. Feuilles petites, ovales, habituellement pointues, brièvement pétiolées. Fleurs pourpres, plus rarement blanches, solitaires ou réunies en ombelles, axillaires, nombreuses ; pédicelles filiformes, articulés au milieu ; calice à 6-10 glandes ; styles 3. Fruit subglobuleux, à 3-4 côtes faiblement accusées. — Fl. habituellement deux ou trois fois dans l'année. — Endroits secs, rocailleux, près

de la mer : Vieux-Fort, çà et là dans les terres calcaires de la Désirade et de Marie-Galante. Alt. 10-120 mèt. (N° 2890).

Martinique. Vulgo : Cerisier du pays. — Assez abondant à la Caravelle, dans les endroits calcaires des environs du Phare. — Les fruits sont aqueux et très rafraîchissants. (N° 1479).

Le *M. punici folia* L., Plum., édit. Burm., t. 166, f. 2. *M. biflora* Poir., Cav. Diss., VIII, t. 234, f. 2 ; Tuss., Fl., III, t. 27. Vulgo : Cerise carrée, cerisier à côte ; n'est, à mon avis, que le *M. glabra* cultivé.

*M. urens*. L., Plum., édit. Burm., t. 167, f. 1 ; Cav. Diss., VIII, t. 235 ; Desc., vol. VIII, t. 569, p. 234. Malpighie à feuilles brûlantes. Vulgo : Cerisier-grosse-côte. — Petit arbre, souvent tortueux, à branches très divariquées, presque toujours horizontales, à jeunes branches couvertes de lenticelles nombreuses, blanchâtres, à écorce fendillée. Feuilles variables, nettement elliptiques ou elliptiques-oblongues, obtuses ou pointues au sommet, glabres en dessus, munies en dessous de poils longs, couchés, luisants, brûlants et bicuspidés. Fleurs pourpres ou légèrement pourprées ou blanches, en ombelles de 3-6 rayons, tantôt subsessiles, tantôt pédonculés ; calice pourvu de 8-10 glandes. Fruit d'un rouge pâle, luisant, à trois grosses côtes. — Descourtiz classe les fruits de ce végétal au nombre des rafraîchissants aqueux et les recommande dans les fièvres inflammatoires et bilieuses : on en fait grand usage dans le pays. Le bois est dur : on en fait des poteaux solides et même de petits meubles. — Rare à l'état sauvage ; se cultive souvent autour des habitations : Gourbeyre, Camp-Jacob, Trois-Rivières, Lamentin. (N° 3719).

Martinique. Vulgo : Cerisier-capitaine, grosse cerise. — Au Jardin botanique et çà et là dans les campagnes : Lamentin, Ducos, etc. (N° 478).

*M. urens* L., variété *lanceolata* Gr., Malpighie à feuilles lancéolées. Vulgo (aux Saintes) : Cerise-ruban-couleuvre. — Arbrisseau ou petit arbre, très élégant, droit, très touffu, à feuilles petites, lancéolées, garnies en dessous de nombreux poils couchés, brûlants ; se trouve çà et là aux Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. — Fl. en avril, mai ; les fruits, moins gros que dans le *M. urens*, sont excellents et très rafraîchissants. (N° 2888).

Cette variété n'existe pas à la Martinique.

*M. angustifolia* L., Malpighie à feuilles étroites. Vulgo : Bois-royal. Cav. Diss., VIII, t. 536, f. 1. — Arbrisseau des plus élégants, très touffu dès la base, haut de 2-3 mètres, à branches flexibles, souvent inclinées et même tombantes. Feuilles linéaires-lancéolées, luisantes en dessus, cou-vertes en dessous de nombreux poils couchés, très brûlants et bicuspidés. Fleurs blanches ou pourpres, solitaires ou en petits corymbes, axillaires, peu nombreux. Fruit pulpeux, ovoïde, petit, muni de 9 petits sillons et de 3 côtes. — On peut les manger. — Abondant sur le plateau et sur la côte de la Désirade ; assez rare à Marie-Galante ; rare aux Saintes (Terre-de-

**Haut**, route du Bourg-au-Chameau). — Fl. de septembre en janvier. (N° 2889).

De cette belle espèce on ne trouve pas trace à la Martinique.

*M. coccigera* L., Cav. Diss., VIII, t. 235, f. 2. Malpighie à fruits durs. Vulgo : Bois-petit-houx. — Arbrisseau très ornemental, couché, rampant, ou parfois ascendant, à branches minces, allongées, flexibles, enchevêtrées. Feuilles très petites, rigides, très luisantes, ovales-arrondies : les jeunes, entières ; les adultes, sinuées-dentées, à 1-6 dents terminées par un mucro aigu, rappelant celles du houx de France (un certain nombre de feuilles sont presque tronquées au sommet et tricuspidées). Fleurs solitaires, axillaires, portées sur des pédoncules longs, filiformes. Fruit petit, globuleux, presque sec, à 3 sillons, qui deviennent plus profonds vers la base. — Peu répandu et peu abondant. Je n'ai trouvé cette magnifique espèce que sur les rochers, près du bourg de la Rivière-Pilote. (N° 1477). — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe.

**Brachypteris** Juss. (du grec « brachus », court, et « pterux », aile, parce que, dans les espèces-types, les feuilles sont pourvues, à la base du limbe, de deux petites stipules).

*B. borealis* Juss., Cav. Diss., VIII, t. 237, f. 1. Brachyptère boréale. Vulgo : Liane bord-de-mer, aile ravet-bord-de-mer. — Petite liane vivace, haute de 0,80-2 mètres, d'abord droite, ensuite voluble, branchue, à branches étalées, à jeunes branches comprimées, blanchâtres, légèrement pubescentes. Feuilles opposées, ovales, arrondies à la base et garnies de 2 glandes ; à pétioles courts, munis au sommet de 2 glandes arrondies. Fleurs jaune vif, en ombelles axillaires de 3-4 rayons ; pédoncules plus longs que les pétioles et 2-3 fois plus courts que les feuilles ; étamines 10. Fruit samaroïde, portant une aile latérale, courte et arrondie au sommet. — Endroits marécageux du bord de mer et endroits inondés par la mer. Pointe-à-Pitre (route du Gozier). (N° 2893).

Martinique. Vulgo : Mibi bord-de-mer. — Très abondant dans les marécages d'eau salée du Robert, du François (le long du canal) et de la Tartane. (N° 1474).

**Stigmatophyllum** Juss. (du grec « stigma », stigmaté, et « phuilon », feuille, parce que les 3 stigmates se terminent chacun par un appendice foliacé).

*S. convolvulifolium* Juss., Cav. Diss., IX, t. 256. Stigmatophylle à feuilles de liseron. Vulgo : Mibi, liane-mibi. — Liane ornementale, vivace, à branches trichotomes, très allongées, très flexibles et pendantes, haute de 3-5 mètres. Feuilles larges, opposées, ovales, pointues, glabres, ondulées et glanduleuses sur les bords, légèrement cordées à la base ; pétiole court, biglanduleux au sommet. Fleurs larges, d'un jaune

citron, en corymbes ramassés, ombelliformes de 5-12 rayons, axillaires et terminaux, portés sur un long pédoncule ; pédicelles articulés au mi-lieu ; pétales frangés ; étamines 6, dont 4 stériles, plus courtes que les 2 fertiles. Fruit samaroïde, à une aile large, membraneuse, oblongue, arrondie et mince au sommet, munie, sur le dos, de deux appendices obtus. — Assez abondant le long des rivières de la basse région. — Fl. en septembre, octobre et novembre. — Sainte-Marie, Marigot, Carbet, Case-Pilote. Atl. 10-250 met. (N° 1572). — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

*S. puberum* Juss. ; Stigmatophylle velu. Vulgo : Liane aile-à-ravets. — Ressemble au précédent par le port, l'inflorescence et la couleur des fleurs et la forme du fruit ; il en diffère par ses feuilles plus petites, plus pointues, luisantes, lisses, mais surtout par le duvet blanc argenté qui en revêt toute la face inférieure comme il revêt les pédoncules et les pédicelles, les branches et les jeunes tiges. — Abondant dans les halliers, le long des rivières et dans les endroits abrités contre le vent. Basse-Terre (rivière aux Herbes), Gourbeyre (rivière Sence), Moule, Capesterre (Guadeloupe). (N° 2414).

Martinique. — Vulgo : Mibi, liane-à-corde. — On se sert des tiges pour faire des liens. — Saint-Pierre (Trois-Ponts), Carbet, Grande-Rivière, Trinité, Marigot. (N° 1473).

*S. emarginatum* Juss., *Banisteria splendens* Macf. ; Cav. Diss., IV, t. 249. Stigmatophylle à feuilles échancrées. Vulgo : Liane noire, liane aile-à-ravets. — Liane vivace, pouvant grimper à 4-6 mètres de haut, souvent rampante par défaut de support et alors d'une élévation de quelques pieds. Feuilles variables, ou nettement ovales, ou obovales-lancéolées, fermes, à bords légèrement roulés, largement ou peu échancrées au sommet ou terminées par une pointe obtuse, luisantes en dessus, cou-vertes en dessous d'un duvet fin ; blanchâtre et épais ; pétiole court, duveté, blanc et muni au sommet de deux glandes noires et sessiles. Fleurs grandes, jaune vif, en panicules terminales, dichotomes, composées de corymbes ombelliformes ou en ombelles simples et axillaires ; pétales dentés-frangés, onguiculés, dont deux plus petits ; pédoncules et pédicelles duvetés, blanchâtres. Fruits réunis par 2, à aile glabre, membraneuse, pourvue de petits sillons et portant sur le dos deux petits appendices membraneux. — Abondant dans les terres sèches, calcaires et arides du littoral : Vieux-Fort, LeBaillif, Vieux-Habitants, Gozier, Marie-Galante, Désirade, etc. — Fl. principalement d'avril en juillet. (N° 2313).

Martinique. Vulgo : Petit-mibi, mibi-falaise. — Sainte-Luce, Diamant, Sainte-Anne, Caravelle (environs du Phare). (N° 437).

*S. periplocifolium* Juss. ; Stigmatophylle à feuilles de Periploca. Vulgo : Petit-mibi. Si., t. 162, f. 2. — Petite **liane vivace, souvent**

rampante, à branches allongées, filiformes. Feuilles membraneuses, elliptiques ou ovales-lancéolées, toujours glabres des deux côtés, échancrées au sommet et munies d'une petite pointe. Fleurs jaunes, en corymbes ombelliformes : pédicelles filiformes bibractéolés au milieu, caractère qui distingue facilement cette espèce de la précédente. Dans les deux dernières espèces, l'appendice du stigmate est tronqué et petit. — Peu abondant. Endroits rocaillieux et secs de Sainte-Luce. Alt. 0-150 mèt. (N<sup>o</sup> 438, 439). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

**Heteropteris** Kth. (du grec « heteros », différent, et « pterux », aile, allusion à la forme particulière des ailes du fruit).

*H. purpurea* Kth., Cav. Diss., IX, t. 246, f. 2 ; Hétéroptère à fleurs pourprées. Vulgo : Aile-à-ravets, liane-à-ravets, liane-caraïbe. — Liane ornementale, très florifère, à branches très enchevêtrées, longues, très flexibles, minces, pendantes, haute de 2-5 mèt., à vieilles tiges d'un diamètre de 7-10 mm., très fendillées et subéreuses. Feuilles petites, ovales ou elliptiques, membraneuses, glauques en dessous. Fleurs pourpres, petites, en panicules terminales et axillaires, composées d'ombelles ; pédicelles articulés au-dessous du milieu, bibractéolés à la base et aux articulations ; glandes du calice pourpres ; étamines toutes fertiles. Fruit petit, prolongé latéralement en une aile membraneuse arrondie au sommet. — Fl. d'avril en juillet. — Abondant dans les halliers de terres sèches et rocailleuses du littoral : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Fort, Deshaies, Désirade, Marie-Galante, etc. Alt. 10-200 mètres. (N<sup>o</sup> 2412).

Martinique. Vulgo : Aile-à-ravets. — Abondant : Carbet, Prêcheur, Case-Pilote, Marin, Caravelle, etc. (N<sup>o</sup> 1470).

*H. platyptera* D. C. ; Hétéroptère à ailes plates. Vulgo : Liane-à-ravets. — Liane vigoureuse, très ornementale, peu élevée et peu sarmenteuse, à branches d'abord droites, ensuite inclinées, à écorce roussâtre couverte de nombreuses lenticelles globuleuses. Feuilles très coriaces, larges, opposées, oblongues ou elliptiques-oblongues, très glabres, luisantes en dessus, roussâtres en dessous. Fleurs d'un jaune vif, en panicules larges, terminales trichotomes, avec des grappes simples, situées aux extrémités des branches ; pédoncules principaux et pédicelles primaires longs, rigides, droits ; pédicelles tertiaires courts, gros, articulés et souvent bibractéolés au milieu, tous couverts d'un duvet court et ferrugineux. Fruits larges, réunis par 2-3, à aile large, tantôt droite, tantôt recourbée, longue de 25-30 mm. sur 8-10 mm. de large. — Abondant le long des rivières et dans les coulées aérées des parties inférieures de la Pointe-Noire (rivière de la Petite-Plaine), de Pigeon (rivières Lostau et Bourceau), etc. — Fl. en avril et mai. — Alt. 0-300 mèt. (N<sup>o</sup> 3377).

Martinique. Vulgo : Liane-caco (à cause de la ressemblance de ses

feuilles avec celle du cacoyer). — Le long des rivières de la Capote, de la Grand'Anse, ravine de Ducos, etc. (N<sup>o</sup> 169).

**Tetrapteris** Cav. (du grec « tetra », quatre, et « pterux », aile, parce que le fruit a quatre ailes).

*T. inaequalis* Cav., Diss., IX, t. 260 ; Tétraptère inégale (fruit à quatre ailes de longueur inégale). Vulgo : Ailes à ravets. — Forte liane, d'abord droite, ensuite sarmenteuse, à branches fortement inclinées, à jeunes branches et jeunes feuilles couvertes d'un duvet blanc et farineux, qui disparaît facilement. Feuilles ovales ou elliptiques, pointues : les jeunes, molles ; les adultes, coriaces. Fleurs d'un jaune vif, en panicules trichotomes, composées d'ombelles de 3-4 rayons ; pédicelles articulés et bibractéolés au milieu ; calice à 8 glandes ; étamines toutes fertiles ; styles 3. Fruit à 4 ailes dont 2 supérieures, divergentes et plus grandes et 2 inférieures, parallèles, beaucoup plus étroites et plus courtes. — Peu abondant : bord de la rivière du Céron (Prêcheur), hauteurs pierreuses de la Grande-Rivière. Alt. 20-200 mèt. (N<sup>o</sup> 1469). — Je n'ai pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

De cette famille on cultive dans tous les jardins le *Galphimia glauca* Cav. (*G. elegans* Bard.), arbrisseau originaire de l'Amérique tropicale, droit, d'un très beau port, haut de 1-3 mèt., à fleurs jaunes en panicules pyramidales, courtes. Guadeloupe. (N<sup>o</sup> 2415). — Martinique (N<sup>o</sup> 1471).

#### TRENTE-HUITIEME FAMILLE — SAPINDACEES.

**Cardiospermum** L. (du grec « kardion », coeur, et « sperma », semence, parce que les graines portent une tache noire affectant la forme d'un coeur).

*C. Halicacabum* L. ; Cardiosperme à fruit de coqueret (nom spécifique tiré du grec « hall », sel, et « kakabon », tonneau, parce que les Grecs comparaient le fruit, qui a la forme d'une vessie, à un tonnelet dans lequel ils conservaient le sel). Vulgo : Persil bâtard, Desc., vol. IV, t. 241, p. 40. — Liane herbacée, annuelle ou suffrutescente, grimpante, très ornementale, à cause de son feuillage ; à tiges minces, pubescentes, très flexibles ; à jeunes tiges à 4 angles. Feuilles biternées, incisées et grossièrement dentées. Fleurs blanches, petites, en corymbes axillaires, longuement pédonculés ; pédoncules filiformes, munis au sommet de 1-3 petites vrilles filiformes ; sépales 4, les 2 inférieurs plus larges ; pétales 4, inégaux, portant de petites écailles séparées des étamines par un petit disque ; étamines 8 ; styles 3. Fruit vésiculaire, dont la forme rappelle un bonnet de prêtre, plus large que long, tardivement déhiscent, pubescent ; semences 3, bleues, sphériques, portant à la base une large tache

noire en forme de coeur. — Abondant dans les savanes et les halliers de la région du littoral. — Descourtilz range cette herbe dans les diurétiques excitants et dit que la décoction de la racine est spécialement recommandée dans les affections de la vessie et des voies urinaires. Dans le pays, on se sert fréquemment des feuilles et des tiges dans les bains tièdes et en cataplasmes émollients contre les abcès, les phlegmons et les furoncles ; l'eau dans laquelle on a laissé séjourner les feuilles pendant quelque temps constitue un des meilleurs rafraîchissants. — Fl. pendant l'hiver-nage. — Environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Petit-Bourg, Capesterre, etc. Ait. 0-380 mètr. (N° 2521).

Martinique. Vulgo : Bonnet carré. — Abondant : Saint-Pierre, Parnasse, Carbet, Marin, etc. (N° 39).

La variété f3 *microcarpum* Bl. se distingue du précédent par ses fruits plus petits, plus déprimés, et par ses côtes plus saillantes. (N° 2421). — Martinique (N° 38 et 38 a).

**Urvillea** Kth (dédié par Kunth au navigateur français J. Dumont d'Urville, né à Condé-sur-Noireau ; il a entrepris, de 1826-29, un voyage de découvertes en Australie ; a écrit une énumération des plantes des îles Falkland et *Enumeratio plantarum, quas in insulis Archipel. et littoribus Ponti-Euxini collegit*).

*U. ulmacea* Kth ; Urvillea à fruits d'orme. Vulgo : Liane-persil, liane-savon. — Vivace, grimpant, à tiges minces, flexibles, striées et à 4-6 angles saillants. Feuilles ternées, d'un vert très pâle, à folioles ovales, acuminées, grossièrement et irrégulièrement dentées, arrondies au sommet ou terminées en pointe ; pétioles secondaires très légèrement ailés ; vrilles de deux sortes : les unes longues, axillaires, sortant des aisselles des feuilles ; les autres toujours par 2, courtes, naissant au sommet des pédoncules. Fleurs blanches, en grappes : les unes axillaires, les autres portant des vrilles pédonculaires ; sépales 5 ; pétales 4, munis d'écailles ; étamines 8. Fruit samaroïde, vésiculeux, trilobé-triaillé ; contenant trois semences crustacées, globuleuses, pourvues d'une arille blanc. — Rare : route des Trois-Ilets aux Anses-d'Arlet. (N° 40, 1482). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

**Paullinia** L. (dédié par Linné à Simon Paulli, né en 1603, à Rostok ; en 1632, professeur de médecine, et, en 1639, professeur d'anatomie, de chirurgie et de botanique à Copenhague, mort en 1680 ; a écrit : *Quadripartitum botanicum de simplicium medicamentorum facultatibus*, et la *Flore danoise*. (Fern. Paullini a écrit, en 1664, de *Abusu Tabaci et Herbae Theae* ; **Christ.** Franc. Paullini, en 1688, sur le *Salvia*, en 1700, sur le *Jalap*, en 1704, sur la *Muscade*).

*P. Vespertilio* Sw. ; Paullinie à pattes de chauve-souris. Vulgo : Liane-persil. — Puissante liane, haute de 10-15 mètr., à tiges adultes cylindri-

ques, ruguleuses, noirâtres, à jeunes tiges profondément sillonnées ou seulement striées, à branches pendantes. Feuilles imparipennées, longuement pétiolées, à 5 folioles ovales-oblongues, très grossièrement dentées vers le sommet : la paire inférieure est très éloignée de la supérieure, qui se trouve au même niveau que la foliole terminale. Fleurs très petites, jaune pâle, en grappes axillaires allongées, portées sur de très longs pédoncules qui sont pourvus, à la base, de deux stipules ovales-lancéolées, munies au sommet de deux grandes vrilles comprimées ; sépales 5, pétales 4, pourvus de petites écailles ; étamines 8 ; disque formé de quatre glandes. Fruit large, pyriforme, s'ouvrant par déhiscence septicide, pourvu au sommet de trois ailes membraneuses et oblongues, plus courtes que le fruit et situées horizontalement ; semence 1, brune, à moitié plongée dans un arille blanc, ondulé sur le bord, spongieux à l'état frais. — Avec les tiges, on fabrique des bâtons à la fois très flexibles et très solides. — Fl. en février et mars ; fruits mûrs en octobre et novembre. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes (canal Dupuy, rivière Roche, etc). (N° 3599).

Martinique. Vulgo : Liane-persil. — Parnasse, Fonds-Saint-Denis, Grande Rivière. (N° 1483, 1483 b). *P. microsepala* Radlk. in *Monogr. Paullinice*, 1895-96, p. 253.

*P. Cururu* L. part. (1), Plum., édit. Burm., t. 111, fig. 2 ; Paullinie Cururu (mot caraïbe). Vulgo : Liane à scie, liane-mangle, persil noir. — Vivace, grimpant, haut de 2-6 mètr., à branches flexibles, pendantes, à jeunes branches quadrangulaires-sillonnées, à angles saillants. Feuilles digitées-trifoliées, à folioles très brièvement pétiolées, ovales-elliptiques, acuminées, grossièrement et irrégulièrement dentées vers le sommet : la terminale plus grande ; pétiole commun ailé. Fleurs blanches, en grappes courtes, axillaires ; stipules courtes, lancéolées ; vrilles opposées aux feuilles ou caulinaires. Fruit pyriforme, trigone, surmonté de trois styles persistants, s'ouvrant par déhiscence septicide ; semences 1-3, noires, luisantes, nichées dans un arille épais et blanc. — Dans l'opinion des habitants, les graines passent pour être un poison (2). Avec les tiges, on fait également des bâtons solides et flexibles. — Abondant dans les endroits marécageux du bord de mer : Lamentin, Trois-Ilets, Ducos ; plus rare à l'intérieur : boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur. (N° 1485). — Elle ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*P. pinnata* L., Plum., *Descript.*, t. 91 ; Paullinie à feuilles pennées. Vulgo : Liane-persil. — Vivace, haut de 2-5 mètr., à jeunes tiges sillonnées-striées. Feuilles longuement pétiolées, à 5 folioles brièvement péti-

1) (*Partira Serjania nodosa* Radlk. — Radlk., *Monogr. Serjania*, 1875, p. 341 ; *Monogr. Paulli.*, 1895-96, p. 14, obs. n° 3, p. 128, 133).

2) Cette espèce donne un suc qui serait employé par les sauvages de la Guyane, où cette plante existe, pour empoisonner leurs flèches. Il entrerait dans la fabrication du *curare*. (E. H.).

lées, coriaces, luisantes, ovales-elliptiques, acuminées, irrégulièrement et grossièrement dentées, à dents obtuses, distancées : la paire inférieure, éloignée de la supérieure, est au niveau de la foliole terminale ; le pétiole principal est ailé entre la première et la deuxième paire et de là jusqu'au point d'insertion sur la tige. Fleurs blanches en grappes axillaires. Fruit pyriforme, couronné par les restes du style. Cette espèce se distingue de la précédente surtout par la forme de ses feuilles et de ses folioles. — Assez rare. Çà et là dans les halliers de la région inférieure : Lamentin, Rivière-Salée, Parnasse. (N° 1484). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *Plumerii* Tr. et Pl. — Voir à la fin de l'ouvrage, aux *Addenda*, la description omise par l'auteur. (Radlk., *Monog. Paulliniae*, 1895-96, p. 309).

**Cupania** L. (dédié par Linné à Franç. Cupani, né en 1657, à Myrtil en Sicile ; étudia la médecine, entra, en 1681, dans l'ordre de Saint-François ; devint directeur du Jardin botanique du comte della Catholica et professeur de théologie à Palerme, mort en 1700 ; a écrit : *Hortus Catholicus* ; *Catalogus plantarum sicularum* ; a travaillé pendant vingt et un ans à l'histoire naturelle de la Sicile et a laissé un ouvrage de 700 planches dont 191 furent imprimées).

*C. americana* L., Desc., vol. II, t. 89, p. 89 ; Plum., édit Burm., t. 110. Vulgo : Yeux-crabes. — Arbre de taille moyenne, à branches très étalées, horizontales, à écorce roussâtre, unie. Feuilles paripennées à 4-5 paires de folioles alternes, obovales-obiancéolées, régulièrement dentées en scie, à dents inférieures distantes celles du sommet du limbe, arrondies, rapprochées ; côtes, nervures et nervilles de la face inférieure couvertes d'un duvet roux. Fleurs petites, blanchâtres, en panicules larges, terminales ; jeunes branches, pédoncules, pédicelles et calices couverts d'un duvet très roux et fin ; sépales 5, imbriqués ; pétales 5 ; étamines 8, insérées sur un disque complet. Fruit large, déprimé au sommet, duveté de roux à trois coques sous-ligneuses, s'ouvrant par déhiscence loculicide, contenant chacune une semence globuleuse, brune, lisse, luisante, enchâssée d'un arille rouge et irrégulièrement frangé. — Descourtilz place cette plante dans les stomachiques astringents à cause du tanin que contiennent les feuilles et les fruits ; il ajoute que les feuilles prises en infusion s'administrent dans le catarrhe vésical et toutes les fois qu'il s'agit d'exciter la membrane muqueuse des voies urinaires et des autres membres frappés d'atonie. — Fl. en avril, mai. — Le bois est dur et blanc en dedans. — Très rare. De cette espèce, je n'ai trouvé qu'un pied sur le plateau des Trois-Ilets. (N° 1486). — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*C. triquetra* A. Rich. ; Cupanie à fruit triquètre. Vulgo : Bois-châtaignier, cacaonnier rouge. — Arbre de taille moyenne, à écorce rousse, à

branches très étendues. — Ressemble au précédent par la taille et le port ; il en diffère par ses feuilles adultes glabres, moins dentées, les pédoncules et pédicelles beaucoup moins duvetés, mais surtout par son fruit à angles aigus. — Fl. en décembre et janvier ; fruits mûrs en mai, juin et juillet. — Peu abondant : çà et là dans les bois secs de la ravine Blondeau (Trois-Rivières), sur le bord de la rivière de la Petite-Plaine (Pointe-Noire) et de la rivière Noire, près du Saut-de-Constantin. (N°<sup>a</sup> 3376, 3561).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Sapindus** L. (du latin « sapo », savon, et « indus », indien, parce que les graines servent de savon dans l'Inde).

*S. saponaria* L., Desc., vol. IV, t. 261, p. 121 ; Sapindus saponaire. Vulgo Savonnette, savonnier, bois mousseux. — Grand bel arbre, à tronc très droit, cylindrique, à frondaison allongée, à branches peu étendues, tantôt fastigiées, tantôt étalées, à écorce grise, mince, sèche et lisse : celle des jeunes branches couverte de lenticelles blanchâtres. Feuilles paripennées à 4-5 paires de folioles oblongues-lancéolées, coriaces, inégales à la base ; pétiole principal étroitement ailé. Fleurs blanchâtres, petites, disposées en panicules larges réunies en groupe, soit à l'extrémité des branches, soit à l'aisselle des dernières feuilles ; pédoncules et pédicelles couverts d'un duvet roux pâle, très court ; sépales et pétales 5 ; étamines 10, insérées sur un disque complet ; styles 3. Fruit drupacé, sphérique, noir en dehors, de la grosseur d'une cerise, muni à la base, à côté du pédicelle, d'une large glande traversée d'un sillon pro-fond ; semence 1, par avortement des 2-3 autres ovules, complètement sphérique, noire, lisse, dure. — On se sert des graines pour fabriquer des chapelets et des bracelets ; la pulpe des fruits, mise dans l'eau, donne une écume blanche très abondante dont on se sert pour laver le linge en guise de savon ; les feuilles, macérées, produisent également une écume savonneuse (1) ; le bois est dur, grisâtre en dedans, pesant : il sert à faire des rouleaux de moulins, des moyeux, etc. — Descourtilz met ce végétal au nombre des diurétiques sédatifs ; il dit que le suc visqueux des fruits, qui renferme du tanin, est administré à l'intérieur et en injections vaginales contre les hémorrhagies utérines ; il ajoute que la décoction de l'écorce de la tige est bonne, en injection, dans la leucorrhée vaginale et l'urétrite ; en lotions, contre les vieux ulcères. — Malheureusement, cet arbre est devenu rare : çà et là autour des habitations et le long des rivières de la basse région. — Fl. en janvier et février ; graines

(1) Toutes les parties de ce végétal (fruit, feuilles), qui rendent l'eau mousseuse, renferment de la saponine comme le bois de Panama. On utilise les mêmes propriétés dans les fruits et feuilles du *S. arborescens* Aubl. à la Guyane et du *S. rigida* Vahl aux Mascaraignes. L'écorce de ces végétaux est réputé fébrifuge. (E. H.).

mûres en juin et juillet. — Rivière de la **Petite-Plaine** (Pointe-Noire), environs des Abymes et du Moule. Alt. 0-300 mèt. (N° 3590).

Martinique. Vulgo : Savonnetier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe Saint-Pierre (cours de l'hospice), Fort-de-France, Lamentin. (N° 614).

**Blighia** Koen. (dédié au navigateur anglais B'igh, qui a laissé une description d'un voyage dans les mers du Sud, 1792).

*B. sapida* Koen., *Akeesia africana* Tuss., *Tuss., Fl., I, t. 3 ; Desc., vol. VIII, t. 560 ;* Blighie savoureuse. Vulgo : Ris-de-veau. — Petit arbre à feuilles pennées, à 3-4 paires de folioles opposées, là fleurs blanches, pubescentes, en grappes axillaires, à fruits grands, rouges en dehors, obovales-oblongs, à trois grosses côtes, s'ouvrant par déhiscence loculicide, contenant 1-2 graines noires, polies, entourées dans les deux tiers de leur longueur par un arille blanc, charnu, ressemblant ■à des ris de veau. — Cet arille se mange dans les fricassées de poulet ou autrement. L'arbre est originaire de la Guinée (Afrique tropicale), d'où il fut apporté par un vaisseau négrier à la Jamaïque. Il est maintenant répandu dans toutes les Antilles. — Le bois est d'une consistance solide et sert pour la menuiserie. Les fleurs, odorantes, permettraient de préparer une eau distillée aromatique. — Se cultive çà et là autour des habitations : Saint-Pierre (Fond-Coré), Basse-Pointe, Fort-de-France, etc. (N° 1810). — On dit qu'il existe aussi à la Guadeloupe.

Le *Lepisanthes tetraphylla* Radlk., arbre de petite taille, originaire de l'archipel indien, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, où il fleurit tous les ans, mais ne donne pas de fruits. (N° 1837).

**Schmidelia** Sw. (dédié à Casimir Christ. Schmidel, né à Baireuth en 1718 ; devint, en 1742, professeur dans sa ville natale, et, en 1743, à Erlangen ; en 1763, médecin du Marcgraf d'Ausbach ; s'occupa beau-coup d'histoire naturelle, surtout de botanique ; il a laissé, entre autres choses : *Icones plantarum et analysis partium*).

*S. occidentalis* Sw., *Allophylus occidentalis* Radik. ; Schmidelie occidentale. Vulgo : Café jaune, petit-café. — Arbuste ou petit arbre, à branches étalées, à écorce grise, à jeunes branches pubescentes. Feuilles ternées, longuement pétiolées, à folioles elliptiques, sinuées-dentées, à dents courtes, aiguës, infléchies vers le limbe, glabres en dessus, duvetées et grisâtres en dessous. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes simples ou divisées, raccourcies, presque aussi longues que le pétiole principal ; sépales 5, ciliés ; pétales 4, ciliés ; étamines 8, de longueur inégale, entourées, à la base, d'un disque glanduleux. Fruit sphérique, un peu plus grand qu'une graine de poivre, jaune en dehors, contenant une semence globuleuse. — Cet arbrisseau perd souvent les feuilles en temps de flo-

**xaison.** — Fl. en mai, juin et juillet. — **Peu abondant.** Çà et là dans les bois et les falaises de la basse région : rivière Noire (près du Saut-de-Constantin), Houëlmont '(batterie), Vieux-Habitants. Alt. 150-380 mèt. (N° 2908).

Martinique. Vulgo : Bois-négresse. — Assez abondant au plateau des Trois-Ilets, à la montagne du Vauclin et dans les hauteurs de Case-Pilote. (N° 584).

**Melicocca** L. (du grec « meli », miel, et « hokkos », baie, fruit, allusion à la saveur du fruit).

*M. bijuga* L., Jacq., *Sel. Am. stirp. hist., t. 172.* Melicocca 'à feuilles bijuguées. Vulgo : Kenettier ou kénepier. — Grand arbre, à tronc droit, anfractueux à la base, à frondaison large, arrondie, 'à écorce grise ou noirâtre, peu fendillée. Feuilles paripennées, à deux paires de folioles opposées, glabres, entières, elliptiques. Fleurs blanchâtres, exhalant une odeur forte, plus ou moins agréable, souvent dioïques, plus rarement monoïques, rarement polygames, en panicules terminales, avec des grappes simples, axillaires, situées dans les aisselles des feuilles de l'extrémité des branches : les panicules des fleurs femelles beaucoup plus courtes que celles des mâles calice à 4 segments profonds ; pétales 4 ; étamines 8, insérées sur un petit disque complet, noir ; styles 2 ; stigmates 4, bilobés, très courts ; ovaire placé dans le disque, entouré, à la base, d'écailles ciliées-frangées. Fruit globuleux-ovoïde, à péricarpe subcharnu, mince, vert en dehors, blanc en dedans ; graines volumineuses, entièrement enveloppées d'un arille gélatineux d'une saveur légèrement acidulée, astringente et très agréable. — L'amande, cuite ou rôtie, peut être mangée comme la châtaigne ; le bois est dur et se prête à la construction. — Fl. en avril, mai ; fruits mûrs en juin, juillet, août. — Ali. 0-350 mèt. Dans toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. (N° 3718).

Martinique. Vulgo : Kénettier. — Dans tout le pays. (N° 1809).

**Dodonaea** L. (dédié à Rembert Dodoens (en latin Dodonoeus), né en 1518 à Mechelen, en Belgique ; fut médecin de l'empereur Maximilien II et de Rodolphe II, ensuite professeur à Leyde, mort en 1583 ; il a laissé *Cruydeboek* avec figures, ouvrages corrigé de : *Historia stirpium*).

*D. viscosa* L., Sl., t. 162, f. 3 ; Dodonée visqueuse. Vulgo : Mangle-oscille. — Arbuste buissonneux, élégant, très droit, rarement petit arbre, à branches fastigiées, à feuilles, fruits, pédoncules et jeunes branches visqueux. Feuilles obovales-lancéolées, oblancéolées. Fleurs verdâtres, en corymbes paniculés : les terminaux, plus larges ; les axillaires, plus courts ; calice à 4 sépales ; pétales nuls ; étamines 10, insérées sur un disque hypogyne. Fruit samaroïde, à 3 ailes égales, arrondies, membraneuses, formant au sommet, à leur point de jonction, trois sinus profonds, à 3 loges, s'ouvrant par déhiscence septicide, contenant chacune deux graines ovales, dont la supérieure est dressée et l'inférieure pendante. —

Assez abondant sur le plateau calcaire de la Désirade, dans les sables du bord de mer, de Folle-Anse (Marie-Galante). — F1. en avril, mai, juin, souvent aussi en septembre et octobre. (N° 2904, 3627).

Martinique. Vulgo : Olivier bord-de-mer. — Fond Canonville (rare) ; abondant au bord de mer des Anses-d'Arlet (surtout à la Grand'Anse) et du Diamant. (N° 368).

*L'Euphoria Litchi* Commers., *Nepheium Litchi* L. Vulgo : Litchi ou Letchi ; a été introduit à la Guadeloupe, il y a une quarantaine d'années : le premier pied a été planté au Petit-Bourg, d'où il s'est répandu dans le pays. Pour le faire produire plus vite on le propage par marcottes. — Fl. habituellement en janvier ou février. (N° 2909).

Martinique. — Le premier Letchi a été planté en 1826 dans le jardin du Gouvernement de Fort-de-France ; selon le rapport de M. Bélanger, directeur du Jardin botanique de Saint-Pierre, il a fleuri une fois et a produit des fruits. Les pieds qui existent actuellement dans le pays pro-viennent de deux grands pieds, qui ont été pris à la Guadeloupe et plantés dans le jardin de M. Ernest Duchamp, ex-notaire, sur l'habitation Baranville, aux Trois-Ponts. (N° 1811).

#### TRENTE-NEUVIEME FAMILLE. — STAPHYLEACEES.

**Turpinia** Vent. (dédié par Ventenat au Français P. J. Fr. Turpin, botaniste et peintre de plantes, mort en 1840 ; il a écrit : *Essai d'une iconographie des plantes*, 1820, et avec A. Poiteau : *Flores parisienses*, 1808).

*T. occidentalis* Don., Si., t. 220. *Staphylea* Sw. ; *Turpinia* *occidental*. Vulgo : Bois-pilori. — Assez grand arbre, à branches souvent très étalées, à jeunes branches cassantes, verruqueuses, tachetées de lenticelles ligneuses, blanchâtres, à écorce fortement fendillée. Feuilles glabres, larges, longuement pétiolées, imparipennées, à 7-11 folioles ovales-lancéolées, acuminées, serretées, à dents aiguës, blanches, droites ou infléchies vers le limbe. Fleurs d'un blanc mat, en panicules terminales, trichotomes, très lâches, plus ou moins pendantes ; calice à 5 sépales très verts ; pétales 5 ; ovaire à 3 loges, contenant chacune 1-3 ovules ; styles 3, distincts ; étamines 5, insérées sur un disque hypogyne. Fruit baccien, trimamelonné-trigone au sommet, chaque mamelon portant une pointe, reste du pistil ; graines 1-3, osseuses, d'un gris blanchâtre, très lisses, luisantes. Fl. en avril, mai ; graine mûres en juin, juillet, août. — Abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants ; plus rare dans les bois de la Pointe-Noire. Alt. 450-1000 mèt. (N° 3436).

Martinique. Vulgo : Bois-vignot. — Rare : çà et là dans les bois de l'habitation Saint-Martin, sur le flanc occidental de la Montagne-Pelée. (N° 1821).

#### QUARANTIEME FAMILLE. — SABIACEES.

**Meliosma** Urb. (du grec « méli », miel, et « osmé », odeur, parce que les fleurs exhalent une odeur de miel).

*M. Pardonii* Kr. et Urb., *nova species* ; *Meliosma* de Pardon (Gouverneur de la Guadeloupe, 9 juillet 1894-8 juin 1895). Vulgo : Graines vertes. — Grand arbre, haut de 18-25 mèt., très branchu, à tronc droit, anfractueux à la base, à écorce noirâtre et fortement fendillée, à branches supérieures fastigiées : les inférieures, étalées. Feuilles très coriaces, rudes, épaisses, obovales ou obovales-elliptiques, arrondies au sommet ou terminées en une pointe très courte et obtuse, rétrécies en coin à la base, habituellement roulées sur les bords, très vertes en dessus, d'un vert ferrugineux en dessous et entièrement couvertes de squamules minces ; côtes principales et secondaires, fortes, saillantes en dessous, imprimées en dessus, côtes secondaires arquées, reliées par des arcades, près du bord du limbe ; limbe long de 8-12 cm. sur 3-5 cm. de large ; feuilles des branches de la panicule (prophylla) 2-5 plus courtes ; pétioles courts, à base élargie, épaissie, ruguleuse, grise et transversalement fendillée ; partie supérieure de l'axe de la panicule, et surtout les pédicelles, couverts d'un duvet ferrugineux. Fleurs petites, sessiles, d'un blanc très pur, à odeur de miel, en panicules pyramidales, longues de 11-13 cm., soit terminales, soit situées à l'extrémité des branches ; calice à 5 sépales persistants, imbriqués : les 3 extérieurs, plus grands ; étamines 5, dont 2 seules fertiles, insérées sur un disque hypogyne ; anthères biloculaires, globuleuses, à loges opposées et longitudinalement déhiscentes ; style 1, simple, ovaire sessile, à 3 loges, contenant chacun 2 ovules. Fruit drupacé, peu pulpeux, obové, de la grosseur d'un grain de muscat, muni, à la base, d'une petite proéminence latérale ; endocarpe osseux, très dur, irrégulièrement sillonné-bosselé ou raboteux. Avant d'être mûr, son épicarpe est luisant, très lisse, presque translucide, très légèrement ponctué, vert-glaucque clair, de sorte que la panicule entière ressemble, à s'y méprendre, à une grappe de raisins non mûrs ; à l'état de maturité, l'épicarpe devient noir et porte des taches grises et irrégulières ; la pulpe disparaît ; semence 1, oléagineuse. — Fl. en mai et juin ; les fruits mûrs restent plus d'un an sur l'arbre. La plante fleurit avec une grande abondance pendant deux ou trois saisons : elle se repose ensuite pour refleurir quatre ou cinq ans après. — Le bois est dur et rouge, variant jusqu'au brun ; il passe pour être inattaquable par les poux de bois et incorruptible : on l'emploie avec avantage pour les constructions dans l'eau et dans la terre ; on en fait aussi de belles planches pour les boiseries. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 550-700 mèt. (N° 3435).

Il n'existe pas à la Martinique.



*M. Herbertii* Rolle ; Meliosma de Herbert. Vulgo : Graines-violettes, bois-violet. — Le plus souvent grand arbre, à branches nombreuses : les inférieures, étalées ; les supérieures, fastigiées, à jeunes branches très anguleuses, couvertes de verrues grises ou rouges et de cicatrices laissées par les feuilles. Feuilles obovales-elliptiques, pointues au sommet, rétrécies en coin à la base, longues de 10-15 cm. sur 3-5 cm. de large : consistance, couleur et nervures des feuilles, pétiole, pubescence des pédoncules et des pédicelles, forme, couleur et parfum des fleurs, à quelques petits détails près comme dans le précédent. Panicule allongée, dépassant de beaucoup les feuilles, longue de 18-22 cm. à la base, d'une largeur de 5-6 cm., portée sur un pédoncule beaucoup plus long que dans le *M. Pardonii*. Fruit non mûr violet foncé, ensuite violet noir, d'abord pulpeux, ensuite sec, long de 2 cm., obové, muni, à la base, de 2 mamelons latéraux dont 1 plus petit ; drupe portée latéralement sur un pédoncule prenant naissance au petit mamelon. A mesure que les fruits mûrissent, la panicule s'allonge et devient peu à peu pendante. — Le bois est dur, noirâtre en dedans avec des reflets jaunes ; il est élastique, résistant et peut servir pour la menuiserie aussi bien que pour les constructions dans la terre et dans l'eau. Les graines restent également plus d'un an sur l'arbre qui fleurit avec une grande abondance pendant le mois d'avril ou de mai et cesse ensuite durant plusieurs années. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, dans les bois du Gommier, des Trois-Rivières. Alt. 400-750 mèt. (N° 2442).

Martinique. Vulgo : Bois-de-sept-ans (parce qu'on croit qu'il ne fleurit que tous les sept ans). — Bois des Fonds-Saint-Denis, du Lorrain, du Camp-de-l'Alma. (N° 53).

#### QUARANTE-UNIEME FAMILLE — MELIACEES.

*Mella* L. (du grec « méfia i, frêne, allusion à la forme des feuilles : le mot dérive de « méli », miel, parce que plusieurs espèces de frêne contiennent un suc doux).

*M. sempervirens* Sw., *M. azedarach* L. ; Melia toujours vert. Vulgo : Lilas du pays. — Arbrisseau ou petit arbre, ne dépassant que rarement 5 mèt. d'élévation, originaire de la Perse et de la Syrie, naturalisé depuis de longues années dans toutes les Antilles, très élégant par son port, son feuillage et ses branches fastigiées : quand il est jeune, toujours très ornemental par ses fleurs ; peu gracieux, quand il est âgé, à cause de ses branches horizontales ou inclinées et maigrement feuillues. Feuilles 2 fois composées imparipennées, à 3-11 folioles dentées, ovales-elliptiques. Fleurs à odeur de lilas en cymes paniculées, larges, soit terminales, soit accompagnées d'autres panicules situées aux extrémités des branches ;

calice monosépale à 5 dents profondes ; corolle polypétale à 5 pétales violets ou violacés, ou panachés de blanc et de violet, alternant avec les lobes du calice ; étamines soudées en tube, 20-30, violet foncé, élargies au sommet ; anthères 10, sessiles au sommet du tube. Fruit drupacé, globuleux ou globuleux-ovoïde, jaune en dehors ; à la maturité, de la grosseur d'une petite noisette ; grappes dressées quand elles fleurissent, pendantes quand elles sont chargées de graines. — Fl. habituellement deux fois par an. — Le bois est blanc, mou, très cassant et ne peut servir que pour le chauffage ; l'écorce et la racine sont vermifuges ; la pulpe est, dit-on, un poison pour l'homme ; elle est mortelle pour les chiens ; avec les noyaux on fabrique des chapelets (1). — Ça et là dans la région inférieure, se cultive souvent dans les jardins et les cours. Ait. 0-350 mètres. (N° 2310).

Martinique. Vulgo : Lilas du pays. — Assez abondant dans toute l'île. (N° 1488).

*Trichilia* Sw. (du grec « tricha », par trois, triplement, parce que dans les espèces-types les feuilles sont composées de 3 folioles, ont un ovaire à 3 ovules et un fruit à 3 valves).

*T. simplicifolia* Spreng., *T. diversifolia* Tuss. ; Trichilie à feuilles simples. Vulgo : Bois-de-fer bâtard. — Petit arbre ne dépassant guère 5 mèt. d'élévation, très branchu, à écorce grise, unie. Feuilles très variables, tantôt simples, tantôt imparipennées à 3-5 folioles ovales-elliptiques, entières, coriaces, plus ou moins luisantes en dessus ; foliole terminale toujours beaucoup plus ample que les 2 ou 4 autres qui vont en décroissant. Fleurs petites, blanches, exhalant une odeur exquise et forte, en panicules courtes, axillaires ; calice à 4-5 dents courtes, aiguës ; pétales 5 ovales-oblongs ; étamines soudées en un tube court ; ovaire à 3 loges. Fruit gris, de la grosseur d'une petite noisette, s'ouvrant en 3 valves par déhiscence loculicide ; graines 1-3, brunes, lisses, luisantes, entourées, à la base et d'un côté, d'un arille blanc qui devient noir en se desséchant. — Fl. en avril, mai, juin. — Le bois est dur, excellent pour la construction et aussi pour la menuiserie. — Assez abondant dans presque tous les bois humides ou secs du pays. Bains-Jaunes, Matouba, Pointe-Noire, etc. Alt. 300-900 mèt. (N° 2312, 3217).

Martinique. — Bois-de-l'Anglais, mahot-anglais. — Calebasse, Camp-Balata, fontaines Didier et Absalon, etc. (N° 165).

(1) L'écorce de ce végétal est nauséuse et amère. Les feuilles sont réputées astringentes et stomachiques ; dans l'Inde on les applique en cataplasme sur les ulcères. Les fruits sont vénéneux à haute dose, les semences fournissent environ 48 % d'une huile fixe, odorante, qui pourrait être utilisée dans l'industrie du savon. (E. H.).

*Guarea* L. (nom qu'on donne à cette plante à Cuba).

*G. ramiflora* Vent., *Guàrea humilis* Bertero ; *Guarea* à fleurs si-tuées sur les branches. Vulgo : Néflier-des-bois, tamarin-des-bois, bois-pistolet. — Arbre de petite taille, à branches irrégulièrement disposées, le plus souvent étalées. Feuilles paripennées à 1-3 paires de folioles très vertes, glabres, elliptiques, membraneuses, larges, pointues au sommet. Fleurs blanches exhalant une forte et très agréable odeur, en grappes simples, rarement composées, striées à l'extrémité des branches ; pétales 4, ovales, arrondies au sommet ; étamines soudées en un tube conique, très évasé à la base ; anthères sessiles, insérées près du bord inférieur du tube ; pistil aussi long que le tube ; style filiforme ; stigmaté capité ; ovaire entouré vers la base d'un anneau, à 4 loges biovulées. Fruit brun, rugueux, tacheté de pointes grises, de la grosseur d'une nêfle de France, s'ouvrant en 4 valves par déhiscence loculicide ; semences 4, d'un magnifique rouge vermillon et luisant sur le dos, blanches sur tout le côté hilaire. — Assez abondant dans les bois de Gourbeyre (morne Goblin), des hauteurs du Baillif, du Gommier, du Matouba, des Vieux-Habitants, etc. — Le bois est dur et recherché pour la construction. — Alt. 400-900 mèt. (N° 3301).

Martinique. Vulgo : Bois-pistolet. — Dans presque tous les bois du pays, mais surtout dans les bois de la Sibérie (Prêcheur). (N° 591).

*G. Perottetii* A. Juss., *G. trichilioides*. ; *Guarea* de Perottet (botaniste français). Vulgo : Bois-pistolet. — Arbre de taille moyenne ou plus petit. Feuilles paripennées, à 2-5 paires de folioles oblongues ou elliptiques-oblongues, très glabres, coriaces, très vertes et luisantes en dessus. Fleurs en grappes allongées, spiciformes simples ou plus rarement composées à la base ; calice pubescent, à 4 dents arrondies ; pétales 4, pubescents en dehors ; ovaire pubescent ; pédoncule principal vigoureux, rugueux, fendillé et couvert de lentilles blanches et allongées. Fruit pyriforme, plus petit que dans le précédent, pourvu de côtes et de bosselures irrégulières ; déhiscence et semences comme dans *G. ramiflora*. — Fl. en avril, ou en décembre et janvier. — Dans les bois des Bains-Jaunes, dans les falaises des rivières Rouge et Noire, dans les bois du Matouba et de Gourbeyre, etc. — Le bois est dur et s'emploie avantageusement pour la construction. — Alt. 350-900 mèt. (N° 2314).

Martinique. Vulgo : Bois-caco. — Dans les bois de l'Alma, de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon et du Lorrain. (N° 1499).

*G. Kunthianum* A. Juss., variété *Hahnianum* Kr. et Urb. Vulgo : Goyavier-bois, bois-de-rose, bois-pistolet. — Arbre de petite taille, à branches très étendues, horizontales ou inclinées. Feuilles larges, paripennées, à 2-3 paires de folioles elliptiques, très vertes et luisantes. Fleurs blanches, très odorantes, en panicules terminales ou situées aux extrémi-

tés des branches ; calice à 4 dents très courtes et arrondies ; pétales 4 ; anthères sessiles, insérées au sommet du bord intérieur du tube staminal ; stigmaté exsert. Fruit de la grosseur d'un oeuf de poule, obové, gris brun en dehors, uni, déhiscent, s'ouvrant en valves ligneuses et épaisses ; semences 5 ou 8 et alors superposées, rouge vermillon sur le dos avec une tache blanche au milieu. Cette espèce se distingue facilement des autres par l'ampleur des feuilles et du fruit. — Fl. en avril, mai ; fruit mûr en juin, juillet et août. — Rare. Alt. 400-800 mètres. Ça et là dans les bois de la Calebasse et de la fontaine Absalon. (N° 1489). --Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*Cedrela* L. (du mot latin « cedrus »).

*C. odorata* L. ; Si., t. 220, f. 2 ; Br. Jam., t. 10, f. 1 ; Desc., vol. VI, t. 411, p. 120 ; Cédrela odorant. Vulgo : Acajou amer, acajou du pays, acajou à meubles, acajou senti. — Grand arbre à tronc droit, à écorce fendillée et à base anfractueuse, quand il est vieux. Feuilles imparipennées à 10-16 folioles entières, ovales-elliptiques ou elliptiques, pointues, inégales à la base ou obliques ; pétiole court, pubescent. Fleurs petites, blanchâtres ou légèrement jaunâtres, émettant une odeur forte et peu agréable, en panicules longues, terminales et pendantes ; calice à 5 lobes ; pétales 4, hypogynes, oblongs, pourvus d'une nervure médiane qui, à l'intérieur, forme un petit pli ; tube staminal combiné avec le gynophore ; étamines 10, dont 5 stériles ; ovaire à 5 loges, contenant chacune 8-12 ovules. Fruit capsulaire s'ouvrant de haut en bas en 5 valves, par déhiscence septifrage ; graines imbriquées, pourvues d'une aile membraneuse et mince. — Abondant dans les mornes et les falaises et autour des habitations de la région inférieure. — Son bois est assez dur, sans aubier, rougeâtre avec de belles nuances ; exhale, surtout quand il est sec, une agréable odeur : il se laisse facilement travailler et, à cause de son amertume, il ne se laisse jamais attaquer par les insectes. C'est pour ces raisons qu'il est employé si fréquemment pour la fabrication des meubles, des cercueils, des cassettes, des rayons de bibliothèque, des boîtes à cigares, etc. Dans le pays, on emploie l'écorce réduite en poudre pour sécher les plaies, et les feuilles, dont l'odeur est désagréable, pour chasser les puces (1). — Fl. en mai et juin ; fruits mûrs en juillet et août. — Alt. 0-350 mèt. (N° 2315).

Martinique. Vulgo : Acajou. — Assez abondant. (N° 1498).

(1) L'extrait du bois est fébrifuge : ce bois laisse exsuder une résine aromatique. L'infusion des feuilles et des fleurs est considérée comme antispasmodique à la Guyane, et employée en injection dans les maux d'oreilles. L'écorce est très astringente, amère, et constitue un bon tonique et fébrifuge. Le fruit serait anthelminthique. L'huile des graines est recommandée pour la cicatrisation des brûlures et blessures. Il serait intéressant d'étudier la résine aromatique de ce bois. (E. H.).

De cette famille on cultive dans les deux îles trois espèces d'arbres, introduits et d'une grande importance :

1° Le *Kaya senegalensis* A. Juss., *Swietenia senegalensis* Desr. Vulgo : Mahogani du Sénégal. — Très grand arbre, à large fronde, à branches très étendues, à feuilles paripennées de 2-4 folioles, à fruit de la forme et de la grosseur d'une poire, s'ouvrant en 5 valves, de haut en bas, par déhiscence septifrage. Introduit du Sénégal, où il est indigène. Fl. en juin et juillet, et rapporte des fruits en novembre, décembre et janvier. — Basse-Terre (hôpital Militaire, habitation Saint-Aude-Gall), Vieux-Habitants (habitation Rollin). (N° 3215).

Martinique. Vulgo : Acajou du Sénégal. — Rare (1). Prêcheur (habitation le Céron) et Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 507).

2° Le *Swietenia Mahagoni* L., Tuss., *Fi.*, IV, t. 23 ; Desc., vol. I, t. 99, et vol. VI, t. 416. Vulgo : Acajou de Saint-Dominique. — Très grand arbre à feuilles paripennées, à 640 paires de folioles petites et inégales à la base, à fleurs blanches en petites panicules corymbiformes, situées à l'extrémité des feuilles, à fruit large, pyriforme, s'ouvrant de bas en haut en 5 valves ligneuses. — Fl. en mai ; fruits mûrs en septembre et octobre. — Basse-Terre (Jardin botanique) et çà et là autour des habitations. (N° 3214).

Martinique. Vulgo : Acajou de Saint-Dominique. — Jardin botanique de Saint-Pierre et sur plusieurs propriétés de l'île. (N° 1497).

Ces deux espèces fournissent un bois précieux (*bois d'acajou*) pour la menuiserie, les boiseries, etc., et devraient être plantées en grand (2).

3° Le *Carapa guyanensis* Aubl. ; Carapa de la Guyane (nom donné par les Tamanacos, peuple de l'Amérique du Sud, et qui signifie « huile, graisse », parce que les graines sont très oléagineuses). Vulgo : Carapate. Desc., vol. VI, t. 466. — Grand bel arbre, à branches supérieures, fastigiées, les inférieures, horizontales ; à feuilles larges, pennées ; à fleurs en panicules larges, racémiformes ; les unes, terminales ; les autres, situées à l'extrémité des branches ; à fruits larges, ressemblant, pour la forme et la grosseur, à un petit cacao, s'ouvrant par déhiscence septifrage en 4-5 valves charnues ; à semences larges, anguleuses, oléagineuses et man-

geables. — Rare. Basse-Terre (habitation La Jacinthe), et dans le pays sur quelques propriétés. — Fl. en novembre et décembre. (N° 3216). (1).

Martinique. Vulgo : Carapate, bois rouge. — Au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays ; on le trouve naturalisé au Morne-Jubin, dans les hauteurs de l'habitation Pécoul. (N° 1496).

#### QUARANTE-DEUXIEME FAMILLE. — AURANTIACEES.

Les représentants de cette famille, qui constituent un groupe de petits arbres ou arbrisseaux très importants, sont tous exotiques, mais naturalisés depuis longtemps ; ce sont :

**Citrus** L. (du grec « kitron, kitria, kitros », qu'on croit être un mot africain).

*C. medica* L. Vulgo : Citronnier. Desc., vol. V, t. 339, p. 131. — Originaire de la Médie. On rencontre un grand nombre de variétés, soit cultivées soit à l'état sauvage ; entre autres : le limonier à peau très ruguleuse et épaisse, le citronnier de Valence, le limettier, le citronnier doux, le citronnier sans piquants, etc. — Dans quelques endroits, surtout à la Martinique, on fait avec le citronnier des haies vives, impénétrables qui, soumises à la taille, deviennent très belles ; les graines pilées sont employées comme vermifuges ; le jus du fruit est fébrifuge, stomachique, antiscorbutique et surtout sudorifique ; les charbonniers, les coupeurs de bois et de chou palmiste, les braconniers de la Martinique se munissent habituellement de quelques citrons, pour que, dans le cas où ils seraient piqués par un serpent, ils puissent boire le jus et s'en frotter l'endroit piqué, pour neutraliser le venin. Le bois est compact, solide et a de belles nuances : il est employé avantageusement dans la menuiserie et pour les ouvrages de tour. — L'arbre pousse jusqu'à une altitude de 700 mèt. (N° 3758).

Martinique. (N° 600).

*C. Aurantium* L. Vulgo : Oranger, orange douce. Tuss., *Fl.*, III, t. 14 ; Desc., vol. V, t. 338, p. 127. — Petit arbre, plus grand que le citronnier, selon toutes les probabilités originaire des contrées méridionales de la Chine et des îles de l'archipel indien ; introduit par les Portugais aux Canaries, à Madère, d'où il fut propagé dans tous les pays que baignent les eaux de la Méditerranée. On cultive plusieurs variétés, surtout la lime, la bigarade. Vulgo : Orange amère ou orange-sure, et qui possède par

(1) L'huile des graines de *carapa* est amère, mais pourrait servir à l'industrie des savons : l'écorce, riche en tanin, est employée comme tonique et fébrifuge, propriétés qu'elle doit à la présence d'un **alcaloïde** (Caventou, 1859). (E. H.).

1)Ce végétal précieux donne l'écorce de *caïl-cédra* des officines, qui, d'après Caventou (1849), renferme un principe amer particulier, le *caïl-cédrin*, une matière grasse et des matières colorantes. Cette écorce, désignée quelquefois sous le nom de *quinquina du Sénégal*, est simplement douée d'une action tonique (*caïl-cédrine*), qu'on peut utiliser contre les fièvres légères. (E. H.).

2)En outre, la décoction de l'écorce est employée à la Guyane pour panser les blessures par armes à feu : cette écorce, amère, astringente, antiseptique (par son essence) et fébrifuge, aurait à être étudiée avec soin. Son fruit (capsule ovoïde) donne, par ses **graines** une huile dite de **carapa**, à la Guyane, qui mériterait aussi d'être étudiée. (E. H.).

excellence des vertus fébrifuges et sudorifiques. — Dans le pays on se sert des feuilles en infusion théiforme contre les dérangements du ventre et aussi comme anti-spasmodique. Le bois est utilisé au même titre que celui du citronnier. Ait. 0-700 mètr. (N° 2354).

Martinique. (N° 1817).

*C. sinensis* Riss. ; Orange de Chine. Vulgo : Mandarine, orange-macaque. — Petit arbre, originaire des parties chaudes de la Chine. On cultive deux variétés : la grosse et la petite. (Les spécimens manquent).

*C. decumana* L. (du latin « decumanus », grand, immense) ; Tuss., Fl., III, t. 17, 18 ; Desc., vol. III, t. 220. Vulgo : Chaddock, fruit défendu, fruit du Paradis. Originaire de la Chine et porté en Europe par le capitaine écossais Chaddock. — Petit arbre de la taille de l'oranger. (N° 3766).

Martinique. (N° 1939).

*C. myrtifolia* Riss. et Pav. ; Oranger à feuilles de myrte. Desc., vol. III, t. 219, p. 308. — Arbrisseau haut de 1-2 m. 50, originaire de la Chine, très élégant ; à feuilles très petites et très rapprochées ; à fruits sphériques, de la grosseur d'une mandarine. — Ça et là dans les jardins de quelques habitations : Gourbeyre (aux Palmistes). (N° 3767).

Martinique. — Grand'Anse (habitation Diobine). (N° 1941).

*Triphacia trifoliata* D. C., *Limonia trifoliata* L. Vulgo : Citronnelle. — Arbrisseau élégant ou petit arbre, haut de 2-3 mètr., introduit et originaire des Indes Orientales ; à feuilles trifoliées ; à tiges et branches sans piquants ; à fruits pulpeux, noirs, mangeables. Cultivé dans beaucoup de jardins ; se rencontre quelquefois à l'état sauvage. — On en fait des haies vives très belles et très solides ; la pulpe, mêlée avec de la suie, fournit un beau vernis pour les souliers (1). — Basse-Terre, Gozier, Lamentin, etc. (N° 3765).

Martinique. (N° 1941).

*Murraya exotica* L. Vulgo : Buis de Chine (dédié au Suédois Jean André Murray, médecin et directeur du Jardin botanique de Gottingue, 1740-1791). — Arbrisseau introduit de l'Inde, haut de 1-2 m. 50, élégant ; à fleurs blanches très odorantes, en cymes terminales ; se cultive dans beaucoup de jardins (2). (N° 3768).

Martinique. 1940).

1)Le bois de ce petit arbuste est à grain très fin et usité pour l'ébénisterie à La Réunion où il a été introduit également. (E. H.).

2)Ce végétal donne un bon bois, que son grain dur et serré rend susceptible d'un beau poli et qui peut être employé pour le tour et l'ébénisterie. Toutes ses parties sont considérées comme astringentes et stimulantes (huile essentielle). L'écorce est insipide mais huileuse ; les feuilles ont une saveur âcre ; les fleurs donnent, à la distillation, une essence parfumée ; les pétales renferment un glucoside : la *Murrayine*. (E. H.).

Le *Cookia punctata* Retz. (dédié au célèbre navigateur anglais Cook, 1723-1779). *Cookia* à fruits tachetés de points bruns. — Petit arbre, originaire de la Chine et des Moluques ; à fleurs blanchâtres, en panicules larges, terminales ; à fruits pulpeux, ovoïdes, de la grosseur d'un oeuf de pigeon, d'une saveur très sucrée et agréable ; se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre et chez quelques amateurs de plantes utiles. (N° 1942). — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

#### QUARANTE-TROISIEME FAMILLE — GERANIACEES.

De cette famille on cultive très fréquemment dans les jardins le *Pelargonium zonale* L., Cav. Diss., 98, et plus rarement le *Geranium odoratissimum* L., Cav. Diss., 103 ; tous deux introduits de l'Europe.

#### QUARANTE-QUATRIEME FAMILLE. — BALSAMINEES.

Le *Basalminum hortense* 'Desp., introduit de l'Europe, s'est naturalisé et pousse à foison autour des cases et sur les bords des chemins des cafésières, aux Trois-Rivières ; les fleurs sont simples.

#### QUARANTE-CINQUIEME FAMILLE. — OXALIDEES.

*Oxalis* L. (du grec « oxalis », composé de « oxus », pénétrant, aigu, acide, et « hallis », eau salée, parce que les feuilles et les fruits sont acides et contiennent de l'acide oxalique).

0. *Martiana* Zuc. ; Oxalis de Martian. Vulgo : Herbe de Vauchelet (qui l'a introduit à la Guadeloupe). — Herbe vivace par ses tubercules agrégés, haute de 20-40 cm. Feuilles radicales, digitées-trifoliées, à folioles larges, sessiles, obcordées, plus larges que longues, étroitement échancrées au sommet ; pétiole très long, plus ou moins violacé dans le haut, filiforme, le plus souvent poilu ; hampe plus longue que les feuilles, dressée. Fleurs lilas, en cymes ombelliformes, souvent penchées ; sépales 5, unis à la base, velus ; pétales 5, striés à partir du milieu du limbe et jaunâtre vers la base ; étamines 10, dont 5 plus courtes, alternant avec des longues ; anthères jaunes ; styles 5, poilus, plus longs que les étamines courtes ; stigmates rouges, légèrement penchés, globuleux. Capsule à 5 lobes, s'ouvrant par déhiscence loculicide ; semences petites, enveloppées d'un testa charnu, qui se sépare du tégument. Les feuilles sont acides et peuvent remplacer l'oseille de France. — Très abondant le long des routes, dans les endroits humides et fertiles, où il forme parfois un

véritable gazon ; il se propage avec une grande facilité, à cause de ses tubercules agrégés : Camp-Jacob, Matouba, Gourbeyre, Sainte-Rose, etc. Alt. 30-800 mèt. (N° 2355).

Martinique. Vulgo : Petite-oseille. — Saint-Pierre, Camp-Balata, Par-nasse. Abondant. (N° 1818).

*O. corniculata* L., variété *microphylla* Poir. ; Oxalis corniculé. Vulgo : Petite-oseille-savane. — Petite herbe annuelle, rampant à une distance indéfinie ; à tiges filiformes, pubescentes ou glabres ; à racines pivotantes, blanches. Feuilles digitées-trifoliées, sessiles, obcordées ; pétioles filiformes, longs, pourvus, à la base, de 2 stipules filiformes. Fleurs jaunes, en cymes de 1-3 rayons. Capsule oblancéolée, terminée par un petit bec, reste du pistil. — Abondant dans les terres cultivées, le long des routes, sur les murs, etc. Alt. 0-800 mèt. Basse-Terre, Camp-Jacob, Gourbeyre, Moule, etc. (N° 2354).

Martinique. Vulgo : Petite-oseille. — Abondant. (N° 1817).

*O. barrelieri* Jacq. ; Oxalis de Barrelier. Vulgo : Oseille-savane, oseille-maronne. — Herbe annuelle ou suffrutescente, haute de 40-65 cm., très branchue et feuillue, quand elle est jeune, et qu'elle pousse dans un terrain fertile ; nue dans le bas, quand elle est adulte. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovales ou ovées-oblongues, la troisième plus grande, distante des deux autres ; pétiole filiforme, long, pubescent. Fleurs violet pâle et jaune au fond, à l'intérieur, en cymes ombelliformes, portées sur des pédoncules longs, filiformes, réunis par 2 à l'aisselle des feuilles de l'extrémité des branches. Capsule ovale-oblongue. — Pendant la nuit et quand il pleut, les folioles sont pendantes. — Herbe fourragère. — Abondant dans toutes les sortes de terrains humides, mais surtout dans les champs en friches : Basse-Terre, Gourbeyre, Sainte-Rose, Gozier, etc. Alt. 0-610 mèt.) (N° 2357).

Martinique. Vulgo : Oseille bâtard. — Abondant dans toute l'île. (N° 1491).

*O. sepium* St. Hil. ; Oxalis des haies. Desc., vol. I, t 32, p. 153. Vulgo : Oseille-maronne-des-bois. — Sous-arbrisseau, haut de 40 cm.-1 mèt., très branchu, mais peu feuillu, tortueux ou plus ou moins couché. Feuilles très glabres, molles, d'un vert intense, pennées-trifoliées, ou simples ; celles des branches adultes, beaucoup plus larges. Fleurs larges, d'un jaune d'or vif, uniforme, en cymes terminales, portées sur des pédoncules bifides, longs, munis, près de la base, de 2 stipules placées à des hauteurs différentes. — Descourtilz classe cette plante dans les stomachiques antiscorbutiques ; dans le pays, on n'en fait aucun usage. — Peu abondant. Ça et là dans les environs du Camp-Jacob ; se cultive souvent dans les jardins à cause de ses fleurs. — Fl. d'avril en juillet. (N° 2358).

Il n'existe pas à la Martinique.

*O. frutescens* L., *O Plumieri* Jacq. ; Oxalis frutescent. Vulgo : Oseille-bois jaune. — Arbrisseau haut de 80 cm.-1 m. 40, tortueux ; à tige noueuse et nue dans le bas, branchue dans le haut. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles molle, ovales, arrondies ou émarginées au sommet. Fleurs jaunes, nombreuses, en cymes terminales, contenant 3-6 rayons. — Fl. presque toute l'année. — Endroits secs, pierreux. Se cultive quelquefois dans les jardins en guise de bordures, qui, soumises à la taille, produisent un bel effet. Hauteurs pierreuses des Vieux-Habitants, Basse-Terre (Jardin botanique). (N° 2356).

Martinique. Vulgo : Oseille jaune. — Hauteurs du Fond-Layette (case-Pilote), Caravelle (Trinité). (N° 1819).

L'Averrhoa *Bilimbi* L. ; Desc., vol. V, t. 333, p. 110 (dédié au médecin arabe Averrhoës, 1149-1217. — Bilimbi nom malabar). Vulgo : Bilimbi, cornichon. — Petit arbre, originaire et introduit des Indes Orientales, à tronc très noueux ; est cultivé dans plusieurs endroits. — Les fleurs paraissent sur le tronc et sur les branches ; ses fruits, bacciens, cylindriques-oblongs, contiennent un suc très acide, qui renferme du bioxalate de potasse : on les emploie, pour cette raison, dans la lessive et surtout pour l'enlèvement des taches d'encre ; confits avec du sucre et préparés avec du vinaigre et du sel, ils peuvent servir de condiment. Descourtilz place l'arbre dans les rafraîchissants acides ; il dit qu'on compose avec les fruits un sirop très estimé dans les maladies inflammatoires et particulièrement dans les hépatites aiguës : on emploie aussi la décoction avec du riz non pelé comme un remède excellent dans la même maladie et toutes les fois qu'il s'agit de tempérer la fièvre et de modérer les diarrhées et les coliques bilieuses. — Fl. pendant toute l'année. — Basse-Terre (hôpital Militaire), Gourbeyre, Petit-Bourg, etc. (N° 3473).

Martinique. Vulgo : Cornichon. — Saint-Pierre (Collège et Jardin botanique), Trinité (habitation Saint-Joseph), Marin (usine), etc. (N° 1820).

L'Averrhoa *Carambola* L. ; Desc., vol. V, t. 335, p. 116. Vulgo Carambolier, est cultivé aussi sur quelques habitations, notamment au-tour de l'usine du Marin et sur l'habitation Saint-Joseph (Trinité). — Le fruit a les mêmes propriétés que celui de l'espèce précédente.

#### QUARANTE-SIXIEME FAMILLE. — ZYGOPHYLLEES.

**Tribulus** L. (du grec « treis », trois, et « bobs », trait, flèche, parce que les fruits sont munis de trois ou quatre pointes aiguës).

*T. cistoides* L., Desc., vol. IV, t. 250, p. 77 ; Tribule ressemblant au Ciste. Vulgo : Herse, pourpier bord-de-mer. — Herbe vivace, couchée ;

à raciste; fortes, longues et grises ; à tiges noueuses, relevées aux extrémités. Feuilles opposées, paripennées, à 8 folioles petites, opposées, oblongues, mucronées au sommet, blanchâtres en dessus, couvertes en dessous d'un duvet argenté et fin ; stipules 2, juxta-axillaires. Fleurs larges, jaune vif, très belles, portées sur des pédoncules solitaires, axillaires, presque aussi longs que les feuilles ; sépales 5, lancéolés-acuminés, une fois plus courts que les 5 pétales ; étamines 10 ; pistil syncarpé. Fruit crustacé, tuberculé, se séparant en 4, rarement en 5 coques indéhiscentes, dont chacune est armée de 2 piquants droits, rigides, divergents (la disposition des coques avec leurs piquants est telle que le fruit ressemble assez bien à une croix militaire). — Descourtilz classe cette herbe dans la section des diurétiques excitants et dit entre autres choses qu'elle contient beaucoup de mucilage et un extrait aromatique. A Marie-Galante, on se sert des feuilles en cataplasme contre les contusions et de la racine en décoction comme apéritive. — Peu répandu. Abondant dans les sables du bord de mer, entre la Capesterre et l'usine (Marie-Galante). — Fl. presque toute l'année. (N° 3645).

Martinique. Vulgo : Herbe-soleil, pourpier. — Sainte-Anne (habitation Bertrand). (N° 1815).

*T. maximus* L., Sl., t. 132, f. 2 ; Plum., édit. Burm., t. 254, f. 1 ; Br. Jam., t. 21, f. 3 ; Grande Tribule. Vulgo : Cresson-courant, pourpier bâtard. — Herbe annuelle ou suffrutescente et souvent frutescente, rampante. s'étendant quelquefois à plus de 4 mètres ; à racines longues, pivotantes-fibreuses, blanchâtres, épaisses. Feuilles paripennées, le plus sou-vent à 3 paires de folioles, d'abord vertes, ensuite blanchâtres en dessus, d'un blanc argenté en dessous, obliquement insérées, d'abord ovales, ensuite lancéolées-linéaires. Fleurs tantôt jaunes, tantôt blanc jaunâtre, beaucoup plus petites que dans le précédent ; calice persistant, pédoncules presque aussi longs que les feuilles. Fruit composé de 4-6 coques juxtaposées, transversalement tuberculées sur le dos et se séparant tardivement de l'axe central. — Très abondant dans les terres sèches et sablonneuses, près de la mer. Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Sainte-Anne, Gozier. (N° 2427).

Martinique. Vulgo : Pourpier jaune, pourpier bâtard. — Abondant. Saint-Pierre (boulevard), Case-Navire (cimetière), Case-Pilote, Trois-Lets, etc. (N° 1816).

**Guajaeum** L. (du mot caraïbe « guajak »).

*G. officinale* L., Si., t. 222, t. 3-6 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 35 ; Desc., vol. VII, t. 463 ; Gaïac officinal. Vulgo : Gaïac. — Arbre de grande taille, quand il est vieux ; à branches le plus souvent étalées ; les inférieures, presque toujours horizontales et penchées aux extrémités ; à

écorce dure, couverte de croûtes brunes ou légèrement jaunâtres, qui se détachent par plaques. Feuilles très vertes, paripennées à 2-3 folioles, successivement peu amples, obovales ou ovales, arrondies au sommet, inégales à la base. Fleurs très nombreuses, bleues à l'anthèse, devenant plus tard bleuâtres ou blanchâtres, en ombelles terminales, composées de 5-12 rayons pédonculés ; sépales 5, pubescents, ovales, trois fois plus courts que les pétales ; pétales 5, spatulés ; étamines 10, bleues, d'inégale longueur ; style pointu ; stigmat simple ; ovaire stipité. Fruit à loges uniovulées, jaunâtre en dehors, obové-arrondi, largement rétus au sommet, et muni, au milieu, d'une pointe, s'ouvrant par déhiscence septicide ; graines ovales, bianguleuses, complètement entourées d'une matière rouge écarlate, dont la couleur s'efface facilement ; embryon orthotrope. — Le coeur du bois est noir, extrêmement dur et pesant, d'où son emploi rare en ébénisterie, malgré son beau poli ; il est en outre sans odeur, mais la râpüre en est légèrement aromatique et fait éternuer ; l'écorce est dépurative et s'emploie contre les maladies de peau, mais surtout contre la syphilis. Descourtilz range la plante dans la classe des sudorifiques et dit, entre autres choses : que la racine, l'écorce et la résine sont stimulantes et toniques (1) ; que les feuilles sont purgatives, et que l'huile qu'on obtient des fruits sert avec succès pour combattre la carie des os. Malheureusement, à la Guadeloupe ce bel arbre n'existe plus à l'état sauvage et est devenu une plante presque inconnue. Si on le cultive encore dans quelques rares endroits, c'est plutôt pour la richesse et la beauté de ses fleurs que pour son bois et ses vertus médicinales. A la Désirade, où il abondait autrefois, on l'a presque complètement détruit : on se servait de son bois pour chauffer les fours à chaux ; en août 1892, je n'ai pu en découvrir que quatre pieds mal venus, dont deux, plantés près du bord de mer et couverts de pucerons, paraissaient disposés à faire le sacrifice de leur vie. — L'arbre pousse très lentement ; à l'état de culture, il fleurit habituellement deux fois dans l'année ; les graines germent en deux jours mais perdent leur faculté germinative en quatre ou cinq semaines. — Basse-Terre (habitation Saint-Aude-Gall). (N° 2956).

Martinique. Vulgo : Gaïac. — Plus abondant, quoiqu'il ne se rencontre plus à l'état sauvage. Saint-Pierre (Collège, Jardin botanique et Trois-Ponts). Fort-de-France, Prêcheur, Lamentin, etc. (N° 1814).

(1) Le bois de Gayac possède une odeur aromatique et une saveur légèrement âcre, qu'il doit à la résine qu'il renferme. Celle-ci est employée comme diaphorétique et sali-syphilitique, antigoutteuse, etc. Elle est douée d'une saveur aromatique qui rappelle celle du *benjoin* et s'augmente par le frottement ou la chaleur : sa saveur d'abord peu sensible devient ensuite très âcre. Elle est dure, mais cassante, et la cassure est brillante et vitreuse ; ses fragments, considérés sur les parties minces, sont transparents et d'un brun verdâtre ; sa poudre d'abord grise verdit peu à peu à l'air. D'après Lucker (1892), cette résine est formée de trois acides : *gaïacinique*, *gaïaconique* et *résino-gaïacique*. Le bois de gayac en râpüre est employé sous forme de décoction ou d'extrait, c'est un des quatre bois sudorifiques : sa teinture alcoolique forme un bon dentifrice. (E. H.).

## QUARANTE-SEPTIEME FAMILLE — RUTACEES.

**Pilocarpus** Vahl (du grec « pilos », chapeau, et « carpos m, fruit, parce que les fruits à 4 coques prennent, après la déhiscence, la forme d'une coiffe ou d'une mitre).

*P. racemosus* V. Plum., éd. Burm., t. 127 ; Vahl, *Eglogce*, t. 10 ; Pilocarpe à fleurs en grappes. Vulgo. Flambeau-caraïbe. — Arbrisseau souvent buissonneux et touffu, droit, haut de 3-3 m. 50. Feuilles larges, elliptiques, arrondies ou échancrées au sommet, garnies de très nombreuses cryptes translucides, comme les feuilles du citronnier. Fleurs en grappes simples, très allongées, terminales, le p<sub>us</sub> souvent penchées, pédonculées ; pédicelles longs, insérés à angle droit ; calice à 5 lobes ; pétales 5, jaune safran ; étamines 5, étalées, insérées sur un large disque ; ovaire à 5 lobes. Fruits 2-4, folliculaires, à endocarpe bivalve ; semences ovales, noires, luisantes, petites, terminées en un bec court et légèrement recourbé. — A la maturité du fruit, le péricarpe se détache de l'endocarpe et reste longtemps attaché à la grappe, tandis que celui-ci disparaît de bonne heure. Toutes les parties de la plante exhalent une odeur forte, pénétrante, plus ou moins désagréable (1) ; avec les tiges on fait des flambeaux qui brûlent comme une chandelle. — Fl. de novembre en janvier et très souvent de juin en septembre. — Rare. Ça et là dans les endroits secs et rocailleux des hauteurs du Vieux-Fort. (N° 2240).

Martinique. Vulgo : Flambeau noir. — Endroits secs et pierreux, hauteurs boisées des Trois-Ilets, morne Gommier (Marin), hauteurs de Sainte-Luce. (N° 1193).

**Tobinia** Desv. (nom américain de la plante).

*T. punctata* Gr. ; Tobinia à feuilles pointillées. Vulgo : Lépineux rouge, bois-flambeau, bois d'Inde marron (au Moule). — Arbrisseau buissonneux ou petit arbre ; à écorce lisse, noirâtre. Feuilles paripennées à 5-6 paires de folioles, très luisantes, coriaces, elliptiques ou lancéolées-elliptiques, très finement crénelées, munies à la face inférieure, entre les nervures, d'un grand nombre de petits points noirâtres. Fleurs très petites, dioïques, en cymes courtes, couvrant les branches de la poussée de l'an-née précédente ; calice à 2 lobes ; pétales et étamines 3. Fruit folliculaire, trois fois plus petit qu'une graine de poivre, ovale, comprimé, muni d'une pointe au sommet, contenant une graine globuleuse, crustacée, très noire

(1) Ce végétal contient assurément une huile essentielle qui est peut-être voisine de celle du jaborandi (*Pilocarpus pinnatifolius* L.) ; il serait intéressant de rechercher si, comme il faut le prévoir, elle renferme aussi l'alcoïde *pilocarpine*, dont les propriétés *sialagogues* et sudorifiques sont si souvent et heureusement utilisées par les médecins. (E. H.).

et très luisante. — Les feuilles de cet arbrisseau sont très variables : les pieds adultes n'en portent qu'à 1-2 paires de folioles ; les jeunes en ont jusqu'à 8 et sont garnies, sur la côte de la face inférieure et à la base du pétiole, d'aiguillons luisants, très pointus ; les tiges sont également munies de ces aiguillons très nombreux, forts, cylindriques et insérés à angle droit. Avec les tiges on fait des flambeaux, qui brûlent avec une grande facilité à cause de l'huile essentielle qui y réside. — Fl. d'avril **en** juin. — Abondant dans les terres sablonneuses du bord de mer et sur les mornes peu élevés, calcaire ou pierreux : Marie-Galante (Folle-Anse), les Saintes (Morne-du-Chameau), Deshaies (Gros-Morne), Désirade, etc. (N° 2974, 2995, 3629).

Martinique. Vulgo : Bois-flambeau noir. — Abondant dans les bois secs de la Plaine des Trois-Ilets, du morne Gommier (Marin) et des mornes calcaires de Sainte-Anne. (N° 494).

**Fagara** L. (le médecin arabe Avicenne donne ce nom à une plante aromatique qu'on ne connaît pas ; Linné se sert du même mot pour dénommer une autre plante aromatique).

*F. microphylla* Desf., *F. pterota* L. (*partim*). Br. 7am., t. 5, f. 1 ; Fagara à petites feuilles. Vulgo : Bois-à-piano, bois-chandelle, bois-lépineux blanc. — Grand buisson ou petit arbre tortueux, très ornemental, surtout quand il est jeune, à cause de son léger et joli feuillage ; à branches très nombreuses, souvent étalées et inclinées, pourvu, sur la tige et à la base des feuilles, d'aiguillons droits, très aigus. Feuilles petites, imparipennées, à 3 folioles coriaces, ovales ou spatulées, sessiles, souvent échancrées au sommet ; pétiole ailé. Fleurs dioïques, très nombreuses et très petites, disposées en petites cymes axillaires et sessiles. Fruit folliculaire, s'ouvrant en 2 valves ; graines globuleuses, très noires et très luisantes. — Toute la plante exhale une odeur aromatique et forte (1) ; le bois est très dur et incorruptible : il sert pour les constructions sous terre ; **on en** fait des traverses, des poteaux, etc. — Dans les terres sèches, arides et pierreuses Le Baillif, Vieux-Habitants, Désirade, Moule, les Saintes, Marie-Galante, Gozier. Alt. 0-200 mètres. (N° 2976).

Martinique. Vulgo : Bois-flambeau. — Case-Pilote, Caravelle, Rivière-Pilote (bord de mer). (N° 1192).

**Zanthoxylon** L. (du grec « xanthos », jaune, et « xulon », bois, allusion à la couleur du bois).

*Z. aromaticum* W. Vulgo : Lépineux blanc. — Le plus souvent arbre de taille moyenne ; à tronc et branches munis de piquants ; à branches étalées, souvent horizontales ; à écorce noirâtre, très ruguleuse et fendil-

(1) L'écorce et les fruits de cette plante ont une saveur brûlante et poivrée qui en justifie l'emploi à titre d'épices : l'écorce passe pour être sudorifique, et sous forme de cataplasme agissant sans doute par son action antiseptique due à l'essence aromatique qui y est contenue, serait un bon remède contre le pian. (E. H.).

lée. Feuilles imparipennées, à 6-7 paires de folioles elliptiques, glabres, coriaces et luisantes, à crénelures larges et tronquées au sommet, cou-vertes de points translucides, munies de glandes au fond des crénelures, à la face inférieure. Fleurs polygames, en panicules courtes, ramassées et pyramidales ; pédoncules et pédicelles rudes et verruqueux ; sépales à 4-5 lobes arrondis ; pétales 5 ; ovaire le plus souvent 5, inséré sur un carpophore. Fruits folliculaires, solitaires ou réunis par 2-5 sur le carpophore ; graines globuleuses-comprimées, très noires et très luisantes, restant longtemps attachées aux valves. — Toutes les parties de l'arbre répandent une odeur aromatique et très pénétrante. A la Grande-Terre on prépare avec les feuilles une tisane astringente et tonique. L'aubier est blanc et tendre, mais à l'intérieur le bois est rouge et dur ; à cause de son odeur, les poux de bois (termites) ne l'attaquent jamais : il est

employé pour les constructions dans l'eau et dans la terre ; il sert aussi dans l'ébénisterie. — Ça et là dans les plaines du Lamentin ; plus abondant au Moule et dans les Grand-Fonds du Gozier. — Fl. en mai et juin. — Atl. 10-280 mètr. (N° 3437).

Martinique. Vulgo : Lépiné blanc. — Parnasse, hauteur du Prêcheur, Ajoupa-Bouillon, Marin (morne Gommier). (N° 1195).

*Z. microcarpum* Gr. ; *Zanthoxylon* à petits fruits. Vulgo : Lépineux rouge. — Petit arbre, très droit, ornemental, habituellement sans piquants. Feuilles imparipennées, à 5-7 paires de folioles petites, crénelées serrées, subsessiles, lancéolées ou lancéolées-obovales, munies de points translucides. Fleurs en panicules terminales, pyramidales. Follicules solitaires, petits, sessiles, à péricarpe verruqueux ; semences globuleuses, très noires et très luisantes. On rencontre souvent une variété, dont le pétiole commun ainsi que les nervures principales des folioles sont garnis, à la face inférieure, de piquant droits ou recourbés. — Toute la plante exhale une odeur forte et peu agréable ; le bois n'est pas dur et ne peut servir que pour les constructions à l'intérieur. — Abondant dans les terres sèches et pierreuses de Bouillante, de Deshaies, des hauteurs du Vieux-Fort, des Grands-Fonds du Moule et du Gozier. — Fl. en mai et juin. — Alt. 20-300 mètr. (N° 3436).

Martinique. Vulgo : Bois-lépiné rouge, bois-noyer. — Plaines de Trois-flets, hauteur du Diamant, montagne du Vauclin, etc. (N° 1183).

*Z. flavum* Vahl ; *Zanthoxylon* jaune. Vulgo : Noyer, bois-noyer. — Petit arbre élégant, rarement de taille moyenne, dépourvu de piquants. Feuilles larges, imparipennées, à 2-4 paires de folioles, elliptiques, épaisses, grossièrement crénelées, pourvues de nombreux points translucides. Fleurs en panicules terminales. Cette espèce se distingue facilement de toutes ses congénères par ses folioles larges, nettement elliptiques et ses follicules plus volumineux. — Rare. Ça et là dans les terres sablon-

neuses ou rocailleuses voisines de la mer : Sainte-Amie, Marie-Galante (bois de Folle-Anse). (N° 3631).

Il n'existe pas à la Martinique.

*Z. martinicense* L. Vulgo : Lépineux jaune. — Petit arbre à branches fastigiées ou étalées, à jeunes branches couvertes de lenticelles blanches, longitudinales. Feuilles unifoliées, elliptiques, entières, couvertes de points transparents ; pétiole articulé, près du sommet. Fleurs dioïques, en petites panicules terminales ; calice très petit, se réduisant à quelques écailles noires ; pétales 4-5, blanc jaunâtre ; ovaire inséré sur un gynophore, en forme de disque. Fruit folliculaire ; semences comme dans les précédentes espèces. — Abondant dans les falaises, dans les haies, aux lieux secs et pierreux. — La plante répand une odeur très prononcée, aromatique, mais peu agréable. Le bois, à aubier jaune et à coeur rouge et dur, sert pour les constructions dans la terre ; avec les branches on fabrique généralement des manches de toutes sortes d'outils, des char-rues, des brouettes, etc. — Fl. en mai ou juin. — Alt. 20-400 mètr. Les Saintes (Morne-du-Chameau), Désirade, Marie-Galante, Grands-Fonds du Gozier, etc. (N° 2972).

Martinique. Vulgo : Lépiné jaune. — Abondant dans les terres sèches, le long des rivières et dans les mornes inférieurs boisés : Trois-Ilets, morne Gommier (Marin), Sainte-Anne, Fort-de-France (route de la fontaine Didier au Camp-Balata), etc. (N° 1196).

**Quassia** L. (du nom de « Quassi », nègre, esclave de Surinam, qui, avec cette plante, guérissait les mauvaises fièvres).

*Q. amara* L., Desc., vol. I, t. 5 ; Quassia amère. Vulgo : Quinine de Cayenne. — Arbrisseau ornemental, quand il est jeune, ou très petit arbre, originaire des Guyanes, à branches nombreuses, fastigiées ou divariquées. Feuilles imparipennées, à 5 folioles elliptiques-oblongues, pointues, entières, subsessiles ou à pétioles courts et noirs : la paire inférieure, très distante des 3 folioles terminales qui partent du même point ; pétiole commun ailé. Fleurs en grappes allongées, tantôt solitaires ou réunies en groupes, terminales, ou plus rarement en panicules lâches ; calice petit, à 5 dents profondes, corolle grande, écarlate, à 5 pétales tordus, ne s'ouvrant que très peu ; ovaire inséré sur un carpophore charnu obconique, rouge écarlate, luisant. Fruits 1-5, ovoïdes-bianguleux, laissant, après la chute, autant de creux jaune vert sur le carpophore devenu plus long que large. — Cet arbrisseau constitue une plante médicinale précieuse. L'écorce et le bois sont très amers, toniques et fébrifuges. Dans le pays on coupe les branches par petits morceaux, qu'on laisse infuser dans l'eau froide, dont on prend un verre le matin et à midi, ou bien on prépare, avec les fruits également très amers, une sorte de vin, qu'on donne à boire avant le principal repas, comme on ferait



pour le vin de quinquina (1). — Se cultive souvent dans les jardins et autour des habitations : Basse-Terre, Vieux-Habitants (habitation Rollin), Gourbeyre. — Fl. en mai.

Martinique. Vulgo : Quinquina Cayenne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. (N° 1197).

**Simaruba** Aubl. (nom indigène de la plante de la Guyane française)..

*S. amara* Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 332. *S. officinalis* D. C. ; Simarube amer. Vulgo : Acajou blanc. — Arbre de taille moyenne, à tronc droit et nu, sur une étendue de 6-9 mèt., à écorce grise, blanchâtre, lisse. Feuilles paripennées, à 5-7 paires de folioles alternes, entières, oblongues ou oblongues-lancéolées, épaisses, coriaces, terminées en une pointe arrondie, d'un rouge ferrugineux en dessous, d'un vert foncé en dessus. Fleurs dioïques, en petites cymes formant ensemble une large panicule terminale ; calice à 5 dents peu profondes ; pétales 5, hypogynes, étalés étamines 10, insérées sur une écaille arrondies ; style 5-fide. Fruit drupacé, bianguleux, ovoïde. — Le bois est assez dur, résistant et élastique ; à l'intérieur, il a une teinte jaune clair. L'écorce de la racine est amère, tonique et fébrifuge ; elle est employée en décoction pour combattre l'anémie, la dyspepsie, les fièvres intermittentes et la dysenterie chronique ; à haute dose, elle devient purgative et vomitive (2). — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants, de Pigeon, des Trois-Rivières. — Fl. en mai, juin, juillet. — Atl. 250-700 mèt. (N° 2973).

Martinique. Vulgo : Bois blanc. — Abondant. Savanes du Morne-Rouge, du Champflore, bois de l'Ajoupa-Bouillon, fontaine Didier, etc. (° 1198).

**Picramnia** Sw. (du grec « picros », amer, et « thamnos », buisson, allusion à l'amertume des feuilles et des fruits).

*P. pentandra* Sw., *P. micrantha* Tul. ; Picramnia à 5 étamines. Vulgo Graines dorées, bois-montagne, bois-poisson. — Arbrisseau ou très petit arbre, ornemental, à branches pendantes. Feuilles imparipennées à 5-9 folioles ovées-oblongues, pointues, très glabres et luisantes. Fleurs

1) Ce végétal fournit, en Europe, le *bois de Surinam* des pharmacies, qui doit ses propriétés amères et toniques à un principe amer nommé *quassine*, que Oliveri et Denaro (1884) considèrent comme un éther diméthilique de l'acide *quassique*. Massute (1890) a ajouté à la connaissance de cette *quassine* l'existence dans le bois de Surinam de trois autres corps cristallisés et amers, dont deux, bien étudiés, représenteraient des homologues supérieurs de la *quassine*. Ce dernier principe actif n'est pas azoté. (E. H.).

2) L'écorce de la racine de Simarouba, qui est officinale, renferme de la *quassine*, une matière résineuse, une huile volatile, dont l'odeur rappelle celle du benjoin, des acides gallique et malique. C'est un tonique amer qu'on trouve dans une foule de préparations complexes et notamment dans la formule de tous les élixirs anticholériques ; elle est caractérisée par son amertume intense et son défaut d'odeur et enfin une structure spéciale. Elle est supérieure au *quassia amara* comme tonique et fébrifuge. (E. H.).

dioïques, très petites, ramassées en petites glomérules, assises sur des branches spiciformes qui constituent ensemble des panicules pendantes, terminales et axillaires, allongées, plus rarement des grappes simples ; calice à 5 dents ; pétales 3-5, insérés sur un disque rond ; ovaire à 2-3 loges biovulées ; styles 2-3, sessiles. Fruit jaune pâle en dehors, drupacé, lisse et luisant, à moitié aussi gros qu'une olive, contenant une seule graine. — Le bois est très amer. La racine et le bois jouissent dans le pays d'une grande réputation : on les emploie en infusion contre les affections lépreuses et contre la syphilis. — Fl. en avril et mai. — Se rencontre un peu dans tous les bois, sans être abondant nulle part : Houëlmont, Vieux-Habitants, Grands-Fonds du Morne-à-l'Eau. Alt. 60-400 mèt. (N° 3257).

Martinique. Vulgo : Bois-moudongue, bois-madame. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : il s'emploie pour les mêmes usages. Morne-Rouge (Calvaire), Parnasse, Lamentin (Roches-Carrées), etc. (N° 200).

**Picraena** Lind. (du grec « picraïno », rendre amer, allusion à l'amertume du bois et de l'écorce).

*P. excelsa* Lind., *Simaruba excelsa* D. C. ; Vulgo : Bois-noyer, graines vertes. — Arbre d'assez grande taille, élancé, à écorce grise, peu fendillée. Feuilles imparipennées, à 9-11 folioles oblongues ou oblongues-lancéolées, terminées par une pointe obtuse, entières, coriaces. Fleurs polygames, en cymes larges, corymbiformes, terminales, beaucoup plus courtes que les feuilles ; calice à 5 dents ; pétales 5, oblongs, jaune pâle ; étamines 5, insérées sur un disque ; ovaires 3, distincts ; style fendu en 3 branches. Fruit drupacé, sphérique, bleu foncé et glauque à la maturité. — Le bois, de couleur blanchâtre, nuancé de jaune verdâtre en certains points, sert pour les constructions à l'intérieur. Le bois et l'écorce sont amers : on les emploie en infusion contre les fièvres (1). — Peu abondant : Bois de Gourbeyre (Morne-Goblin), Camp-Jacob (bords des rivières Noire et Rouge). Alt. 400-700 mèt. (N° 3630).

Martinique. Vulgo : Bois amer. — Hauteur des Trois-Ilets, montagne du Vauclin, Sainte-Anne, etc. (N° 1192).

(1) On emploie surtout le bois dans la pharmacie européenne, qui en fait grand usage sous le nom de *quassia de la Jamaïque*, presque à l'exclusion entière du *quassia de Surinam* (*Quassia amara* L.). Massute (1890) a retiré de ce *quassia de la Jamaïque* comme principes actifs, deux corps cristallisés qu'il appelle *picrasmines* ; l'un fond à 204° et l'autre à 209-212°. Le premier, traité par l'acide chlorhydrique, donne de l'acide *picrasmique* qui n'est pas identique à l'acide *quassique* d'Oliveri et Donaro (voir note à la fin de *Quassia amara*). Il résulte de ces travaux que la matière amère des deux bois de quassia (de Surinam et de la Jamaïque) est constituée par une série de corps **homologues**, mais différents dans les deux espèces. C'est avec le bois de ce *Picraena excelsa* qu'on fait les gobelets tournés dans lesquels on laisse séjourner de l'eau, qui y acquiert très rapidement une grande amertume. Les copeaux provenant de la fabrication de ces gobelets sont aussi **vendus en pharmacie**. (E. H.).

## QUARANTE-HUITIEME FAMILLE. — ERICACEES.

**Brossaea** D. C. (dédié à Gui de la Brosse, médecin de Louis XIII, fondateur du Jardin botanique royal de Paris ; a publié, outre la description de ce jardin, un traité sur la nature, l'utilité et les vertus des plantes).

**B.** *anastomosans* G., *Epigea cordifolia* Sw., *Gaultheria buxifolia* W. ; *Brossæa* à nervures foliaires anastomosées. Vulgo : Myrtille. — Très petit arbrisseau, ornemental, plus ou moins radicaux, haut de 30-60 cm., à écorce noire ou grise. Feuilles petites, ovées, légèrement cordées, cartilagineuses, finement serretées ; à dents aiguës, très brièvement pétiolées ; à limbe ne dépassant jamais 8 mm. de long sur 3 mm. de large ; à nervures principales et secondaires souvent parsemées de poils courts et rigides. Fleurs en petites cymes terminales ; calice persistant, couleur lie de vin ; à 5 dents profondes, deltoïdes, arquées ; corolle rouge carmin vif, en clochettes conoïdes, fortement élargies à la base, terminées par 5 dents ; étamines 10, incluses, à anthères pourvues, au sommet, de 2 petites arêtes ; pédoncules et pédicelles garnis de plusieurs bractées rouges, écailleuses et pointues. Fruit globuleux, à moitié niché dans le calice, pulpeux, mangeable, tardivement loculicide, contenant un grand nombre de très petites graines brunes. — Abondant dans les sphagnums de la Soufrière ; plus rare à la Grande-Découverte. — Fl. presque toute l'an-née, mais surtout en décembre, janvier, février et mars. — Alt. 1100-1480 mèt. (N° 2255).

Martinique. Vulgo : Myrtille. — Peu abondant : sommet de la Montagne-Pelée (Morne-de-la-Croix) et dans la coulée du Prêcheur, qui avoisine le lac. (N° 1358).

**Symphysla** Prl. (du grec « symphysis », union, connexion, parce que le calice adné à l'ovaire forme une seule masse avec lui).

*S. guadalupensis* Kl., *S. martinicensis* Deless., *Hornemannia martinicensis* Hook fil. Vulgo : José. — Arbrisseau ornemental par son feuillage tortueux ou plus ou moins sarmenteux, quand il peut trouver un appui, à branches nombreuses, toujours fortement inclinées, haut de 2-3 mèt. Feuilles vert clair, cartilagineuses, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, atténuées à la base, pointues au sommet, crénelées ou subentières, à nervures invisibles en dessus, bien dessinées en dessous, 2-3 paires de nervures secondaires partant de la côte principale et formant un ares dans la partie supérieure du limbe. Fleurs en corymbes, le plus souvent terminaux, renfermant 15-25 rayons longuement pédicellés ; calice campanulé, adné à l'ovaire, à 6-8 dents, largement arrondies et souvent munies d'une petite pointe ; corolle oampanulée, charnue, à 6-8 dents ; étamines 15, distinctes, incluses, insérées en cercle à la base du tube, un peu

au-dessus de l'ovaire ; anthères larges, ovales-oblongues, dressées, laissant échapper le pollen par un petit pertuis surmontant l'anthère ; filets élargis à la base et s'atténuant vers le sommet ; ovaire à 6 loges, dont les cloisons se détruisent plus ou moins. Fruit pulpeux, tronqué au sommet, dépassé par le bord du calice et muni, au milieu de la partie plate du sommet, d'un petit enfoncement, trace du style ; semences scobiformes, très nombreuses, situées dans la partie inférieure du fruit, la partie supérieure étant remplie par une matière dure. — Les fruits mûrs sont noirs et peuvent se manger ; leur saveur rappelle celle des myrtilles de France. — Ça et là dans les clairières des grands bois, très abondant à la Soufrière, à la Grande-Découverte, à la Savane aux Ananas, où les pieds sont petits et rabougris. Alt. 500-1480 mèt. (N° 2243).

Martinique. Vulgo : Myrtille du pays. — Calebasse, Montagne-Pelée, Pitons du Carbet, etc. (N° 1359).

## QUARANTE-NEUVIEME FAMILLE — CYRILLEES.

**Cyrilla** L. (dédié à l'Italien Dominico Cyrillo, professeur de médecine à Naples ; a écrit : *Collectio plantarum rariorum regni Neapolensis*, 1788 ; *Tabulæ botanicæ*, 1790).

**C.** *Antillana* Mich. ; Cyrille des Antilles. Vulgo : Bois-couché, olivier-de-montagne. — Arbrisseau droit, touffu, très ornemental, par l'ensemble de son port, de son feuillage et de ses fleurs, toujours très vert, haut de 80 cm. sur le cône et le plateau de la Soufrière, de la Grande-Découverte, petit arbre aux sources du Galion et au Matouba, où il vit en société, arbre gigantesque dans les bois de Sofaya (Sainte-Rose), à l'endroit nommé « le bois-couché ». Feuilles vert clair, rigides, très rapprochées et confinées aux extrémités des branches, lancéolées-oblongues, légèrement échanquées au sommet, finement réticulées, surtout en dessous. Fleurs petites, blanches, en racèmes serrés, allongés, nombreux, axillaires, situés aux extrémités des branches, plus longs que les feuilles ; pédicelles courts, aussi longs que les pétales ; calice très petit, à 5 divisions ; pétales 5, pointus ; étamines 5 ; anthères s'ouvrant par une fente latérale ; style court ; stigmat bifide ovaire ovale, inséré sur un petit torus, à 2 loges. Fruit capsulaire s'ouvrant en 2 valves ; semence 1. — Fl. en mai, juin, juillet. — Alt. 280-1480 mèt. (N° 2346).

Cet arbre si commun à la Guadeloupe ne se trouve pas à la Martinique.

## CINQUIEME FAMILLE. — CELASTRINEES.

**Maytenus** Juss. (du nom chilien « mayten »).

*M. elliptica* Kr. et Urb., *M. gonocladus* Gr. ; *Maytenus* à feuilles elliptiques. Vulgo : Bois-citron. — Petit arbre, très droit, haut de 3-4

mèt., à écorce grise, à jeunes branches tétragones et à écorce brune. Feuilles elliptiques ou elliptiques-ovales, cartilagineuses, obtuses ou légèrement échancrées au sommet, luisantes en dessus, grises en dessous, délicatement veinées. Fleurs très petites, axillaires, solitaires ou en cymes très courtes, situées à l'aisselle des feuilles ; calice cupuliforme, à 5 dents ; pétales 5 ; étamines 5, insérées sur le fond d'un disque rond ; pistil syncarpé ; ovaire plongé dans le disque. Fruit à 2 loges uniovulées ; style court ; stigmaté bilobé ; semences 1-2, orbiculaires, fortement comprimées-aplaties, dures, d'un brun noir, luisantes, polies, presque complètement entourées d'un arille légèrement violacé. — Fl. en avril ou mai ; fruits mûrs en juillet. — Assez abondant dans les endroits calcaires ou pierreux et secs : Vieux-Fort, Marie-Galante (Folle-Anse), Gozier. Alt. 0-300 mèt. (N° 2176).

Martinique. Vulgo : Bois-citron, bois-Guillaume. — Hauteurs de Case-Pilote (Fond-Layette), Diamant (habitation Kikandon), morne Gommier (Marin). (N° 809).

*M. guyanensis* Gr. ; Vulgo : Café-bois, bois-café. — Petit arbre, tantôt droit et à branches tout à fait horizontales, tantôt tortueux, à branches inclinées et allongées. Feuilles trois fois plus larges que dans le précédent, vertes des deux côtés, luisantes, brièvement pétiolées, elliptiques, terminées en pointe, à côte saillante en dessous. Fleurs jaune verdâtre, très petites, en cymes très courtes, insérées à l'aisselle des feuilles. Fruit ovoïde, un peu plus grand qu'une cerise de café, s'ouvrant en 2 valves, transversalement sillonnées en dedans ; semences 2, ovoïdes-aplaties, entièrement couvertes sur le dos et sur plus de la moitié du côté ventral d'un arille rosé. — Fl. en avril, septembre. — Peu abondant. Çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes ; moins rare dans les bois marécageux du bord de mer, entre le Vieux-Bourg et le canal des Rotours. Alt. 0-650 mèt. (N° 3101 et 3673).

Martinique. Vulgo : Café-bois. — Bois inférieurs de la Montagne-Pelée (rare), Trois-Ilets (La Plaine). (N° 2133).

**Elaeodendron** Jac. (du grec « elaion », huile, et « dendron », arbre, parce que les fruits ressemblent à une olive et que plusieurs espèces contiennent de l'huile).

*E. xylocarpum* D. C. ; Eléodendre à fruits ligneux. Vulgo : Prune bord-de-mer. — Petit arbre peu élégant, presque toujours plus ou moins tortueux, à écorce noire, rude, transversalement fendillée, à branches très étalées, souvent fortement inclinées. Feuilles cartilagineuses, elliptiques-obovales, atténuées à la base en un court pétiole, crénelées, à crénelures grosses, distancées, peu profondes. Fleurs polygames, en cymes terminales ; calice à 4-5 divisions profondes ; pétales 5 ; étamines 5, insérées sur le bord d'un disque rond ; ovaire plongé dans le disque, à 3 loges biovulées. Fruit ovoïde, très glauque et légèrement pubescent avant la

maturité, tantôt grand comme une noix de France, tantôt comme une olive ; à épicarpe et mésocarpe secs ; à endocarpe osseux et épais ; semences 1-3, oléagineuses. — Peu abondant. Çà et là entre les pierres des falaises du bord de mer. — Fl. en mai et juin ; fruit mûrs en septembre, octobre et novembre. — Les fruits restent longtemps attachés au pied. — Gozier. (N° 3680).

Martinique. Vulgo : Prune bord-de-mer. — Assez abondant entre les pierres des environs du phare de la Caravelle. (N° 587).

**Myginda** Jacq. (dédié au botaniste autrichien Fr. Mygind, qui a collectionné les plantes de la Barbade pour l'herbier de Jacquin).

*M. Rhacoma* Sw. (de « Rha », vieux nom de la Wolga, d'où l'on tirait cette plante. Le *Rachoma* de Pline, XXVII, 105, est le *Rheum rhaponticum*, plante très différente de celle dont il est question ici). *Rhacoma uragoga* Rich., Br. Jam., t. 17, f. 1 ; Desc., vol. IV, t. 25, p. 81. — Grand arbuste ou arbrisseau, élégant, très touffu, à branches divariquées ou fastigiées. Feuilles petites, membraneuses, obovées ou ovales, parfois nettement elliptiques, crénelées-serretées, à pétiole court. Fleurs très petites, en cymes axillaires, courtes ; pédoncules filiformes, p'us courts que les feuilles et bifurquées au sommet ; calice persistant, à 4 divisions pro-fondes ; pétales 4 ; étamines 4, insérées sur le bord d'un disque ; ovaire niché dans le disque, à 4 loges uniovulées. Fruit drupacé, rouge, très dur, plus petit qu'une graine de poivre. — Descourtilz classe cette plante dans les diurétiques excitants et recommande la racine dans les néphrites calculeuses ; il ajoute que les colons des Antilles s'en servent pour cicatrifier les abcès des reins et de la vessie, et qu'ils absorbent dans ce cas la poudre de la racine dans du lait. Dans les endroits de la Guadeloupe et de la Martinique où cet arbuste existe, on se sert quelquefois des racines en décoction comme diurétique. — Aime les endroits secs et calcaires. — Abondant à la Désirade (côte occidentale), à Marie-Galante (Capes-terre), aux mornes calcaires, entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand (N° 2870).

Nota. — La figure de Descourtilz représente mal le fruit ; dans mes spécimens, provenant de la Désirade et de Marie-Galante, on trouve, en dehors des cymes axillaires, des panicules terminales assez allongées et formées de petites cymes.

Martinique. Vulgo : Petit merisier. — Assez abondant au Vatican (Macouba) et sur les mornes calcaires de Sainte-Anne. (N° 569).

*M. pallens* Sw. ; Myginda à feuilles vert pâle. Vulgo : Petit merisier. — Petit arbre droit, à branches divariquées souvent inclinées : les jeunes, tétragones ; les adultes, cylindriques, à écorce lisse et grisâtre. Feuilles petites, membraneuses, obovales ou obovales-oblongues, à pointe obtuse ou échancrée, subentières ou faiblement crénelées. Fleurs très petites, en

cymes axillaires, portées par 2 pédoncules filiformes opposés et **bifurqués** au sommet, plus courts que les feuilles ; drupe rouge, obovale, couronnée du stigmatte persistant. — Rare. Çà et là dans les endroits secs et pierreux de Houëlmon. — Fl. en tout temps. — Alt. 190-300 mèt. (N° 2177).

Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

*M. latifolia* Sw. ; Myginda à larges feuilles. Vulgo : Petit merisier. — Arbuste ou petit arbre élégant, très droit et très touffu, à jeunes branches tétragones. Feuilles très rigides, elliptiques, ou obovales ou spatulées, sub-entières ou grossièrement crénelées vers le sommet, et souvent profondément échancrées. Fleurs très nombreuses, blanches, odorantes, en cymes dichotomes ou trichotomes, courtes, fasciculées, formant ensemble un corymbe terminal ou axillaire. Le fruit manque. — Fl. en août et septembre. — Assez rare. Çà et là sur le plateau calcaire de la Désirade. (N° 2871).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Schaefferia** Jacq. (dédié au pasteur protestant allemand, Jac. Christ. Schaeffer, né à Querfurt (Saxe), en 1718, grand prédicateur et chef de consistoire, auteur de différents ouvrages de botanique).

*S. frutescens* Jacq., Si., t. 209 ; Sw., *Fl.*, t. 7, analyt. ; *Schaefferia frutescens*. Vulgo : Merisier. — Arbrisseau buissonnant, élégant, haut de 1-2 mèt., à branches minces, flexibles : les jeunes, bianguleuses-comprimées et finement striées. Feuilles alternes, vert pâle en dessous, glabres, rigides, elliptiques, pointues au sommet, rétrécies à la base en un court pétiole. Fleurs dioïques, axillaires, diversement groupées : les mâles, presque sessiles, en petites glomérules axillaires ; les femelles, en cymes sur un pédoncule généralement long et portant 4-6 rayons ; pédicelles petits, filiformes, épaissis au sommet, aussi longs que les fleurs femelles ; calice petit, persistant, à 4 divisions arrondies ; pétales 4, écarlates ; étamines 4, hypogynes ; ovaire à 2 loges uniovulées. Fruit pulpeux, ovoïde-comprimé, surmonté du style et du stigmatte persistants, traversé au milieu, sur les deux côtés, par un sillon ; semences 2. — Fl. en juin et juillet, en septembre et octobre. — Dans les terrains secs et pierreux : Moule (le long du canal), mornes calcaires de Port-Louis et aussi dans les sables du bord de mer. (N° 2872).

Martinique. Vulgo : Petit-merisier. — Hauteurs du Carbet (le long du canal), mornes calcaires de Sainte-Anne. (N° 590).

#### CINQUANTE-UNIEME FAMILLE. — ILICINEES.

**illex** L. (du celtique « ec s ou « ac s, pointe, parce que les feuilles des espèces-types portent des piquants).

1. *montana* Gr., variété *orientalis* Loes. Houx des montagnes. Vulgo : Graines vertes, pruneau. — Petit arbrisseau, très élégant à cause de son port et son feuillage toujours très vert, à branches fastigiées, ou petit arbre à branches étalées, à écorce d'un brun foncé, verruqueuse et peu fendillée. Feuilles simples, elliptiques ou ovales-lancéolées, acuminées au sommet, atténuées à la base, dentées en scie, à dents aiguës, infléchies vers le limbe, veines saillantes en dessous ; pétiole court, noir. Fleurs complètes, petites, en corymbes de 8-20 rayons, plus longs que les pétioles ; calice monopétale 4-6 partite ; corolle blanche, rotacée, à 6 pétales concrescents près de la base ; étamines 6, insérées à la base de la corolle et alternant avec les segments du calice ; filet filiforme ; anthères introrses, s'ouvrant longitudinalement ; ovaire sessile, à 4 loges ; stigma-tes 4, sessiles, distincts, noirs et très visqueux. Fruit brun, baccien, globuleux, de la grosseur d'une graine de poivre, surmonté du style persistant ; semences 2-4, triquètres, légèrement cannelées. — Assez abondant dans la région supérieure des hautes montagnes : cône et plateau de la Soufrière, où il est rabougri, sources du Galion, Grande-Découverte, Savane aux Ananas. — Fl. presque toute l'année. — Alt. 950-1480 mèt. (N° 2558, 3435).

Martinique. Vulgo : Petit citronnier. — Abondant à la Montagne-Pelée, au-dessus de la petite savane et aux Pitons-du-Carbet. (N° 616).

1. *sideroxyloides* Gr. ; Houx ressemblant au Sideroxylon. Vulgo : Bois-citron, citronnier blanc. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, à branches inférieures divariquées : les supérieures, fastigiées, à écorce blanchâtre, peu fendillée. Feuilles variables, elliptiques ou obovales, rétrécies à la base, obtusément pointues ou échancrées au sommet, d'une consistance de parchemin, luisantes et vertes en dessus, grises en dessous ; pétiole court, cannelé. Fleurs très nombreuses, en petites cymes ombelliformes axillaires de 3-13 rayons, aussi longs ou une fois plus longs que les pétioles ; corolle blanche, rotacée, plus large que dans le précédent. Fruit globuleux, comprimé au sommet, plus grand qu'une graine de poivre. — Cet arbre fournit un bois recherché pour la charpente, la menuiserie et le charronnage. — Fl. de janvier en mars ; fruits mûrs en mai et juin : les oiseaux en sont friands. — Abondant dans tous les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants et du massif de Houëlmon. Ait. 200-900 mèt. (N° 2309).

Martinique. — Variété *typioa* Loes., forma *vulgaris* Loes. Vulgo : Bois gris. — Abondant dans les bois inférieurs de la Montagne-Pelée (bois de Galbiac), des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de la Grand'Anse, et à l'état de buisson dans les terres calcaires de la Caravelle et des mornes de Sainte-Anne. Alt. 50-600 mèt. (N° 654, 1246).

1. *nitida* Max. ; Houx à feuilles luisantes. Vulgo : Citronnier, graines vertes, pruneau noir. — Arbre de taille moyenne, droit, à écorce grisâtre,

couverte de rugosité, à branches munies de verrues et de lenticelles, à jeunes rameaux noirs ou bruns, lisses, légèrement striés. Feuilles membraneuses, vert noir en dessus, larges, elliptiques ou elliptiques-oblongues, grossièrement crénelées au-dessus de la base, roulées sur les bords, obtusément pointues au sommet. Fleurs petites, nombreuses, en corymbes axillaires. Fruit comme dans le précédent, mais à épicarpe noir et luisant ; semences 4, triquètres, nettement cannelées. Se distingue facilement de ses congénères par ses feuilles plus larges et crénelées, ses fleurs plus petites et plus ou moins verdâtres. — Abondant dans les mêmes habitats que le précédent. — Fl. en mars et avril. — Alt. 100-700 mèt. (N° 2867).

Martinique. Vulgo : Bois-petit-Jean. — Parnasse, Fonds-Saint-Denis, fontaines Didier et Absalon, etc. (N° 656).

1. *dioica* Gr. ; Houx à fleurs dioïques. Vulgo : Citronnier-montagne. — Petit arbre tortueux, à écorce verruqueuse, à jeunes branches comprimées et striées. Feuilles larges, cartilagineuses, elliptiques ou ovales, subentières ou à peine crénelées au-dessus de la base, terminées en pointe obtuse, arrondies à la base, côte très saillante en dessous, imprimées en dessus ; pétiole court, large, cannelé. Fleurs nombreuses, en corymbes ombelliformes ou en simples ombelles naissant d'une tubérosité, à 5-14 rayons aussi longs que les pétioles ; corolle rotacée. Fruit globuleux, à peu près deux fois plus petit qu'une graine de poivre, surmonté d'une pointe courte, reste du style persistant. C'est de tous les Ilex de nos colonies l'espèce dont les fruits sont les plus petits. — Assez rare. Ça et là dans les Pitons-du-Carbet. Alt. 780-850 mèt. (N° 237, 655). — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

#### CINQUANTE-DEUXIEME FAMILLE. — HIPPOCRATEACEES.

**Hippocratea** L. (dédié au célèbre médecin grec Hippocrate, né à l'île de Cos, en 470 ou 460 avant J.-C. ; mort à Larisse, en 372 ou 351).

*H. ovata* Lam. ; Hippocratea à feuilles ovées. Vulgo : Liane-z'amande, bois-z'amande, liane rouge. Lam., *Ill.*, t. 28, f. 2 ; Desc., vol. IV, t. 290, p. 265. — Arbrisseau sarmenteux, pouvant s'élever très haut, quand il trouve un appui, à branches très nombreuses, décussées, insérées à angle droit, tordues et enchevêtrées, pendantes dans les vieux pieds : les supérieures et les terminales, changées en vrille ; écorce noirâtre ou grise, presque lisse. Feuilles opposées, elliptiques ou oblongues, ou ovées, terminées en pointe obtuse, tantôt nettement crénelées, tantôt faiblement dentelées au-dessus de la base ; pétioles courts, articulés tout près de la base. Fleurs très petites, en panicules trichotomes, terminales et axillaires, composées de cymes déchetomes et bibractéolées à la base ; pédoncules

tétragones ; pédicelles et pédicellules légèrement duvetés ; calice 5-fide ; pétales 5, 'aboyés, vert jaunâtre ; étamines 3, insérées sur le côté d'un disque large, annulaire ; ovaires 3 ; styles 3, cohérents à la base. Fruits uniloculaires, réunis par 3 sur un carpophore attenant au disque lignifié, larges, très comprimés, elliptiques ou légèrement ovales, ou obovales (dans mes spécimens), longs de 5 cm. sur 2-3 cm. de large, s'ouvrant des deux côtés, en deux valves naviculaires ; péricarpe membraneux, gris, lis-se, finement et longitudinalement strié ; semences 6, pendantes, comprimées, prolongées inférieurement en une large aile membraneuse. — Fl. presque toute l'année, mais surtout d'août en novembre. — Lamentin (bord du canal et dans les broussailles qui avoisinent les marais), Baie-Mahault. (N° 2996, 3400).

Martinique. Vulgo : Liane-crabe. — Rare : Ravine-de-Ducos, ravines du Parnasse (près de l'habitation Littée). (N° 181).

#### CINQUANTE-TROISIEME FAMILLE. — CHA'ILLETIACEE'S.

**Tapura** Mart. (nom de la plante à la Guyane).

*T. guyanensis* Aubl. Vulgo : Bois-côtelette noir, bois-côte noir. Aubl., *Hist. de la Guyane*, t. 48. — Arbre de taille moyenne, plus rarement grand arbre, à tronc droit, pourvu de 3-5 côtes, qui, peu saillantes dans le haut, deviennent de plus en plus fortes dans le bas et finissent par former une base très anfractueuse ; à écorce grise, peu épaisse, fendillée ; à branches souvent horizontales, très étalées ; à rameaux toujours inclinés. Feuilles cartilagineuses, glabres, luisantes, très vertes en dessus, pâles en dessous, légèrement obovales, arrondies à la base, brièvement pointues au sommet, entières, alternes, à côte et à nervures très saillantes en des-sous, peu visibles à la face supérieure ; pétiole court, gris, épaissi, rugueux, souvent cannelé. Fleurs en ombelles presque sessiles, contenant jus-qu'à 20 rayons, attachées au sommet du pétiole ou quelquefois à la base du limbe ; calice monosépale, à 5 lobes pubescents, ovales, dont 3 extérieurs et plus grands, et 2 intérieurs, et placés plus haut ; corolle à 5 pétales, longs de 1-2,3 mm., blancs, insérés au fond du calice ; étamines 8-11, blanches, exsertes, d'inégale longueur, tantôt libres, tantôt légèrement cohérentes et laineuses, simulant un tube dont le sommet est rempli d'une matière laineuse et blanche ; anthères longues de 1 mm., presque aussi larges, dorsifixes, introrsées ; pistil trilobé, cylindrique, aminci vers le sommet ; ovaire sessile, velouté, ovale, trilobulaire. Fruit drupacé, long de 18-22 mm. sur 12-45 mm. de diamètre, obovoïde, à épicarpe gris blanchâtre et duveté, à mésocarpe blanchâtre succulent, copieux, d'une saveur très sucrée et fort agréable ; semences ovoïdes-allongées, blanches. Les rats, les oiseaux et les chauve-souris font aux fruits une guerre achar-

née. — Le bois est blanchâtre, dur et sert pour la construction. — Assez rare dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba et de Gourbeyre ; assez abondant dans les forêts des environs du Grand-Etang, de l'Etang-Zombi (Capesterre) et des Trois-Rivières. — Fl. en avril et mai, et aussi en septembre et octobre. — Alt. 300-800 mètr. (N° 3462, 3622).

Martinique. Vulgo : Bois-côte. — Abondant dans les bois du Morne-Rouge, de l'Ajoupa-Bouillon, des Fonds-Saint-Denis, du Lorrain et du Camp de l'Alma. (N° 183).

#### CINQUANTE-QUATRIÈME FAMILLE. — URTICÉES.

**Celtis** (Pline désigne par ce mot une espèce de *Lotus*, du grec « kellein », pousser, « keltis », cravache, parce que les branches flexibles peu-vent servir de cravache).

*C. aculeata* Sw., *Rhamnus iguaneus* L. ; *Celtis* à piquants. Vulgo : Croc-chien, gratte-jambes. Desc., vol. VII, t. 492 ? — Arbrisseau sarmenteux, à branches allongées, distiques, flexibles et toujours pendantes ou fortement inclinées, pourvues de piquants stipulaires, solitaires et recourbés : les vieux pieds, à écorce rude ; les jeunes branches, à écorce couverte de tubérosités lenticulaires et blanches. Feuilles obovales-oblongues, brièvement pétiolées, à 3 nervures partant de la base du limbe, à pointe obtuse au sommet, subcordées à la base, membraneuses, légèrement gaufrées, alternes-distiques. Fleurs polygames, très petites, verdâtres, en cymes axillaires, portées sur des pédoncules articulés au sommet et aussi longs que les pétioles ; calice 5-partite ; style bifide, à branches recourbées. Fruit globuleux, drupacé, un peu plus volumineux qu'une graine de poivre, à endocarpe dur, renfermant 1 semence. — Fl. en mai et juin. — Endroits secs, sablonneux ou pierreux du littoral ou dans les sables du bord de mer : Basse-Terre (La Pintade), rivière Sence, Des-haies, Pointe-Noire. (N° 2849).

Martinique. Vulgo : Croc-à-chiens. — Carbet (bord de mer du Quartier-Monsieur), Case-Pilote, Marin (morne Gommier). Alt. 0-190 mètr. (N° 1001).

**Sponla** Commers. (dédié à J. Jac Spon, né en 1647, mort en 1785, médecin à Lyon ; a publié, en 1775, les résultats de ses voyages en Italie, en Dalmatie, en Grèce et en Orient).

*S. micrantha* Desc. ; *Sponia* à petites fleurs. Vulgo : Bois-de-l'Orme, petit orme, orme petite-feuille. — Petit arbre très droit, élégant à cause de son port et de son feuillage, haut de 6-7 mètr., rarement plus élevé, à écorce rude, peu fendillée, à branches inférieures tout à fait horizontales, à branches supérieures fastigiées, à cyme pyramidale. Feuilles très rudes

des deux côtés, membraneuses, gaufrées entre les nervures, triplinerviées ; à nervures et nervilles rougeâtres en dessous, ovales lancéolées, acuminées, finement dentelées en scie, légèrement cordées à la base ; à lobes inégaux. Fleurs polygames, très petites, en cymes axillaires, très nombreuses, courtes, géminées ou trichotomes, tantôt plus courtes, tantôt plus longues que les pétioles ; pédoncules et pédicelles souvent bibractéolés au sommet ; calice 5-partite ; anthères exsertes. Fruit drupacé, très petit, surmonté du style persistant. — Peu abondant. Ça et là dans toutes sortes de terrains de la région inférieure. — Le bois est blanchâtre et sert à faire des lattes, des poteaux, etc. — Sainte-Rose (environs du bourg), Camp-Jacob (dans le bas de la rivière Noire, etc.). Alt. 30-400 mètr. (N° 2858, 3639).

Martinique. Vulgo : Bois-de-l'Orme. — Assez abondant au Champ-flore et dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon, etc. (N° 1400).

*S. Lamarkiana* Desc. ; *Sponia* de Lamark. Vulgo : Orme petite-feuille, cacaravet. Plum., édit. Burm., t. 206, f. 2. — Arbrisseau ou petit arbre très élégant, à écorce grisâtre, très rude, à branches inférieures horizon-tales, à rameaux distiques, à jeunes rameaux duvetés. Feuilles petites, ovales-lancéolées, pointues aux deux extrémités, brièvement pétiolées, extrêmement rudes sur les deux faces, finement dentelées en scie, inégales à la base, roulées sur les bords, d'un vert grisâtre, à côte et à nervures imprimées en dessus et couleur de rouille, très saillantes et duvetées en dessous. Fleurs et fruits comme dans le précédent, duquel il se distingue facilement par la petitesse et la rudesse de ses feuilles, par ses cymes subsessiles et plus longues que les pétioles. — Fl. en septembre et octobre. — Ça et là dans les mornes secs et dans les falaises : Rivière-Noire, Deshaies, Pointe-Noire. Alt. 150-300 mètr. (N° 3572).

Martinique. Vulgo : Caca-ravet. — Assez abondant dans les mornes secs des hauteurs du Prêcheur (habitation de Messimy), morne Gommier (Marin). (N° 1398).

**Ficus** L. (du grec « sukou 2. », figue, que les Latins ont changé en « ficus »).

*F. laurifolia* Lam., *F. martinicensis* W., *F. virens* Ait. ; Figuier à feuilles de laurier. Vulgo : figuier à agouti. Sl., t. 223. — Arbre souvent énorme, à tronc de 1 m. 60 de diamètre, très anfractueux à la base, à cyme très étendue, à branches divariquées ou horizontales, très divisées, à écorce rougeâtre, généralement très peu fendillée. Feuilles larges, membraneuses, plus ou moins glabres, vertes en dessus, pâles en dessous, ovales-elliptiques, pointues au sommet, arrondies à la base, à côte large et aplatie, à 12-15 paires de nervures alternes, saillantes en dessous ; pétiole cannelé, de longueur variable. Fruit rouge vert, sphérique, parfois légèrement comprimé au sommet, de la forme et de la grosseur de celui

du tamarin des Indes, le plus souvent tacheté de brun et de jaune, **d'un** diamètre de 25-30 mm., porté par un pédoncule long de 14-18 mm. — Les agoutis sont particulièrement friands de ce fruit. — Le bois est mou, il pourrit facilement et ne s'emploie pas pour la construction. — Ça et là dans les falaises et sur les bords de rivières des bois inférieurs Bains-Jaunes, rivière Rouge, Trois-Rivières. A l 50-600 mèt. (N° 2194).

Martinique. Vulgo : Figuier maudit. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe ; se rencontre dans tous les grands bois inférieurs. (N° 1412).

*F. crassinervia* Desf. ; Figuier à fortes nervures. Vulgo : Figuier grande-feuille. — Arbre de taille moyenne, plus rarement très grand arbre, presque toujours muni de racines adventives, à tronc droit, à branches peu divisées, toujours horizontales ou inclinées, à écorce grise, épaisse, fendillée dans les vieux pieds. Feuilles larges, cartilagineuses, ramassées à l'extrémité des rameaux courts, vert pâle en dessus, grisâtre en dessous, ovales, arrondies à la base et au sommet : les jeunes, souvent obovales et atténuées en coin, à la base ; à nervures larges, carénées et très saillantes à la face inférieure ; pétiole long, cannelé, comprimé, élargi à la base et laissant de grandes cicatrices blanches. Fruit globuleux, subsessile, de 8-10 mm de diamètre, légèrement plus long que large, velouté, marqué de taches rondes, vertes ou brunes. Feuilles involucales 2, persistantes, larges, arrondies, opposées, fortement appliquées contre le fruit, finement duvetées et noires, ce qui tranche fortement avec la couleur grise du péricarpe, ouverture du sommet annulaire, formée de 2-3 écailles. — Fruits mûrs en avril et mai. — Assez abondant dans les mornes, les falaises boisées et les savanes de la région du littoral : Basse-Terre (rivière des Pères), Houëlmont, Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), etc. Alt. 10-350 mèt. (N° 2196).

Martinique. Vulgo : Figuier blanc. — Ça et là dans la basse région. : Vauclin (route du Marin), Trois-llets, Sainte-Luce, etc. (N° 1411).

*F. lentiginosa* V. ; Figuier à formations lenticulaires. Vulgo : Figuier blanc. — Arbrisseau souvent gigantesque, produisant sur le tronc et les branches une masse de racines adventives de l'épaisseur d'un crayon, courant quelquefois au loin sur la terre, devenant alors beaucoup plus grosses et se couvrant de nombreux corps lenticulaires blancs ; à branches très étendues, divariquées, horizontales ; à écorce grise ou blanchâtre, gercée ; à tronc formant, à la base, des anfractuosités énormes. Feuilles membraneuses, beaucoup plus petites que dans le précédent, membraneuses, lis-ses, vert tendre, longuement pétiolées, faiblement cordées ou plus rarement arrondies à la base, terminées en pointe obtuse au sommet. Fruit mûr, blanchâtre, souvent tacheté de rouge, de brun ou de vert, globuleux, glabre, deux fois plus gros qu'une graine de poivre, muni, à l'ouverture, d'une petite proéminence rouge, mammiforme. Feuilles involucales petites, bilobées. — Assez abondant dans les mornes inférieurs :

Abymes (morne du Calvaire), Gozier (bord de mer), dans les falaises de la rivière Noire et de la rivière des Pères, etc. Ait. 10-500 mèt. (N° 2177).

Martinique. Vulgo : Aralie-cerise. — Parnasse, Prêcheur, Case-Pilote, Lamentin, Ducos, Trinité, etc. (N° 1407).

*F. pertusa* L. ; Figuier à feuilles percées. Vulgo : Multipliant, figuier petite-feuille. — Petit arbre, haut de 7-10 mèt., ornemental, toujours très vert ; à branches très nombreuses, fastigiées et extrêmement feuillues ; à rameaux tétragones ; à écorce lisse et grise. Feuilles petites, coriaces, obovales-lancéolées ou légèrement oblongues, arrondies au sommet, obtuses à la base, finement veinées ; pétiole court, renflé. Fruits très nombreux, glabres, globuleux, souvent tachetés de brun, solitaires ou géminés, de la grosseur d'une graine de poivre, fermés au sommet par une proéminence mammiforme. Feuilles involucales, petites, bilobées ; pédicelles cylindriques, un peu plus courts que le fruit. — Fruits mûrs en mai et juin. — Les petits oiseaux les mangent avec avidité. — Abondant dans les savanes et les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 400-800 mèt. (N° 2195).

Martinique. Vulgo : Aralie petite-cerise. — Abondant au Champflore (bords de la Capote), dans les bois de la Grand'Anse, du Lorrain, de la Calebasse, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, etc. (N° 1408).

Le *Ficus carica* L. Vulgo : Figuier de France, est cultivé dans beau-coup de jardins ; le *Ficus elastica* L., très grand arbre, à racines adventives, originaire des Indes Orientales, se rencontre dans plusieurs endroits, entre autres à la Basse-Terre (cour de la prison). (N° 3271), et à la Martinique (Saint-Pierre, Prêcheur). (N° 1413).

Le *Ficus metallica* Hort., avec ses feuilles à reflets métalliques, a été introduit, en 1879, à la Martinique par l'horticulteur Louis Hahn et est cultivé chez plusieurs amateurs de plantes. (N° 1414).

**Artocarpus** L. (du grec « artos », pain, et « karpos », fruit, parce que le fruit de cet arbre forme la principale nourriture des habitants des îles de l'Océanie).

*A. incisa* L. : a, variété *non seminifera* ; Artocarpe à feuilles incisées. Vulgo : Arbre à pain, fruit à pain. Desc., vol. VIII, t. 539, p. 28. ; —Aibre de deuxième grandeur, d'un beau port, à fronde ample, à branches étendues : les inférieures, horizontales, à écorce grise, gercée et crevassée. Feuilles en touffes, à l'extrémité des rameaux, très larges et très vertes, luisantes, glabres, pinnatifides, à 8-11 lobes oblongs, pointues, plus ou moins profondes et disposées avec plus ou moins de régularité, à côte carénée, extrêmement forte et saillante en dessous ; pétiole cylindrique-comprimé, vigoureux : jeunes feuilles, renfermées dans deux bractées spa-

thiformes-naviculaires, jaunes, opposées, imbriquées sur les bords. Fleurs monoïques, incluses sur les branches fructifères, dans la même double bractée, soit les mâles, soit les femelles séparément, soit les deux réunies : les mâles, sessiles, très nombreuses et très rapprochées, couvrant entièrement un réceptacle d'abord droit, ensuite pendant, spongieux, mollet, arrondi au sommet, cylindrique-comprimé, long de 15-22 cm. sur 3 cm.-3,50 de large, pédonculé ; elles sont composées de deux sépales blanchâtres, soudés à la base, obtus, concaves, et d'une étamine à filet très court, à anthères oblongues, ne dépassant pas les lobes des sépales. Habituellement les sépales forment un tube complet, fermé au sommet et contenant l'étamine stérile ; les femelles, insérées sur un réceptacle globuleux ou oblong, mesurant 4-6 cm. de long, et se composant : d'un calice allongé, prismatique, hexagone ; d'un ovaire uniovulé, enfoncé dans une substance spongieuse, presque charnue et blanche ; d'un styie à 3 divisions filiformes, surmontées de deux stigmates. Dans cette variété les ovules ne sont jamais fécondés parce que les anthères sont toujours stériles. Les jeunes chatons sont portés sur des pédoncules pourvus de poils roux, longs et droits, et disparaissent quelque temps après leur sortie de la spathe. Le fruit est sphérique, de la grosseur d'un melon vert, jaunâtre en dehors et marqué d'aréoles irrégulières à 4 ou 5 angles. — Quand il est parfaitement mûr, sa pulpe est succulente, fondante, très laxative, d'une saveur douceâtre. Pour l'usage domestique, on le cueille un peu avant sa maturité ; sa chair est alors ferme, blanche, et constitue un aliment sain et facile à digérer. Sa préparation consiste à l'éplucher et à le couper par tranches, qu'on fait rôtir ou bouillir ; sa saveur approche de celle du pain de froment. Les chatons mâles se mangent confits ; secs, ils peuvent tenir lieu d'amadou. Cette espèce ne produisant pas de graines, on multiplie les pieds par les drageons qui poussent aux racines. Toutes les parties de l'arbre et le fruit, avant qu'il ne soit mûr, contiennent un suc laiteux, très visqueux, qui, en se durcissant, donne du caoutchouc (1). — Fl. presque toute l'année, mais surtout de mars en août. — Originaire de Java, des Moluques, etc. Introduit à la Guadeloupe et à la Martinique, en 1793, par les Anglais, qui les ont apportés de Saint-Domingue. — Très abondant dans tout le pays. (N° 3771).

Martinique. Vulgo : Arbre à pain, fruit à pain. — Abondant. (N° 1401).

13 variété *seminifera*. Vulgo : Châtaignier, châtaigne. — Cet arbre est plus élané mais moins grand que le précédent, ses branches inférieures sont plus inclinées, ses rameaux creux et remplis de moelle blanche portent, à l'extérieur, des cicatrices annulaires laissées par les feuilles. Celles-ci ont la forme et les dimensions du précédent, mais la côte, les

(1) Ce caoutchouc, comme celui de l'espèce suivante, serait à étudier de près aussi bien du reste que celui qui provient des divers *Ficus* précédemment énumérés. Il y a là peut-être un intérêt industriel. (E. H.).

nervures, les pétioles et souvent les bords du limbe sont couverts de poils. Chaton femelle ovale-arrondi, presque globuleux, long de 8-12 cm., moins long que le pédoncule et hérissé, de toutes parts, de pointes molles, très nombreuses, longues de 4-5 mm. ; ovaire à style distinct, mais caché. Fruit plus ou moins globuleux, de la grosseur d'une tête d'enfant, souvent difforme, selon les variétés, verdâtre, raboteux en dehors, avec des aréoles pentagones ou hexagones ; il contient, sous une peau épaisse, une pulpe d'abord blanche, un peu fibreuse et comme farineuse ; en mûrissant, elle devient jaunâtre, succulente, d'une consistance gélatineuse. Dans cette pulpe sont nichées 60-80 graines ovales-oblongues, presque aussi grosses qu'une châtaigne de France et couvertes de plusieurs membranes brunes et fines. — On les mange cuites dans l'eau avec du sel. Les cotylédons sont très inégaux et dépourvus d'albumen ; la radicule est supère et relativement courte. Les graines germent très vite et perdent en peu de temps leur faculté germinative. — Ça et là autour des habitations dans les deux colonies.

*A. integrifolia* L. ; Artocarpe à feuilles entières. Vulgo : Jaquier. Tuss., Fl., II, t. 4. — Grand arbre à cime majestueuse, d'un port élégant ; à écorce épaisse, pleine d'un suc laiteux ; à rameaux nombreux, cylindriques, très feuillus et remplis de moelle. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-cunéiformes, coriaces, luisantes, surtout en dessus : les adultes, entières ; les jeunes, souvent à 3-5 lobes, à sinus très profonds ; bractées renfermant les bourgeons terminaux, courtes, glabres, lisses, brunes en dehors, blanches en dedans, ovales-arrondies, tronquées à la base. Fleurs en chatons mâles et femelles, renfermés séparément dans les mêmes bractées, qui abritent les feuilles avant l'éclosion : les mâles, courts, cylindriques, grêles, pédonculés, situés sur les petits rameaux et à l'aisselle des feuilles supérieures, réunis par 2-4 et d'un âge toujours différent ; les femelles, plus ou moins globuleuses, situées sur le tronc et les grosses branches. Fruit extrêmement gros, long de 50-70 cm. sur 25-40 de large, souvent difforme, en général ovale-oblong, à surface hérissée de pointes courtes, situées au milieu d'une petite aréole pentagone ou hexagone. — Avant la maturité, la pulpe est blanche et ferme, et devient ensuite jauneâtre ; elle a une saveur acidulée et agréable, malgré l'odeur puante qu'elle exhale : on lui attribue des vertus rafraîchissantes. Dans cette pulpe sont placées côte à côte une masse de graines oblongues comprimées, plus ou moins pentagones, de la grosseur d'une châtaigne ; elles se mangent crues ou cuites dans l'eau avec du sel, ou rôties. L'arbre pousse lentement. Le bois est dur et peut servir pour la construction et la menuiserie. Originaire des Indes Orientales et des îles du Pacifique. — Rare : Basse-Terre (habitation Saint-Aude-Gall), morne Houëlmont (aux environs de la batterie), Sainte-Rose, etc. (N° 2859).

Martinique. Vulgo : Jaquier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe :



Jardin botanique de Saint-Pierre, Champflore (habitation Gérard), Basse-Pointe, Grand'Anse, etc. (N° 1399).

L'*Artocarpus Læcucha* Roxb., arbre à larges feuilles, rudes, elliptiques-arrondies ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 1402).

**Cecropia** L. (du grec « kekrangein », crier, parce que les pétioles et le tronc sont creux comme les instruments de musique à vent).

*C. obtusa* Tréc., *Cecropia* à feuilles obtuses. Vulgo : Bois-trompette. S1., t. 88, f. 2, et t. 89 ; Desc., vol. I, t. 75, p. 34. — Arbre ornemental, dont les plus grands ne dépassent pas 14 mètres d'élévation, à tronc droit, nu, rude, mais jamais gercé ni crevassé, à branches nulles ou peu nombreuses, nues et toujours confinées dans les parties supérieures. Feuilles ramassées en touffes à l'extrémité des branches : les jeunes, renfermées dans une bractée commune, naviculaire, tenant lieu de spathe, pointue au sommet, longue de 14-16 cm. sur 3-4 cm. de large, membraneuse, couverte, en dehors, de poils gris, laineux, brune et glabre en dedans ; feuilles adultes, longues de 35-45 cm. sur autant ou presque autant de large, blanches, tomenteuses en dessous, peltinerviées, palmilobées à 7-9 lobes arrondis, à sinus plus ou moins profonds, à côtes très saillantes en dessous et à nervures primaires rouges ; pétiole long de 15-24 cm., creux, blanc tomenteux et semi-amplexicaule à la base, laissant sur les branches de larges cicatrices en forme d'écusson. Fleurs dioïques, sessiles, sur des réceptacles charnus et disposés en ombelles axillaires, renfermés dans une bractée obovale, pointue au sommet, membraneuse, tomenteuse, blanchâtre, longue de 6-8 cm. sur 3-3,5 cm. de large, et qui est elle-même contenue dans la grande bractée commune qui abrite les jeunes feuilles ; ombelle des réceptacles mâles de 8-16 rayons, brièvement pédonculés, cylindriques, grêles, longs de 3-5 cm., portant des fleurs composées d'un calice tubulaire, anguleux, aminci vers la base, et de deux étamines à filets courts ; réceptacles des ombelles femelles sessiles au nombre de 2-4, plus longs ou aussi longs, ou plus courts, mais toujours beaucoup plus gros et plus charnus que les réceptacles mâles, portant des fleurs à un ovaire libre, uniloculaire, uniovulé, surmonté d'un stigmate à plusieurs branches courtes. Les fruits sont des akènes ovoïdes, allongés, enveloppés par le calice devenu pulpeux, de la grosseur d'une graine de poivre. Chaque grosse bractée laisse, après sa chute, sur le jeune rameau une ligne circulaire en relief, couverte de poils couchés, roux et caducs. Les jeunes tiges et les branches sont creuses de distance en distance, et transversalement cloisonnées à l'instar des bambous ; à l'extrémité des branches, les cloisons sont très rapprochées et les creux sont à demi remplis d'une moelle. Dans les vieux troncs, les cloisons disparaissent, le bois devient massif, et l'écorce se couvre de petites tubérosités lenticulaires et blanches. — Le bois est poreux, blanc, tendre, rude au

toucher ; il se fend facilement : on en fait du charbon. Toutes les parties de la plante sont le siège d'un latex âcre, très amer, contenant un principe corrosif et astringent. Dans le pays, on n'en tire aucun profit. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les bois et les falaises, jusqu'à une altitude de 900 mèt. (N° 2860).

Martinique. Vulgo : Bois-canon (1). — Abondant. (N° 1405).

**Maclura** Nutt. (dédié à Win. Maclur, naturaliste des Etats-Unis du Nord ; mort au Mexique, en 1840).

*M. xanthoryloides* Endl. ; Maclure ressemblant au xanthoxylon. Vulgo : Mûrier du pays. Plum., éd. Burm., t. 204. — Arbre de taille moyenne, élégant, très touffu, avec ou sans piquants ; à branches horizontales ; à rameaux penchés ; à écorce grise, rude, légèrement gercée. Feuilles grossièrement dentées en scie, ovales-oblongues, pointues au sommet, arrondies à la base ou subcordées, distiques-alternes, presque glabres. Fleurs dioïques, axillaires, pédonculées : les mâles, en épis cylindriques, composées d'un calice monosépale, à 4 segments profonds et imbriqués, à 4 étamines exsertes ; les femelles, en capitules globuleux, composées d'un calice à 4 folioles, qui, à la maturité du fruit, deviennent dures et écailleuses, d'un ovaire libre, sessile, à style simple, persistant. Akènes 30-40, insérés sur un réceptacle presque charnu, de la grosseur et de la forme d'une framboise. — Les fruits ont une saveur sucrée et très agréable ; les enfants en sont très friands. Le bois est solide, d'un jaune brillant ; il est apprécié des menuisiers. — Assez rare : Trois-Ilets, à l'Anse-à-l'Ane, près du bord de mer, et quelques pieds aux Ansesd'Arlet. Ce bel arbre tend à disparaître. On le rencontre en assez grande abondance le long de la rivière de la ville de la Soufrière et de la ville du Vieux-Fort, à l'île de Sainte-Lucie. Son congénère, le *M. tinctoria* Don., qui était autrefois abondant, n'existe plus à la Martinique. (N° 1404). — Je n'ai trouvé ni l'un ni l'autre à la Guadeloupe.

**Dorstenia** L. (dédié à Théodore Dorsten, professeur de médecine à Marbach, mort en 1539, à Cassel ; a écrit *Botanicum*, qui a paru un an après sa mort).

*D. Contrajerva* L. ; Dorsténie, contre-poison (mot à mot en espagnol : *herbe contre*). Vulgo : Herbe-chapeau. Desc., vol. III, t. 207, p. 256. — Herbe sans tige, vivace par ses rhizomes noueux et tubériformes, haute de 25-30 cm. Feuilles rosulées, au nombre de 3-6, très longuement pétiolées, cordées-arrondies à la base, palmatipartites ou palmatifides ; à segments larges, ovales ou oblongs, habituellement acuminés, grossièrement

(1) Sous le nom de *bois-canon*, on désigne à la Guyane le *Cecropia peltata* L., dont le suc caustique est employé couramment contre les verrues et les dartres, dont les feuilles et l'écorce sont un astringent employé contre le blennorrhagie ; le *G. obtusa* pourrait servir aux mêmes usages aux Antilles. (E. H.).

et très irrégulièrement dentés. Fleurs monoïques, insérées en grand nom. bre dans les alvéoles d'un réceptacle pelté, convexe à la face supérieure, arrondi ou elliptique, ou quadrangulaire ou lacinié, porté sur un pédoncule plus long que les feuilles, dressé, ferme, élargi au sommet : les mâles, sessiles, sans calice (Descourtilz se trompe en disant qu'il y a un calice à 4 divisions obtuses), à 2-4 étamines, à filets filiformes, à anthères globuleuses ; les femelles, sans calice, avec un ovaire libre, muni d'un style recourbé, latéral, bidenté et d'un stigmate simple ; semences ovoïdes-arrondies, nichées dans le réceptacle charnu et succulent, sur-montées d'une pointe courte et recourbée. — La racine fraîche a une odeur aromatique, une saveur amère, son suc est légèrement caustique ; elle est d'un jaune brun et ressemble à celle du sceau de Salomon. Descourtilz place cette herbe dans les alexitères internes et la recommande comme diaphorétique et cordiale dans certaines fièvres lentes et nerveuses, surtout quand il est nécessaire d'activer la circulation, de stimuler les intestins et l'estomac ; il ajoute que le suc de la racine favorise puissamment l'éruption languissante des affections cutanées et qu'il arrête, employé en gargarisme, les progrès de l'angine gangreneuse (1). — Aime les endroits ombragés. — Abondant au Jardin botanique de Saint-Pierre, où les penseurs se servent des feuilles et des racines contre les piqûres du serpent ; assez commun au morne Gommier (Marin). On le rencontre quelquefois dans les jardins comme plante d'ornement. (N° 1403). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Le *Morus nigra* L. Vulgo : Mûrier noir ; se rencontre à l'état de culture : on en fait quelquefois des haies ; les fruits sont un objet de friandise pour les enfants. — Gourbeyre, Sainte-Rose, Camp-Jacob. (N° 2186).

Martinique. Vulgo : Mûrier noir, bonbon noir. — Saint-Joseph, fontaine Didier. (N° 503).

Le *Broussonetia papyri f era* Vent., arbre originaire de la Chine et du Japon, à feuilles larges, trilobées ; se trouve au cimetière du Lamentin, où il y en a plusieurs pieds (N° 3534), et à la Martinique au Jardin botanique. (N° 211).

**Fleurya** Gaud. (dédié à J.-F. Fleury, qui, en 1819, a fait la description des Orchidées des environs de Rennes).

*F. cestuans* Gaud., *Urtica* Jacq. ; Fleurya brûlant. Vulgo : Ortie-brûlante. Gaudich., *Voyage à bord de « la Bonite »*, t. 83. — Herbe annuelle, droite, haute de 30-80 cm., à tige épaisse, succulente, lisse,

(1) Cette espèce, comme sa congénère *D. brasiliensis* Lamk., est employée au Mexique où elle existe, contre la morsure des serpents et de tous les animaux venimeux. Sa racine se distingue de celle de *D. brasiliensis* par sa forme noueuse tout à fait irrégulière, sa couleur noirâtre et l'absence d'odeur après dessiccation. (E. H.).

sillonée-striée, souvent **pourvue** de poils brûlants et droits. Feuilles larges, ovées, pointues, arrondies à la base, grossièrement et régulièrement dentées en scie, glabres, pubescentes, souvent munies, à la surface supérieure et à l'extrémité des dents, de poils terminés par une **glande** brûlante ; pétiole long, strié-silloné. Fleurs monoïques, en panicules larges, terminales et axillaires, composées de cymes scorpioïdes : les mâles, à calice à 4-5 lobes profonds, égaux, à 4 étamines blanches, infléchies, se dressant élastiquement ; les femelles, à calice à 4 divisions profondes, inégales, à style ovale, court, simple. Akène oblong, tuberculé. — La plante est sudorifique, et les gens de la campagne préparent, avec les feuilles et les jeunes tiges, une décoction contre les pleurésies et les fluxions de poitrine. — Abondant sur les décombres, dans les lieux in-cultes et dans les fossés, le long des routes et au pied des murs, etc. : Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, etc. Ait. 0-600 mèt. (N° 2190).

Martinique. Vulgo : Ortie-brûlante, z'herbe-brûlante. Abondant dans toute l'île. (N° 1389).

**Urera** L. (du latin « urere », brûler).

?

*U. caraco-mana* Gaud. ; *Urera* de Caracas. Vulgo : Bois-de-frédoche, grande-ortie. — Arbrisseau haut de 2-2 m. 80, le plus souvent à une seule tige, grise ou rouge, cassante, remplie, surtout à l'extrémité, d'une moelle blanche très copieuse. Feuilles très amples, souvent gaufrées, largement ovales, pointues au sommet, arrondies ou très légèrement cordées à la base, tantôt très faiblement crénelées-serretées, pubescentes en dessous, sur les nervures et les nervilles, souvent poilues en dessus, les poils naissant sur de petites pustules. Fleurs monoïques (dans les pieds que j'ai rencontrés), en cymes axillaires et caulinaires, dichotomes ou trichotomes, petites, couvrant la tige entière dans ses deux tiers supérieurs. Fleurs comme dans le précédent, mais calice femelle devenant pulpeux et rouge, renfermant complètement les akènes globuleux surmontés des styles formant pinceau. — Peu abondant. Ça et là le long des rivières des grands bois humides et abrités contre les vents : Camp-Jacob (rivière Noire, près de la Cascade de Vauchelet), bois des Bains-Jaunes, Trois-Rivières (bois du Trou-aux-Chiens). Alt. 400-700 mèt. (N° 2195, 2861).

Martinique. Vulgo : Grande-ortie. — Rare : Fonds-Saint-Denis, Route des Deux-Chous au Gros-Morne, etc. (N° 1387).

**Rilea** Lindl. (du grec « pins » ou du latin « pi.us », chapeau, parce qu'un des trois segments du calice de la fleur femelle a la forme d'un **petit capuchon**).

*P. microphylla*. Liebm. ; Piles à petites feuilles. Vulgo : Teigne, petite-teigne blanc. Si., t. 93, f. 2. — Petite herbe annuelle, diffuse, ou plus ou moins droite, haute de 4-15 mm., cespitueuse, à tiges et branches molles,

déliçates, succulentes, aqueuses et lisses. Feuilles très petites, habituellement réunies par 2-4, dont 1-2 plus grandes, obovales ou presque rondes, souvent mucronées, entières, uninerviées, couvertes en dessous de lignes transversales. Fleurs monoïques en cymes subsessiles, contractées, beaucoup plus courtes que les feuilles : les mâles, avec un calice à 4 segments ; les femelles, avec un calice à 3 segments, dont un plus grand et bossu au-dessous de l'extrémité, avec un style très court, à stigmate mufti-partite, formant un petit pinceau. Akène scobiforme, enfermé dans le calice devenu charnu. — Très abondant dans toutes les localités de l'île ; il se plaît dans les endroits humides, sur les vieux toits pourris, les vieux murs, dans les sentiers peu fréquentés, le long des rigoles, etc. — Il a des vertus sudorifiques et s'emploie fréquemment, dans le pays, en tisane ou en décoction contre les fièvres. Alt. 0-900 mèt. (N° 2192).

Martinique. Vulgo : Petite-teigne. — Très abondant. (N° 1395).

On cultive dans les jardins et les parterres une variété : le *P. trianthemoides* Lind., haute de 20-50 cm., à tige grosse, vigoureuse, succulente, à branches flabelliformes ; elle sert à faire des bordures très fournies et ornementales. Entre cette variété et l'espèce-type, on rencontre une masse de variétés intermédiaires, qui diffèrent par la taille, la largeur des feuilles et la disposition des cystolithes. (N° 3457).

Martinique. Vulgo : Herbe à bordure. — Abondant dans les jardins. (N° 1393).

*P. ciliaris* Wedd. ; Pilea à feuilles ciliées. Vulgo : Ortie-des-bois. Plum., édit. Burm., t. 120, f. 2. — Herbe annuelle, souvent suffrutescente, tortueuse, rarement sarmenteuse, haute de 50 cm-1 m 20, à tige glabre, peu branchue, noueuse aux aisselles. Feuilles larges, membraneuses, ovées ou ovales-lancéolées, acuminées au sommet, arrondies ou pointues à la base, entières, habituellement poilues en dessus, ciliées sur les bords, à 3 nervures bien marquées prenant naissance à la base du limbe ; pétiole plus court que le limbe de la feuille. Fleurs en cymes unisexuées, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles. — Très abondant dans les clairières et le long des sentiers des bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières. Alt. 500-1100 mèt. (N° 2191).

Martinique. Vulgo : Ortie-montagne. — Bois supérieurs des Fonds-Saint-Denis, des Deux-Choux, du Camp de l'Alma, des Pitons-du-Carbet, etc. (N° 1386).

*P. elegans* Wedd. ; Pilea élégant. Vulgo : Ortie rouge. — Herbacé bisannuel ou trisannuel, rarement droit, à tige grosse, succulente, rétrécie aux noeuds, haute de 30-60 cm. Feuilles épaisses, ovées-oblongues, brièvement acuminées au sommet, pointues à la base, brièvement pétiolées, irrégulièrement dentées en scie, à côte large, aplatie, à nervures latérales dont deux prennent naissance à la base et les deux autres au-dessus de la base du limbe, les quatre se confondant ensuite avec les arcs des deux

bords. Fleurs en cymes monoïques, portées sur des pédoncules très longs, comprimés, faibles et penchés, dépassant de beaucoup les feuilles : les mâles, en cymes contractées ; les femelles, en cymes flabelliformes lâches. Cette espèce est caractéristique et se distingue facilement de ses congénères par l'épaisseur de ses feuilles et la disposition particulière des nervures principales. — Abondant dans les bois pierreux, secs ou humides de tout le massif de Houëlmont, des hauteurs de Deshaies, de la Pointe-Noire, etc. Alt. 150-500 mèt. (N° 2187).

Martinique. Vulgo : Ortie-des-bois. — Abondant : Hauteur des Trois-flets, Roches-Carrées, Rivière-Pilote, etc. (N° 1390).

*P. chamaedrys* Willd. ; Pilea petit-chêne. Vulgo : Petite-ortie. — Herbacé, haut de 15-30 cm., à tige habituellement poilue, plus ou moins couchée, ensuite ascendante. Feuilles membraneuses, ovées, grossièrement dentées en scie, obtusément pointues au sommet, arrondies à la base, scabres-pubescentes en dessous, à 3 nervures naissant à la base du limbe. Fleurs en cymes unisexuées, corymbiformes, aussi longues ou plus longues que les feuilles, à pédoncules grêles, souvent penchés, terminaux ou situés à l'aisselle des dernières feuilles. Akène très petit. — Abondant dans les clairières et le long des ruisseaux et des rivières des bois de la région supérieure : Bains-Jaunes, Matouba, Matélyane, Trois-Rivières, etc. Alt. 700-1.100 mèt. (N° 2188).

Martinique. Vulgo : Ortie-bois. — Abondant. Calebasse, Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet, Deux-Choux, etc. (N° 508).

**Boehmeria** Jacq. (dédié à Georg. Rodolphe Boehmer, né en 1723, à Liegnitz, professeur d'anatomie et de botanique à Wittenberg ; mort en 1803 ; a écrit, entre autres choses : *Flora Lipsiæ* ; *De plantarum semine*, etc).

*B. ramiflora* Jacq. ; Boehmeria à fleurs caulinaires. Vulgo : Grande-ortie des bois, ortie-bois, ortie-grande. Jacq., *Sel. stirp. Am. hist.*, t. 157. — Arbrisseau ornemental, haut de 1 m 50-2 m 50, à tige le plus souvent unique, à branches allongées, toujours inclinées, portant des feuilles placées à leur extrémité. Feuilles plus ou moins pendantes, obliquement ovées-oblongues, longuement acuminées ou quelquefois pointues au sommet, distiques-alternes, dentées en scie presque dès la base, glabres ou pubescentes, une plus grande succédant alternativement à une plus petite, les deux nervures latérales d'inégale longueur : les jeunes, pustulées ; pétiole plus ou moins long, velu ou glabre ; stipules allongées, distinctes. Fleurs monoïques en glomérules nombreuses, sphériques, sessiles, occupant la partie supérieure des tiges. Les mâles, calice à 4 segments, étamines 3, à filets plus longs que le calice et à anthères arrondies ; les femelles, calice tubulaire à 2-4 dents ovales ; style simple, persistant, fort long, pubescent d'un côté, ovaire supère. Fruit composé de

trois petits carpelles contenant chacun une semence dressée, **oblongue** et biconvexe. -- Çà et là dans les bois des Bains-Jaunes ; abondant sur le bord de la rivière Noire et surtout sur le chemin de la cascade de Vauchelet ; assez rare dans les ravines humides de Houëlmont. Ait. 300-700 mè. (N° 2184).

Martinique. Vulgo : Ortie-bois. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Parnasse, Calebasse, Champflore, bois inférieurs de la Montagne-Pelée, Fonds-Saint-Denis, chemin de la Trace au Gros Marne, etc. (N° 1351).

**Phertax** L. (du grec « phénakè », fausse chevelure, à cause des bractées qui entourent le calice).

*P. vulgaris* Wedd. ; Phénax commun. Vulgo : Ortie bâtard. — Herbe annuelle, haute de 60 cm.-1 mè., ressemblant à la pariétaire de France, à tige droite, très branchue dans le haut, glabre, parsemée de poils hispides. Feuilles ovées-lancéolées, acuminées, dentées en scie au-dessus de la base, à 3 nervures principales. Fleurs monoïques en petites glomérules sphériques, sessiles, très nombreuses, entourées de bractées aussi longues que les stipules subulées : les mâles avec un calice à 4-5 lobes, infléchies, ciliées et munies d'un pli transversal, à 4-5 étamines ; les femelles, sans calice, à ovaire libre, sessile, à stigmate filiforme caduc, à akène ové, pointu et légèrement muriqué. — Abondant dans les terres cultivées et incultes, sur les décombres, etc. : Camp-Jacob, Gourbeyre, Lamentin, Basse-Terre, Vieux-Habitants, etc. Alt. 30-600 mètres. (N° 2862).

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Abondant dans les terres en friches : Morne-Rouge, Parnasse, Fonds-Saint-Denis, Trois-Ilets, etc. (N° 1388).

Du *Boehmeria nivea* Hook, *Urtica nivea* L., variété *utilissima*, vulgo : Ramie ou China-grass, dont on avait entrepris, dès 1870, la culture en grand à la Capesterre, à Baie-Mahault, à la Goyave, etc., et qui a dû être abandonnée, on trouve souvent des pieds en masse, qui se propagent seuls. (N° 2193).

Martinique. Vulgo : Ramie. — Ajoupa-Bouillon, Saint-Pierre, Trois-Ponts, Grand'Anse, etc. (N° 1396).

#### CINQUANTE-CINQUIÈME FAMILLE. — POLYGNÉES.

**Polygonum** L. (du grec « polu », beaucoup, et « gonos », noeud, genou, là cause des noeuds enflés des tiges et leur ressemblance avec un genou).

*P. acre* Kth. ; Renouée, à saveur âcre. Vulgo : Piment-vache. — Her-

bacé, vivace, à tige couchée, rampante, ensuite ascendante, à noeuds fortement renflés. Feuilles lancéolées, acuminées, entières, munies, sur les bords, de cils courts, fins et très rapprochés ; face inférieure du limbe pourvue de points transparents ; pétiole court, très élargi, à la base, noeuds des aisselles entourés d'une gaine frangée de longs cils poilus, tubuleuse, membraneuse, caduque, très brune. Fleurs à pétales, blanches ou plus ou moins rosées, en racèmes allongés, penchés, assez souvent branchus à la base ; pédicelles articulés, d'abord très courts, ensuite plus longs ; calice 5-partite, pourvu de petites glandes ; étamines 8 ; ovaire simple, uniovulé ; styles 3. Akène trigone, luisant, lisse. — Herbe très âcre et brûlante, qu'aucun animal ne mange. Dans le pays, on la met dans les nids des poules couveuses pour les préserver des parasites. — Vit en société dans les endroits aquatiques, le long des ruisseaux et sur les bords des étangs : Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Le Baillif, Pointe-Noire, etc. Alt. 0-700 mè. (N° 2178).

Martinique. Vulgo : Herbe-piment. — Abondant dans les savanes du Lamentin et du Ducos, etc. (N° 1209).

*P. acuminatum* Kt. ; Renouée, à feuilles terminées en longue pointe. Vulgo Piment-vache. — Ressemble au précédent ; il en diffère : par ses feuilles, plus acuminées et plus larges ; par les gaines, plus longues, frangées de cils très longs, stigilleux et fortement appliqués contre la tige ; par les racèmes, dressés, à fleurs plus serrées et plus larges ; par le calice dépourvu de points transparents ; étamines 6 ; styles 2. Akène plus large et biconvexe. — Mêmes localités et tout aussi abondant que *P. acre*. (N° 3533).

Martinique. Vulgo : Herbe-piment, herbe-piment-vache. — Endroits aquatiques de la Rivière-Salée et du Saint-Esprit. (N° 3095).

**Coccoloba** Jacq. (du grec « kokkos », graine, baie, et « lobos », lobe, parce que le fruit est trigone et se termine par plusieurs lobes).

*C. uvifera* Jacq. ; Coccoloba portant des raisins. Vulgo : Raisinier bord-de-mer. Si., t. 220, f. 3-5 ; Desc., vol. II, t. 77, p. 3,1. — Arbre de taille moyenne, plus rarement grand arbre, à racines tortueuses, trççantes, chevelues, à tronc tortueux, noueux, à branches le plus souvent horizontales, à écorce grise ou blanche, se détachant par plaques. Feuilles alternes, cartilagineuses, cordiformes-orbiculaires, le plus souvent plus larges que longues, glabres, polies, d'un vert clair, côte et nervures rouges ; pétiole court, rougeâtre, pubescent, inséré sur le dos ou près de la base d'une gaine fendue, souvent bilobée, coriace, noirâtre, non appliquée contre la branche et laissant, après la chute, des cicatrices annulaires et brunes. Fleurs d'un blanc mat, d'une odeur suave, en grappes terminales, spiciformes, souvent très allongées, dressées, toujours penchées, quand elles sont chargées de fruits ; calice 5-partite, devenant charnu et formant

**une seule** masse avec le fruit ; étamines 8 ; styles 3 ; pédicelles courts, rougeâtres, articulés au-dessus du milieu. Fruit pulpeux, de la grosseur d'un raisin, de couleur pourpre, d'une saveur légèrement aigrelette et agréable ; semence ovale-trigone, noire, luisante, polie, renfermant une amande amère et blanche. — Le bois, au centre duquel se trouve une moelle rouge, est dur et incorruptible : on l'emploie pour les constructions sous terre et aussi pour le charonnage, plus rarement pour la menuiserie (1). On ramasse les fruits pour les vendre au marché. Dans le pays on emploie le rob des raisins contre la dysenterie, la décoction des racines et de la tige contre la diarrhée. — Fl. en avril, mai ; fruits mûrs en juillet, août. — Sur les vieilles souches on trouve une espèce de champignon blanc, qu'on peut manger. — Abondant dans les sables et sur les rochers du littoral de toute l'île, quelquefois aussi un peu dans l'intérieur. (N° 2183).

Martinique. Vulgo : Raisin bord-de-mer. — Abondant sur les plages sablonneuses et rocailleuses. (N° 1742 a).

Sur la plage du Diamant, du Macouba (Vauclin) et à l'Anse-Raisinier (Trinité), on trouve une variété à feuilles plus petites, à fruits blancs, plus ronds et plus petits. (N° 1472 b).

*C. pubescens* L. ; Coccoloba à feuilles pubescentes. Vulgo : Raisinier grande-feuille. — Petit arbre (dans nos deux Colonies), droit, habituellement peu branchu et peu ramifié, à écorce brune, assez fortement crevassée. Feuilles très amples, mesurant jusqu'à 45 cm. de large, toujours plus larges que longues, orbiculaires, entières, échancrées en coeur à la base, très coriaces, d'un vert très pâle, à côte, nervures et nervilles très saillantes en dessous et couleur de rouille ; gaine large, chargée de poils roux qui, dans les jeunes branches, deviennent très longs. Fleurs blanchâtres, petites, portées sur des pédicelles réunis par 2-4, et disposées en grappes simples et allongées. Fruit ovoïde, noirâtre à la maturité, plus gros que dans le précédent. — Le bois est dur, pesant et incorruptible, d'un rouge foncé : on l'emploie avantageusement pour les constructions **dans** la terre, dans l'eau ; dans les endroits argileux, la partie enfoncée **dans** la terre devient dure comme la pierre. — Fl. en septembre et octobre, et souvent aussi en mai et juin. — Assez abondant dans les hauteurs pierreuses et sèches du Vieux-Fort, sur le plateau calcaire de la Désirade, sur le bord de mer du Gozier, etc. (N° 2193, 3399).

Martinique. Vulgo : Bois grande-feuille. — Abondant dans les **hauteurs** pierreuses de Case-Pilote ; plus abondant encore sur le plateau des Trois-flets, etc. (N° 1793).

(1) Le bois donne par décoction dans l'eau un extrait rouge brun qui constitue un des *kinos* appréciés dans le commerce, où il est désigné sous les noms de *kino de la J'arnaque* ou *des Indes Occidentales*. Il est probable que les espèces suivantes jouissent des mêmes propriétés. (E.H.).

*C. barbadiensis* Jacq., *C. diversifolia* Jacq. : Coccoloba de la Barbade. Vulgo : Bois rouge. — Arbre élégant, le plus souvent d'assez grande taille, anfractueux à la base, à rameaux grisâtres et souvent pendants, à ramuscules striés, à écorce peu fendillée. Feuilles rigides, très glabres, de forme variable, généralement ovées, terminées en pointe plus ou moins obtuse, arrondies à la base ou cunéiformes, à nervures plus saillantes en dessous qu'en dessus, à nervilles finement réticulées ; pétiole court, cannelé en dessus. Fleurs blanches, en grappes spéciformes, terminales, plus longues que les feuilles, d'abord droites ensuite plus ou moins penchées ; pédicelles très courts, aussi longs que les fleurs, articulés au sommet, solitaires, entourés, à la base, d'une bractée circulaire ; gaine petite, membraneuse. Fruit ové, très vert à la maturité, poli, luisant, finement strié, surmonté d'une pointe qu'entourent et dépassent les 5 lobes du calice. — On peut le manger ; les oiseaux et les rats en sont avides. Le bois est dur, rouge en dedans et se fend facilement : on le recherche pour la charpente et la construction à l'extérieur. Dans le pays, on emploie l'écorce séchée, réduite en poudre et conservée dans le tafia, comme un excellent remède contre les rhumatismes. — Abondant dans les bois montueux et secs : Hou87mont, bois de Bisdary, de Gourbeyre (mornes Dos-d'Ane et Goblin), Vieux-Habitants, Pigeon, etc. Ait. 200-600 mèt. (N° 3251).

Martinique. Vulgo : Bois rouge. — Abondant. Bois-de-la Régale, hauteur du Diamant et des Trois-lets, etc. (N° 37, 248).

*C. Dussii* Kr. et Urb. Vulgo : Raisinier marron, raisin marron (au Camp-Jacob), Jaquot brulot (à la Ravine-Chaude). — Forte liane, pouvant s'élever à plus de 15 mèt. de haut, à tige cylindrique-anguleuse, a<sup>g</sup>uleuse, noirâtre, d'un diamètre de 6-9 cm., nue dans le bas, à branches flexibles, allongées, très enchevêtrées, presque toujours pendantes, à jeunes rameaux noirs. Feuilles longues, de 12-17 cm. sur 8-10 cm. de large, très coriaces, ovales-elliptiques, arrondies ou subcordées à la base, obtusément pointues au sommet, à côte, nervures et nervilles imprimées en dessus, carénées, très saillantes et roussâtres en dessous, nervures secondaires 7-9 paires alternes, reliées sur les bords par des arcs ; pétioles le plus souvent tordus, souvent contournés, rarement droits, subcylindriques, cannelés en dessus, rugueux, longs de 12-15 mm., insérés à la base de l'ochréa qui est fendue jusqu'à la base, à 2-3 lobes inégaux, longs de 3-6 mm. Fleurs blanches, d'une odeur suave, mais forte, en grappes allongées, spiciformes, terminales, souvent plus courtes que les feuilles ; pédoncules comprimés, noirs, scabres, munis à la base de 2-5 bractées imbriquées, alternes, couleur de rouille, tubuleuses à la base : les inférieures, plus courtes ; les supérieures, successivement plus grandes, pointues et fendues ; pédicelles réunis par 2-3, noirs, longs de 3, 5 mm., articulés **et** renflés au sommet, articulés à la base, **au niveau d'une protubérance** entourée de bractéoles ; **tube du calice** campanulé, à lobes **ovales-arron-**

**dis, étamines aussi longues que les lobes. Fruit pulpeux, noir foncé à la maturité, luisant, long de 20-26 mm., ovoïde, rétréci vers le sommet** que termine une pointe formée par les lobes charnus du calice, brusquement rétréci à la base, cylindrique et court ; semence ovoïde, à peine trigone, noire et très polie. — Les fruits sont bons à manger ; les oiseaux et les rats en sont friands. — Fi. en juin et juillet ; fruits mûrs en décembre et janvier. — ç à et là dans les bois des Bains-Jaunes, de Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ave) ; plus abondant dans les bois de la Ravine Chaude et de la Pointe-Noire. Alt. 250-600 mèt. (N° 3430).

Il n'existe pas à la Martinique.

*C. ascendens* Duss. ; *Coccoloba* ascendant. Vulgo : Raisinier-grandbois, liane tordue. — Puissante liane, montant à une grande hauteur, quand elle trouve un appui, ou petit arbre à branches pendantes, allongées, à écorce grise presque lisse. Feuilles longues de 13-16 cm. sur 10-12 cm. de large, ovales ou légèrement obovales, arrondies ou obtusément pointues ou subcordées à la base, arrondies au sommet, à 4-5 paires de nervures principales, à côte et nervures rouges, saillantes sur les deux faces, mais plus marquées en dessous ; pétiole cannelé, souvent ruguleux et transversalement gercé ; ochrées fendues jusqu'à la base, acuminées, longues de 15-18 mm., glabres. Fleurs d'un blanc mat, en grappes nombreuses, terminales et axillaires, mais droites ou recourbées quand les rameaux avortent ; pédoncules entourés, à la base, de plusieurs bractées membraneuses : les inférieures, courtes ; les supérieures, successivement plus grandes ; rachis strié-sillonné ; pédicelles réunis par 2-4, délicats, cylindriques, longs de 3 mm. Fruit rouge vert avant d'être mûr, bleu foncé à la maturité, pulpeux, mangeable, long de 15-17 mm., de même forme que celui du précédent. — On emploie la décoction ou l'infusion de la racine comme dépurative dans les maladies vénériennes. Les tiges se fendent facilement : les pêcheurs s'en servent pour fabriquer des nasses, des paniers et pour empailler des dames-jeannes, etc. — Fl. en mars et avril, et aussi en octobre et novembre. — Assez abondant dans les bois de la Pointe-Noire, de la Ravine-Chaude ; plus rare à Gourbeyre (morne Goblin). Alt. 300-600 mèt. (N° 2180, 2189).

Martinique. Vulgo : Liane tordue. Bois du Morne-Rouge (Savane Chazot), des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, de Saint-Joseph, de Ducos (ravine). Alt. 60-700 mèt. (N° 36).

*C. excoriata* L., *C. nivea* Jacq. ; *Coccoloba* sans écorce. Vulgo : Raisin-coudre, raisinier-des-coudres, raisin-coudre (probablement parce que les premiers colons européens l'appelaient raisin du coudrier). Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, p. 215, t. 78 ; Desc., vol. V, t. 352, p. 178. — Petit arbre haut de 4-7 mèt., lequel a, de sa nature, un tronc simple, mais qui, quand on le coupe, pousse à la base une masse de rejets, de manière à former un grand et souvent un énorme buisson touffu et très feuillu.

Ecorce mince, lisse, assez semblable à celle du goyavier, grise ; jeunes tiges et branches habituellement couvertes de lenticelles orbiculaires, ou elliptiques ou linéaires. Feuilles insérées un peu au-dessus de la base de l'ochrée, glabres, membraneuses-coriaces, oblongues-ovées ou oblonguesobovées, acuminées au sommet, pointues ou très légèrement cordées à la base, longues de 7-27 cm. sur 4-12 cm. de large ; nervures à moitié imprimées en dessus, saillantes en dessous ; nervilles saillantes des deux côtés ; pétioles glabres, cannelés en dessus, longs de 5-23 mm. ; ochrée longues de 1-8 mm., fendues, acuminées au sommet, membraneuses et glabres. Fleurs blanc jaunâtre, très odorantes, glomérulées, en grappes effilées, penchées ou redressées, de la longueur d'une feuille de moyenne grandeur, très brièvement pédicellées ou sessiles, entourées à la base de petites bractées triangulaires, pointues et noirâtres ; rachis glabre, fine-ment strié ; calice à 5 segments profonds ; étamines à filets subulés, aussi longues que les lobes du calice ; anthères exsertes. Fruit ovoïde, petit, trigone, long de 6 mm., à péricarpe blanc, formé des lobes du calice devenus charnus, entourant les carpelles jusque vers leur milieu et restant assez visiblement distincts jusqu'à la base ; semence à 3 sillons. — Les fruits sont tantôt sucrés, tantôt aigrelets et très rafraîchissants ; les enfants en sont particulièrement friands. Le bois est rougeâtre, tendre et léger ; il ne peut servir que pour les constructions à l'intérieur. — Assez abondant dans la région sèche et pierreuse du littoral. — Fl. en juin ou juillet ; fruits mûrs en juillet et août. — Bord de mer : la Basse-Terre et le Vieux-Fort, Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Deshaies, etc. (N° 3250).

Martinique. Vulgo : Raisin-coudre. — Assez abondant sur le littoral et les mornes inférieurs et pierreux de Case-Pilote, du Carbet ; plus rare à Case-Navire et au morne Gommier (Marin). — On emploie les tisanes faites avec les fruits contre les échauffements ; la décoction des fruits séchés et pilés contre la dysenterie. (N° 1744).

De cette famille on cultive au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins le *Muehlenbeckia platyclada* Lind., petit arbrisseau très ornemental, à branches allongées ayant la forme de feuilles, sur les bords desquelles se trouvent une masse de petites fleurs blanchâtres. Il est originaire de l'île de Salomon. (N° 2094).

#### CINQUANTE-SIXIEME FAMILLE. — PIPERACEES.

**Peperomia** R. Br. (du grec « peperi poivre, et « homos a, semblable, parce que ces plantes ont des vertus et une saveur semblables à celles **du poivrier**).

*P. nummularifolia* Kth. ; Pépéromie à feuilles de nummulaire. Vulgo : Gironf'é (mot corrompu de giroflé). Plum., édit. Burin., t. 69. — Petite

herbe épiphyte, vivace, rampant en tous sens, radicante, à tiges très nombreuses, souvent très allongées, filiformes et partout de la même épaisseur, très enchevêtrées. Feuilles petite, rondes, quelquefois légèrement obovées, larges de 5-7 mm., convexes en dessous, concaves en dessus, succulentes, vert clair tendre, palminerviées, à 3 nervures à peine visibles ; pétioles filiformes, plus courts ou aussi longs, ou plus longs que les feuilles. Fleurs en épis pédonculés en forme de petits chatons cylindriques, solitaires, longs de 18-20 mm., droits ou arqués ; étamines 2, à anthères sessiles ; stigmate sessile, très petit. Fruit ovoïde, sessile. — Sur les arbres vivants ou pourris et sur les pierres humides des grands bois du Lorrain, du Camp de l'Alma, de la Montagne-Pelée, etc. — Cette herbe est aromatique, surtout quand elle est sèche ; elle est très sudorifique : les bûcherons, les charbonniers la recueillent et s'en servent en décoction ou en tisane contre les fluxions de poitrine, les pleurésies, les bronchites, etc. Alt. 400-900 mètr. (N° 269). — Elle ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*P. rotundifolia* Kth. ; Pépéromie à feuilles rondes. Vulgo : Petit-mouron. — Ressemble beaucoup au précédent ; il en diffère par ses feuilles plates, finement ciliées sur les bords et par ses épis plus longs. — Elle est également sudorifique et s'emploie souvent contre les fluxions de poitrine et les bronchites. — Sur les arbres vivants et les souches pourries des grands bois humides des Bains-Jaunes, de Matouba, du Gommier, des Trois-Rivières, etc. (N° 2828).

Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

*P. exilis* Grisb. ; Pépéromie à tiges délicates. Vulgo : Petite-gironflée. — Epiphyte, rampant, radicant, à tiges capillaires, très délicates. Feuilles rondes, succulentes à l'état vert, membraneuses et comme transparentes à l'état sec, longues de 1-25 mm. Epis longs de 4-6 mm. Branches fructifères aussi longues que les épis. — Rare : Bois du Camp de l'Alma, des Pitons-du-Carbet, de la Calebasse, etc. Alt. 500-900 mètr. (N° 1260). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*P. emarginella* Sw. ; Pépéromie à feuilles échancrées. — Epiphyte, radicant, rampant, à tiges très nombreuses, filiformes, très enchevêtrées. Feuilles obcordées, rétrécies à la base, longues de 1-3 mm., un peu plus longues que larges. Epis solitaires, filiformes, longs de 10-12 mm., pédonculés. — Assez rare. Ça et là sur les arbres et les vieilles souches des grands bois, dans les endroits sombres : Grand-Etang (Capesterre), Trois-Rivières. Alt. 370800 mètr. (N° 2829).

Il n'existe pas à la Martinique.

*P. tenella* Dietr. ; Pépéromie délicate. Vulgo : Mouron vivace. — Epiphyte, rampant, radicant, à tiges comprimées, très flexibles, souvent presque filiformes, toujours ascendantes. Feuilles alternes-distiques, confinées **aux extrémités des branches, ovales lancéolées, épaisses, brusquement ré-**

Martinique. Vulgo : Herbe à courèze ou couresse (parce qu'on croit que la couleuvre, nommée *courèze* ou *couresse*, fait la guerre au trigonocéphale et qu'elle a recours à cette herbe comme à un contre poison, lorsqu'elle est piquée dans la lutte). — Très abondante dans tous les quartiers de l'île, où elle joue un plus grand rôle qu'à la Guadeloupe, à cause de son emploi interne et externe contre les morsures du serpent. (N° 1265).

*P. acuminata* L. ; Pépéromie à feuilles acuminées. Vulgo : pourpier bâtard. -- Vivace, haut de 40-60 cm., terrestre, stolonifère, droit, penché

ue toujours plus larges que longues ; les p?tioles sont cannelés, plus courts que les feuilles. Epis axillaires et terminaux, cylindriques, solitaires ou r?unis

aux extrémités, à une ou plusieurs tiges, grosses, très succulentes, nues dans le bas, peu branchues, rougeâtres ou blanchâtres, fortement renflées aux noeuds : partie supérieure des tiges et des rameaux, à 3-4 angles aigus. Feuilles longues de 25-35 cm. : les inférieures, alternes ; les supérieures, opposées, succulentes avant la dessiccation, elliptiques, acuminées au sommet ou en pointe obtuse, munies sur les deux faces de nombreux points transparents, à 5 nervures principales, dont les 3 intérieures sont peu prononcées ; pétiole large, court, cannelé en dessus, semi-amplexicaule. Epis solitaires, réunis par 2, plus rarement par 3, toujours d'un âge différent, effilés, longs de 9-10 cm. ; pédoncules courts ; stigmate petit. Fruit globuleux, sessile, surmonté d'une pointe courte et rigide. — Abondant dans les endroits pierreux, montueux et secs : Houëlmont, Gourbeyre (morne Goblin), mornes calcaires des Grands-Fonds du Gozier. Alt. 100-430 m. (N° 2830).

Martinique. Vulgo : Pourpier-bois, pourpier bâtard. — Abondant au plateau des Trois-Ilets, dans les hauteurs pierreuses de Case-Pilote (habitation Fond-Layette). (N° 498, 1262).

*P. glabella* Dietr., variété *nigropunctata* Miq. ; Pépéromie à feuilles glabres, variété à feuilles ponctuées de noir. Vulgo Mouron. — Epiphyte, rampant, radicaux, flexible ; à branches libres, très souvent pendantes et toujours divergentes, allongées et munies de points noirs. Feuilles glabres, succulentes, ovées ou ovées-lancéolées, acuminées et obtusément pointues au sommet, longues de 2-7 cm. sur 6-40 mm. de large, rétrécies à la base ; à 3-5 nervures principales, habituellement munies des deux côtés de points noirs ; pétiole court, étroit, cannelé en dessus. Epis minces, allongés, le plus souvent réunis par deux, d'un âge différent, longs de 6-9 cm., souvent recourbés au sommet ; pédoncules longs de 5-7 mm. Fruit sessile, ovoïde-globuleux, surmonté d'une petite pointe. — Très abondant sur les arbres, les pierres, les souches pourries des grands bois et des savanes humides. Alt. 30-900 m. — Cette herbe est sudorifique et s'emploie souvent dans la médecine domestique. (N° 2567).

Martinique. Vulgo : Mouron grande-feuille. — Très abondant dans les bois, jusqu'à une altitude de 800 m. (N° 500, 501).

*P. hernandifolia* Dietr. ; Pépéromie à feuilles de Hernandia. Vulgo : Mouron grand-bois, siguine noire, petite siguine. — Petite liane, très ornementale, rampante ou le plus souvent grimpante, radicante, à tige peu branchue, succulente, renflée aux noeuds, haute de 1-2 m. 60. Feuilles petites, alternes, épaisses, ovées, cuspidées au sommet, longues de 8 cm. sur 6 cm. de large ; à 7-9 nervures invisibles sur les feuilles vertes et à peine visibles sur les sèches : face inférieure, d'un blanc verdâtre ; face supérieure, vert noir, luisante et comme veloutée, souvent panachée de vert tendre ; pétiole prenant naissance dans le dernier tiers inférieur de la

feuille, à peu près de la même longueur que le limbe, cylindrique comprimé. Epis terminaux ou axillaires, longs de 3-4 cm. ; pédoncules le plus souvent plus longs que les épis. — Assez rare. Ça et là dans les endroits très humides et sombres des grands bois : chemin des Bains-Jaune à la Savane à Mulets, bois de Trois-Rivières, morne du Matelyane, etc. Alt. 400-1000 m. (N° 2570).

Martinique. Vulgo : Gironflé grande-feuille. — Bois élevés à l'Ajoupa-Bouillon, du Matouba, du Lorrain, etc. (N° 1264).

*P. bracteiflora* D. C. ; Pépéromie à fleurs entourées de bractées. Vulgo : Mouron. — Epiphyte, rarement terrestre, haut de 20-40 cm., couché, radicaux, ensuite ascendant ; à tiges cylindriques, noires, légèrement renflées aux noeuds, à jeunes tiges et branches velues, disposées en zigzag. Feuilles longues de 1-5 cm. sur 5-3 cm. de large, ovées, brièvement acuminées au sommet, subarrondies ou rétrécies à la base, finement et fortement ciliées sur les bords, légèrement pubescentes en dessus, blanchâtres en dessous et couvertes d'une infinité de petites écailles, qui, à l'état vert, les font paraître comme saupoudrées de petits cristaux luisants, munies (à l'état sec) de points transparents ; pétiole court, velu. Epis longs de 3-5 cm., à fleurs insérées sur de petites protubérances constituées par des bractées verruqueuses. Fruit globuleux et verruqueux. — Assez abondant le long des ruisseaux, sur le vieux bois, les arbres vivants, les pierres humides, etc. : Ravine-à-Déjeuner (au pied de la brande-Découverte), au Matelyane, route des Bains-Jaunes à la Savane à Mulets, montagne de la Madeleine (Trois-Rivières), etc. Alt. 500-1000 m. (N° 2567 a).

Martinique. Vulgo : Gironflé. — Abondant dans les clairières de la Montagne-Pelée, des bois des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, etc. (N° 497).

*P. magnolifolia* Dietr. ; Pépéromie à feuilles de Magnolia. Vulgo : Queue-de-lézard. — Epiphyte et terrestre, rampant, radicaux, ensuite ascendant, à tige souvent unique, charnue, ferme, cylindrique, nue dans le bas, peu feuillue dans le bout, ne dépassant que rarement 40 cm. de haut. Feuilles glabres, épaisses, charnues, longues de 7-10 cm. sur 5-7 cm. de large, obovales, arrondies ou plus rarement échancrées au sommet, à nervures pennées, presque invisibles à l'état vert ; pétiole plus ou moins cannelé et amplexicaule. Epis minces, fermes, solitaires ou réunis par 2, terminaux, longs de 10-16 cm. ; anthères blanches. Fruit ovoïde, sessile, plus long que le bec subulé qui le surmonte. — Abondant dans les terres pierreuses, sèches : Houëlmont, hauteurs du Vieux-Fort, Trois-Rivières (dans les chemins de certaines caféières). Alt. 80-400 m. (N° 2572).

Martinique. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant. Hauteurs pierreuses de Case-Pilote et des Trois-Ilets, etc. (N° 1267).



*P. obtusifolia* Dietr., variété *cuneata* Miq. ; Desc., vol. V, t. 313, p. 37. Plum., *Descript.*, t. 70. --- Pépéromie à feuilles obtuses, variété cunéiforme. Vulgo : Queue-de-lézard. — Vivace, à tige couchée, ensuite ascendante, peu branchue, haute de 30-40 cm. Feuilles longues de 35-45 cm. sur 10-15 cm. de large, charnues, obovales, rétrécies en un pétiole court, cannelé en dessus, amplexicaule. Epis très droits, fermes, longs de 11-12 cm. Fruit ovoïde, aussi long que le bec recourbé qui le surmonte. — Descourtilz, qui place cette herbe dans les rafraîchissants aqueux, dit. que le suc récent de toute la plante est doué de propriétés rafraîchissantes, tempérantes et laxatives ; il le prescrit dans tous les cas inflammatoires, surtout dans la néphrite, l'entérite, dans les affections bilieuses et les maladies des voies urinaires ; il l'ordonne avec beaucoup d'avantages dans le scorbut. Dans le pays on emploie cette espèce ainsi que la précédente en décoction comme sudorifique contre les refroidissements et les fièvres. — Assez rare. Çà et là sur les pierres et les souches pourries des bois inférieurs des Trois-Ilets, de la Régale et des hauteurs de la Rivière-Pilote. Alt. 150-369 mèt. (N° 1266). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*P. trifolia* Dietr. ; Pépéromie à trois feuilles. Vulgo : Mouron. — Epiphyte, rampant, radicaire ; à branches nombreuses, articulées, tétragones, très flexibles, souvent très allongées et verticalement pendantes : les jeunes, pubescentes. Feuilles longues de 10-15 mm. sur 7-13 mm. de large, le plus souvent verticillées par 3, rarement par 4, ovales, rondâtres ou obovales, arrondies ou légèrement échancrées au sommet, succulentes, à 3 nervures bien prononcées ; pétiole pubescent ; rachis fovéolé. Epis droits ou recourbés, terminaux, effilés, longs de 5-6 cm. Fruit globuleux, surmonté d'un petit bec. — Abondant sur les arbres vivants, les vieilles souches et les troncs pourris : Montereau, Camp-Jacob, rivière Noire, hauteurs des Vieux-Habitants, bois du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi (Capesterre). Alt. 250-700 mèt. — Cette herbe jouit d'une grande réputation comme sudorifique : on l'emploie fréquemment en décoction ou en tisane contre les fièvres, les bronchites, etc. (N° 3617).

Martinique. Vulgo : Gironflé, mouron. — Abondant. — On en fait le même usage qu'à la Guadeloupe. — Morne Rouge, Parnasse, Calebasse, hauteurs humides du Prêcheur, fontaine Didier, etc. (N° 1263).

*P. Balbisii* Dahlsted ; Pépéromie de Balbis. Vulgo : Mouron rouge. — Epiphyte, d'abord rampant, radicaire, ensuite dressé, à tiges rigides, très branchues, tétragones-cannelés, souvent dichotomes, inférieurement nues. Feuilles le plus souvent opposées-distiques, rarement verticillées par 3, plus rarement encore par 4, longues de 4-10 mm. sur 3-6 mm. de large, obovales-elliptiques, arrondies ou échancrées au sommet, rétrécies à la base en un pétiole très court, succulentes à l'état vert, membraneuses après dessiccation, finement et brièvement ciliées sur les bords les adul

tes, à 5 nervures ; les jeunes, à 3 (les deux autres étant à peine visibles à l'état frais), à côte bien visible. Epis solitaires ou groupés par 2, **terminaux**, minces, longs de 25-30 mm. — Peu abondant. Çà et là sur les troncs pourris, sur les arbres vivants, au milieu des mousses et des petites fougères : Bains-Jaunes, Camp-Jacob, coulée de la Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte), plateau de la Soufrière. Alt. 700-1480 mèt. (N° 2566).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Piper** L. (du latin « piper », poivre, venant du grec « peperis », ou du nom indien « pipala »).

*P. peltatum* L., Pothos *peltata* Miq. ; Poivrier à feuilles peltées. Vulgo : Bois-anisette. Plum., *Descript.*, t. 74 ; Desc., vol. IV, t. 236, p. 14 (figure mal faite). — Sous-arbrisseau haut de 1-1 m. 60, à racines blanches, chevelues, stolonifères, traçantes, à plusieurs tiges droites, gros-ses, fortement renflées aux noeuds. Feuilles peltées, cordées-rondâtres, amples, souvent obtusément pointues au sommet, membraneuses, glabres, **blanchâtres** en dessous et marquées de points transparents, à 13 nervures principales, la côte portant en outre 2 nervures latérales ; pétiole engainant, prenant naissance au-dessous du milieu du limbe, gris, finement strié, pubescent, un peu plus court que le limbe. Epis disposés en une ombelle axillaire, pédonculée, de 3-10 rayons d'un âge très inégal, longs de 7-9 cm., recourbés ou droits ; pédoncule long de 2-3 cm., et les pédicelles de 6-9 mm. ; étamines 2, latérales par rapport à l'ovaire ; stigmates 3, sessiles, recourbés. — Assez abondant dans les mornes boisés inférieurs et dans les endroits humides : Saint-Pierre (Boulevard), Par-nasse, morne Saint-Martin, etc. Alt. 20-500 mèt. (N° 1340). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*P. smilacifolium* H. B. Kth., *P. Decumanum* W. ; Poivrier à feuilles de salsepareille. Vulgo Queue-de-rat. — Arbrisseau buissonnant ou petit arbre, haut de 3-5 mèt., à tiges cylindriques, renflées aux noeuds, nues **dans** le bas, médiocrement feuillues dans le haut. Feuilles longues de 15-22 cm., sur 8-12 cm. de large, glabres, membraneuses, ovées ou ovales-elliptiques, acuminées au sommet, obliques et arrondies à la base, apposées sur une feuille avortée et bractéiforme, palminerviées, à 5-7 nervures : face inférieure des limbes pourvue de points transparents ; pétiole long de 10-15 mm., cannelé en dessus, épais, à base amplexicaule, laissant, après la chute, de larges cicatrices. Epis axillaires, allongés, plus courts que les feuilles. Fleurs contiguës. — Assez rare. Çà et là dans **les** mornes inférieurs secs et pierreux : Houëlmont, bord de l'embouchure **du** Galion, etc. Alt. 5-200 mèt. (N° 2834).

Martinique. Vulgo : Queue-de-rat. — Egalement peu abondant : Parnasse, lisière des bois du morne Saint-Martin, Morne-Rouge, Marin (morne Gommier). Alt. 200-406 mèt. (N° 502).

*P. reticulatum* L. ; Poivrier à feuilles réticulées. Vulgo : **Queue-de-rat** blanc. Enckea Miq., Plum., éd. Burm., t. 242, f. 2. — Arbrisseau ou buisson d'une élévation de 2-3 mèt., droit, à racines traçantes, à tiges cylindriques et nues dans le bas, à rameaux tétragones, cannelés, renflés aux noeuds. Feuilles acides, penninerviées, obovales, elliptiques, très inégales à la base, transversalement réticulées, couvertes en dessus d'une infinité de petites protubérances arrondies et très rapprochées, côte large, côte et nervures principales scabres-poilues et rougeâtres, limbes d'une longueur de 12-14 cm. sur une largeur de 5-7 cm. Epis longs de 12-14 cm., droits, à fleurs circulairement disposées ; étamines blanches.

—Assez abondant dans les grands bois de la région moyenne et parfois dans la région infra-moyenne : Bains-Jaunes, Matouba, Gommier, Trois-Rivières. Alt. 350-900 mèt. (N° 2835).

Martinique. Vulgo : Queue-de-lézard. — Morne-Rouge, Champflore, Parnasse, Ajoupa-Bouillon. (N° 2147).

*P. dilatatum* Rchb. ; Poivrier à feuilles élargies. Vulgo : Queue-de-rat.

—Arbrisseau assez élevé, droit, glabre dans toutes ses parties ; à écorce fine, brun noirâtre ; à rameaux légèrement comprimés, cannelés-striés. Feuilles de même forme que dans le précédent, mais plus petites, pustulées-ruguleuses. Epis axillaires, presque toujours recourbés au sommet. Fleurs situées sur de petits anneaux très rapprochés. — Abondant dans les falaises et le long de la basse et de l'infra-moyenne région : Basse-Terre (ravine Belost), bord du Galion (près de l'embouchure), Houëlmont, Grands-Fonds du Moule et du Gozier. Alt. 10-600 mèt. (N° 2569).

Martinique. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant : Carbet, Parnasse, environs de Saint-Pierre, Case-Pilote (Fond-Layette), Marin (morne Gommier). (N° 2112).

*P. macrophyllum* H. B. Kth. ; Poivrier à grandes feuilles. Vulgo : Queue-de-rat. Sl., t. 88, f. 1. — Arbrisseau haut de 2-3 mètres, droit, souvent buissonneux, à branches légèrement inclinées, à jeunes rameaux striés. Feuilles longues de 20-27 cm. sur 12-15 cm. de large, ovées-oblongues, acuminées au sommet, inégales à la base, membraneuses, à 4-5 paires de nervures principales scabres-pubescentes ; pétiole légèrement ailé. Epis courts, dépassant rarement 4 cm. de long, axillaires, toujours horizontaux et opposés aux feuilles, brusquement terminés en une pointe conique, courte et noire ; pédoncule court, noir. — Peu abondant. Ça et là dans les parties inférieures des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, etc. Alt. 400-700 mèt. (N° 3696).

Il n'existe pas à la Martinique.

*P. hirsutum* Sw. ; Poivrier à feuilles hirsutes. Vulgo : Queue-de-rat.

—Arbrisseau haut de 3-4 mèt., à une ou plusieurs tiges cylindriques, noires, nues dans le bas, irrégulièrement trigones ou tétragones dans le

haut, à rameaux légèrement pubescents et disposés en zigzag. Feuilles de même forme que dans *P. dilatatum*, mais un peu plus larges, plus acuminées ; à 5 paires de nervures principales, dont la paire supérieure prend naissance à peu près au milieu de la nervure médiane ; côte, nervures et nervilles, surtout des jeunes feuilles, couvertes de poils courts, couchés, blanchâtres : face supérieure ruguleuse, dépourvue de points transparents ; pétiole le plus souvent poilu, toujours plus ou moins pubescent. Epis opposés aux feuilles, droits, d'abord dressés, ensuite horizontaux, longs de 10 cm. — Abondant dans les falaises et le long des rivières de la basse région, et sur les lisières des bois de la moyenne zone : Basse-Terre (ravine de Belost), Gourbeyre (Grande-Savane), Camp-Jacob, Gommier, etc. Alt. 70-600 mèt. (N° 2568).

Martinique. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Case-Navire, Carbet, etc. (N° 2113).

*P. incurvum* Sieb., Artanthe *martinicensis* Miq. ; Poivrier à épis recourbés. Vulgo : Poivrier bâtard. Queue-de-rat. — Arbrisseau sarmenteux, d'abord rampant, ensuite grim pant, pouvant s'élever jusqu'à 12 mèt. de haut ; à tige grosse, noueuse, nue dans le bas, presque cylindrique, très branchue dans le haut ; à branches allongées, irrégulièrement tétragones-cannelées, toujours pendantes et disposées en zigzag. Feuilles longues de 8-11 cm, alternes distiques, très vertes et luisantes en dessus, pâles en dessous, pointues au sommet, palminerviées à 4 paires de nervures latérales, dont les 3 inférieures prennent naissance à la base et la supérieure au-dessus de la base de la côte : les jeunes, ovées, brièvement rétrécies à la base ; les adultes, nettement cordées, rondâtres, un peu plus larges que longues ; pétiole cannelé en dessus, cylindrique en dessous, trois fois plus court que le limbe. Epis axillaires, recourbés, difformes-toruleux, amincis vers le sommet, souvent réunis par deux, longs de 8-14 cm. Fruit pulpeux ; semence arrondie-comprimée, très brièvement stipitée, longue de près de 2mm. — Abondant dans toutes les forêts humides : Bains-Jaunes, Gommier, rivières Noire et Rouge, Matouba, Trois-Rivières, etc. Alt. 500-900 mèt. (N° 2565).

Martinique. Vulgo : Poivrier-bâtard, Queue-de-lézard. — Abondant : Calebasse, Ajoupa-Bouillon, bois du Lorrain, du Camp de l'Alma, etc. (N° 1333).

*P. ceanothi folium* H. B. Kth., *P. medium* Jacq. ; Poivrier à feuilles de *Ceanothus*. Vulgo : Malimbé, queue-de-rat. Desc., vol. VI, t. 427, p. 194. Enckea *Sieberi* Miq. — Arbuste buissonnant, ou grand arbuste, rarement petit arbre, haut de 4-4 m. 50, droit, à tiges dichotomes, cylindriques, lisses, à écorce noire, à jeunes branches cannelées sur un côté. Feuilles ne dépassant guère 10 cm. de longueur sur 7 cm. de largeur, très glabres, luisantes, papyracées, ovées, légèrement obliques à la base, **pointues** au sommet, palminerviées, à 2 paires de nervures latérales, prenant naissan-

ce à la base de la côte pétiole court, mince, noir, comprimé. Epis axillaires, solitaires, opposés aux feuilles, longs de 4-6 cm., droits, à pédoncules 2-3 fois plus courts que l'épi. Fleurs insérées sur de petits anneaux très rapprochés. Fruit légèrement pulpeux, ovoïde, beaucoup plus grand que dans tous ses congénères, surmonté des 3 styles sessiles et persistants. — Descourtilz place la plante dans la catégorie des masticatoires, mais dans le pays on n'en fait aucun usage, même populaire. — Abondant dans les falaises, le long des rivières et dans les halliers de la basse et de la moyenne région : environs de la Basse-Terre, Houëlmont, Gourbeyre, Vieux-Habitants, etc. (N° 2564 b).

Martinique. Vulgo : Malimbé, queue-de-rat. — Abondant : Trois-Ponts, Carbet, Parnasse, Marin, Trois-Ilets, Gros-Morne, etc. (N° 1332).

*P. tuberculatum* H. B. Kth. ; Poivrier tuberculeux. Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau touffu, à une ou plusieurs tiges, haut de 2-3 mèt., renflé aux noeuds ; à écorce noire ; à rameaux pubescents, inclinés. Feuilles longues de 8-11 cm. sur 5-8 cm. de large, vert noir en dessus, ovales-oblongues, pointues au sommet, très inégales à la base, pustulées en dessous ; pétiole très court, pubescent, amplexicaule. Epis allongés, dressés, presque toujours arqués, opposés aux feuilles, solitaires. Je ne crois pas que cette belle espèce soit indigène. — Habitation la Jacinthe, près de la Basse-Terre. (N° 2831).

*P. cequale* Vahl. ; Poivrier à feuilles égales à la base. Vulgo : Suriau maladif (aux Vieux-Habitants), queue-de-rat. — Petit arbrisseau haut de 60 cm.-1 m. 80, rarement plus élevé, le plus souvent à tige unique, droite, grêle, dichotome, très fortement renflée aux noeuds, nue dans le bas, à rameaux dressés ou légèrement inclinés. Feuilles longues de 10-15 cm. sur 4-7 cm. de large, rarement plus amples, fermes, opaques, membraneuses, brusquement terminées en pointe courte, égales à la base, à 5-8 paires de nervures inégalement distantes ; pétiole cannelé, aussi long que le pédoncule. Epis solitaires, opposés aux feuilles, de longueur variable, la plus longue ne dépassant jamais 6 cm., droits. — Abondant dans la région supérieure des grands bois : Matouba, Trois-Rivières, environs du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi, Bains-Jaunes, etc. Alt. 600-900 mèt. (N° 2563, 2564).

Martinique. Vulgo : Queue-de-rat. — Abondant : Fontaines Didier et Absalon, Camp de l'Alma, Champflore, Lorrain. (N° 1335, 1336).

*P. citrifolium* Lam. ; Poivrier à feuilles de citronnier (le nom n'est pas justifié). Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau haut de 1-1 m. 60, habituellement touffu, à tiges grêles, renflées aux noeuds, droites. Feuilles longues de 10-14 cm. sur 3 cm. de large, un peu inégales à la base, souvent inégalement divisées par la côte, scabres-ruguleuses, lancéolées, fortement acuminées et à pointe terminale souvent recourbée, d'un vert

extrêmement pâle, à 4-5 paires de nervures ; pétiole très court. Epis longs de 4-6 cm., droits ou recourbés. — Ça et là dans les parties supérieures des grands bois : Champflore (Piton-Gelé, Calebasse, bois du Lorrain, chemin de la Trace, etc. Alt. 500-900 mèt. (N° 1334). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*P. nigrum* L. ; Poivrier à fruits noirs. Vulgo : Poivrier, poivrier vrai, poivrier aromatique. Desc., vol. VI, t. 429. — Liane radicante, grimpante ; à racines fibreuses, noirâtres ; à tiges souples, lisses, dichotomes, renflées aux noeuds, à branches libres, pendantes. Feuilles longues de 10-18 cm. sur 5-8 cm. de large, très vertes en dessus, ovales, acuminées au sommet, souvent inégales à la base, épaisses, opaques, palminerviées, à 5 nervures, dont les deux supérieures latérales partent de la côte au-dessus de sa base ; pétiole cannelé, aussi long que le pédoncule. Epis opposés aux feuilles, recourbés, longs de 7-9 cm. Fleurs inférieures de l'épi ordinairement stériles. Fruit globuleux, légèrement charnu à l'état frais, d'abord verdâtre, ensuite rouge et noir. Un épi contient 20-30 fruits, qui mûrissent quatre mois après la floraison. Le poivrier ne rapporte qu'au bout de trois ans ; la culture en est facile : il suffit de la placer dans une bonne terre et d'arracher avec soin, pendant les trois premières années, les mauvaises herbes qui poussent autour des racines. Pendant les cinq premières années, il produit avec une grande abondance ; après ce temps, les récoltes commencent à diminuer et, au bout de douze ans d'existence, il faut le remplacer par un nouveau pied. Le poivre blanc ne constitue pas une espèce à part. On laisse séjourner les fruits du poivrier noir pendant quelque temps dans l'eau de mer ; on enlève ensuite, pour n'avoir que des graines blanches, les pellicules, qui se sont gonflées. — Originaire des îles de la Sonde ; cultivé ça et là autour des habitations, pour la consommation locale : Basse-Terre (Jardin botanique), Gourbeyre, Camp-Jacob, Sainte-Rose, Capesterre (habitation Longmont), Lamentin, etc. (N° 2832).

Martinique. Vulgo : Poivrier. Cultivé en différents endroits. (N° 1338).

*P. Belle* L., Chavica *Betle* Miq. ; Poivrier Bétel. Vulgo : Bétel, poivrier des Indiens. — Arbrisseau grimpant, radicaux ; à tiges articulées, flexibles, lisses et striées ; à feuilles alternes, pétiolées, habituellement plus larges que celles du poivrier, ovales, acuminées, un peu inégales et obliques à la base, très vertes et luisantes en dessus ; à 7 nervures principales alternes, dont les 2. dernières et supérieures prennent naissance au-dessus de la base de la côte. Epis longs de 4-5 cm., portés sur des pédoncules noirs, une fois plus courts que les épis, opposés aux feuilles. — Originaire des îles de la Sonde et des Moluques, cultivé dans quelques endroits : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre (jardin du Musée L'Herminier), Matouba (morne Savon), Pointe-Noire, etc. — Les Indiens, surtout ceux de Madras et de Bombay, font, avec les feuilles, de la chaux et la noix

d'arec, une espèce de masticatoire dans laquelle la chaux (1) domine. Ce mélange raffermi les gencives et conserve les dents longtemps blanches et saines. La racine en décoction est encore employée par les Indiens contre les fièvres. (N° 2833).

Martinique. Vulgo : Bétel. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, habitations Pécol et Perinell (Saint-Pierre), Rivière-Salée, etc. (N° 1339).

#### CINQUANTE-SEPTIEME FAMILLE. — CHLORANTHACEES.

**Hedyosmum** (du grec « hedus », doux, agréable, et « osme », odeur, parce que ces plantes émettent un parfum fort et agréable).

*H. arborescens* Sw. ; Hédysme arborescent. Vulgo : Bois fragile. — Petit arbre, haut de 3-6 mèt., résineux ; à tronc droit ou tortueux, nu dans le bas ; à branches nombreuses, fastigiées dans le jeune âge, divariquées et horizontales dans l'âge adulte, très fragiles, remplies de moelle, renflées aux noeuds. Feuilles opposées, penninerviées, longues de 8-10 cm. sur environ 3 cm. de large, elliptiques-lancéolées, obtusément pointues au sommet, pointues et dentées en scie au-dessus de la base, épaisses, plus ou moins rapprochées ; pétioles courts comprimés, insérés sur une gaine qui, élargie au sommet, va en se rétrécissant de haut en bas et porte à l'extrémité supérieure, de chaque côté, deux petits becs. Fleurs dioïques (dans les spécimens que j'ai trouvés), en chatons opposés : les mâles, à 1 étamine longue de près de 2 mm., ébractéolée, jaune vert, à filet droit, fort, strié, tronqué au sommet, inséré à angle droit, à anthère subsessile, assise sur le bord de la tête du filet, disposées en chatons cylindriques, nombreuses, axillaires-opposées, pédoncules obtus au sommet et atténués à la base, longs de 2,5-3 cm. ; les femelles, réunies par 2-4, en glomérules bractéolées, sessiles, formant ensemble trois panicules fortement interrompues. Une fleur toujours terminale et deux axillaires prennent naissance dans les deux avant-dernières aisselles ; stigmatte sessile, simple. Fruit drupacé, légèrement violacé, petit ; semence trigone, de près de 2 mm. de long, surmontée d'un tube très court. — Toutes les parties de la plante exhalent une odeur forte et aromatique (2). — Fl. en octobre et novembre. — Assez abondant dans les clairières des bois et

1) Les feuilles de bétel doivent leurs propriétés à une huile essentielle, brune, qu'on obtient par distillation, dont l'odeur rappelle celle du thé et dont la saveur est brûlante ; les feuilles sèches en donnent 1/2 %. Cette essence de bétel est employée à Java couramment dans les catarrhes de toute nature, dans les inflammations de la gorge, du larynx et des bronches. (E. H.).

2) Il est étonnant que cette plante ne reçoive, aux Antilles, aucun emploi de ses propriétés aromatiques qu'elle partage, du reste, avec toutes les Chloranthacées. Ce qu'il y a de certain c'est que les jeunes pousses et les feuilles d'*H. nutans* et de *H. arborescens* sont employés couramment à la Jamaïque, où ces espèces existent, dans la médecine populaire, comme antispasmodiques et digestives. (E. H.).

dans les savanes du Matouba, des environs des Bains-Jaunes ; plus rare dans les bois des Trois-Rivières. Ait. 600-900 mèt. (N° 2960).

Martinique. Vulgo : Bois-de-l'eau. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Calebasse, route du Camp de l'A'ma aux Deux-Choux, bois du Lorrain. (N° 2105).

#### CINQUANTE- HUITIEME FAMILLE. — TEREBINTHACEES.

**Bursera** L. (dédié au Danois Joachim Burser, né à Kaminz vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, élève et ami de Bauhin, médecin à Annaberg, ensuite professeur à Saroë, dans l'île de Seeland, grand amateur de plantes, mort en 1649).

*B. gummifera* L. ; Bursère produisant de la gomme. Vulgo : Gommier rouge, gommier-barrière. Sl., t. 199, f. 1, 2 ; Desc., vol. II, t. 97, p. 117 ; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 65. — Habituellement arbre de taille moyenne, rarement grand arbre dans nos colonies ; à tronc souvent tortueux, gros, anfractueux à la base ; à branches le plus souvent étalées, nombreuses ; à écorce rouge, lisse, se détachant par lambeaux minces, transparents. Feuilles alternes, imparipennées, à 3-9 paires de folioles ovées-oblongues, lisses, luisantes, pétiolées. Fleurs blanc pâle, polygames, en panicules terminales et axillaires ; calice 5-partite, à segments fortement repliés après l'éclosion de la fleur ; pétales 5, valvaires ; étamines 8, périgynes, à anthères oblongues ; ovaire à 3 loges ; style trilobé au sommet. Fruit de la grosseur d'une petite noisette, pourpre, trigone, à faces convexes ; péricarpe drupacé s'ouvrant en 3 valves ; semence 1, subtrigone, à face dorsale polie, convexe, beaucoup plus grande que les deux faces ventrales (qui sont marquées au milieu d'un aréa ovale) proéminent et pointu. — L'arbre perd ses feuilles à l'époque de la floraison ; toutes ses parties laissent suinter, à la moindre incision, un suc b'anc aromatique, qui s'épaissit vite et s'emploie en guise d'encens. Le suc de la racine passe pour un des meilleurs vulnéraires : on en fait un usage fréquent pour guérir les plaies, les blessures, les foulures, les luxations des membres (1). Le bois est mou et ne peut servir pour la construction. Les branches les plus grosses prennent très facilement par boutures, et on en fait souvent des clôtures. — Fl. en mai et juin. — Abondant dans les endroits secs et pierreux de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Pointe-Noire, Pigeon et Bouillante, Gozier, Désirade, Marie-Galante, etc. (N° 3276).

(1) La résine de *Gommart*, qui a pris une si grande place dans l'industrie des vernis en Europe, est fournie par ce végétal : le même produit d'exsudation est désigné encore sous les noms de : *Elemi des Antilles*, *Tacamaque jaune terne*, *Tacamaque de Guatémala*, *Gommart d'Amérique*, *Gomme chibou* ; en Amérique tropicale, le bois et l'écorce de cet arbre sont employés comme diurétiques et diaphorétiques. (E. H.).

**Martinique. Vulgo : Gommier rouge.** Abondant dans toute l'île. (N° 1945).

**icica** Aub. (du nom de la plante à la Guyane : ce mot veut dire « gomme »).

1. *heptaphylla* Aubl. ; *Icica* à sept folioles. Vulgo : Bois d'encens, gommier blanc. Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 130 ; Rich., *Cuba*, t. 37. — Le plus souvent arbre de taille moyenne, rarement de grande taille dans nos deux îles, droit ; à branches souvent pendantes ; à écorce rougeâtre, rude et gercée. Feuilles imparipennées, à 5-7 folioles, rarement à 3, dont les plus grandes n'excèdent guère 10 cm. de long, coriaces, elliptiques, acuminées, souvent inégales à la base. Fleurs hermaphrodites, en panicules corymbiformes, axillaires, situées à l'extrémité des branches, plus courtes ou plus longues que le pétiole commun ; calice court, à 4-5 dents deltoïdes ; pétales 4, valvaires, ovales, pointus, verts en dehors et pubescents sur les bords ; étamines 8 ; anthères oblongues ; styles 4-5, lobés à l'extrémité. Fruit long de 10-13 mm., de la grosseur d'une olive, recourbé, ovale, pointu, à péricarpe drupacé, rouge en dehors, s'ouvrant en 3 valves ; semences 1-2, longues de 8 mm., irrégulièrement trigones, à face dorsale beaucoup plus large. — Toutes les parties de la plante émettent un suc blanc et aromatique, qui s'épaissit promptement et qu'on emploie pour les cérémonies religieuses ; il jouit également d'une grande réputation comme vulnéraire : on s'en sert aussi pour parfumer les appartements ; sa fumée chasse les moustiques et les maringouins (1). L'aubier est blanc, le centre est rouge : ce bois est rarement employé pour les constructions. — Fl. en mai et juin, ou en août. — Ça et là dans la plupart des grands bois inférieurs : Rivière-Rouge, Gourbeyre (mornes Goblin et Hirondelle), Pointe-Noire, Deshaies. Ait. 300-700 mèt. (N° 3276).

Martinique. Vulgo : Bois-gommier, gommier blanc, bois d'encens. — Assez rare. Ça et là dans les bois du Lorrain, de Sainte-Marie et de la Grand'Anse. (N° 1054).

Je l'ai vu en abondance à l'île de Sainte-Lucie et à la Dominique.

**Dacryodes** Vahl. (du grec « dacruon », larme, et « eidos », forme, qui ressemble à des larmes, allusion à la gomme qui découle de l'arbre).

D. *hexandra* Gr. Dacryode à six étamines. Vulgo : Gommier blanc, bois-cochon. — Arbre énorme, parfois gigantesque ; à tronc très anfractueux à la base, d'un diamètre de 1 m. 60 ; à écorce rude, très gercée ; à branches très longues et étalées ; à rameaux souvent verruqueux. Feuilles imparipennées, à 3-5 folioles de 8-12 cm. de long sur 7-8 cm. de large,

(1) Ce produit d'exsudation constitue la *Tacahamaque jaune terreuse* de Guibourt, qui est la *Tacahamaque* la plus répandue dans le commerce de la droguerie européenne. Elle a une odeur résineuse et térébinthacée ; sa saveur est amère et âcre ; elle se dissout complètement dans l'alcool (E.H.).

souvent en forme de cuiller ou roulées sur les bord, obovales ou elliptiques-oblongues, très coriaces, arrondies au sommet, rétrécies à la base en un pétiole comprimé-ailé et transversalement rugueux ; pétiole commun, tantôt très long, tantôt court, comprimé-ailé ou comprimé-tétragone. Fleurs dioïques : les mâles, à calice tronqué. adné, à 3, plus rarement à 4 pétales ovales et arrondis, à 6 étamines subsessiles, à anthères biloculaires ; les femelles ont un calice adhérent à l'ovaire et un style simple, panicules mâles très branchues, pyramidales, brièvement pédonculées, plus courtes que les panicules femelles, qui sont allongées et de 16 cm. de long. Fruit drupacé, indéhiscent, pourpré-glaucue à la maturité, de la grosseur d'une olive et souvent plus gros, surmonté d'une petite pointe, reste du style ; endocarpe crustacé, blanchâtre ; semence 1. — Toutes les parties de la plante, surtout l'écorce, contiennent un suc laiteux très aromatique : il sert pour la guérison des blessures et pour les cérémonies religieuses. Avec le tronc, qu'on creuse et qu'on carbonise extérieurement, on fait des pirogues qui durent très longtemps. — Fl. en juillet ; graines mûres en janvier, février, mars. — Ça et là dans tous les grands bois : Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, Pointe-Noire, etc. Ait. 400-900 mèt. (N° 3307).

Martinique. Vulgo : Gommier blanc, bois-cochon. — Dans les bois du Morne-Rouge, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, du Camp Balata, du Lorrain. (N° 1946).

Nota. — Les graines de tous les gommiers sont recherchées par les oiseaux.

**Amyris** L. (du grec « alpha », augmentatif, et « muron » ou « muris », baume, allusion à l'odeur de la résine que contient la plante).

*A. elemifera* Willd., *Elaphrium elemiferum* Royle ; *Amyris* produisant la résine élémi. Vulgo : Bois-chandelle. — Arbrisseau très élégant, touffu, très florifère, ou petit arbre à branches plus ou moins étalées, à rameaux grêles, à écorce grise et glabre. Feuilles imparipennées à 3, moins souvent à 5 folioles, de grandeur variable, mais n'excédant que rarement 6 cm. de longueur sur 3 cm. de large, largement ovées ou presque triangulaires, médiocrement acuminées au sommet, ou souvent obtusément luisantes en dessus, pâles ou blanchâtres, ou de couleur de rouille en dessous ; pétiole commun, long de 1-2 cm., rarement plus long ; pétioles partiels, longs de 4-5 mm. Fleurs blanches, odorantes, en panicules corymbifères, terminales et axillaires, plus courtes que les feuilles calice petit, quadrifide ; pétales 4, ovales ; étamines 8, hypogynes, plus longues que les pétales ; stigmate capité, sessile ; ovaire à deux ovules. Fruit drupacé, globuleux, noir à la maturité, de la grosseur d'un pois, 4-6 mm. de diamèt. — Toute la plante contient un suc résineux, aromatique, dont

l'odeur rappelle celle de la rue (1). — Fl. en juin et juillet ; graines mûres en septembre et octobre. — Abondant dans les mornes inférieurs, pierreux et secs, et sur le bord de mer : Gozier (bord de mer), Marie-Galante (bois de Folle-Anse), les Saintes (morne du Chameau), Désirade, Houé1-mont, Deshaies. Ait. 0-250 mèt. (N° 3271).

Martinique. Vulgo : Bois-chandelle, bois-chandelle blanc. — Abondant. Caravelle (environs du Phare), Sainte-Anne (mornes calcaires), Marin (morne Gommier). (N° 96).

*A. maritima* Jacq. ; *Amyris maritime*. Vulgo : Bois-flambeau, bois-chandelle, bois-pini (au Moule). — Ressemble beaucoup au précédent par le port, la taille, l'inflorescence ; il en diffère : par ses folioles, qui sont toujours au nombre de 3 et luisantes en dessous ; par ses pétales obovales ; par ses anthères fermées, uvées, et par son gynophore nettement accusé. — Même habitat que le précédent. (N° 184). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

**Comocladia** L. (du grec « komé », chevelure, et « klados », rameau, allusion aux feuilles qui forment une rosette à l'extrémité des branches).

*C. ilicifolia* Sw. ; Comoclade à feuilles de houx. Vulgo : Houx du pays. Plum., édit. Burm., t. 118, f. 1. — Arbrisseau très élégant, le plus sou-vent à plusieurs tiges, hautes de 2-3 m. 50, nues dans le bas et marquées de grosses cicatrices cordiformes, provenant des feuilles tombées ; à rameaux courts ; à écorce cendrée, rude et couverte de nombreux tuber-cules lenticulaires. Feuilles alternes, imparipennées, dont les plus longues n'excèdent guère 20 cm. de longueur ; à 5-10 paires de folioles, opposées, longues de 7-10 mm. sur 5-9 mm. de large, sessiles, largement ovéedeltoïdes, subcordées ou arrondies à la base, luisantes des deux côtés ; à 3 nervures formant sur le bord 3 épines rigides, très acérées, ce qui leur donne l'aspect de feuilles de houx ; foliole terminale munie de 5-7 piquants ; pétiole commun grêle, légèrement pubescent. Fleurs polygames, très petites, en glomérules multiflores, placées à distance, formant ensemble une grappe interrompue ; grappes rarement solitaires, presque toujours réunies par 2-16, naissant au sommet d'une protubérance, terminales ou axillaires : ces dernières toujours plus courtes et échelonnées le long des tiges ; calice tripartite ; pétales 3, hypocratériformes ; calice et pétale d'un bleu rouge foncé ; étamines 3, ovaire à 1 loge uniovulée ; stigmates 3, sessiles. Fruit drupacé, oblong, rouge, à noyau allongé. — Fl. en avril et mai. — Abondant et exclusivement propre au terrain sec

(1) Ce produit porte, pour le distinguer des autres élémis de provenance botanique ou géographique fort différente, le nom d'*élémi du Mexique*, parce que ce végétal croît dans cette contrée (environs d'Oaxaca). Elle a du reste presque complètement disparu du commerce de la droguerie européenne, au profit des élémis de Manille et des Philippines, fournis par les *Canarium*. Elle a une teinte jaune blond, marquée çà et là de taches verdâtres. Elle porte à sa surface des débris de feuilles brunâtres qu'on retrouve dans l'intérieur des morceaux. Odeur très prononcée, un peu térébinthacée ; saveur légèrement amère (E.H.).

et calcaire : Désirade, mornes entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand, mornes calcaires du Petit-canal, etc. (N° 3274). Il n'existe pas à la Martinique.

**Spondias** L. (du grec « spondias », prune, allusion à la forme des fruits).

*S. Monbin* Jacq., *Myrobolanus lutea*, Macf. Vulgo : Monbin, prune Monbin, prune Myrobolan. Desc., vol. IV, t. 397, p. 61. — Grand arbre élégant, ayant l'aspect du frêne d'Europe, très branchu, à fronde ample, à écorce très épaisse, crevassée, couleur cendrée ; tronc et grosses branches très souvent munis d'aiguillons naissant sur des mamelons elliptiques ; à rameaux très cassants. Feuilles ramassées à l'extrémité des rameaux, imparipennées, à 5-7 paires de folioles, pétiolées, dont les plus longues n'excèdent guère 9 cm., ovales-lancéolées ou lancéolées, en pointe allongée et obtuse au sommet, inégales à la base, ondulées sur les bords, sut> entières ou dentées-crénelées au-dessus de la base : les inférieures, plus petite, distantes, alternes-opposées ; les supérieures, successivement plus grandes, opposées et rapprochées. Fleurs odorantes, d'un blanc mat, polygames, en panicules très ouvertes, lâches, à branches secondaires insérées à angle droit, solitaires ou réunies par 2-3, souvent pendantes, aussi longues que les feuilles ; calice très petit, 5-fide, à dents aiguës ; pétales 4-5, lancéolés, très ouverts, plus longs que les sépales, sur un disque hypogyne ; ovaire à 3-5 loges uniovulées, habituellement bien développées ; styles courts, en même nombre que les loges. Fruit drupacé, ovoïde, long de 25-30 mm. sur 18-20 mm. de diamèt., jaune et lisse en dehors, portant, à quelque distance du sommet, trois à cinq petits enfoncements ; ce sont des traces laissées par les styles ; épicarpe mince ; mésocarpe copieux ; endocarpe composé d'une matière spongieuse-filandreuse, épaisse et parcourue par cinq faisceaux longitudinaux. — La pulpe est astringente, plus ou moins acidulée : on en fait d'excellentes gelées et des confitures ; par distillation, on en obtient un alcool très apprécié dans le commerce. Descourtiz place la plante dans la catégorie des antiophtalmiques et dit que la décoction des bourgeons, de la racine et de l'écorce du tronc est prescrite en tisane contre la diarrhée et la dysenterie, en gargarisme dans les angines, en collyre dans les ophtalmies, et en injectio& contre la gonorrhée ; d'après lui, la fumée très chaude des noyaux calme les douleurs de la goutte. Dans le pays, on se sert de la décoction des feuilles et des bourgeons pour laver les plaies et les ulcères ; dans les campagnes, les femmes en couches emploient communément, en bains tièdes, les feuilles froissées, à cause de leurs vertus astringentes. La partie subéreuse de l'écorce prend un très grand développement ; elle est compacte et se laisse facilement travailler : on en fabrique des bouchons, des cachets, des couvercles, des tabatières et de petites cassettes. Le bois est mou et tendre et ne peut servir pour la construction ; l'arbre pousse

**très vite et prend** très facilement de bouture. — Abondant dans la basse région de toute l'île. — Fl. en mai ou juin. Alt. 0-300 mèt. (N° 3272).

Martinique. Vulgo : Prune Monbin. — Abondant. (N° 322).

*S. Cytherea Tuss.* (du grec « Kuthereia », surnom de Vénus, qui recevait un culte particulier à l'île de Cythère : allusion à la beauté et à la douceur du fruit). Vulgo : Pomme Cythère. Tuss., *Fl.*, III, t. 28 ; Lam., *Illust.*, t. 384. — Petit arbre ou arbre approchant de la taille moyenne, à branches habituellement peu nombreuses, divariquées, fortes : les inférieures, toujours horizontales ou penchées, à rameaux très cassants et épaissis à l'extrémité, dans la portion qui reçoit les feuilles : à écorce verte, lisse, surtout celle des branches. Feuilles à peu près comme dans le précédent, mais à folioles plus étroites, plus vertes, subcharnues à l'état frais, ornées sur les bords d'un liseré grisâtre, large de près de 1 mm., dentées-crênelées au-dessus de la base ; à crênelures distancées ; à nervures fines, rapprochées. Fleurs blanches, odorantes, en panicules pouvant atteindre jusqu'à 45 cm. de long, lâches, habituellement pendantes ; à axes primaires et secondaires striés-anguleux, très vigoureux. Fruit drupacé, d'une longueur moyenne de 8 cm. sur 4-5 cm. de diamètre, généralement ovoïde ou obovoïde, jaune en dehors ; à épicarpe mince ; à mésocarpe copieux, entrelacé de fibres, qui naissent sur l'endocarpe hérissé de toutes parts de pointes filamenteuses ; loges du fruit écartées entre elles et de l'axe commun. — Les fruits sont très estimés dans les colonies : on *en mange* pendant quatre ou cinq mois. Le bois est tendre et léger et ne peut servir que pour le chauffage ; les branches et même les gros troncs, mis en terre, prennent avec une très grande facilité. Les feuilles servent pour les bains comme celles du *S. Monbin*. Ce végétal perd habituellement ses feuilles à l'époque où les fleurs commencent à paraître. — Introduit et cultivé, originaire des îles de la Société ; selon d'autres, de l'île de Taïti. — Fl. en mai et juin. — Autour des habitations de toute l'île. Alt. 0-400 mèt. (N° 3760).

Martinique. Vulgo : Pomme Cythère. — Abondant. C'est dans les quartiers de Ducos et du Lamentin qu'on rencontre les meilleures variétés. (N° 323).

*S. purpurea L.* ; Spondias à fleurs pourpres. Vulgo : Prune d'Espagne, prune rouge, Monbin rouge, prune-à-téter. Tuss., *Fl.*, III, t. 28 ; Desc., t. 336, p. 119 ; Sl., t. 219, f. 3-5. — Arbre peu élevé ; à tronc gros, le plus souvent tortueux ; à branches très divariquées, très souvent horizon-tales ou penchées ; jeune tronc et branches, à écorce verte, lisse, sou-vent couvertes de rugosités lenticulaires ; vieux tronc, à écorce grise ou grisâtre et crevassée. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux courts, imparipennées, longues de 13-15 cm., à 8-10 paires de folioles opposées, brièvement pétiolées, elliptiques-oblongues, arrondies ou poin-

tues, ou souvent mucronées au sommet, subentières ou dentelées, inégales et rétrécies à la base, légèrement roulées sur les bords, d'une longueur moyenne de 3 cm. sur 1-5 cm. de large ; pétiole commun comprimé. Fleurs polygames, petites, rouges, portées sur des pédoncules uniflores, quelquefois biflores, formant ensemble des grappes courtes, très nombreuses, situées tout le long des branches ; calice à 5 lobes arrondis, concaves ; pétales 5, obtus et concaves à l'extrémité ; stigmates 5 ; ovaire à 3-5 lotes, dont deux ou trois avortent souvent. Fruit pulpeux, pourpre noirâtre, lisse, luisant, en général obovoïde, d'une longueur moyenne de 27 mm. sur 9 mm. de diamètre, souvent irrégulièrement bosselé et toujours muni, à l'extrémité, d'un appendice mamelonné ; épicarpe mince ; mésocarpe peu pulpeux ; endocarpe dur, bosselé. — La pulpe est jaune, rafraîchissante, légèrement acide : on en fait des confitures et des marmelades très agréables, dont le goût rappelle celui du raisin sec. Descourtiz place l'arbre dans les plantes astringentes, et préconise les bourgeons en collyre dans les ma'adies d'yeux ; il ajoute que les fruits mûrs sont anti-dysentériques. Dans le pays, on emploie quelquefois les feuilles dans les bains tièdes. Le bois est blanc et mou, et la facilité avec laquelle il prend de bouture le fait employer couramment pour la fabrication des haies. Si -on plante une branche chargée de fruits non mûrs, ceux-ci contiennent à grossir et arrivent à maturité. L'arbre exsude une gomme verdâtre, dont la saveur est à peu près celle de la gomme arabique ; les enfants s'amuse à la manger. — Fl. en mai et juin. — Abondant dans la basse région de toute l'île, jusqu'à une altitude de 500 mèt. (N° 3278).

Martinique. Vulgo : Prune rouge, prune-pacôme, prune d'Espagne. — Abondant dans toute l'île. (N° 326).

La prune nommée vulgairement prune de Chili, prune jaune, assez abondante à la Guadeloupe et à la Martinique, à fruit jaune, point ou peu bosselé, à pulpe plus copieuse, d'une saveur agréable, astringente et acide, ne constitue pas une espèce botanique différente, les feuilles et les fleurs étant identiquement les mêmes, et les semences avortant toujours.

Une nouvelle espèce, le *Spondias pleiogyna L.*, originaire de Queensland (nord de l'Australie), a été introduite à la Martinique par M. Ernest Duchamp, de Saint-Pierre, en 1883 : elle a fleuri pour la première fois en mai et juin de l'année 1886, et a produit une masse de fruits ; depuis, elle n'a cessé de fleurir et de produire tous les ans.

*Mangifera L.* (du mot indien « mange », mangue, et du latin « fero », je porte).

*M. indica L.* Vulgo Manguiier. Tuss., *Fl.*, II, t. 15 ; Desc., vol. I. t. 25, p. 121. — Arbre de très grande taille dans la région inférieure, moins élevé dans la région supérieure, originaire des Indes Orientales et naturalisé dans tous les pays tropicaux ; à tronc pouvant dépasser 1 m. 50 de diamètre à la base ; à fronde majestueuse, touffue ; à branches tri- ou

quadrichotomes ; à écorce épaisse, jaune en dedans, raboteuse, gercée, noirâtre et cendrée en dehors. Feuilles alternes, éparses au sommet des branches, oblongues ou lancéolées, pointues, entières, coriaces, vertes des deux côtés, lisses, glabres, à nervures jaunâtres, parallèles ; pétioles de longueur variable, comprimés en dessus, légèrement renflés et transversalement rugueux à la base. Fleurs polygames, petites, rougeâtres, en panicules larges, terminales, pyramidales, dont les dernières divisions portent, à la base, une bractéole courte, ovale et pointue ; calice 5-partite ; pétales 5, striés de noir en dedans, réfléchis ; étamines 5, périgynes, 1-2 fertiles, 2-3 stériles, à filets subulés, à anthères presque réniformes ; ovaire à 1 loge ; style simple. Fruit drupacé, grand, lisse et généralement jaunâtre en dehors, comprimé des deux côtés et un peu arqué en forme de rein ; à épicarpe plus ou moins épais, se détachant avec plus ou moins de facilité ; à mésocarpe charnu, le plus souvent jaunâtre, traversé de fibres qui partent d'un endocarpe ligneux-cartilagineux, s'ouvrant en 2 valves, lors de la germination de la graine ; cotylédons 1-3, charnus, sans albumen ; radicule infère.

Le fruit est succulent, très sain et bienfaisant ; il a un léger goût de térébenthine. On compte une masse de variétés, qui diffèrent par le volume, la couleur, la forme, le plus ou moins de fibres, etc. ; il y en a qui n'excèdent pas la grosseur d'un oeuf de poule ; d'autres qui pèsent jusqu'à deux livres. On se sert souvent des espèces sans fibres pour la confection des confitures et des marmelades. Sous l'influence de la culture et surtout de la greffe, on a obtenu des espèces qui, par leur volume, la finesse et la délicatesse de leur chair, laissent loin derrière elles l'espèce primitive. Le fruit du manguier greffé s'appelle « mangue ». — Les meilleures espèces sont : la mangue Fiffine-Gabrielle, de Cayenne la mangue Julie, introduite de Cayenne en 1860 ou 1861 par M. Neyrat, qui planta cette variété sur son habitation, le « Parnasse » : de forme ovale, aplatie, à couleur d'un vert pâle, à chair sans fibres, d'un goût délicieux, ce fruit, à graines minces, avorte presque toujours ; la mangue Martin d'un beau jaune, souvent un peu rosé, à pulpe légèrement térébenthinée, à forme moins aplatie que la mangue Julie ; la mangue divine, de forme allongée et peu aplatie, à chair d'un brun clair, sans fibres, assez fortement térébenthinée ; la mangue d'or, assez volumineuse, presque ronde, un peu arquée, à peau épaisse adhérente à la chair, d'une saveur très sucrée ; la mangue Reine-Amélie, à peau très fine et un peu tachetée, se détachant facilement de la chair ; la mangue Crassous, à forme oblongue, d'un vert clair en dehors, à chair peu fibreuse ; la mangue Freycinet, à chair rougeâtre et sans fibres, de couleur souvent rosée en dehors ; la mangue Raynaud, originaire de l'archipel indien, petite, ronde, de couleur pâle en dehors, à chair blanchâtre bien parfumée ; la mangue sans-pareille, la plus grande de toutes, de forme oblongue, à chair aqueuse, d'une médiocre valeur ; la mangue Cédot, qui a beaucoup d'affinité avec la mangue

Crassous ; la mangue Albert, la mangue Emmonet, qui se rapprochent des espèces déjà citées. — Le fruit obtenu d'un pied provenant de la graine d'une mangue greffée se nomme « mangotine ». Les manguiers greffés sont loin d'atteindre les dimensions du manguier sauvage. Le bois est blanchâtre ; il a à peu près la dureté du peuplier de France : On ne l'emploie que pour faire du charbon et comme bois de chauffage. J'ai vu cependant à la Martinique quelques beaux meubles faits avec le bois du manguier. — Fl. en janvier, février, mars ; fruits mûrs en juin, juillet. — Descourtilz place l'arbre dans les stomachiques anti-scorbutiques ; les fleurs et les feuilles prises en infusion sont pectorales, vermifuges, sudorifiques et antiscorbutiques. Dans le pays, on emploie les noyaux rôtis pour arrêter les cours de ventre. Selon le chevalier de Tussac, le manguier aurait été importé à Saint-Domingue, en 1782, par le capitaine de vaisseau anglais Marshal, qui l'a rapporté de l'île de France avec une quantité d'autres arbres utiles ; de Saint-Domingue il ne tarda pas à se répandre dans les autres Antilles. — Alt. 0-400 mètr. ; au delà de cette altitude, le manguier pousse encore très bien, mais fleurit et rapporte difficilement. (N° 3275).

Martinique. (N° 333).

**Anacardium** L. (du grec « ana », approchant, ressemblant, et « kardion », coeur, parce que les fruits de cet arbre ressemblent, quant à la couleur et à la forme, à un coeur desséché).

*A. occidentale* L. ; Anacarde d'Occident. Vu'go : Pomme d'acajou, noix d'acajou. Tuss., *Fl.*, III, t. 13 ; Desc., vol. VII, t. 507, p. 233. — Petit arbre tortueux, peu élégant à l'état sauvage et ne dépassant guère 5 mètr. de haut (arbre élégant et droit, d'une élévation de 10-15 mètr. à l'état de culture, dans les endroits bien abrités et exposés au soleil), à cyme arrondie, à branches très divariquées, souvent horizontales, à écorce grise, peu fendillée. Feuilles naissant par bouquets aux extrémités des rameaux, épaisses, coriaces, obovées ou obovales, arrondies ou échancrées au sommet, à côte saillante en dessous : les jeunes, rouges ou rougeâtres, passant ensuite et bientôt au jaune, selon le terrain dans lequel il pousse ; pétiole court, renflé et rugueux à la base. Fleurs polygames, en panicules terminales, larges, plus longues que les feuilles, à branches écartées, terminées par des corymbes arrondis ; pédoncule long, comprimé ; pédicelles et pédicellules pourvus, à la base, d'une bractéole ovée, acuminée, duvetée-glaucue ; calice caduc 4-5 partite, à segments duvetés en dehors ; pétales 5, longs de 9 mm., deux plus longs que les divisions du calice, linéaires, acuminés, recourbés, d'abord blanchâtres, devenant peu à peu pourpres ; étamines 9-10, périgynes, dont une plus longue et fertile, les autres stériles ; style simple, filiforme, légèrement courbe ou droit, près de deux fois plus long que les étamines ; stigmaté brun, tronqué-capité. Fruit réniforme, comprimé-biconvexe, long de 28-30 mm. sur 18-25 mm. de large, à péricarpe épais, cartilagineux-ligneux, brun clair ;



**pédoncule** très gros, charnu, plus ou moins pyriforme-obovale, tronqué au sommet, poli et luisant, d'abord vert, puis jaunâtre, ensuite couleur de feu plus ou moins intense.

Le fruit, qui porte le nom de « noix d'acajou », renferme une amande blanche, très bonne à manger, et dont le goût rappelle la noisette de France : on la mange crue ou rôtie ; dans le pays, elle remplace souvent l'amande douce dans la confection des orgeats, des nougats, etc. ; elle contient aussi une huile très agréable, qui vaut celle de l'amande douce. Entre l'épicarpe et l'endocarpe, on trouve une matière huileuse extrême-ment caustique et âcre, qui oxyde très promptement le fer, qui sert à marquer le linge en caractères indélébiles et qui peut aussi détruire les verrues, les cors ; c'est grâce à cette matière (ni les insectes ni les rats n'osent l'affronter) que les noix d'acajou se conservent longtemps (1). — Le pédoncule, charnu, qui prend le nom de « pomme d'acajou », renferme, dans une matière spongieuse et fibreuse, un suc aqueux, abondant, astringent, acide, qui oxyde très vite le fer et l'acier ; il a une saveur vineuse et peut en quelque sorte remplacer le vinaigre ; par la distillation, on en obtient une excellente eau-de-vie. Dans nos colonies, le suc entre dans la préparation des punches, et, avec les pommes dont on a exprimé le jus et enlevé la peau, on fait d'excellentes confitures. — La pomme, mangée crue, est indigeste à cause de son acidité.

Du tronc de l'arbre découle une gomme transparente, qui, quoique inférieure à la gomme arabique, est propre à faire de la colle (2). Le bois est blanc et sert pour la menuiserie et la construction. — Fl. en janvier et février ; fruits mûrs en mai et juin. — Abondant dans les endroits secs, sablonneux et pierreux de la basse région. Ait. 0-280 mètr. (N° 3277).

Martinique. Vulgo : Noix ou pomme d'acajou. — Abondant. (N° 334).

#### CINQUANTE-NEUVIEME FAMILLE. — AMENTACEES.

**Casuarina** Kumph (nom donné par Kumph, à cause de la ressemblance des ramuscules avec les plumes du casoar).

*C. equisetifolia* Forts. ; Casuarina à rameaux en crin de cheval. Vulgo : Filao. — Grand arbre, originaire de Madagascar et de l'archipel

1) Cette substance caustique renferme de l'acide *anacardique*, du *cardol*, du *tanin*, de l'acide *gallique*, une *gomme résine* et une *matière colorante*. L'acide *anacardique* est blanc, cristallin, inodore, d'une saveur âcre et brûlante, aromatique ; il est insoluble dans l'eau et donne par l'acide sulfurique une couleur rouge de sang ; le *cardol* est un liquide oléagineux, jaune, très altérable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther ; il est vésicant (E.H.).

2) Cette gomme, qui se produit seulement sur les pieds âgés, se concrète en masses stalactiformes, est d'une couleur jaune et rougeâtre et se dissout incomplètement dans l'eau. Elle est formée d'*arabine* et de *bassorine* (E.H.).

indien, très ornemental, à écorce cendrée, raboteuse, se détachant par **plaques** : les jeunes pieds, à branches inférieures horizontales ; les vieux, à branches inférieures penchées, et à tronc anfractueux à la base. Feuilles petites, verticillées, concrescentes ; ramuscules rappelant l'*Equisetum*, filiformes, nombreux, très rapprochés et ramassés à l'extrémité des branches, longs de 20-26 cm., composés de 30-35 articulations, striées, à feuilles s'engainant les unes dans les autres et terminées par autant de dents qu'il y a de stries. Fleurs, à pétales, unisexuées : les mâles, en épis longs, cylindriques-oblongs, composés d'une multitude de petites articulations, courtes, engainées les unes dans les autres, longues de 1,5 mm., terminées circulairement par six dents velues et pointues ; étamines 1, naissant latéralement au fond de la gaine et munie de deux bractées et de deux sépales diaphanes, à filet filiforme, d'abord court, s'allongeant en-suite pendant la floraison : les femelles, réunies en capitules strobilacés, pédonculés, d'abord globuleux, ensuite cylindriques-globuleux, situés vers l'extrémité des ramuscules ; ovaire sessile au fond de deux bractées latérales, ovales, ligneuses, striées, soudées inférieurement en tube ouvert, au moment de la floraison, fermé après la fécondation, pour s'ouvrir de nouveau après la maturité de la graine ; ovaire uniloculaire et uniovulé ; style court ; stigmates 2, filiformes et allongés ; semence petite, longue de 4-6 mm., prolongée en une aile membraneuse, mince et diaphane. — Le bois est presque aussi dur que le fer, il ébrèche les outils les mieux trempés : l'aubier est blanchâtre, le coeur est d'un rouge foncé et on peut en extraire une couleur rouge. Quand le vent souffle à travers les ramuscules, il produit un bruissement vague, agréable et poétique. — Fl. de juin en août. — Pointe-à-Pitre (cimetière) Basse-Terre (Jardin botanique), Camp-Jacob (habitation Rollin), etc. (N° 2999).

Martinique. Vulgo : Filao. — Fort-de-France (port des Transatlantiques), Morne Rouge, Trinité, etc. (N° 2092).

On cultive chez quelques amateurs de plantes le *C. quadrivalvis* Labill. et *C. tenuissima* Hort.

**Myrica** L. (du grec « muriki » (le *Tamariscus* des anciens) venant de « muron », baume, suc, parce que ces plantes contiennent habituellement de la cire odorante).

*M. microcarpa* Benth. ; Myrica à petits fruits. Vulgo : Caca-ravet. - Arbrisseau extrêmement touffu, haut de 1-2 m. 50, à branches étalées, formant une cyme aplatie, à tiges et branches nues dans le bas, à écorce grise, à bois dur. Feuilles longues de 4-6 mm. sur 2,5 cm. de large, elliptiques, coriaces, très vertes, brièvement pétiolées, couvertes en des-sous de sécrétions globuleuses, grasses, résineuses : les jeunes, très grossièrement et irrégulièrement sinuées-dentées, de manière à simuler des feuilles de chêne ; les adultes, subentières ou dentées au-dessus de la base, et souvent faiblement roulées sur les bords, à côte saillante en dessous et

munie d'un duvet couleur de rouille. Inflorescence en petits chatons dioïques, solitaires ou réunis par 2, aux aisselles des feuilles, longs de 4-7 mm., à bractées en forme de coin : les chatons mâles, courts, cylindriques, portant des fleurs à 4 étamines, unies au milieu, formant une petite colonne filiforme et velue ; les chatons femelles, ovoïdes, à bractées caduques, à fleurs avec 1 ovaire à 1 loge uniovulée. Fruit drupacé, rond, trois fois plus petit qu'une graine de poivre. — Abondant sur le plateau de la montagne de la Madeleine (Trois-Rivières). — Très rare à la Savane aux Ananas. Alt. 1050-1100 mèt. — Fl. en avril, mai. (N° 3000).

Il n'existe pas à la Martinique.

## SOIXANTIÈME FAMILLE. — LEGUMINEUSES

### 1. — PAPILIONACEES.

*Grotalaria* L. (du grec « krotalon », cliquette, castagnette, allusion au bruit résultant de la secousse des gousses, dans lesquelles les graines se sont détachées).

*C. stipularis* Desv., *C. sagittata* Desv. ; Crotalaire à stipules. Vulgo : Herbe tchatcha. Desc., vol. VI, t. 434, p. 227. — Herbe annuelle, plus ou moins velue, haute de 15-65 cm., droite. Feuilles ovales ou lancéolées, ou lancéolées-linéaires, subsessiles, finement mucronées ; stipules larges, décurrentes, s'étendant d'un noeud à l'autre, à sommet terminé en un croissant bien prononcé. Inflorescence en grappes longuement pédonculées, axillaires, opposées aux feuilles. Fleurs peu nombreuses, jaunes ; calice à 5 divisions profondes, lancéolées, aussi longues ou plus longues que la corolle ; étendard cordé au sommet ; carène arquée. Gousses courtes, d'abord pubescentes, ensuite glabres, oblongues, portées sur des pédicelles courts. — Fl. presque toute l'année. — Dans les savanes herbeuses, humides et sablonneuses de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Baie-Mahault, etc. Alt. 15-400 mètres. (N° 2664, 3432).

Martinique. Vulgo : Herbe tchatcha. — Environs de Saint-Pierre (Trouvaillant), morne Saint-Martin, hauteurs de la Rivière-Salée, etc. (N° 1113).

*C. verrucosa* L. ; Crotalaire à feuilles verruqueuses. Vulgo : tchatcha, pois-zombi. — Annuel, très ornemental, sous-ligneux à la base, droit ou tortueux, glabre, à branches nombreuses, quadrangulaires, étalées et sou-vent penchées, haut de 50-90 cm., rarement plus haut. Feuilles ovées, brièvement pétiolées ; stipules 2, larges, sessiles, arrondies à la base et inégales, pointues au sommet, obliquement appliquées contre la tige. Inflorescence en grappes terminales, pédonculées ; calice bilobé jusque vers

le milieu, à moitié aussi **long que** la corolle : **lobe supérieur, ové** ; l'inférieur, lancéolé ; corolle large, violette ou panachée de violet sur **fond blanc** ; pédoncule à 3-4 ailes, ce **qui distingue** cette espèce très facilement de toutes ses congénères. Gousses **oblongues**, brièvement pédicellées, munies, au sommet, d'un bec recourbé. — Assez abondant dans les savanes herbeuses et le long des routes de la région inférieure de toute l'île. N° 2643).

Martinique. Vulgo : Pois-zombi. — Abondant. (N° 1142).

*C. retusa* L. ; Crotalaire à feuilles rétuses. Vulgo : Pois à zombi jaune. — Annuel, à base suffrutescente, haut de 0 m. 70-1 mèt., le plus souvent très branchu, à rameaux striés, grisâtres, pubescents. Feuilles spatulées, très brièvement pétiolées, arrondies ou récusées au sommet, glabres en dessus, couvertes en dessous d'un très léger duvet soyeux et blanchâtre ; stipules subulées. Inflorescence en grappes allongées, terminales ; calice bilobé, plus court que la corolle : lobes supérieurs, ovés ; les inférieurs, lancéolés ; corolle grande, jaune ; étendard souvent strié de noir. Gousses oblongues, très brièvement pédicellées, glabres. — Abondant dans les savanes et le long des routes, jusqu'à une altitude de 700 mèt. (N° 3018).

Martinique. Vulgo : Pistache bâtard. — Abondant. (N° 1110).

*C. incana* L. ; Crotalaire à feuilles blanchâtres. Vulgo : Pois à zombi. Sl., t. 179, f. 1. — Ornemental, annuel, droit, haut de 0 m. 70-1 m. 20, sous-ligneux à la base, à jeunes tiges, branches, pédoncules, pédicelles et gousses finement duvetés. Feuilles longuement pétiolées, à 3 folioles très rapprochées, obovées ou ovales, glabres ou duvetées en dessous ; stipules très petites, caduques. Inflorescence en grappes axillaires et terminales : les axillaires, opposées aux feuilles ; calice à 5 divisions profondes, ovales-lancéolées ; corolle jaune verdâtre, plus longue que le calice ; carène fortement barbue sur les bords. Gousses pendantes, oblongues, brièvement pédicellées, couvertes de poils courts et roux. — Abondant dans les savanes herbeuses et humides de toute la Guadeloupe ; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-600 mèt. (N° 2666).

Martinique. Vulgo : Pistache marron. — Abondant dans toute l'île. (N° 1109).

*C. lotifolia* L. ; Crotalaire à feuilles de lotier. Vulgo : Pistache bâtard, tchatcha. Si., t. 176, f. 1, 2. — Suffrutescent, très droit, haut de 0 m. 70-1 mèt. Feuilles trifoliées, très brièvement pétiolées, elliptiques ou obovales-elliptiques ; pétiole commun plus long que les folioles et cannelé au-dessus ; stipules très petites. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles ; calice plus court que la corolle, à cinq divisions profondes et lancéolées ; corolle jaunâtre ; étendard strié de brun. Gousses petites, pendantes, spatulées-oblongues, glabres ou légèrement pubescentes, terminées par un

bec très recourbé. — Rare : çà et là dans les hauteurs du Diamant (**habitation** Kikandon). (N° 1107). — Je ne l'ai pas trouvé à la **Guadeloupe**.

*C. pendula* Benth. ; Crotalaire à gousses pendantes. Vulgo : Pois savane. — Annuel, haut de 0 m. 70-1 m. 20, plus ou moins grimpant, à tiges et branches très grêles. Feuilles longuement pétiolées, à 3 folioles petites, elliptiques : la supérieure, beaucoup plus grande ; pétiole commun presque aussi long que les folioles ; stipules très petites. Inflorescence en grappes axillaires, allongées, plus longues que les feuilles ; calice à 4 divisions deltoïdes-subulées ; corolle petite, jaune. Gousses ovoïdes, courtes, pendantes, longues de 11 mm., munies, près du sommet, sur la soudure ventrale, d'une longue arête rigide, fortement repliée sur elle-même ; semences 4-5, rondâtres, brunes, lisses. — Peu répandu : hauteurs du Carbet, dans les champs de cannes de l'habitation Crassous. (N° 818 b). — Elle n'existe pas à la Guadeloupe.

Les *C. juncea* L. et *quinquefolia* L., originaires des Indes Orientales, poussent spontanément dans le Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 1111 et 1108).

**Indigofera** L. (du mot indigo « indic-mn » ou couleur indienne, parce que autrefois, on recevait cette matière tinctoriale de l'Inde, et « fero », je porte).

1. *tinctoria* L. ; Indigo tinctorial. Vulgo : Indigo vrai. Sl., t. 176, f. 2 ; Desc., vol. I, t. 17, p. 81. — Sous-arbrisseau, haut de 1-1 m. 50, légèrement pubescent, droit, grisâtre, buissonneux ou à tige simple, à branches nombreuses, étalées et infléchies. Feuilles imparipennées, pétiolées à 4-6 paires de folioles opposées, ovales ou obovales-oblongues ; stipules subulées. Inflorescence en grappes axillaires, sessiles, minces, allongées, presque aussi longues que les feuilles ; calice à 5 divisions triangulaires ; corolle petite, pourpre ; étamines diadelphes ; pédicelles très courts et bractéolés à la base. Gousses subcomprimées-cylindriques, légèrement toruleuses, linéaires, longues de 3-3,4 cm., un peu arquées, munies d'un bourrelet dorsal ; semences 10-15. — Fl. de mai à septembre. — Originaire des Indes Orientales ; introduit autrefois pour la grande culture. — Abondant dans les endroits secs, sablonneux ou calcaires de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Marie-Galante, la Désirade, etc. (N° 2649 b, 3015).

Martinique. Vulgo : Indigo. — Sainte-Anne (Fond-Moustique), Vau-clin, Morin, etc. (N° 1058 b).

1. *Anil* L. ; Indigo anil (du mot arabe « annil », « nil » ou « nilch », qui veut dire bleu). Vulgo : Indigo, indigo bâtard. Sl., t. 176, f. 3 ; Tuss., *Fl.*, II, t. 9. — Ressemble au précédent pour la taille, l'inflorescence, la forme et la couleur des fleurs ; il en diffère par ses feuilles plus grises

en dessous et à 3-7 paires de folioles, mais surtout par ses gousses plus courtes, très recourbées, non toruleuses, munies d'un bourrelet dorsal très épais, longues de 11-13 mm, ne contenant que 4-6 semences. — Fl. de septembre à février. — Abondant : originaire des Indes Orientales ; introduit autrefois pour la grande culture. — Même habitat que le précédent. (N° 2649, 3414).

Martinique. Vulgo : Indigo. — Se rencontre dans la basse région de toute l'île. (N° 1858).

L'I. *disperma* L., arbrisseau droit, haut de 1-2 met., à gousses ne contenant que deux semences ; a été introduit en 1887 à la Martinique, par Ch. Thierry, directeur du Jardin botanique de Saint-Pierre, pour l'exploitation de l'indigo. Il est originaire du Venezuela et fleurit en juin, août, septembre (1). Il paraît réussir très bien dans l'île et donne de beaux résultats. (N° 1059).

**Tephrosia** Pers. (du grec « tephros », couleur cendrée, allusion à la couleur de la plante).

*T. cinerea* Pers. ; Tephrosie à couleur de cendres. Vulgo : Mort aux poissons, herbe à enivrer. — Herbe suffrutescente, plus ou moins couchée, entièrement grise, à tige grêle, peu branchue, haute de 15-60 cm. Feuilles imparipennées, brièvement pétiolées, à 4-7 paires de folioles opposées, oblancéolées-linéaires, couvertes en dessous d'un léger duvet argenté, à nervures très nombreuses et très fines ; stipules subulées, sétiformes, très petites. Inflorescence en grappes lâches, allongées, terminales et axillaires : les dernières opposées aux feuilles ; calice à 5 lobes subulés, inégaux ; corolle blanc pâle ou rosée ; étendard soyeux, trois fois plus long que le calice ; étamines diadelphes. Gousses linéaires, oblongues, arquées, comprimées, longues de 4-5 cm., contenant 5-10 semences. — A la Désirade, on se sert de cette herbe pour enivrer les poissons. — Peu répandu. Abondant dans les sables du bord de mer et aussi un peu à l'intérieur : Désirade, Saint-François, Marie-Galante. (N° 3014).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Cracca** L. (du grec « krazein », crier, c'est-à-dire plante recherchée par les animaux criants, sans doute les oiseaux).

*C. caribcea* Benth. ; Cracca des Caraïbes. Vulgo : Pois-z'oiseaux. — Suffrutescent et plus souvent arbrisseau, parfois sarmenteux, haut de

(1) Les *indigo/cm* ne sont pas seulement des plantes industrielles d'une haute valeur, elles se recommandent encore par quelques vertus médicinales qui les font employer dans leur pays d'origine ou de culture. C'est ainsi qu'en Amérique les racines de l'I. *anil* sont réputées néphrétiques et les feuilles passent pour altérantes et purgatives ; la racine d'I. *tinctoria* est employée communément aux Antilles, dit-on, comme fébrifuge, et dans l'Inde comme antiépileptique ; les feuilles en décoction sont réputées alexitères et employées aussi contre les douleurs néphrétiques (E.H.).

0 m. 80-2 mèt., à une ou plusieurs tiges grêles, peu branchues et nues dans le bas, toujours penchées au sommet. Feuilles imparipennées, brièvement pédonculées, à 5-11 paires de folioles nettement elliptiques, mucronées, couvertes en dessous d'un duvet argenté et soyeux ; stipules longues, sétiformes, subulées. Inflorescence axillaire en grappes très lâches, pédonculées, pauciflores, à fleurs distantes les unes des autres ; calice 5-fide, à lobes deux fois plus longs que le tube ; corolle blanche, glus rarement rosée ; ailes transversalement ruguleuses ; étamines diadelphes. Gousses linéaires, aplaties, droites ou légèrement arquées, longues de 6-7 cm. sur 2-3 mm. de large ; semences 15-18, séparées par de fausses cloisons. — Fl. presque toute l'année. — Dans les terres pierreuses, sèches et chaudes près de la mer : Pointe-Noire, Deshaies, Pigeon, etc. (N° 2659).

Martinique. Vulgo : Petit pois. — Case-Pilote, Diamant, Sainte-Anne (abondant). (N° 1061).

**Agati** Ad. (du nom de cette plante à Malabar).

*A. grandis*/ *Tora* Desv. ; Agati à grandes fleurs. Vulgo : Colibri végétal.

Petit arbre, droit, très ornemental, originaire des Indes Orientales et de Malabar, introduit dans nos colonies par les travailleurs indiens et naturalisé depuis de longues années, à fronde pyramidale et à branches inférieures horizontales. Feuilles alternes, paripennées, brièvement pétiolées, à 15-22 paires de folioles, opposées, très brièvement pétiolées, elliptiques-oblongues, grisâtres en dessous. Inflorescence en grappes axillaires, pauciflores, pendantes ; calice campanulé, environ quatre fois plus court que la corolle, dentelé-ondulé sur les bords ; corolle blanche ou rose, très large ; étendard ovale-oblong, plus court que les ailes libres et la carène arquée ; étamines diadelphes. Gousses verticalement pendantes, mesurant jusqu'à 48 cm., droites, stipitées, terminées par un bec long, large et droit, linéaires, comprimées, pourvues d'un bourrelet sur les quatre bords, contenant jusqu'à 24 semences, séparées les unes des autres par de fausses cloisons. — L'écorce est amère et, suivant le Dr. Jackson, elle est employée dans l'Inde comme fébrifuge et en infusion contre la variole (1). Les Indiens mangent les jeunes feuilles après les avoir apprêtées à leur manière. — Fl. en mai et juin, et aussi en octobre et novembre. — Cultivé dans les jardins, dans les cours et autour des habitations, pour la beauté de ses fleurs. (N° 3013).

Martinique. Vulgo : Colibri végétal. — On y rencontre souvent la variété à fleurs roses. — Cultivé dans les jardins et autour des habitations. (N° 1057).

(1) Cet arbre laisse exsuder une gomme d'abord rouge puis noirâtre qui est analogue au kino, à laquelle elle doit ses propriétés astringentes et qui mériterait d'être étudiée. L'écorce, les feuilles et les gousses sont aussi astringentes ; le suc des fleurs et des feuilles serait un remède populaire contre le coryza ; la racine serait antirhumatisme (L.H.).

**Sesbania** Pers. (du mot arabe « seiseban »).

*S. sericea* D. C. ; Sesbanie à feuilles soyeuses. Vulgo : Z'aiguille-mare. — Suffrutescent et frutescent, haut de 1 m. 50-2 m. 80, droit, à branches peu nombreuses : les inférieures, toujours horizontales, à jeunes tiges et branches pubescentes. Feuilles grisâtres, paripennées, à 10-20 folioles oblongues-linéaires, soyeuses en dessous, plus rarement glabres, le plus souvent mucronées au sommet. Inflorescence en grappes axillaires, pédonculées, trois ou quatre fois plus courtes que les feuilles ; calice à 5 dents subulées ; corolle jaune ; étendard veiné de noir ou de brun ; étamines diadelphes. Gousses d'abord biconvexes, ensuite comprimées, linéaires, pourvues de bourrelets sur les côtés, arquées, longues de 12-22 cm., terminées par un onglet court. — Fl. en avril, mai. — Vit solitaire ou plus souvent en société dans les endroits aquatiques et marécageux près de la mer : Lamentin, Sainte-Anne, Moule, Baie-Mahault. (N° 3012).

Martinique. Pois-mare. — Trois-Ilets, Anses-d'Arlets, Fort-de-France, Trinité, Galion, Marigot, etc. (N° 1060).

**Aeschynomene** L. (du grec « aïschunomai », j'ai honte, parce que les feuilles se ferment quand on les touche).

*A. sensitiva* Sw. ; Aeschynomène sensitive. Vulgo : Honteuse mâle. Plum., édit. Burm., t. 149, f. 2. — Annuel, ligneux ou sous-ligneux à la base, très droit, entièrement glabre, haut de 0 m. 80-1 m. 80, le plus souvent très branchu dans le haut. Feuilles irritables, imparipennées, à 15-22 folioles oblongues-linéaires, uninerviées, sessiles ; stipules semisagittées, scarieuses. Inflorescence en grappes terminales, lâches, courtes, pédonculées, portant 3-6 fleurs ; calice bibractéolé à la base, à deux lèvres ; corolle jaune ou jaunâtre brun ou blanchâtre, petite ; étendard arrondi, entier ; carène en forme de nacelle, avec pétales séparés à la base ; étamines 10, divisées en deux faisceaux égaux. Gousses lomentacées, longues de 12-14 cm. sur 5 mm. de large, composées de 6-9 articulations carrées, rectilignes, sauf sur le côté dorsal. — Fl. de novembre à février. — Vit en société dans les endroits aquatiques ou marécageux, sur le bord des étangs et des mares : Le Baillif, rivière des Pères, Camp Jacob, Pointe-Noire, Lamentin, Baie-Mahault, etc. (N° 2655).

Martinique. Vulgo : Honteuse mâle. — Champflore, Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Rivière-Pilote, Le Robert, etc. Ait. 0-500 mèt. (N° 1062).

*A. americana* L. Vulgo : Honteuse femelle. SI., t. 118, f. 3. — Herbacé, sous-ligneux à la base, annuel, haut de 40-90 cm., branchu ou sans branches, à tige grêle, délicate, toujours inclinée à l'extrémité, couvert, dans toutes ses parties, de poils roux, droits. Feuilles délicates, pétiolées, irritables, imparipennées, à 15-32 folioles, très petites, oblongues-linéaires, obliques à la base, trinerviées, finement mucronées ; stipules ovales,

subulées, à deux branches opposées, dont une se dirige de bas en haut, et l'autre de haut en bas. Inflorescence en grappes axillaires et terminales, pédonculées, très lâches, courtes, à 2-6 fleurs jaune brun ou jaunâtre, veinées de brun ; pédoncules et pédicelles filiformes, bractéolés à la base, à bractéoles ovales, ciliées-dentées ; calice bilobé ; corolle comme dans le précédent. Gousses lomentacées, stipitées, longues de 25-30 mm., rectilignes sur le dos, sinuées sur le ventre, composées de 6-7 articulations contractées. — Fl. de mai à juillet. — Cette herbe, quand elle est jeune, fournit un assez bon fourrage. — Très abondant dans les savanes humides, le long des ruisseaux et des étangs de la basse région, où il vit solitaire et plus souvent en société : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Lamentin, Sainte-Rose, etc. Alt. 0-600 mèt. (N° 2645).

' Martinique. Vulgo : Honteuse femelle. — Abondant : Lamentin, Trois-Ilets, Caravelle, etc. (N° 1065).

**Zornia** Gmel. (dédié à l'Allemand Jean Zorn, né en 1737, à Kempten en Bavière, pharmacien et sénateur de cette ville ; a écrit sur plusieurs plantes rares et a publié des figures de plantes officinales).

*Z. diphylla* Pers. ; Zornie à deux feuilles. Vulgo : Zerbe-cabrite. — Petite herbe annuelle, rampante, entièrement glabre, à tiges dichotomes, allongées, grêles et flexibles, longues de 10-20 cm., souvent relevées aux extrémités. Feuilles longuement pétiolées, à une paire de folioles ovales ou lancéolées, le plus souvent pointues au sommet, très brièvement pétiolées ; stipules lancéolées, subulées, munies d'un prolongement basilaire. Inflorescence en épis allongés, terminaux, pédonculés, à rachis filiformes. Fleurs très distantes, alternes, chacune à moitié cachées dans deux bractées elliptiques ; calice à deux lèvres : la supérieure, émarginée-obtuse ; l'inférieure, trifide ; corolle jaune brun ; étendard longitudinalement plissé et veiné de rouge ; étamines monadelphes. Gousses lomentacées, comprimées, longues de 6-7 mm., composées de 4-6 articulations rondes, biconvexes et fortement muriquées. — Cette herbe forme souvent un superbe gazon dont les chèvres et les moutons sont très avides : broutée, elle devient vivace ; la racine pivotante prend un grand développement et les tiges se multiplient ; quand elle pousse dans des endroits où les bestiaux n'arrivent pas, la tige reste simple et s'allonge indéfiniment. — Abondant dans les savanes sèches ou plus ou moins humides et sablonneuses de la région inférieure : entre la Basse-Terre et Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Pigeon, Pointe-Noire, etc. Alt. 0-500 mètres. (N° 2650).

Martinique. Vulgo : Zerbe-mouton. — Hauteurs du Diamant, de Case-Pilote, environs de Saint-Pierre (Trou-Vaillant), Prêcheur, etc. (N° 1064).

Le Loures *vespertilions* Desv., herbe annuelle, droite, à feuilles de

chauves-souris, originaire des Indes Orientales ; s'est naturalisé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans quelques autres localités de l'île. (N° 1065).

**Alysicarpus** Neck. (du grec « alusis », chaîne, et « harpos », fruit, parce que la gousse se compose d'articulations qui, à la maturité, se détachent une à une).

*A. vaginalis* D. C. ; Alysicarpe à stipules engainantes. Vulgo : Zerbesavane. — Annuel ou vivace, selon qu'il est brouté ou non, couché, entièrement glabre, à branches très flexibles, souvent très allongées. Feuilles simples, petites, nettement elliptiques ou ovales-linéaires, à pétioles filiformes, environ trois fois plus courts que les feuilles ; stipules longues, scarieuses, engainantes à la base, plus courtes que les pétioles. Inflorescence en grappes courtes, terminales, à 3-8 fleurs ; calice tubuleux, 5-fide, à lobes subulés, rigides ; corolle jaune pourpre ; étamines diadelphes. Gousses lomentacées, droites, presque cylindriques, à 2-8 articulations, muriquées et tronquées aux deux extrémités. — Peu abondant ; constitue un bon fourrage. Savanes sèches de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Moule, Gozier, Trois-Rivières, etc. Alt. 20-400 mèt. (N° 3011).

**Desmodium** D. C. (du grec « desmos », lien, allusion aux étamines réunies en un tube dans la plupart des espèces).

*D. triflorum* D. C. ; Desmodium à trois fleurs. Vulgo : Petit trèfle. — Herbe délicate, annuelle, devenant parfois vivace quand elle est broutée, complètement couchée, parfois voluble quand elle trouve un appui, radicante, à tiges et branches nombreuses, très flexibles, filiformes, à jeunes tiges et branches pubescentes. Feuilles digitées-trifoliées, très brièvement pétiolées, sessiles, très petites, obovées ou obcordées, parfois presque rondes ; stipules relativement grandes, acuminées, persistantes. Fleurs peu nombreuses, terminales, réunies par 2-4, opposées aux feuilles ; calice brièvement campanulé, à 5 segments rigides et poilus ; corolle pourpre foncé, rarement blanchâtre ou blanche ; étendard obové ; ailes adhérentes à la carène et biauriculées à la base. Fruit lomentacé, légèrement arqué, composé de 3-6 articulations presque carrées, légèrement arrondies sur le bord de la suture dorsale. — Excellent fourrage pour les moutons et les chèvres. — Abondant dans certaines savanes sablonneuses, humides ou sèches, où il forme souvent un fort joli gazon : environ de la Basse-Terre (ravine Belost), les Vieux-Habitants, Pigeon, Trois-Rivières, etc. Alt. 10-700 mèt. (N° 3005).

Martinique. Vulgo : Corde à violon, petit trèfle. — Fond-Canonville (abondant) ; Marin, Trois-Ilets, etc. (N° 809).

*D. ascendens* D. C. ; Desmodium ascendant. Vulgo : Cousin. — Annuel ou vivace, à tige rampante, radicante, cylindrique, verte, ascendante : jeune tige et **branches, pubescentes**. Feuilles pétiolées, pennées-

**trifoliées, à folioles obovées ou ovales-arrondies**, très vertes en dessus et bordées d'un liseré rouge, blanchâtres en dessous : la troisième foliole, distante et plus grande ; stipules 2, distinctes, petites, ovales-lancéolées, apprimées. Fleurs pourpres ou plus rarement blanches, en grappes allongées, terminales ; calice comme dans le précédent ; corolle petite. Fruit lomentacé, droit, couvert de poils roux et crochus, divisé en 2-5 articulations semi-ovoïdes. — Fourrage recherché par tous les bestiaux. — Abondant dans toutes les savanes humides de la basse et de l'inframoyenne région de la Guadeloupe. Alt. 0-1000 mèt. (N° 2939).

Martinique. Vulgo : Cousin, trèfle-savane. — Abondant dans toutes les savanes humides. (N° 812).

*D. incanum* D. C. ; Desmodium à feuilles blanchâtres. Vulgo : Cousin-grand'savane. Sl., t. 118, f. 1, 2. — Annuel ou vivace, couché, ascendant et souvent dressé aux extrémités, à jeunes tiges et branches pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou oblongues, presque toujours mucronulées : les jeunes souvent ovales-elliptiques ; la troisième beaucoup plus grande et distante des deux autres ; pétiole commun poilu, pétiolules courts, velus ; stipules connées jusqu'au milieu. Fleurs en grappes allongées, terminales, multiflores ; corolle pourpre foncé, plus rarement blanche. Fruit lomentacé, subsessile, arqué, couvert de poils crochus, articulations 2-8, à suture ventrale unie et rectiligne, suture dorsale présentant autant d'entailles qu'il y a d'articulations. — Cette herbe constitue un précieux fourrage. — Abondant dans toutes les savanes humides ou sèches de la basse et de la moyenne région de la Guadeloupe ; moins abondant à la Grande-Terre et dans les dépendances. Alt. 0-800 mèt. (N° 3007).

Martinique. Vulgo : Trèfle-savane, cousin. — Très abondant. (N° 813).

Le *D. latifolium* D. C., originaire des Indes Orientales, droit, haut de 0 m. 80-1 m. 20, à feuilles larges, pubescentes en dessous, à tige grosse, à fleurs violettes ou blanchâtres, en grappes très nombreuses axillaires et terminales ; est naturalisé au Jardin botanique de Saint-Pierre et aux environs de la ville. (N° 811).

*D. axillare* D. C. ; Desmodium à fleurs axillaires. Vulgo : Cousin-falaise. — Suffrutescent, rampant, radicaux, s'étendant à une distance indéfinie, ascendant aux extrémités et voluble quand il peut trouver un appui, à tiges et branches nombreuses, filiformes, très flexibles, légèrement pubescentes : les jeunes, poilues. Feuilles larges, souvent panachées, très longuement pétiolées, pennées-trifoliées : les deux folioles inférieures, elliptiques ou ovales ; la troisième, plus grande, ovale, deltoïde en dessus de la base ; pétiolules courts et poilus ; stipules distinctes, poilues, élargies à la base, terminées en pointe fine et longue. Fleurs en grappes axillaires, lâches, longues, dressées, naissant aux aisselles radicales ; pédoncules

très longs, dressés, fermes, pubescents ; corolle pourpre ou blanche. Fruit lomentacé, composé de deux articulations larges, demi-rondes, couvertes de poils roux et crochus : suture dorsale, droite avec deux petits rebords ; la ventrale, sinuose, à sinus profonds ; pédicelles filiformes, tantôt aussi longs, tantôt un peu plus courts que le fruit. — Constitue un bon fourrage. — Beaucoup moins abondant que les espèces précédentes. Aime les endroits ombragés et humides : Basse-Terre (ravine de Belost), Gourbeyre, Trois-Rivières, Camp-Jacob, Moule, Gozier, Morne-à-l'Eau, etc. Alt. 10-800 mèt. (N° 2640).

Martinique. Vulgo : Trèfle courant. — Assez abondant dans les haies, sur les lisières des bois de la basse et de l'infra-moyenne région de l'île : Morne-Rouge, Parnasse, Carbet, Marin, Trois-Ilets, etc. (N° 810).

*D. scorpiurus* Desv. ; Desmodium à fruits en forme de scorpion. Vulgo : Cousin-trèfle. — Suffrutescent, radicaux, rampant à une distance indéterminée, à tige anguleuse, à jeune tige et branches filiformes, pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles elliptiques ou ovales, ou oblongues, blanchâtres en dessous, pétiole commun filiforme, plus long que les folioles ; stipules subulées, obliquement insérées à la base. Fleurs en grappes terminales, allongées, lâches ; corolle blanche, petite, striée de violet, pédicelles, capillaires, délicats. Fruit lomentacé, long de 3-5 cm., droit ou arqué, toruleux, légèrement contracté aux cloisons, composé de 2-7 articulations ovales-linéaires et tronquées aux deux extrémités : la dernière, terminée en pointe allongée. — Assez répandu dans la basse région : bords du Galion (près de l'embouchure), dans les savanes, le long des routes et sur les vieux murs. Alt. 0-300 mèt. (N° 3008).

Martinique. Vulgo Trèfle-savane, petit trèfle. — Dans les savanes et le long des routes : environs de Saint-Pierre, Prêcheur, Basse-Pointe, Macouba, etc. (N° 815).

*D. tortuosum* D. C. ; Desmodium à fruits tortueux. Vulgo : Cousin. — Annuel, très droit, ornemental, à tige unique, très branchue dans le haut, d'une élévation de 0 m. 80-1 m. 40, à jeune tige et branches striées-cylindriques, couvertes de poils rigides et crochus. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou ovées-oblongues, hispides, glauques en dessous : la troisième foliole, beaucoup plus large ; stipules obliquement subulées. Fleurs en grappes allongées, terminales et axillaires : les dernières, situées dans les aisselles des feuilles supérieures ; pédoncule long ; corolle pourpre violet ou violette, ou blanchâtre ou blanche ; pédicelles filiformes plus longs que les fleurs. Fruits lomentacés, subsessiles, tortueux, couverts de poils rigides et crochus ; articulations 2-6, comprimées, très contractées aux jointures, arrondies. — Abondant dans les savanes sablonneuses, le long des routes, sur les décombres, et dans les endroits défrichés de la région inférieure de toute l'île. Alt. 4-500 mèt. (N° 3007).

Martinique. Vulgo : Cousin. — Abondant dans les environs de Saint-Pierre, au Carbet, à Case-Pilote, au Marin, etc. (N° 814).

*D. spirale* D. C. ; Desmodium à fruits en spirale. Vulgo : Cousin. — Annuel ou vivace, haut de 50-80 cm., d'abord couché et radicaux, ensuite plus ou moins droit, à tiges flaccides, délicates, allongées, anguleuses, glabres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou lancéolées, presque toujours panachées de blanc en dessus ; stipules sétacées, obliquement insérées et légèrement élargies à la base. Fleurs en grappes axillaires courtes ou en grappes terminales allongées et composées à la base ; corolle petite, blanche ou légèrement pourprée ; pédicelles bibractéolés à la base, capillaires. Fruit lomencacé, très tortueux et restant dans cet état jusqu'à la chute, composé de 2-8 articulations rhomboïdes-orbiculaires, ondulées. — Excellente herbe fourragère. — Peu répandu. Assez abondant sur les bords du Galion (près de l'embouchure), Gourbeyre (Grande-Savane, abondant), quelques savanes entre Pigeon et la Pointe-Noire. Ait. 10-300 mèt. (N° 3010).

Martinique. Vulgo : Petit trèfle, cousin. — Assez abondant au Vau-clin, au pied des murs et dans quelques savanes, où il forme gazon. (N° 816).

*D. molle* D. C. ; Desmodium à feuilles molles. Vulgo : Cousin. — Annuel, très droit, haut de 50-90 cm., à tige simple, anguleuse-striée et pubescente dans le haut. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovales, pubescentes en dessous : la supérieure, plus grande et bistipulée à la base ; pétiole commun long, très comprimé, cannelé-strié ; stipules sétacées. Fleurs en grappes effilées, très & longées, simples ; corolle pourpre ou blanche ; pédicelles réunis par 2-3, filiformes, bibractéolés au sommet. Fruit lomencacé, subsessile, à deux articulations tortueuses, dont l'inférieure avorte et dont l'autre seule se développe, devient large, membraneuse, et est munie d'une entaille sur le bord supérieur. — Très rare. De cette espèce, je n'ai trouvé que trois pieds dans une savane herbeuse, aux environs du bourg de Case-Pilote (Martinique). (N° 817).

Le *D. girans* D. C. ; Desmodium à feuilles oscillantes. Vulgo : Télégraphe, originaire des Indes Orientales, cultivé autrefois au jardin botanique de Saint-Pierre ; s'y est naturalisé et aussi dans les environs. (N° 1105).

**Stylosantes** Sw. (du grec « stulos », pistil, et « anthos », fleur, allusion au grand développement du style).

*S. procumbens* L. ; Stylosanthe penché. Vulgo : Trèfle jaune. — Suffrutescent ou plus souvent vivace, d'abord droit, ensuite plus ou moins couché, très branchu, pubescent, haut de 20-34 cm., à racine pivotante, grosse. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles lancéolées-oblongues, mucronées, entièrement pubescentes ; remarquables par les nervures, qui sont très saillantes en dessous ; stipules adnées au pétiole. Inflorescence en épis courts, ovales. Fleurs petites, accompagnées d'un pédicelle accessoire, velu, et entourées de plusieurs bractées rigides ; calice à tube filiforme, caduc ; corolle jaune, striée de brun, insérée en dedans des lobes

du calice ; étendard rondâtre ; étamines monadelphes ; anthères alternativement inégales. Fruit lomencacé, sessile, composé d'une articulation réticulée-côtelée, plate d'un côté, aussi longue que son bec allongé et tourné en crosse. — Jeune, cette herbe constitue un bon fourrage. — Abondant dans les terres calcaires du Petit-Canal, du Moule, du Gozier, de Saint-François, de la Désirade, de Marie-Galante, etc. (N° 3017).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Arachis** L. (du grec « arachné », à cause de la surface du fruit, qui présente quelque ressemblance avec une toile d'araignée).

*A. hypogtra* L. ; Arachide souterraine. Vulgo : Pistache, pistache-vraie. — Herbe annuelle, longue de 40-60 cm., d'abord plus ou moins droite, ensuite couchée, se relevant aux extrémités ; à racine fusiforme, allongée, portant un grand nombre de radicules fibreuses, munies de petits tubercules arrondis ; à tige simple ou ramifiée ; à jeunes tiges et branches comprimées, velues, striées-anguleuses. Feuilles paripennées longuement pétiolées, à deux paires de folioles presque sessiles, très vertes, légèrement obovales ou oblongues-ovales ; stipules 2, très longues, adnées au pétiole dans leur moitié inférieure, longuement acuminées dans la moitié supérieure. Fleurs jaunes, larges, axillaires : celles des aisselles supérieures, habituellement mâles ; celles des inférieures, femelles. Après la fécondation, le pédoncule de la fleur femelle s'allonge, portant l'ovaire à son extrémité et s'enfonce peu à peu sous terre pour y laisser mûrir le fruit, qui est lomencacé, composé de 1-2 articulations indéhiscentes. — Originaire de l'Afrique occidentale, de l'Amérique centrale et du Brésil ; cultivé et naturalisé dans toutes les Antilles. — La graine, nommée pis-tache de terre, fournit une huile peu rancissable et très estimée dans le commerce. On la cultive pour la consommation locale et on la mange rôtie aux Antilles (1). — Fl. de mai en juillet. (N° 3004, 3581).

Martinique. Vulgo : Pistache. (N° 1066).

**Chaetocalix** D. C. (du grec « chaïté », crinière, crin, et « kalux », calice, à cause des aiguillons allongés qui couvrent le calice).

*C. vincentinus* D. C. ; Chaetocalyx de Saint-Vincent. Vulgo : Corde à violon. — Petite liane délicate, ligneuse à la base, à tige unique, branchue dès la base, haute de 1 m. 50-2 m. 80, à tige et branches très flexibles, minces, très enchevêtrées, cylindriques, glabres et noirâtres. Feuilles pétiolées, imparipennées, à 5 folioles elliptiques ou elliptiques-oblongues, mucronées, à pétioles courts et filiformes. Fleurs jaunes, larges, axillaires, soit réunies en fascicules, soit disposées en grappes courtes, simples ; à pédoncule et rachis couverts de très petits piquants, élargis à

(1) Ces graines donnent, par expression à froid de leurs cotylédons, de 40 à 50 % d'une huile agréable, de saveur douce. Cette huile est constituée par un mélange d'oléine, de palmitique, d'hypogaine et d'arachidine. Elle est surtout employée en Europe pour la fabrication du savon et des fromages de Hollande (E.H.).

la base et capillaires au sommet ; calice 5-fide, à lobes inégaux, subulés, partie tubuleuse du calice couverte de piquants semblables à ceux du pédoncule et aussi longs que les dents les plus longues du calice ; étendard pubescent, arrondi-émarginé ; étamines monadelphes. Fruit lomentacé, arqué, linéaire, glabre, composé de 6-8 articulations, longues de 8 mm., comprimées, convexes sur les bords et tronquées aux deux extrémités, finement striées. — Les chèvres et les moutons sont friands des feuilles et des jeunes tiges. — Exclusivement propres aux terrains secs, pierreux et arides : Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Pointe-Noire, Désirade, etc. — Fl. pendant la saison des pluies. — Alt. 0-150 mèt. (N° 3003).

Martinique. Vulgo : Liane-corde, cordon de violon. — Abondant sur la côte, entre le Carbet et Case-Navire, Sainte-Anne, Diamant, etc. (N° 1067),

**Abrus** L. (du grec « abros », élégant, allusion au tendre et joli feuillage de cette plante).

*A. precatorius* L. ; Abrus propre à prier, Jéquirity. Vulgo : Graines d'église, liane à réglisse, réglisse. SI., t. 112, f. 4 ; Desc., vol. IV, t. 275, p. 194. — Suffrutescent, voluble, haut de 1-3 mèt., branchu ; à tiges et branches grêles, très flexibles et très enchevêtrées ; à racines traçantes, chevelues. Feuilles paripennées, délicates, à 10-12 paires de folioles opposées, arrondies aux deux extrémités ou mucronées au sommet. Fleurs roses ou rosées, en grappes courtes, simples, habituellement situées à l'extrémité de branches sans feuilles ; calice tronqué ; carène plus longue que les ailes ; étamines 9 (celle qui est opposée à l'étendard manquant), réunies en tube court, fendu du côté de l'étendard, et attaché à la base de l'onglet vexillaire ; stigmate capité. Gousse pubescente, oblongue, presque tronquée aux deux extrémités, divisée en 2-4 fausses cloisons transversales, contenant chacune une graine ronde ou ovale, rouge écarlate, et munie, à la base, d'une tache noire. — Les semences restent longtemps attachées aux valves fortement tordues, au milieu desquelles ont peut admirer leur belle couleur. Les tiges, quand on les mâche, ont le goût de la réglisse d'Europe. — Descourtilz place la plante dans les béchiques adoucissants ; dans le pays, on se sert en effet des feuilles, et surtout des tiges et des racines, en tisane contre la toux, l'oppression, l'irritation de la gorge et des bronches. Avec les graines, on fabrique des chapelets, des colliers, des bracelets, etc. (1). — Aime les terrains secs,

(1) Les racines sont employées dans plusieurs colonies tropicales comme succédané de la réglisse, de là le nom de *liane-réglisse* donné à la plante, ou de *réglisse d'Amérique*. Les graines de cette espèce sont employées avec succès en Europe, sous forme de macération dans l'eau, contre la conjonctivite granuleuse chronique ; elles doivent cette action à la présence d'une substance albuminoïde très toxique, *l'alrine*, qui appartient à la classe des ferments solubles. Cette substance se présente sous la forme d'une poudre **brun jaunâtre, soluble dans l'eau** ; elle peut être employée aux lieu et place de la graine de jequirity (1 pour 500.000 d'eau) (E.H.).

chauds et pierreux de la basse région : Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Fort, Pointe-Noire, Grands-Fonds du Gozier, du Moule, de Sainte-Anne, etc. (N° 3413).

Martinique. Vulgo : Liane-réglisse. — Abondant. (N°1068).

**Rynchosia** Lour. (du grec « rhunchos », bec, trompe, allusion à la forme particulière de la carène).

*R. minima* D. C., *R. cari/ma* Torr. et Gr. ; Rynchosie très petite. Vulgo : Pois-z'oiseaux, petit pois. SI., t. 115, f. 1. — Liane annuelle, haute de 1 m. 50-2 m. 50, élégante, très branchue, à tiges et branches anguleuses, très flexibles et grêles, infiniment enchevêtrées. Feuilles velues, à 3 folioles ovées-rhomboides, pourvues, à la base, de deux stipules. Fleurs jaunes, très réduites, en grappes très nombreuses, petites, axillaires, longuement pédonculées, calice 5-partites, à lobes lancéolés-linéaires, inégaux : l'inférieur, environ de moitié aussi long que la corolle ; étendard arrondi ; ailes et carène veinées de noir ; étamines monadelphes. Gousses longues de 12-15 mm. sur 3 mm. de large, comprimées, recourbées à l'extrémité, rétrécies à la base, contenant deux semences noires, réniformes, avec un petit raphé blanc. — Les graines passent pour être toxiques et corrosives. — Fl. pendant l'hivernage. — Abondant dans les halliers de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Moule (commun), Gozier, Lamentin, etc. Alt. 0-150 mèt. (N° 2'642).

Martinique : Vulgo : Pois-halliers, pois-sucrier. — Fort-de-France, Trois-Ilets, Lamentin, Ducos, etc. (N° 1069).

*R. phaseoloides* D. C. ; Rynchosie à feuilles de haricot. Vulgo : Pois-hallier. — Liane élevée de 5-10 mèt., suffrutescente, peu branchue ; à tige adulte, très comprimée ; à jeune tige et branches cylindriques et velues. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou ovées-rhomboides, pointues, couvertes en dessous d'un duvet soyeux et blanchâtre ; pétiole commun long, cannelé en dessus, strié en dessous. Fleurs en grappes axillaires, longuement pédonculées, multiflores, longues de 10-17 cm. ; calice à 5 lobes inégaux : l'inférieur, de moitié plus petit que la corolle ; étendard strié de pourpre. Gousses longues de 18 mm. sur 10 mm. de large, garnies d'un duvet fin et roux, terminées par une pointe large et courte, contractées entre les deux semences, arrondies, noires, à hile entouré d'un anneau jaune et à raphé court. oblong-linéaire. — Fi. en janvier et février. — Rare : çà et là dans les grands bois de Houëlmont, de Gourbeyre (morne Goblin) et des Bains-Jaunes. Alt. 250-700 mèt. (N° 3022).

Il n'existe pas à la Martinique.

**Cajanus** D. C. (paraît venir, selon Dupetit-Thouars, du mot malais *catjung* », qui désigne une légumineuse).

*C. indicus* Spreng, *C. flavus* D.C., *Cytisus Cajan* L. ; Cajan de l'Inde. Vulgo : Pois de bois, pois de lisière. Tuss., *Fl.*, IV, t. 32 ; Desc., vol. IV,



t. 280, p. 221. — Arbrisseau droit ou souvent tortueux, haut de 1 m. 50-2 m. 80, originaire des Indes Orientales, cultivé et naturalisé dans toutes les contrées chaudes de l'Amérique. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles lancéolées-oblongues, pointues, duvetées et blanchâtres en dessous. Fleurs vertes en dehors, jaunes en dedans et souvent striées, en grappes axillaires et terminales, simples ou souvent rameuses ; calice quadrifide, bilobé : le lobe supérieur, souvent bidenté ; étendard arrondi, auriculé à la base ; étamines monadelphes. Gousses comprimées, obliquement imprimées à l'endroit des graines, stipitées, pointues au sommet et rétrécies à la base, à valves minces, parcheminées. — Descourtiz cite la plante comme béchique-adoucissante, et dit : que les bourgeons sont pectoraux et les fleurs béchiques ; que les feuilles bouillies et appliquées sur les plaies les guérissent ; que la décoction des feuilles déterge les ulcères et apaise-le prurit dans les maladies de la peau. Dans nos colonies, on se sert, en effet, de la décoction des feuilles pour laver les plaies : on emploie en outre la farine faite avec les semences comme résolutive : les feuilles bouillies et pilées avec du sel contre les foulures, les entorses et les luxations ; les feuilles séchées sur une plaque métallique servent en décoction contre la diarrhée ; les feuilles vertes, en tisane contre les dérangements, de ventre et les coliques ; les fleurs sèches, en infusion contre la toux. On utilise encore les feuilles vertes pour les bains émollients. — Il existe plusieurs variétés de cette espèce. — Les pois de bois constituent un aliment sain et nourrissant ; ils sont d'une grande ressource pour l'alimentation publique. — Les pieds adultes fleurissent presque toute l'année : on peut les tailler, mais ils ne vivent guère au delà de trois ans. — Alt. 0-600 mèt. (N° 3001).

Martinique. Vulgo : Pois d'Angole. (N° 1071).

**Flamingia** Roxb. (dédié à l'Anglais John Fleming, président du *Medical board* au Bengale, au commencement de ce siècle, grand ami et promoteur des sciences naturelles, auteur d'un Catalogue des plantes médicinales et des drogues des Indes Orientales).

*F. strobilifera* R. Br. ; Flemingia strobilifère. Vulgo : Goyavier bâtard (ainsi nommé à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du *Psidium pomiferum* du pays). — Arbrisseau haut de 0 m. 80-2 mèt., droit, habituellement très touffu, toujours fortement feuillu, à racines traçantes. Feuilles simples, glandulifères en dessus, larges, elliptiques, parcheminées, arrondies à la base. Inflorescence en épis côniformes, axillaires et terminaux : ces derniers sont longs de 12-15 cm. ; les axillaires, plus courts. Fleurs blanches, petites, cachées dans de larges bractées, réniformes, plissées en deux, scarieuses, d'un blanc pâle, distiques-alternes, pubescentes et formant ensemble une inflorescence strobiliforme allongée et ovoïde ; calice 5-fide, à lobe inférieur plus long ; étendard arrondi, auriculé à la base et infléchi ; ailes adhérentes à

la carène. Gousses longues de 10-11 mm., ovoïdes, pubescentes, munies d'un bec à l'extrémité, renfermant deux semences noires et presque rondes. — Les inflorescences restent très longtemps attachées à la plante : on les cueille avec les branches pour en faire des bouquets qui se conservent intacts pendant plusieurs années. — Abondant dans les endroits ombragés, comme aussi dans les endroits secs ou aquatiques : environs de la Basse-Terre, Camp-Jacob (lieux inondés et humides), Gourbeyre, Montéran, Matouba. — Originaire des Indes Orientales, naturalisé depuis de longues années. Alt. 5-700 mèt. (N° 2661).

Martinique. Vulgo : Herbe Madeleine. — Abondant : lit inférieur de la rivière des Pères, Trois-Ponts, Trois-Ilets (extrêmement abondant dans les savanes), Marin, etc. (N° 1070).

**Clitorla** L. (du grec « klei toris », clitoris, de « kleio », je ferme, allusion à la forme de la corolle).

*C. Ternatea* L. ; Clitorie de Ternate (une des îles des Moluques). Vulgo : Pois-savane. — Liane annuelle ou bisannuelle, à base suffrutescente et frutescente, grimpant à une hauteur indéfinie, quand elle trouve un appui, rampante, quand elle n'en trouve pas. Feuilles très pâles, imparipennées, pétiolées, à 5 folioles distantes, pétiolulées, ovales ou ovées, arrondies au sommet, chacune pourvue de deux petites stipules sétiformes ; stipules du pétiole commun subulées, pointues, élargies à la base. Fleurs solitaires, axillaires, brièvement pédonculées ; bractées 2, presque rondes, veinées, blanches, à moitié aussi longues que le calice ; calice campanulé, à 5 lobes profonds, lancéolés et acuminés ; étendard émarginé, rondâtre au sommet, bleu ou pourpre foncé, rarement blanc, avec une grande tache jaunâtre naissant au milieu et s'étendant jusqu'à la base de l'onglet ; ailes et carène 2-3, plus courtes que l'étendard ; style bilobé et barbu au sommet. Gousses linéaires, aplaties, longues de 10-13 cm. sur 1 cm. de large, terminées, du côté du dos, par un long bec droit ; semences 9-10 comprimées. — Naturalisé dans toute la Guadeloupe et surtout à la Grande-Terre. Alt. 0-400 mèt. (N° 3232).

Martinique. Vulgo : Pois-marron, pois sauvage, lentille sauvage. — Répandu dans toute l'île. — A cause de la beauté de ses fleurs, on le cultive souvent sur des treillis et des grillages. (N° 1073).

*C. glycinoides* D. C. ; Clitorie ressemblant à la glycine. Vulgo : Pois-marron, pois-halliers. — Vivace, voluble, quand il trouve un appui ; couché ou ascendant, dans le cas contraire ; à racines fortes et pivotantes ; à tige adulte glabre ; à jeune tige et branches pubescentes et très grêles. Feuilles pennées-trifoliées, à 3 folioles elliptiques, blanchâtres en dessous et duvetées, surtout les jeunes ; pétiole principal long ; pétiolules courts, épaissis, noirâtres, velus ; stipules des folioles subulées-lancéolées : celles des feuilles lancéolées, acuminées. Fleurs blanches ou roses, larges, axillaires, peu nombreuses, réunies par 1-3, longuement pédonculées et en-

**tourées, à la base, de bractées ovales-elliptiques et striées ; calice deux fois plus court que la corolle, campanulé, à 5 lobes profonds, lancéolés, acuminés.** Gousses stipitées, longues de 3-5 cm., presque tétragones, à valves marquées au milieu d'une côte saillante ; semences rouges, rondes. — Peu abondant. Ça et là dans les halliers ou dans les savanes, ou **dans** les endroits aquatiques : Lamentin, Trois-Rivières, Marie-Galante, etc. (N° 3233).

Martinique, variété *ecostata* Urb. Vulgo : Pois-raziers, haricot-marron.

— Macouba, Basse-Pointe, Carbet. (N° 1075).

*C. arborescens* Ait. — Arbrisseau d'abord droit, ensuite voluble, originaire de la Guyane ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre (Martinique).

**Centrosema** Benth. (du grec « kentron », aiguillon, et « sema », étendard, à cause de la pointe que porte l'étendard près de la base).

*C. Plumieri* Benth. ; Centrosème de Plumier. Vulgo : Pois sauvage. Desc., vol. VIII, t. 591, p. 242. — Voluble, haut de 3-4 mèt., suffrutescent ou frutescent et pouvant durer plusieurs années, à tiges adultes, à 4-5 ailes étroites, jeunes tiges et branches tétragones et très flexibles. Feuilles pennées-trifoliées, longuement pétiolées, à folioles largement ovées, amples ; bractées ovées, deux fois plus longues que le calice ; calice infundibuliforme, à dents très courtes et inégales corolle blanche, striée de pourpre, pubescente ; étendard plus large que long, muni à l'extérieur, près de la base, d'une bosse conique, tournée vers le bas. Gousses longues, de 14-18 cm. sur 1 cm. de large, terminées par un bec arqué ; valves 2, traversées, à l'extérieur, par une côte longitudinale et saillante ; semences subcomprimées-cubiques. — Ça et là dans les halliers de la basse région : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts, Trou-Vaillant), Macouba, Carbet, etc. Alt. 0-300 mèt. (N° 821, 822). — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

*C. pubescens* Benth. ; Centrosème à fleurs velues. Vulgo : Pois bâtard, pois-hallier, pois sauvage. — Annuel, voluble, grêle, à branches nombreuses, filiformes, glabres, pendantes : les jeunes, pubescentes. Folioles 3, ovées ou ovées-oblongues ; stipules très petites, sétiformes. Bractées ovées, aussi longues que le calice. Fleurs réunies par 2-4, axillaires, portées sur un pédoncule long ; calice infundibuliforme, à dents allongées, plus longues que le tube ; corolle ayant même couleur, même forme et même étendard bossu que dans le précédent. Gousses droites, linéaires, comprimées, longues de 10 cm. sur 5 mm. de large, terminées par un long bec droit, à valves rehaussées près du bord, de chaque côté, par une côte longitudinale, saillante, large de près de 1 mm. ; semences subcomprimées-cubiques. — Très abondant dans tous les halliers et les haies, qu'il couvre souvent entièrement. — Fl. de novembre en février. — Alt. 0-500 mèt. (N° 3234).

Martinique. Vulgo : Pois-raziers, pois-marron. — Très abondant dans toutes les parties de la basse région de l'île. (N° 820).

*C. virginianum* Benth. ; Centrosème de la Virginie. Vulgo : Pois sauvage, petit pois, pois bâtard savane. Desc., vol. VIII, t. 590, p. 339. — Annuel ou bisannuel, à base suffrutescente ou frutescente, haut de 0 m. 80-2 m. 50, à tige et branches très grêles, flexibles et filiformes, volubles ou rampantes. Folioles 3, ovées, oblongues ou souvent linéaires, toujours glabres ; bractées ovées, généralement plus courtes que le calice ; calice infundibuliforme, à 5 lobes très inégaux, réfléchis à l'extrémité, linéaires, plus longs que le tube corolle pourpre foncé, plus rarement blanche ou lavée de pourpre ; étendard large, bossu comme dans la précédente espèce, pubescent en dehors. Gousses linéaires, noires à la maturité, longues de 7-10 cm. sur 2 mm. de large, munies d'un bec long et droit ; semences comme dans le précédent, mais plus petites. Se distingue facilement de ses congénères par la couleur de ses fleurs et les moindres dimensions de toutes ses parties. — Abondant, surtout dans la région du littoral où il aime de préférence les endroits secs et pierreux : Le Baillif, les Vieux-Habitants, Deshaies, environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, etc. (N° 3235).

Martinique. Vulgo : Pois-marron savane. — Abondant dans toutes les parties basses de l'île. (N° 819).

**Teramnus** Sw. (du grec « teramnus », tendre, allusion probable aux poils tendres qui couvrent les tiges, les pédoncules et le calice).

*T. labialis* Spreng., t. *volubilis* Macf. (partim) ; Teramne à grandes lèvres. Vulgo : Pois-z'oiseau, pois enivrant. — Annuel, voluble, délicat, suffrutescent à la base, à branches très nombreuses, filiformes, extrêmement flexibles et très fortement enchevêtrées, à jeune tige, branches, pétioles, pédoncules hispides. Feuilles pennées-trifoliées ; folioles elliptiques ou ovées, souvent légèrement pubescentes en dessous. Fleurs jaunes, petites, striées et tachetées de brun, en grappes axillaires, très nombreuses, effilées, droites, généralement aussi longues que les feuilles ; calice campanulé-tubuleux, 5-fide, à lobes légèrement inégaux ; carène un peu plus courte que les ailes ; étendard obové ; étamines monadelphes, alternativement stériles et fécondes ; stigmates capité. Gousses longues de 4 cm. sur 1-3 mm. de large, linéaires comprimées, arquées, arrondies au sommet et terminées par un bec court et recourbé, rétrécies à la base, pubescentes, rarement glabres ; semences noires, comprimées-cubiques, séparées par des fausses cloisons. — Dans les haies et les broussailles de la basse région, de toutes sortes de terrains. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de mars à septembre. (N° 2653).

Martinique. Vulgo : Pois-colibri. Dans la région inférieure de toute l'île. (N° 682).

**Galactia P. Br.** (du grec « gala », lait, allusion au suc laiteux que contiennent la plupart de ces lianes).

*G. longiflora* Am. ; Galactie à longues fleurs. Vulgo : Pois rouge bâtard. — Annuel, très ornemental, à base suffrutescente, voluble, haut de 2-4 mèt., à branches très allongées, grêles, tombantes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles flasques, pubescentes et blanchâtres en dessous, ovées-oblongues, mucronées, presque aussi longues que le pétiole commun. Fleurs larges, rouge carmin, rangées par deux sur des grappes allongées, terminales et pendantes ; calice campanulé quadrifide, à lobes lancéolés, longuement acuminés, inégaux : l'inférieur et le supérieur, plus longs que le tube ; les deux latéraux plus courts et égaux ; étendard glabre, obové-spatulé, deux fois aussi long que le calice ; étamines monadelphes. Gousses bivalves, longues de 6-12 cm. sur 6-9 mm. de large, linéaires-oblongues, pubescentes, arrondies au sommet et munies d'une pointe ; semences 7-15, séparées les unes des autres par un tissu cellulaire. — Fl. de septembre à février. — Assez abondant dans les haies et les broussailles de la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Capesterre, etc. Al. 5-300 mètres. (N° 2657).

Martinique. Vulgo : Pois bâtard raziers. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Parnasse, Prêcheur, Trois-Ilets, etc. (N° 823).

*G. filiformis* Benth. ; Galactie à branches filiformes. Corde à violon. — Voluble, haut de 2-4 mèt., vivace, à branches très nombreuses, filiformes, extrêmement enchevêtrées, à jeunes branches légèrement pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles caduques, obovées, rigides, échanrées et mucronulées au sommet, roulées sur les bords, très vertes et luisantes en dessus, pâles en dessous ; pétiole commun aussi long que la foliole terminale. Fleurs petites, très blanches, peu nombreuses, réunies par trois sur des grappes axillaires très courtes ; calice campanulé, à 4 lobes lancéolés, rigides, légèrement inégaux, glabres, plus longs que le tube, deux fois plus courts que la corolle ; étendard arrondi ; étamines diadelphes. Gousses aplaties, pubescentes, longues de 5 cm. sur 7-8 mm. de large, recourbées-arrondies au sommet, à suture ventrale terminée par un bec court et élargi à la base ; semences brun noir, renfermées dans un tissu cellulaire blanc. — Se rencontre exclusivement dans les endroits calcaires, pierreux, très secs de la région du littoral : Vieux-Fort, Port-Louis, Désirade, Marie-Galante, etc. (N° 3023).

Il n'existe pas à la Martinique.

*G. angustifolia* Kth. ; Galactia à feuilles étroites. Vulgo : Pois-savane. — Annuel, haut de 60-90 cm., d'abord droit, ensuite voluble, à tige unique, grêle. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles grises, oblongues-linéaires, mucronées, beaucoup plus longues que le pétiole commun, fine-ment duvetées, surtout en dessous : les jeunes, à duvet argenté. Fleurs

roses, pédonculées, axillaires et terminales, toujours réunies par deux : les terminales, en grappes interrompues, allongées ; calice à tube campanulé, à 4 lobes lancéolés, deux fois plus longs que le tube, légèrement inégaux : le supérieur, plus large ; étamines diadelphes. Gousses longues de 4-5 cm. sur 4-5 mm. de large, pubescentes, légèrement arquées et terminées par un bec court. — Fl. de janvier à septembre. — Peu répandu : Marie-Galante, dans un champ sablonneux des environs du Grand-Bourg. (N° 3641).

**Pachyrhiza** Rich. (du grec « pachus », gros, épais, et « rhiza », racine, allusion aux grosses racines tubérisées de cette plante).

*P. angulatus* Walp., *Dolichos bulbosus* L. ; Pachyrhize à feuilles anguleuses. Vulgo : Pois-patate. Plum., édit. Burm., t. 222. — Vivace par ses racines, annuel par ses tiges volubles pouvant atteindre le sommet de très grands arbres. Feuilles longuement pédonculées, pennées-trifoliées, à folioles larges, deltoïdes-ovées, trinerviées, pubescentes en dessous, anguleuses ou très grossièrement dentées, à dents mucronées : jeunes tiges, cylindriques, hérissées de poils roux. Fleurs bleu foncé, en grappes terminales, dressées, très longuement pédonculées ; pédoncules gros, cylindriques, revêtus de poils roux ; calice bilobé : lèvre supérieure, bidentée ; l'inférieure, tripartite ; étendard obové, biauriculé à la base ; étamines diadelphes ; style comprimé, velu ; stigmaté latéral. Gousses longues de 13-14 cm. sur 16-17 mm. de large, comprimées, plus larges à l'extrémité qu'à la base, imprimées entre les graines, terminées par un bec court et légèrement recourbé, revêtues de poils roux et couchés ; semences 910, comprimées, arrondies. — Fl. en février, mars et mai. — Assez rare : çà et là dans les mornes inférieurs et dans les ravines abruptes : bord de la rivière Noire (près du Saut-de-Constantin), Gourbeyre (habitation le Bisdary), Trois-Rivières (près du Trou-aux-Chines). (N° 3686).

Martinique. Vulgo : Patate-cochon. — Abondant dans les mornes du Jardin botanique, hauteurs du Prêcheur, environs du bourg du Macouba. (N° 1085).

La racine est globuleuse, souvent de la grosseur d'une tête d'homme ; elle est traversée par de nombreuses fibres et contient un suc aqueux ; quand elle est jeune et tendre, elle peut se manger cuite et possède, dit-on, des vertus résolutes.

**Vigna** Sw. (dédié à l'Italien Dominique Vigna, de Florence, professeur de botanique à Pise, auteur de : *Animadversions in Theophrasti libros ; De historia et causis plantarum*, 1628).

*V. luteola* Benth. ; Vigna à fleurs jaunâtres. Vulgo : Pois-zombi. — Rampant ou grimpant, à tiges annuelles, à base suffrutescente. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées, très glabres, pourvues de stipules

pétiole commun plus long que les feuilles, strié-cannelé, comprimé. Fleurs larges, jaunes, axillaires et terminales, brièvement pédicellées, réunies en ombelles de 3-7 rayons ; pédoncule commun très long, cylindrique-comprimé, dressé ; calice campanulé, quadrifide, quatre fois plus court que la corolle, à lobes subulés aussi longs que le tube ; carène subdeltoïde, pointue ; étendard large, arrondi-échancré au sommet, auriculé à la base ; étamines diadelphes ; style cartilagineux et velu ; stigmate latéral. Gousses longues de près de 5 cm., subcylindriques, glabres, jaunâtres, arquées et pourvues, au sommet, d'une pointe très courte et recourbées ; semences 5-9, brunes, semi-ovoïdes-globuleuses, avec un hile blanc. — Abondant dans les champs, le long des rivières et des routes de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Capesterre, Trois-Rivières, Lamentin, Moule, Gozier, Sainte-Anne, etc. (N° 2656).

'Martinique. Vulgo : Pois-pigeon. — Très abondant sur le bord de mer et un peu à l'intérieur : Fond-Canonville, Prêchur, Caravelle, Robert, etc. (N° 159).

1° *V. sinensis* Endl. Vulgo : Fois-chique, dont il y a deux variétés : une, haute de 30-40 cm., et une autre, grimpante (N° 3032). Martinique, vulgo : Pois-choucras (N° 676).

2° *V. sesquipedalis* L. Vulgo : Pois-ficelle, pois long (N° 3466). Martinique, vulgo : Pois-rigoise, pois-ficelle (N° 1103). Sont cultivés comme plantes alimentaires. On rencontre aussi, mais plus rarement, le *Psophocarpus tetragonolobus* D. C. Vulgo : Pois carré (N° 3761) Martinique (N° 677). Les pois connus sont le nom vulgaire de pois-pigeon, pois cassé-canari, pois-chicane, pois-de-dame ne sont que des variétés *V. sinensis*.

**Dolichos** L. (du grec « dolichos », long. — Téophraste désigne par ce mot le haricot ordinaire (*Dolichos vulgaris* L.), à cause de ses longues tiges grimpantes. Les Dolichos, qui ressemblent au haricot quant au port, et aussi parce qu'ils ont de longues gousses, ont justifié cette dénomination).

*D. Lablab* L. ; Dolic Lablad (du mot arabe « lablab », « liblac » ou « leblab », ce que tourne autour ; selon d'autres, le mot « lablab » signifie « jeu », parce que les Arabes se servaient des graines pour jouer). Vulgo : Pois-bourcoussou, pois indien. — Annuel, voluble, à tiges glabres, noires ou blanchâtres, selon la variété. Feuilles pennées-trifoliées, à foliole vert noirâtre, rhomboïdes-ovales, stipulées : les deux latérales à lobe arrondi. Fleurs fasciculées, espacées, en grappes axillaires et terminales, allongées, pédonculées ; calice campanulé, quadrifide, à lobe supérieur plus large ; étendard arrondi et muni, extérieurement, de deux callosités médianes, auriculé à la base ; carène en forme de faux, et recourbée en pointe courte au sommet ; style comprimé, cartilagineux et velu à l'extrémité ; stigmate terminal. — Gousses en forme de cimenterre, comprimées-

convexes, muriquées sur les bords, terminées en pointe très recourbée ou plus ou moins droite et plus ou moins longue ; semences subcomprimées, pourvues d'un raphé épais et blanc.

On rencontre trois variétés principales de cette espèce :

a. Variété à fleurs bleues, avec des gousses bleues, longues (le bec compris) de 4-5 cm. sur près de 2 cm. de large, à graines noires, ovales. (N° 2651 a).

13. Variété à fleurs blanches (*D. albiflorus* D. C., Si., t. 113), avec des gousses également blanches et de même longueur que dans la précédente. (N° 2651 b).

γ. Variété avec des fleurs blanches et des gousses longues de 12-13 cm. sur 13-14 mm. de large, blanches et rétrécies aux deux extrémités ; à semences blanches ou noires. (N° 2651 c).

Il existe un certain nombre de variétés intermédiaires à caractères peu constants. — Les Indiens sont grands amateurs de ce pois et c'est surtout autour de leurs cases qu'on les trouve cultivés. Naturalisé et abondant : Désirade, Guadeloupe et Grande-Terre. Originaire des Indes Orientales.

Martinique. Vulgo : Pois-bourcoussou, pois-d'un-sou, pois-contour, pois-Coolis, pois indien, pois-en-tout-temps. (N° 1103, f3, v).

**Phaseolus** L. (du grec « phaseolos », canot, allusion à la forme des graines).

*P. lunatus* L. ; Haricot en forme de demi-lune. Desc., vol. VIII, t. 558, p. 143. — Bisannuel ou triannuel, voluble. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles vert pâle, ovées, pointues au sommet ; pétiole commun plus long que les feuilles. Fleurs blanc verdâtre, petites, en grappes axillaires, courtes ou allongées, longuement pédonculées ; calice campanulé, à quatre dents plus longues que les bractéoles : dent inférieure, triangulaire ; la supérieure, tronquée ; étendard blanc, arrondi ; ailes et carène verdâtres ; carène en spirale. Gousses en forme de cimenterre, comprimées, munies d'un bec à l'extrémité. — Cultivé dans toutes les Antilles comme plante alimentaire. On en rencontre principalement trois variétés :

a. Variété à petites gousses, longues de 3-5 cm. sur 11-12 mm. de large, contenant 3-4 graines : c'est la plus communément cultivée. Vulgo : Pois-savon (N° 3020 a). Martinique, vulgo : Pois-chouche (N° 1096 a). On cultive souvent une sous-variété de celle-ci, connue sous le nom de pois de 20.000 fr., à gousses de 3-4 cm. de long, à 3 semences, très recherchée à cause de son exquise saveur légèrement sucrée. C'est le *Phaseolus saccharatus* de Macfadien (N° 1095).

13. Variété moyenne, à gousses mesurant jusqu'à 9 cm. de long sur près de 2 cm. de large (N° 3020 b). Martinique, vulgo : Pois-chouche. (N° 1096 b).

γ. Variété à gousses atteignant jusqu'à 15 cm. de long sur 2 cm. 5 de

**large, très aplaties** (N° 3020 c). Martinique, **vulgo : Pois de Saint-Martin (N°1094). C'est le *P. latisiliquus* Macf. qui porte à la Guadeloupe le nom de « pois de Sainte-Catherine ».** De ces trois variétés **typiques**, on a obtenu par la culture plusieurs variétés intermédiaires.

*P. vulgaris* L., *P. minus* L. ; Haricot commun. Vulgo : Haricot ordinaire, haricot blanc. Si., t. 115, f. 2, 3. — On en cultive deux variétés : une qui n'atteint pas plus de 20-40 cm. de haut, à fleurs pourpres ou violettes, ou blanches ou violacées, vulgo : Haricot-terre, petit haricot, et une autre qui grimpe, vulgo : Haricot-rame. Originaire de l'Asie et de l'Afrique ; cultivé dans toutes les Antilles (N° 3583). Martinique. (N° 1101).

*P. adenanthus* Mey., *P. rostrata* Willd., *P. truxillensis* Kth., *P. surinamensis* Miq., *P. amcenus* Macf. ; Haricot à fleurs glanduleuses. Vulgo : Corde à violon. — Annuel, voluble, à tige et branches flexibles, enchevêtrées, haut de 0 m. 80-3 mèt. Feuilles pennées-trifoliées, à stipules ovées, réfléchies ; à folioles ovées, pointues, stipellées : les deux latérales, inégales à la base. Fleurs blanches ou violacées, en grappes d'abord courtes, s'allongeant ensuite, portées sur des pédoncules habituellement plus courts que les feuilles ; calice campanulé, quadrifide, à lobe inférieur lancéolé-linéaire, aussi long que le tube : les deux latéraux, plus courts et en forme de faucille ; le supérieur, tronqué ; corolle large ; étendard échancré au sommet et biauriculé à la base, quatre ou cinq fois plus long que le calice ; carène fortement tordue en spirale ; rachis portant, à la base et au sommet, des tubérosités, restes des fleurs non fécondées. Gousses longues de 10-11 cm. sur 1 cm. de large, fortement arquées, comprimées-convexes, à suture ventrale terminée par un bec légèrement recourbé ; semences 10-13, brunes, comprimées, à hile elliptiques, blanchâtre. — Ornemental et abondant dans les savanes et halliers de la région inférieure, jusqu'à une altitude de 500 mètres. — Fl. de septembre à mars. (N° 2647).

Martinique. Vulgo : Pois-marron. — Abondant, surtout dans les savanes du Lamentin, de la Rivière-Salée et de la Trinité. (N° 1097).

*P. semierectus* L. ; Haricot à moitié droit. Vulgo : Pois-poison. — Annuel, haut de 0 m. 80-1 mèt., à tige simple, droite dans le bas, plus ou moins penchée, ou plus ou moins voluble dans le haut jeune tige et jeunes branches, habituellement soyeuses, plus rarement glabres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles très vertes, ovées ou lancéolées. Fleurs caduques, pourpre foncé, en grappes axillaires et terminales, d'abord très courtes, s'allongeant ensuite à mesure que les fleurs s'ouvrent ; pédoncules très longs ; pédicelles très courts ; calice campanulé, à cinq dents ovées-lancéolées, pointues : la supérieure, un peu plus courte que les quatre autres. Gousses subcylindriques linéaires, droites, toujours penchées, longues de 10-13 cm. sur 2 mm. de large, soyeuses ou glabres,

munies **d'un** bec droit, de la même largeur que la gousse et s'amincissant peu à peu ; semences 15-20. — Commun dans les terres **sablonneuses**, fertiles, sèches ou humides de la basse région. Ait. 0-300 mèt. (N° 2646).

Martinique. Vulgo : Pois-poison. — Très abondant au François, dans les endroits marécageux ; çà et là aux environs de Saint-Pierre ; plus abondant au Carbet, etc. (N° 1100).

**Canavalla D. C.** (du mot « canavali », emprunté à la langue indigène des îles du Sud).

*C. obtusifolia* D. C., *Dolichos roseus* Sw. ; Canavalle à feuilles obtuses : Vulgo : Pois bord-de-mer. (*Dolichos* L.) ; Desc., vol. VIII, t. 559, p. 144. — Frutescent et vivace par la base, herbacé et annuel par les branches, rampant ou grimpant, à tiges grosses, nombreuses et très bran-chues ; tombantes, quand elles ont pu grimper. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles coriaces-charnues, obovales, obtuses ou nettement elliptiques. Fleurs pourpe foncé, en grappes axillaires longuement pédonculées ; calice campanulé, bilobé : à lèvre supérieure, largement bilobée, beaucoup plus courte que le tube ; l'inférieure, trifide ; étendard arrondi ; étamines vexillaires adhérentes à la colonne formée par les autres étamines ; carène courbe, obtuse. Gousses pendantes, oblongues, brièvement pédicellées et stipitées, comprimées-convexes, longues de 10-13 cm. sur un peu plus de 2 cm. de large, droites ou légèrement arquées, munies d'un bec court, pourvues de deux côtes proéminentes qui courent parallèlement à la suture dorsale et à peu de distance d'elle ; semences 3-7, ovoïdes-comprimées, brunâtres, polies, transversalement nichées dans un tissu cellulaire blanc. — Sur le bord de mer ou un peu à l'intérieur : entre Basse-Terre et Le Baillif, Deshaies, Capesterre, Désirade. (N° 2652).

Martinique. Vulgo : Vonvon, pois-vonvon, pois-cabrit, pois-Makendal. — Abondant : Carbet, Case-Pilote, Fond-Canonville, Trinité, Robert, etc. (N° 1076).

Cette liane couvre parfois des plages entières ; la couleur très verte de ses feuilles tranche agréablement avec le sable blanc et repose les yeux ; les graines sont, dit-on, toxiques et corrosives ; les bestiaux sont friands des feuilles et des rameaux.

*C. gladiata* D. C. ; Canavalle à fruits en forme de glaive. Vulgo : Haricot-sabre, pois-goganne. Sl., t. 114, f. 1-3. — Ornemental, voluble, bi-ou triannuel ; diffère du précédent : par ses feuilles plus longuement pétiolées, plus amples, ovées-oblongues et mucronées, ses pédoncules et grappes bien plus allongées ; par la lèvre supérieure du calice arrondie, recourbée et émarginée, plus longue que le tube campanulé ; par sa corolle d'un pourpre plus foncé, mais surtout par ses gousses qui peuvent atteindre jusqu'à 32 cm. de long sur environ 3 cm. de large et portent deux ailes ou crêtes étroites qui courent parallèlement à la suture dorsale

et là une distance de 4-5 mm. ; par ses graines blanches, ovoïdes-oblongues, subcomprimées, très blanches, polies, munies d'un raphé brun, elliptique. — Rare : çà et là dans les jardins pour la garniture des tonnelles, et dans les broussailles de la région inférieure. — Les semences peuvent se manger, mais sont d'une digestion difficile. — On en rencontre deux variétés : une à gousses recourbées, ensiformes ; l'autre à gousses droites et à graines blanches ou brunes : Basse-Terre (variété à gousses droites), Le Baillif, Moule. (N° 3051).

Martinique : Vulgo : Pois-haricot-sabre, pois-Makendal, variété *ensiformis* D. C. — Saint-Pierre, Fort-de-France, Carbet, le long de la rivière (rare). (N° 1077 a, b).

**Mucuna** Ad. (nom brésilien).

*M. pruriens* D. C. ; Mucune pruriente. Vulgo : Pois à gratter, pois-gratter. Br. Jam., t. 31, f. 4 ; Desc., vol. I, t. 49, p. 221. (Dolichos L.). - Annuel, voluble, pouvant grimper à 4-6 mèt. de haut, à tiges flexibles : les jeunes, toujours poilues. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles larges, soyeuses, surtout en dessous : les jeunes, légèrement argentées, foliole terminale rhomboïde ; les latérales, obliques-deltoides. Fleurs en grappes axillaires, simples, toujours verticalement pendantes, longuement pédonculées ; calice brièvement campanulé ; quadrifide, à lobe supérieur large-ment deltoïde ; corolle pourpre foncé ; étendard ové, plié en deux, rétréci-et auriculé à la base ; ailes une fois plus longues que l'étendard ; carène cartilagineuse au sommet et terminée par un bec recourbé ; anthères monadelphes, alternativement inégales. Gousses longues de 4-5 cm. sur 1 cm. de large, oblongues-linéaires, affectant la forme d'un S, comprimées-turgides, entièrement couvertes de poils roux, droits, serrés, brûlants et fragiles ; semences brun noir, polies, luisantes, munies d'un raphé épais et blanc, formant un rebord autour du hile. — Quand on touche une gousse mûre, les poils pénètrent sous la peau et y produisent une démangeaison très cuisante qui cesse, dit-on, de suite par l'application de cendres chaudes. Les mêmes poils, confits dans le sirop et administrés dans un morceau de figue banane, constituent un des plus infaillibles remèdes contre les vers intestinaux : les jeunes gousses, avant de se couvrir de poils, sont comestibles. — Fl. de novembre à mars. — Très abondant dans les broussailles de la région inférieure de toute l'île. (N° 3019).

Martinique. Vulgo : Pois à gratter. — Abondant. (N° 1081).

*M. urens* D. C. ; Mucune brûlant. Vulgo : Z'ieux-bourrique, z'ieux à boeufs, oeil de bourrique. (Dolichos L., Negretia Tuss.). — Grimpant, pouvant monter très haut et couvrir de ses branches des arbres très élevés. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles glabres en dessus, duvetées, argentées et luisantes en dessous, arrondies et obliques à la base, acuminées au sommet. Fleurs jaunes en grappes d'abord courtes, axillaires, verticale-

ment suspendues à un pédoncule long de 0 m. 20-3 mèt. ou même davantage, selon la hauteur de l'arbre et la disposition de ses branches ; calice campanulé, à quatre dents : dent inférieure, lancéolée, aussi longue que le tube ; la supérieure, plus courte et deltoïde ; corolle jaune, large, à étendard ové-lancéolé, à moitié aussi long que les ailes ; carène cartilagineuse au sommet et recourbée en bec. Gousses longues de 10-14 cm. sur 5 cm. de large, oblongues, épaisses, comprimées, sillonnées de rides et de crêtes nombreuses, irrégulières, profondes, transversales, hérissées de poils très roux, rigides, courts, fragiles, piquants, mais n'excitant que de légères démangeaisons, surmontées d'un bec court, rigide ; endocarpe blanc nacré, luisant. Graines orbiculaires, biconvexes, presque entièrement entourées par le funicule comprimé, large de 1-3 mm. et laissant une cannelure entre deux bandelettes brunes. — Fl. en décembre. — Rare : Camp-Jacob (pont de Nozières), bord de la rivière Noire, etc. (N° 3568).

Martinique. Vulgo : OEil-bourrique. — Moins rare qu'à la Guadeloupe : collines entre le Vauclin et le Marin. (N° 1078). Les graines seraient amères, cependant elles peuvent se manger rôties ; elles seraient diurétiques-excitantes. Les feuilles contiennent un suc colorant.

*M. altissima* D. C. ; Mucune très élevé. Vulgo : Œil-bourrique noir, canicroc. Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 182, f. 84. — Liane très élevée, à tige ligneuse, vivace : jeune tige et branches couvertes de poils roussâtres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles glabres, elliptiques et pointues. Fleurs en grappes courtes, pendant verticalement à l'extrémité d'un pédoncule filiforme, pouvant atteindre jusqu'à 5 mèt. de long ; calice soyeux, brièvement campanulé, à quatre dents : les trois supérieures, étroites ou peu développées ; l'inférieure, plus longue ; étendard ovéoblong, presque aussi long que les ailes : ces deux organes sont pourpre foncé ; carène tachetée de vert jaunâtre. La plupart des fleurs avortent et la grappe ne contient jamais plus de 3-4 gousses, de même forme que dans le précédent, mais à crêtes foliacées, formant des sillons plus profonds ; semences aussi de même forme, mais habituellement plus petites. — Fl. en août et septembre. — Peu abondant : marécages du Lamentin, de Baie-Mahault ; çà et là dans les Grands-Fonds du Moule. (N° 3582).

Martinique. Vulgo : Œil-bourrique. — Parnasse, hauteurs de la Ré-gale, hauteurs du Prêcheur, etc. (N° 683).

**Erythrina** L. (du grec « eruthron 2., rouge, allusion à la couleur des fleurs).

*E. Corallodendron* L. ; Erythrine, arbre à corail. Vulgo : Bois-immortel vrai, 51., t. 178 ; Desc., vol. IV, t. 298, p. 305 ; *Flore des Jardiniers, Amateurs et Manufacturiers*, vol. II, t. 20. — Arbre le plus souvent de petite taille dans nos colonies, rarement de grande taille, à tronc noueux, souvent tortueux, tronc et branches le plus souvent garnis. d'énines cour-

**tes, noires, droites ou recourbées.** Feuilles pennées-trifoliées, à folioles **ovales-rhomboides**, pétiolées ; pétiole commun quelquefois armé de piquants : la foliole terminale, plus grande et distante. Fleurs très belles, rouge corail, disposées par fascicules, formant une grappe simple, droite, à pédoncule fort et long ; calice campanulé, tronqué ou à dents rudimentaires, un peu plus court que les ailes ; étendard dressé, linéaire-oblong, obtus au sommet, environ cinq fois plus long que les ailes et la carène ; étamines monadelphes à la base. Gousses stipitées, longues de 12-14 cm., moniliformes, subcomprimées, glabres, arquées, contenant jusqu'à 12 graines, rouge écarlate, ovoïdes, luisantes, munies habituellement d'une grande tache noire. — Fl. en mars, avril, mai. — On en fait souvent des bordures qui croissent promptement ; le bois est tendre et blanchâtre, mais les vieux troncs se pétrifient dans les terres argileuses, d'où le nom de « bois-immortel ». — Les feuilles et l'écorce sont, selon Descourtiz, regardées comme un puissant remède contre l'asthme ; les feuilles sont en outre stomachiques ; les fleurs sont employées contre les maladies vénériennes. Dans le pays, on ne se sert pas souvent de cette plante dans la médecine domestique (1). — Abondant, surtout dans la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Deshaies, Lamentin, Grands-Fonds-du-Gozier, du Moule, Désirade, Marie-Galante, etc. Alt. 0-450 mèt. (N° 3026).

Martinique. Vulgo : Bois-immortel. — Assez abondant : Trou-Vaillant, Parnasse, Prêcheur, Grand'Anse, Diamant, Trois-Ilets, etc. (N° 1082).

*E. indica* Lam. ; Erythrine de l'Inde. Vulgo : Immortel-grand, holocauste. — Grand arbre, à tronc le plus souvent droit, sans piquants ; à branches très étalées : les inférieures, toujours penchées dans les vieux pieds ; à écorce noirâtre, fortement crevassée ; à rameaux armés de petites épines noires, fermes, très élargies à la base. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles larges, très vertes, fermes, glauques en dessous, elliptiques-arrondies : les latérales, inégales à la base ; stipules des folioles remplacées par des protubérances glanduliformes. Fleurs d'un rouge écarlate très vif, d'une grande beauté, en grappes terminales, simples, raccourcies, à pédicelles très rapprochés ; calice spathiforme, fermé à la base, supérieurement plissé en deux, aussi long que la carène et terminé par 2-3 pointes linéaires, recourbées ou souvent avortées ; étendard long de 6-7 cm. sur 2 cm. 5 de large, obovale, obtusément pointu jusqu'au sommet, très rétréci à la base, veiné et fortement réfléchi, près de un tiers plus long que les ailes et la carène ; ailes semi-ovales, arrondies au sommet, de même forme et de même étendue que les pétales libres de la

(1) Cette écorce renferme (Rochefontaine et Rey) un alcaloïde, l'*érythrine*, et un glycoside (Yung), la *migarrhine*, qui en sont les principes actifs. C'est un hypnotique bien établi par les expériences de Rey ; bon contre l'asthme, la coqueluche et les névralgies hystérique (E.H.).

carène ; étamines diadelphes : les vexillaires, plus courtes ; les autres, soudées en tube dans un peu plus de la moitié de leur longueur, alternativement inégales, droites : les longues atteignent la longueur de l'étendard. Gousses interruptimoniliformes, longues de 10-17 cm. sur

2 cm. 5 de large, terminées en une longue pointe légèrement courbe ; semences 1-8, réniformes-ovoïdes, longues de 2 cm. sur 1-1,2 cm. de large, brunes, lisses, dures ; à micropyle noir, grand, cordiforme ; à trace de funicule elliptique, noirâtre, entourée d'un rebord verdâtre. — L'arbre se dépouille de ses feuilles à l'époque de la floraison. — F1. en avril ou mai. — Assez abondant dans la basse région, le long des rivières et dans les falaises : environs de la Basse-Terre, Lamentin, Sainte-Rose, Morne-à-l'Eau, Gozier, les Abymes. (N° 3025).

Martinique. Vulgo : Bois-immortel vrai. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Grand'Anse, Ducos, Lamentin, etc. (N° 675).

L'E. *Amasica* Spruce. Vulgo : Immortel jaune, arbre gigantesque, originaire de Caracas, introduit pour servir d'abri aux caféiers et aux cacaoyers ; est assez commun au Camp-Jacob, où il fleurit avec une grande abondance en février ou mai, mais ne rapporte pas de fruit (N° 3724) ; l'E. *crisita-galli* L., petit arbre à fleurs d'une beauté remarquable, originaire du Venezuela ; est cultivé dans plusieurs jardins du Camp-Jacob, où il fleurit en mai et juin (N° 3762), et au Jardin botanique de Saint-Pierre comme dans d'autres localités de l'île. (N° 1083).

**Lonchocarpus Kth.** (du grec « louché », lance, et « karpos », fruit, c'est-à-dire fruit en forme de lancette).

L. *violaceus* Kth. ; Lonchocarpe à fleurs violettes. Vulgo : Bois-savonnette. Desc., vol. VII, t. 522. — Petit arbre, ornemental, rarement de taille moyenne, le plus souvent tortueux, à branches très divariquées, presque toujours inclinées, à écorce grise. Feuille imparipennées, à 3-4 paires de folioles ovales, glabres, opposées, blanchâtres en dessous et munies de points transparents. Fleurs violettes ou plus rarement violacées, très rarement blanches, en grappes simples, terminales et axillaires : les dernières, situées à l'extrémité des branches ; pédicelles filiformes, souvent gémés ; calice campanulé, subtronqué, environ trois fois plus court que la corolle ; étendard glabre ; ailes adhérentes à la carène ; étamines monadelphes, soudées en un tube dans près des trois quarts de leur longueur. Gousses indéhiscentes, longues de 5-8 cm. sur

3 cm. 6 de large, dures, contractées entre les graines, pointues aux deux extrémités, concaves d'un côté et convexes du côté opposé ; semences 1-3, très comprimées, beaucoup plus larges que longues, réniformes, brunes. — Fl. en juin, juillet. — Abondant sur les rochers des mornes inférieurs, secs, et dans les falaises du bord de mer. Alt. 0-200 mèt. (N° 2663).

Martinique. Vulgo : Bois-savonnette. — Abondant : à Case-Pilote, au

Prêcheur, à la Grande-Rivière, aux Trois-Ilets, à la Caravelle, etc. (N° 1091).

*L. latifolius* Kth. ; Lonchocarpe à feuilles larges. Vulgo : Savonnette grand-bois. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille, anfractueux à la base ; à branches très étalées : les inférieures, horizontales ou penchées ; à écorce grise. Feuilles imparipennées, à 2-4 paires de folioles : elliptiques ou lancéolées-oblongues, pointues, blanchâtres en dessous et revêtues d'un léger duvet. Fleurs petites, blanc verdâtre, en grappes serrées, simples, terminales et axillaires ; calice soyeux, tronqué ou à 3-5 dents courtes, deltoïdes ; étendard soyeux. Gousses minces, cartilagineuses, glabres, subsinuées, oblongues, pointues au sommet et rétrécies à la base, longues de 8-12 cm. sur environ 1 cm. de large, contenant 1-3 semences semblables à celles du précédent. — Fl. en mai, juin, juillet. — Assez abondant dans les bois inférieurs et le long des rivières de la basse région : Capesterre, Houëlmont, Gourbeyre (morne Goblin), Des-haies, Pointe-Noire. Alt. 10-450 mèt. (N° 2665).

Martinique. Vulgo : Savonnette grand-bois. — Egalement assez abondant : bois de Saint-Martin, Fond-Saint-Denis, hauteurs du Prêcheur et de la Basse-Pointe, etc. (N° 681).

*L. sericeus* Kth. ; Lonchocarpe soyeux. Vulgo : Savonnette-rivière. — Généralement arbre de taille moyenne ; à tronc droit, lisse ou légèrement gercé ; à branches peu nombreuses, étalées ; à rameaux garnis de nombreuses lenticelles blanches. Folioles 5-9, elliptiques-ovales, coriaces, duvetées et grisâtres en dessous. Fleurs violettes en grappes terminales et axillaires ; calice soyeux, subtronqué ; étendard soyeux. Gousses ligneuses, légèrement sinuées et oblongues, garnies d'un duvet soyeux et gris, longues de 8-12 cm. sur 2 cm. de large ; semences 1-3. — Fl. en avril, mai, juin. — Ça et là dans les grands fonds marécageux du Gozier, de Sainte-Anne, du Moule, etc. (N° 3635).

Martinique. Vulgo : Savonnette-rivière. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Trois-flets (Anse-à-l'Ane), Vauclin, Lamentin (bord de la rivière Lézard), etc. Alt. 0-150 mèt. (N° 685).

**Placidia** L. (du latin « piscis », poisson, allusion à l'emploi de la plante, qui sert à prendre les poissons).

*P. Erythrina* L. ; Piscidie à fleurs rouges. Vulgo : Bois enivrant, bois à enivrer. Desc., vol. VIII, t. 196, p. 203 ; Si., t. 176, f. 4, 5 ; Plum., édit. Burm., t. 233, f. 2. — Petit arbre, droit, habituellement très bran-chu, ou souvent (dans les endroits très secs) grand arbuste, à racines traçantes produisant une masse de rejetons ; dans les endroits humides, arbre de taille moyenne. Feuilles imparipennées, à 3-5 paires de folioles d'un vert très pâle, opposées, oblongues ou elliptiques, pointues ou obtuses au sommet, membraneuses. Fleurs rose foncé, en panicules larges,

allongées ; pédicelles articulés presque au milieu ; calice turbiné, à cinq dents courtes, deltoïdes ; carène en forme de faucille ; ailes transversalement striées, plus ou moins lacérées sur les bords, adhérentes à la carène ; étamines comme dans les *Lonchocarpus*. Gousses indéhiscentes, comprimées, brièvement stipitées, membraneuses, tronquées à la base, échancrées ou rarement tronquées au sommet, longues de 7-10 cm., remarquables par les quatre ailes, larges de 2 cm., qui courent le long de leurs bords ; semences 2-6, transversalement oblongues-linéaires, comprimées. — Cette espèce perd ses feuilles à l'époque de la floraison. -- La plante étant toxique et narcotique (1), les pêcheurs s'en servent pour enivrer le poisson. Ils coupent les branches, les froissent et les brisent un peu, les lient en fagots, les mettent au fond des bassins ou des rivières et les chargent de pierres pour les y maintenir. — Fl. en avril ou mai ; fruits mûrs en juin et juillet. — Assez abondant dans les terres sèches, sablonneuses et pierreuses du littoral, entre la Basse-Terre et Deshaies, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut). Alt. 0-150 mèt. (N° 2662).

Il n'est pas indigène à la Martinique, mais se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 120).

**Pterocarpus** L. (du grec « pteron », aile, et « karpos », fruit, parce que le fruit est entouré d'une membrane en forme d'aile).

*P. Draco* L. ; Ptérocarpe sang-dragon. Vulgo : Mangle-médaille, palétuvier. — Arbre de taille moyenne, assez souvent très grand arbre ; à tronc droit ; à fronde large ; à branches très étendues : les inférieures, toujours plus ou moins penchées ; à écorce noire, très fendillée. Feuilles imparipennées, de 5-9 folioles opposées, réticulées, membraneuses, luisantes, très vertes, oblongues, arrondies ou obtusément pointues au sommet, ressemblant, dans leur ensemble, aux feuilles du caféier. Fleurs jaunes, en panicules courtes, nombreuses, axillaires, à pédoncules de longueur variable, situés à l'extrémité des branches ; calice turbiné, à 5 dents, pédicelles courts, pubescents ; tube staminal ouvert. Fruits indéhiscentes, spongieux, rugueux, anguleux-obcordés, fortement rétrécis à la base, tronqués ou rétus au sommet, longs de 4 cm. sur autant de largeur ; semence 1. — Fl. d'août en octobre. — Vit en société et sur une grande étendue dans les marécages salés, ou dans les fonds inondés pendant l'hivernage : Lamentin, les Abymes, Morne-à-l'Eau, fonds marécageux du Gozier, de la Pointe-à-Pitre, de Baie-Mahault, de Marie-Galante. (N° 3027).(2).

Il croît à la Dominique, mais n'existe pas à la Martinique.

1) Cette écorce est employée comme hypnotique ; elle est douée de propriétés analgésiques qui la rapprochent des *Gelsemium* et qu'elle devrait à la *picrotaxine*, *alcaloïde* reconnu par Bruel et Tanret. On la donne sous forme d'extrait fluide (3 à 4 gr. par jour) ou de teinture alcoolique (50 gouttes par jour) (E.H.).

2) C'est à cette plante qu'on attribue une sorte de *sang-dragon*, nommé *sang-dragon d'Amérique*, qui est d'ailleurs sans emploi jusqu'ici en Europe.



**Drepanocarpus** Mey. (du grec « drepanon », faucille, et « karpos », fruit, parce que les fruits sont en forme de faucille).

**D. lunatus** Mey. ; Drépanocarpe en forme de demi-lune. Vulgo : Croc-chiens, croc-chien. Plum., édit. Burm., t. 201, f. 2. — Grand arbuste ou petit arbre, plus souvent tortueux que droit ; à tronc avec cu sans piquants ; à branches très divariquées et souvent très penchées ; à écorce noire, lisse ; à branches et rameaux armés d'aiguillons noirs, courts, forts, droits ou recourbés, tenant lieu de stipules. Feuilles imparipennées, à 5-11 folioles, petites, coriaces, elliptiques, très vertes et très glabres, à nervures très fines et très rapprochées. Fleurs bleues, petites, en panicules terminales, accompagnées de panicules axillaires et plus petites ; calice campanulé, à cinq dents larges à la base ; colonne staminale comme dans les Pterocarpus. Fruit stipité, réticulé-strié, aplati, ligneux indéhiscent : les deux extrémités se rapprochant de manière à former un cercle seulement interrompu par un petit sinus profond ; diamètre du fruit 3-4 cm. ; semence 1. — Fl. en avril, mai, juin ; les fruits restent longtemps sur pied. — Vit solitaire ou en société dans les marécages salés et d'eau douce près de la mer : Pointe-Noire (dans les marécages d'eau douce, derrière le bourg), Lamentin (le long du canal et dans les marécages), Baie-Mahault. (N° 3371, 3458).

Martinique. Vulgo : Croc-chien, mangle, mangle-médaille. Abondant : Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Trois-flets, Robert, etc. (N° 1092).

**Hecastophyllum** P. Br. (du grec « hecastos », chacun pour soi, et « phyllon », feuille, c'est-à-dire arbres à feuilles simples, par rapport au Pterocarpus à feuilles composées, à qui ce genre appartenait autrefois).

**H. Browni** Pers. ; Hécastophylle de Brown. Vulgo : Liane à barriques. Desc., vol. IV, t. 258, p. 108 ; Br. Jam., t. 32, f. 1. — Liane haute de 1 m. 50-4 mèt., d'abord droite, ensuite sarmenteuse, à écorce grise. Feuilles simples, entières, glabres, vert pâle, ovées ou ovées-oblongues, pointues, légèrement pubescentes et grises en dessous. Fleurs blanches, en grappes corymbiformes, très courtes, axillaires, très nombreuses, aussi longues que les pétioles, situées tout le long des branches, calice à cinq dents courtes et inégales ; étamines 10, diadelphes. Gousses orbiculaires, longues de 2-3 cm. sur 2-6 cm. de large, très plates, portées sur des pédicelles aussi longs que le calice ; semence 1. — Fl. en août et septembre. — Sur le bord de mer et dans l'intérieur, le long des canaux, où il vit souvent en société sur une assez grande étendue ; plus rare sur le littoral sec : Vieux-Fort, Trois-Rivières, Pointe-Noire, Bouillante, Pigeon, Lamentin, Sainte-Anne, Gozier, Pointe-à-Pitre, etc. (N° 2658).

Martinique. Vulgo : Liane-barrique bord-de-mer. — Assez abondant : Case-Navire, Fort-de-France (Marigot), Trinité (Galion), Caravelle, etc. (N° 1099).

**H. monetaria** D. C. ; Hécastophylle à fruits en forme de monnaie. Vulgo : Liane à barriques. Plum., édit. Burm., t. 246, f. 2 ; Miq. Surin, t. 5. — Liane puissante, grimpant sur les arbres les plus élevés ; à tige d'un diamètre de 10-15 cm. ; à branches très enchevêtrées, tombantes. Feuilles imparipennées, à 3-5 folioles alternes, distantes, ovées ou ovales, pointues, coriaces, très vertes en dessus, légèrement pubescentes en des-sous. Fleurs très blanches, petites, en corymbes beaucoup plus courts que le pétiole commun ; calice pubescent ; étamines 9, tiadelphes ; pédicelles plus longs que le calice. Fruits indéhiscent, orbiculaires, coriaces-ligneux, concaves d'un côté et convexes de l'autre, longs de 3 cm. sur presque autant de large ; semence 1. — Dans les grands bois inférieurs : Trois-Rivières (Trou-aux-Chiens), Capesterre (habitation Longnonr), hauteurs du Baillif, etc. Ait. 200-600 mèt. (N° 3028).

Martinique. Vulgo : Liane-barrique. — Très abondant dans les bois du Lorrain, de la fontaine Absalon, du Champflore, de la Régale, etc. — Elle forme souvent des fourrés impénétrables. (N° 1098).

Dans les deux colonies, on se sert des branches fendues longitudinalement pour faire des cercles de barriques.

**Andira** Lam. (ainsi nommé par Indigènes du Brésil).

**A. inermis** H. B. Kth. ; Andira sans piquants. Vulgo : Bois-olive, Lam., *Ill.*, t. 600, f. 1. ; Desc. vol. I, t. 33, p. 233 ; Aublet, t. 373. — Bel arbre, d'une taille moyenne, à tronc très droit, parfois muni de quelques rares piquants plus ou moins avortés. Feuilles imparipennées, à 7-18 folioles opposées, elliptiques ou lancéolées-oblongues, luisantes, glabres, pourvues, à la base, d'une spinule stipulaire : pétiole secondaires, noirs, Fleurs très odorantes, violacées ou purpurines, ou pourpre noir, en panicules terminales, larges, pyramidales ; pédicelles, pédoncules et rachis garnis d'un duvet court, couleur de rouille ; calice campanulé, subtronqué, à cinq dents courtes ; ailes et carène de même longueur ; étendard un peu plus long ; étamines carinales libres jusqu'à la base ; ovaire longuement stipité, à un ovule. Fruit drupacé, ovoïde, d'une longueur moyenne de 3 cm. — L'amande est amère et a un mauvais goût. Le tronc fournit un excellent bois de construction, mais il est plus souvent employé, surtout à la Martinique, pour le charronnage (1). — Fl. en mai, juin, et aussi en décembre, janvier et février. — Peu répandu : Pointe-Noire (dans le bas, le long de la rivière de la Petite-Plaine), Pigeon (le long de la rivière Lostau), etc. (N° 3231).

Martinique. Vulgo : Angelin. — A Saint-Pierre et au Carbet, on se sert du bois pour construire les carcasses des grands canots, des chalands,

(1) Sous le nom de graine d'angelin, les semences de ce végétal sont employées au Brésil comme vermifuges ; ces propriétés se retrouvent dans l'écorce qui serait en outre évacuante. C'est cette espèce qui fournit, suivant toute probabilité (avec *Andira racemosa* Lk peut-être), l'écorce de Gebffrée de la Jamaïque (E.H.).

etc. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : hauteurs du Prêcheur, Carbet, Grande-Rivière, etc. (N° 1089).

**Dussia** Kr. et Urb. (novum genus).

*D. martinicensis* Kr. et Urb. Vulgo : Caconnier blanc. — Arbre de grande taille, à tronc droit et nu jusqu'à une grande hauteur ; à branches très étendues, divariquées, horizontales et souvent fortement penchées ; à écorce lisse, très épaisse et grise ; à rameaux adultes verruqueux, marqués de larges cicatrices, et souvent couverts de lenticelles ; à rameaux foliifères très épaissis. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux : les plus longues mesurant jusqu'à 35 cm. de long, imparipennées, à 7-11 folioles opposées, ou subopposées ou alternes, longues de 9-15 cm. sur 3-6,5 cm. de large, distantes, subentières, ovales-elliptiques, brusquement pointues au sommet, subcordées ou arrondies, ou presque tronquées à la base : les jeunes, très rouges, couvertes des deux côtés d'un duvet serré, brun foncé ; les adultes, presque glabres en des-sus, plus ou moins grises en dessous, à nervures courbes, à côte saillante en dessous ; côte, nervures et réticulations garnies en dessous d'un duvet court, très roux. Pétiotes secondaires, longs de 3-4 mm ; pétiole commun caréné en dessous, comprimé en dessus et garni également d'un duvet roux. Inflorescence en grappes lâches, plus courtes que les feuilles, simples ou composées, axillaires et terminales : les composés portant à la base 2-5 branches distantes, de longueur variable, mais n'excédant guère 25 cm. de long ; les axillaires, au nombre de 2-7, situées à l'extrémité des rameaux, presque au niveau des grappes composées ; calice très oblique, bossu à la base, du côté de l'étendard, à tube évasé, bilobé ; à lèvre supérieure, large, deltoïde, bidentée, apprimée à lèvre inférieure, plus courte, à 3 dents deltoïdes, non apprimées et tournées vers le bas ; base du calice entourée de 1-2 bractéoles apprimées, elliptiques, persistantes, longues de 5 mm ; corolle de couleur lilas, plus ou moins foncé, rarement presque blanche ; étendard long de 2 cm. sur 1,5 cm. de large, veiné de lilas plus foncé, pubescent, cilié sur le bord supérieur, ovale-arrondi, et légèrement échancré au sommet, environ deux fois plus long que le calice, se rétrécissant à la base en un onglet de 4 mm. de long ; ailes étroites, ovales-lancéolées, obtuses, libres, larges de 2,5 mm., un peu plus courtes que l'étendard, biauriculées à la base, à lobes inégaux, arrondis (l'un d'eux très souvent placé plus haut), onguiculées, à onglets filiformes-comprimés, longs de 3 mm. et prenant naissance entre les deux lobes ; étamines 10, dressées, diadelphes : la vexillaire, libre jusqu'à la base ; les autres, réunies en un tube court et fendu ; calices, bractées, bractéoles, pédicelles et pédoncules garnis d'un duvet roux ; pédicelles tantôt plus courts, tantôt plus longs que le calice, munis, à la base, d'une bractée longue de 7 mm., brusquement acuminées en une pointe linéaire et tronquée ; ovaire couvert d'un duvet blanc argenté, sessile ou très brièvement

stipité, à 1-4 ovules. Gousses folliculaires, longues de 9-10 cm. sur 2,6 cm. de large, **cylindriques-convexes**, atténuées aux deux extrémités, rouge jaunâtre en dehors, à péricarpe de consistance ligneuse, épais de 3-4 mm., à endocarpe blanc en dedans ; semences 1-4, longitudinalement situées, entièrement enveloppées d'un arille ferme, d'un rouge vermillon foncé, d'une épaisseur (à l'état frais) de près de 1 mm., testa d'un rouge écarlate foncé, lisse, ferme ; le volume des semences est très variable : s'il n'y en a qu'une, elle est longue de 4-4,5 cm. sur 2,5 mm. de large, ovoïde-convexe, atténuée aux extrémités ; s'il y en a deux, elles sont nettement, obliquement ou non obliquement tronquées et se touchent du côté tronqué ; s'il s'en rencontre trois ou quatre, celles du milieu seules sont tronquées et cela aux deux extrémités ; hile blanc, allongé, situé sur le côté, vers la base de la graine ; funicule large, court. A la maturité, le péricarpe se roule et se ferme ; les semences dès lors sont saillantes en dehors, où elles se trahissent par leur belle couleur. — Les rats sont très friands de ces graines. — Le bois est mou et blanc en dedans et ne peut servir pour la construction. — Abondant dans les grands bois de Trois-Rivières ; moins abondant clans les falaises boisées et presque inaccessibles des rivières Rouge et Noire, etc. — Fl. en avril, mai ; fruits mûrs en août et septembre. Ait. 280-600 mèt. (N° 3557.).

Martinique. Vulgo : Bois-gamelle. — Plus rare qu'à la Guadeloupe. Çà et là dans les bois du Morne-Rouge, du Champflore et des Fonds-Saint-Denis. (N° 1072.).

**Ormosia** Jacks. (du grec *ormos* », collier, chaîne, allusion à la forme de la gousse.).

*O. dasycarpa* Jacks. ; Ormosie à fruits poilus. Vulgo : Caconnier rouge. — Arbre d'assez grande, rarement de très grande taille, à tronc droit, à branches nombreuses, horizontales ou penchées, à écorce noirâtre, presque lisse, à jeunes rameaux striés, garnis d'un duvet roux brun foncé. Feuilles imparipennées, à 7-11 folioles coriaces, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, à pointe obtuse au sommet, à nervures nombreuses, parallèles, saillantes en dessous ainsi que la côte. Fleurs en panicules larges, serrées, très divisées, terminales ; calice bilobé, à lèvres obtuses ; corolle pourpre foncé ; étendard arrondi ; pétales, du côté de la carène, soudés en un seul organe ; les autres, libres et distincts ; stigmaté latéral. Gousses déhiscentes, insérées sur un pédoncule épais et terminé par une sorte de cupule, longues de 7 cm., à valves terminées par une pointe très forte, très large à la base et obtuse au sommet, rétrécies entre les semences, s'il y en a deux ; orbiculaires, convexes et longues seulement de 4-5 cm., s'il ne se rencontre qu'une graine. Gousses, calice, pédicelles, pédoncules et rachis garnis d'un duvet tomenteux, brun noir. — Le bois est dur et s'emploie pour la charpente. — Çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, de la rivière Noire ; très abon-

dent dans les bois de la **Ravine-Chaude** (bords de la rivière Bras-de-Sable), etc. Alt. 100-600 mètr. (N° 3580).

Martinique. Vulgo : Angelin palmiste, angelin bâtard, bois-kaklin, grande savonnette, caconnier blanc. — Assez abondant dans les bois du Champflore (bord de la Capotte), des Fonds-Saint-Denis, de l'Ajoupa-Bouillon, de la Grand'Anse, etc. (N° 686, 1010).

**Sophora** L. (du mot arabe « Sophera »).

*S. tomentosa* L. ; Sophora à feuilles tomenteuses. SI., t. 178, F. 2 ; Br. Jam., t. 34, f. 1 ; Desc., vol. VII, t. 475, p. 95. — Bel arbrisseau, droit, haut de 1-2 mètr., à jeunes branches, pédoncules, pétioles, gousses, et le dessous des feuilles garnis d'un duvet cotonneux-farineux, fin, court. Feuilles alternes, imparipennées, à 7-13 folioles vert pâle, entières, elliptiques, inégales à la base, roulées sur les bords, obtusément pointues au sommet. Fleurs jaunes, en panicules terminales, allongées, pyramidales ; calice campanulé, obliquement subtronqué, à peu près deux fois plus court que la corolle ; étendard ovoïde-oblong, rétréci à la base ; pétales de la carène distincts au sommet ; ailes et carène de même longueur que l'étendard ; étamines 8, incluses, distinctes, jusqu'à la base. Gousses longues de 8-13 cm., longuement stipitées, nettement moniliformes, indéhiscentes, contenant 2-10 graines brun pâle, ovoïdes ; à hile blanc entouré d'un rebord. — Peu répandu : dans les mornes calcaires et secs des environs du bourg de la Capesterre (Marie-Galante). — Fl. de juillet à novembre ; fruits mûrs en mars, avril. (N° 3643).

Martinique. Vulgo : Haricot bâtard. — Rare : Rivière-Pilote (bord de mer de l'habitation Lormier-Ducanet), Caravelle. (N° 1088).

Le *Deguelia scandens* Aublet (*Hist. de la Guy.*, vol. II, t. 300 ; *La-mark.*, III., t. 603), liane très belle, à feuilles imparipennées, à folioles très luisantes, à fleurs blanches, en grappes axillaires très nombreuses (N° 1087) ; le *Nissolia quinata* Aubl. (Jacq., *Sel. Amer. stirp. hist.*, t. 174, n° 48), arbre-liane, à branches volubles, s'étendant très loin, pour-vues de vrilles, à fleurs en panicules et à fruits en forme de couteau (N° 350) ; le *Dipterix odorata* - Schreb., vulgo : Fève de Tonka, petit arbre dont les fruits, drupacés, ovoïdes, d'une odeur des plus agréables, sont employés pour parfumer le linge (N° 610), constituent autant d'espèces introduites et cultivées au Jardin botanique de Saint-Pierre (Martinique).

#### DEUXIEME TRIBU. — CÆSALPINIÉES.

**Haematoxylon** L. (du grec « haïma », sang, et « xylon », bois, à cause de la couleur rouge de ce bois.).

*H. Campechianum* L. ; Hématoxylon de Campêche. Vulgo : Campê-

**che. Tuss., Fl., IV**, t. 36 ; Desc., vol. II, t. 73, p. 25. — Habituellement petit arbre dans nos colonies, rarement grand arbre, à tronc anfractueux, à écorce grise, lisse, à branches le plus souvent munies d'épines. Feuilles paripennées, à 3-4 paires de folioles obovées, rétuses, coriaces, luisantes, glabres. Fleurs jaunes, très odorantes, en grappes généralement courtes, axillaires et terminales ; calice 5-partite ; pétales 5, presque égaux ; étamines 10. Fruit long de 2-4 cm. sur 1 cm. de large, oblong, membraneux, très aplati, rétréci aux deux extrémités, déhiscent, s'ouvrant longitudinalement sur les deux côtés, et formant alors deux valves naviculaires, très comprimées, dont celle qui porte les graines est une fois plus étroite que l'autre ; semences 1-3, transversalement oblongues-linéaires, très aplaties, attachées latéralement. — Fl. en avril ou mai. — Son bois est pesant, dur, résistant et élastique ; il a une teinte rouge foncé et exhale une agréable odeur ; il est excellent pour le chauffage ; on peut en faire de beaux meubles, mais son emploi en menuiserie est assez rare. Son incorruptibilité le désigne pour les constructions souterraines ; on l'emploie souvent pour faire des poteaux, des traverses de chemin de fer, des ponceaux, etc. Le bois de campêche est aussi un article d'exportation, et comme c'est le coeur qu'on utilise pour l'extraction de la matière colorante, en enlève d'abord l'aubier. En l'année 1849, on a commencé par exporter 2.500 kilog. de ce bois ; ce chiffre a augmenté d'années en années, et en 1895 (annuaire colonial) il en a été expédié de la Guadeloupe 8.826.411 kilog. — Quelque temps après la coupe, le bois noircit : si, en cet état, on le met à bouillir dans l'eau, après y avoir ajouté quelques gousses vertes d'acacia odorant (*Acacia Farnesiana*) et de jus de citron, on obtient une encre d'un beau noir. Avec le campêche, on fait souvent des haies très fortes et impénétrables, qui, soumises à la taille, deviennent très belles. L'écorce laisse exsuder une espèce de gomme rougeâtre ; les feuilles sont aromatiques ; le bois est stomachique et astringent (1). Naturalisé dans toutes les Antilles ; abondant surtout dans les endroits calcaires de la Grande-Terre. (N° 3221).

Martinique. Vulgo : Campêche. (N° 1137)

**Parkinsonia** L. (dédié à l'Anglais John Parkinson, pharmacien et directeur du Jardin botanique de Hampton-Court, né en 1567, auteur du *Theatrum botanicum* (1629), et du *Paradisus terrestris* (1640).

*P. aculeata* L. ; Parkinsonie à piquants. Vulgo : Bois caca-rat, acacia-savane, arrête-boeufs. Desc., vol. I, t. 12, p. 54. — Petit arbre, très ornemental à cause de son léger et singulier feuillage, n'excédant que rarement 6 mètr. de haut, à branches presque toujours penchées et nues, à rameaux

(1) Le bois de campêche doit ses propriétés colorantes à un principe cristallisé qui a été isolé par Chevreul sous le nom d'hématine ou hématoxylène. L'emploi thérapeutique de cette substance est très limitée : on l'a parfois utilisée comme astringente et anti-diarrhéique, ses usages industriels sont au contraire très répandus (E.H.).

épineux, à écorce grise ou rougeâtre, et assez rude. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux, pennées, réunies par 1-3 ; pétiole commun cylindrique, noirâtre, très court, long de 3-4 mm., s'étendant ensuite en une lanière étroite, biaillée, longue de 15-25 cm. sur une largeur moyenne de 1 mm., et portant 26-60 folioles très petites, alternes, longues de 2-6 mm. sur environ 1 mm. de large : celles du haut et du bas du pétiole réduites à de simples écailles ; épines longues de 3-7 mm., acérées, droites ou courbes. Fleurs jaunes, en grappes simples, axillaires et terminales, pédonculées ; calice 5-partite ; pétales 5 : les pétales vexillaires plus longs ; étamines 10 ; ovaire sessile. Gousses linéaires, oblongues-lancéolées, contractées entre les graines, indéhiscentes, longues de 9-13 cm. ; semences 1-5, oblongues, obtuses aux extrémités, situées longitudinalement. — Fl. presque toute l'année. — On les plante quelquefois en allées, souvent on en fait des haies. — Ça et là sur le bord de mer et un peu à l'intérieur : Le Baillif, Deshaies, Sainte-Anne, etc. (N° 2624).

Martinique. Vulgo : Arrête-boeufs. — Case-Pilote, Marin, Vauclin, etc. (N° 1138).

**Guilandina** L. (dédié au Prussien Melchior Guilandinus (Wieland), qui, en 1559 et 1560, entreprit un voyage en Orient, où il fut pris par les pirates. Après sa délivrance, il devint professeur à Padoue, mort en 1590 ; a laissé des écrits sur la botanique).

*G. glaber* Mill. ; Guilandine à feuilles glabres. Vulgo : Zieux-chat, oeil-de-chat. — Arbrisseau sarmenteux, entièrement couvert d'épines courtes, très acérées, jaunâtres ou brunes, droites ou courbes, longues de 2-4 mm., à rameaux remplis de moelle blanche. Feuilles larges, paripennées, à 3-6 paires de pennes, portant 5-7 paires de folioles, brièvement pétiolées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, mucronées, égales ou inégales à la base : rachis principal, strié ; rachis secondaires, garnis d'un duvet roux ; stipules 2, très larges, profondément et irrégulièrement tri-quadrilobées, arrondies, souvent dentées et à dents terminées par une spinule droite. Fleurs jaune brun, en grappes axillaires, très allongées et longuement pédonculées ; calice 5-partite ; pétales 5, presque égaux ; étamines 10, de longueur inégale, filet poilu dans le bas. Gousses déhiscentes, s'ouvrant en deux valves, ovées-oblongues, convexes-comprimées, longues de 7 cm. sur 5 cm. de large, entièrement hérissées de spinules rigides ; semences 1-4, subglobuleuses, grises, osseuses, luisantes, polies, attachées à un funicule droit, court, filiforme ; cotylédons blanchâtres, ri-dés, huileux, d'un goût désagréable et amer (1). Les graines sont loin de

remplir les gousses, et y restent longtemps attachées ; quand elles se détachent, elles séjournent encore longtemps au fond de la gousse alors si le vent agite l'arbrisseau, elles roulent dans l'intérieur de ces gousses et produisent un bruit étrange. — Fl. de septembre en janvier. — La plante est stomachique-astringente. — Abondant sur certaines plages, où il forme souvent des fourrés impénétrables : bord de mer entre la Basse-Terre et Le Baillif, les Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Sainte-Anne, etc. (N° 3046).

Martinique. Vulgo : OEil-de-chat, zieux-chat. — Abondant : Fond-Canonville, Marin, Sainte-Anne, Trinité, etc. (N° 1136).

*G. Grisebachiana* Kr. et Urb. ; Guilandine de Grisebach. Vulgo : Canique jaune. — Ressemble au précédent par le port, les feuilles, les fleurs et par la forme des gousses ; il en diffère par ses folioles plus petites, plus inégales à la base ; par ses gousses moins épineuses et munies, près de l'extrémité supérieure, d'un bec corné, fort, recourbé, et par ses graines jaunes. — Plus rare que l'autre. Ça et là sur le bord de mer et dans les mornes pierreux avoisinant la mer : Désirade (les Galets et mornes calcaires au-dessus du Bourg), Marie-Galante (Capesterre), Sainte-Anne, etc. (N° 3045).

Martinique. Vulgo : Canique jaune. — Trois-Ilets, Marin, Vauclin, (N° 1136).

**Caesalpinia** L. (dédié à l'Italien And. Coesalpini, 1519-1603, né à Arezzo, professeur de médecine et directeur du Jardin botanique de Pise, médecin du pape Clément VII ; a publié une classification des plantes, d'après les fleurs et les fruits).

*C. sepiaria* Roxb. ; Coesalpinie des haies. Vulgo : Arrête-boeufs. — Arbrisseau ornemental sarmenteux ou tortueux, quand il ne trouve pas d'appui, à écorce noirâtre ou grise, à tige, branches et pétioles garnis de piquants acérés, haut de 2-4 mèt. Feuilles paripennées, deux fois composées, à 4-6 paires de pennes, portant 8-12 paires de folioles, petites, oblongues, légèrement duvetées et blanchâtres en dessous, arrondies au sommet, à pétioles courts ; rachis à piquants crochus et plantés à rebours ; stipules semi-sagittées, caduques. Fleurs jaunes, larges, en grappes simples, nombreuses, dressées, axillaires et terminales ; calice à tube turbiné, vert, persistant, à 5 lobes rouge jaunâtre ; profonds, légèrement pubescents ; pétales 5, inégaux, un peu plus longs que le calice ; étamines 10, alternativement inégales, à filets dressés, exserts et laineux dans leur tiers inférieur ; stigmaté épais, concave ; pédicelles longs de 2-2,5 cm., filiformes ; pubescents, articulés au sommet, un peu plus courts que la fleur. Gousses déhiscentes, longues de 7 cm. sur environ 2 cm. de large, glabres, convexes, ligneuses, arrondies aux deux extrémités, droites, terminées par un bec dur et droit ; semences 6-7,

(1) Il est probable que cette graine et celle de l'espèce suivante jouissent des mêmes propriétés fébrifuges et du même principe actif (*bonducine*) que celles des *Guilandina Bonducella* et *Caesalpinia Bonduc*, qui ont été étudiées par MM. Heckel et Schlagdenhaufen (journal *Les nouveaux Remèdes*, 1886), et où ces auteurs ont découvert la *bonducine* (E.H.).

ovoïdes, panachées de jaune pâle sur fond brun. — Fl. de novembre à février. — Originaire des Indes Orientales ; introduit aux Antilles pour la formation de haies. — Naturalisé et abondant dans la basse et l'infra-moyenne région de la Guadeloupe et de la Grande-Terre : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Sainte-Rose, Moule, Sainte-Anne, etc. Alt. 0-600 mèt. (N° 2628).

Martinique. Vulgo : Arrête-boeufs. — Abondant dans toute l'île. (N° 1139).

*C. pulcherrima* Sw. ; Cæsalpinie la plus belle. Vulgo : Baraguette. Desc., vol. I, t. 6, p. 27. — Arbrisseau ornemental, à cause de son port et de ses fleurs, droit, haut de 2-4 mèt., rarement plus haut, quelquefois plus ou moins tortueux, le plus souvent dépourvu d'épines ou garni de piquants à moitié avortés. Feuilles larges, paripennées, deux fois composées, à 5-9 paires de pennes, portant 5-10 paires de folioles oblongues ou spatulées-oblongues, arrondies au sommet, finement mucronées. Fleurs larges, en grappes simples, droites, pyramidales, longues souvent de 35 cm., axillaires et terminales, toutes longuement pédonculées ; pédicelles inférieurs très longs, mesurant parfois jusqu'à 9 cm., filiformes, noirâtres, articulés près du sommet ; calice tubuleux, turbiné, persistant, à 5 lobes profonds, de même couleur que les pétales ; corolle large, jaune ou jaune pourpre ; pétales 5, frangés ou lacérés sur les bords, près d'un tiers plus longs que le calice ; étamines exsertes, pourpre foncé, filiformes, trois fois plus longues que la corolle. Gousses noires, longues de 11-12 cm. sur 11-13 mm. de large, très aplaties, légèrement obovales, obliquement arrondies au sommet, avec une pointe rigide, droite, terminant la suture dorsale ; semences 8-10 ovoïdes-comprimées, nichées dans un tissu cellulaire peu abondant. — Fl. de juillet à février. — Dans nos deux colonies, les fleurs sont fréquemment employées comme un des meilleurs et des plus puissants emménagogues. — Assez abondant dans la basse et l'infra-moyenne région de l'île. On en rencontre deux variétés : une à fleurs jaunes, l'autre à fleurs jaune pourpre. (N° 2623).

Martinique. Vulgo : Macata jaune, fleur de paon, oeillet d'Espagne. — Abondant. — On en fait souvent des haies. (N° 1033).

**Poinciana** L. (*Poincia* Neck.) (dédié par Necker à Rich. de Poincy, gouverneur général des îles françaises sous le Vent (1647-1660), qui a laissé des écrits sur l'histoire naturelle des Antilles).

*P. regia* Boj. ; Poinciane royale, Vulgo : Flamboyant, grand flamboyant. Arbre ornemental, de taille moyenne, approchant de la grande taille ; à tronc assez souvent tortueux, très anfractueux ; à branches très étalées, horizontales ; à rameaux penchés ; à racines traçantes, superficielles, très étendues ; à fleurs très larges, rouge vermillon, d'un effet merveilleux ; à pétale postérieur, beaucoup plus large et plus long, panaché de vermil-

lon sur fond blanc ; en grappes très nombreuses, terminales, raccourcies, pédonculées ; à gousses déhiscentes, mesurant jusqu'à 50 cm. de long sur 7-8 cm. de large et restant sur l'arbre d'une floraison à l'autre. S'est naturalisé dans le pays et dans toutes les Antilles. — Fl. en mai ou juin, selon la saison. — Originaire de Madagascar. (N° 2628).

Martinique. Vulgo : Flamboyant. (N° 1135).

Le *Lebidibia coriaria* Schlecht. Vulgo {par corruption) Dividivi : arbre dont les gousses sont très riches en tanin ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et sur plusieurs habitations de l'île. Il est originaire du Mexique. (N° 1134).

**Cassia** L. (du mot « kassia », de Dioscoride ; de « cassia », de Pline, par lequel il désigne l'écorce du *Laurus Cassia* de Linné, probablement rapporté par erreur à ces Légumineuses).

*C. fistula* L. ; Casse fistuleuse. Vulgo : Canéficier, casse-habitant. Tuss., FI., IV, T. 2 ; Desc., vol. II, t. 125, p. 231. — Petit arbre, rarement arbre de taille moyenne, à branches inférieures horizontales, à écorce gercée dans les vieux pieds. Feuilles paripennées, plus rarement imparipennées, à 4-9 paires de folioles, larges, opposées, ovées-oblongues, nettement pointues ou arrondies au sommet, glauques en dessous. Fleurs larges, jaunes, en grappes lâches, simples, d'abord dressées, ensuite verticalement pendantes, longues de 15-45 cm., pédonculées ; calice à 5 sépales inégaux, ovales, subdistincts, caducs ; pétales inférieurs plus grands ; étamines 10, dont 3 beaucoup plus longues et fortement courbées en avant ; anthères grandes, ovées-oblongues, s'ouvrant, à la base, par deux pores. Gousses indéhiscentes, cylindriques, droites, pouvant atteindre jusqu'à 50 cm. de long sur un diamètre de plus de 2 cm., verticalement pendantes, divisées, à l'intérieur, en cloisons parallèles, transversales, rapprochées ; semences cordiformes, aplaties, dures, nichées dans une pulpe noire. — Fl. en avril ou mai. — Originaire de l'Égypte et des Indes Orientales ; naturalisé dans toutes les Antilles. — La pulpe est acide et s'emploie fréquemment, dans le pays, comme laxative et purgative. On en prépare aussi des confitures. — Alt. 0-250 mèt. (N° 3061).

Martinique. Vulgo : Canéficier, canéfice. (N° 1114).

*C. bicapsularis* L. ; Casse à double capsule. Vulgo : Sou marqué, canéfice bâtard. Plum., éd. Burm., t. 76, f. 1. — Arbrisseau sarmenteux, ou petit arbre, droit, haut de 3-4 mèt., très rameux, à branches flexibles, allongées, cylindriques, striées, toujours pendantes à l'extrémité, à écorce lisse et grise. Feuilles alternes, paripennées, à 3-4 paires de folioles, glabres, subcharnues, glauques en dessous, moins glauques en dessus, obovales ou ovales, arrondies ou échancrées au sommet : celles de la paire inférieure, rondâtres ; pétiole commun portant, entre toutes les folioles ou seulement entre les folioles de la paire inférieure, une glande noire. Fleurs

jaunes, en grappes axillaires et terminales, aussi longues que les feuilles ; pédicelles courts, bractéolés ; étamines 10, dont 7 fertiles. Gousses longues de 9-12 cm. sur 1,2 cm. de diamèt., stipitées, subcylindriques, toujours pendantes, déhiscentes le long de la suture, obtuses au sommet, divisées intérieurement en deux par une cloison longitudinale et incomplète ; semences très nombreuses, situées transversalement et nichées dans une pulpe brune, légèrement sucrée et comestible. — Fl. de septembre à février. — Assez abondant dans les halliers, les falaises et endroits abandonnés de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, le Baillif, les Vieux Habitants, Deshaies, Pointe-Noire, Mou-le, Morne-à-l'Eau, Gozier, Désirade, Marie-Galante. (N° 2624, 3049).

Martinique. Vulgo : Sou marqué, canéfica bâlard, casse-hallier. — Abondant dans toute l'île, jusqu'à une élévation de 300 mèt. (N° 1115).

*C. emarginata* L. ; Casse à feuilles échancrées. Vulgo : Casse-savane. — Grand arbuste, peu élégant : très touffu, quand il est jeune ; à tige et branches nues, haut de 3-4 mèt., à l'âge adulte, à rameaux striés : à jeunes rameaux, noirâtres et pubescents. Feuilles paripennées, à 2-5 paires de folioles ovales-oblongues, pointues ou le plus souvent émarginées au sommet, pubescentes et rougeâtres en dessous ; pétiole commun sans glandes ; stipules courtes, sétiformes. Fleurs jaune chrome assez foncé, en grappes corymbiformes, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles ; étamines 10, dont 3 stériles. Gousses longues de 21-28 cm. sur 1 cm. de large et de 1-2 mm. d'épaisseur, noires à la maturité, jaunes avant d'être mûres, toujours verticalement pendantes, droites ou légèrement arquées, fortement et uniformément aplaties, à rebords relevés ; semences transversalement situées, obovales, brunes, luisantes. — Fl. en février et mars ; perd les feuilles à l'époque de la floraison. — Exclusivement propre au terrain sec, pierreux, calcaire, chaud, près de la mer. Abondant sur la côte entre Le Baillif et Deshaies, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Bas). (N° 2620).

Il n'existe pas à la Martinique.

*C. glauca* Lam., *C. planisiliqua* Lam. ; Casse à feuilles glauques. Vulgo : Canéfier bâlard. — Arbrisseau droit, haut de 2-3m50. Feuilles à 4-6 paires de folioles, larges, ovales-oblongues ou ovales, obtusément pointues, glauques en dessous ; glandes ovoïdes, larges, entre chaque paire de folioles ; stipules en forme de faux, linéaires. Fleurs larges, jaunes, en grappes corymbiformes, axillaires et terminales, longuement pédonculées. Gousses longues de 12-14 cm. sur 10-13 mm. de large, extrêmement aplaties, sensiblement plus larges au sommet qu'à la base, terminées entre les graines et marquées d'autant de lignes relevées et droites qu'il y a de semences ; semences de 20-25, oblongues, très comprimées. — Très rare. Trouvé une fois dans les hauteurs de Saint-Joseph. (N° 1116). — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

*C. glandulosa* L. ; Casse glanduleuse. Vulgo : Zinting, gros balai. Arbrisseau haut de 0m80-2 mèt., simple ou branchu, à tige flexible, presque toujours penchée au sommet. Feuilles ovales, à 5-14 paires de folioles obovales ou oblongues, très minces, finement mucronées au sommet, arrondies à la base, petites, presque sessiles ; pétiole commun portant 1-3 glandes stipitées, arrondies, diversement placées ; stipules très petites, sétiformes ou lancéolées-acuminées, subulées. Fleurs jaunes, le plus souvent disposées par deux tout le long des branches, à l'aisselle des feuilles, et ne fleurissant jamais en même temps ; pédoncules filiformes, plus courts que les feuilles ; calice 5-partite, à lobes lancéolés-acuminés, dont 2 falciformes ; pétales inégaux, plus longs que les lobes du calice. Gousses longues de 3-3 cm. sur 3 mm. de large, obovales, habituellement glabres, terminées en pointe recourbée. — Très abondant dans toutes les savanes, les haies et les broussailles de la base et de la moyenne région, où il vit souvent en société sur une grande étendue. Alt. 0-700 mèt. (N° 2627).

Martinique. Vulgo : Diotine, balai-savane. — Abondant dans toute l'île. (N° 1117).

*C. multijuga* Rich. ; Casse à multiples paires de folioles. Vulgo : Canéfier bâlard. — Arbrisseau élégant, haut de 2-3 m. 50, droit, à écorce noirâtre. Feuilles longues de 12-26 cm., portant jusqu'à 20 paires de folioles oblongues, mucronées-obtuses, glauques en dessous ; pétiole commun muni d'une glande cylindrique entre la première paire de folioles. Fleurs jaunes, larges, en panicules terminales et axillaires les dernières, situées dans le voisinage des terminales. Gousses longues de 9-13 cm. sur 12-15 mm. de large, oblongues-linéaires, noires, unies, lis-ses, très aplaties, droites, presque tronquées au sommet, avec une pointe courte, émoussée, ondulées sur les bords, imprimées transversalement entre les semences aplaties. — Originaire de la Guyane et cultivé autrefois au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays : environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Fort-de-France (Marigot). (N° 2118). — Il n'est pas à la Guadeloupe.

*C. ligustrina* L. ; Casse à feuille de Troène. Vulgo : Sené-zombi. Desc., vol. II, t. 134, p. 273. — Arbrisseau haut de 1-1,50 m. ou grand arbuste haut de 2-3,50 m., droit, à branches tantôt peu nombreuses, tantôt très nombreuses et inclinées. Feuilles à 5-8 paires de folioles lancéolées, acuminées, habituellement opposées, ciliées sur les bords et légèrement pubescentes des deux côtés ; pétiole commun pourvu d'une glande ovoïde au-dessus de sa base. Fleurs jaune pâle, en corymbes terminaux. Gousses ressemblant extérieurement à celles du *C. bicapsularis*, longues de 9-10 cm., légèrement arquées, glabres, sessiles, terminées par une pointe obtuse et droite, déhiscentes le long de la suture ventrale, subcylindriques ; semences petites, nombreuses, **obovoïdes-comorimées**, nichées

dans une pulpe blanchâtre peu copieuse. — Assez rare. Çà et là dans les savanes et endroits incultes ou abandonnés : Gourbeyre, Baie-Mahault (quai de l'embarquement), environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance). (N° 2622).

Martinique. Vulgo Canéfica bâtard, casse-savane. — Peu abondant : environs de Saint-Pierre Trou-Vaillant), Carbet (Habitation Crassous), Lamentin (environs du bourg). (N° 1835).

*C. alata* L. ; Casse à fruits ailés. Vulgo : Dartrier, herbe à dartres. Si., t. 175, f. 2 ; Desc., vol. VI. t. 445, p. 263. — Sous-arbrisseau souvent annuel, et bis-annuel, haut de 0 m. 90-1 m. 40, rarement presque arborescent, haut de 3 m. 50, plus ou moins tortueux, branchu, à feuillage vert jaunâtre. Feuilles larges, à 6-14 paires de folioles oblongues, arrondies ou rétuses au sommet, subtronquées à la base, subsessiles ; celles de la dernière paire, plus petites, distantes des autres et très rapprochées de la base du pétiole commun, qui est triangulaire et dépourvu de glandes. Fleurs jaune vif, en grappes simples, rarement composées à la base, terminales, très denses, un peu plus courtes que les feuilles, longues de 20-35 cm. ; bouton de la fleur à moitié enfermée dans une bractée naviculaire, large, obovale, souvent lacérée sur les bords, tombant avec l'éclosion de la fleur. Gousses tétragones, longues de 12-16 cm., noires, droites, mucronées au sommet, longitudinalement quadriaillées, à ailes larges, crénelées sur les bords ; semences nombreuses, brunes, trigones, comprimées, pourvues, des deux côtés, d'un aréa, séparées par des fausses cloisons. — Fl. en avril, mai. — Toute la plante exhale une odeur forte et désagréable. — Avec les jeunes feuilles et les fleurs, on prépare dans le pays un onguent contre les dartres et les maladies de peau ; le suc des feuilles, pilées et délayées dans l'eau, constitue un excellent gargarisme contre les maux de gorge (1). — Assez abondant dans les endroits marécageux ou aquatiques ou humides et le long des ruisseaux : Pointe-Noire, Sainte-Rose, Lamentin, environs de la Pointe-à-Pitre. Alt. 0-350 mètres. (N° 3224).

Martinique. Vulgo : Dartrier, casse puante, casse ailée. — Un peu partout, sans être abondant nulle part : Rivière-Salée, Anses-d'Arlet, Du-cos, Robert, etc. (N° 1119).

*C. hirsuta* L. ; Casse hérissée de poils. Vulgo : Sous marqué poilu. — Annuel, droit, haut de 0 m. 80-1 m. 30, entièrement garni de poils fins, gris, couchés, plus ou moins longs, qui disparaissent sur la tige adulte ; à jeunes branches, anguleuses-striées. Feuilles à 4-6 paires de folioles, successivement plus grandes, elliptiques ou elliptiques-oblongues, acuminées, de consistance molle ; pétiole commun garni d'une glande cy-

(1) La poudre de feuilles de Cassie *alata* est le remède par excellence contre l'herpès *circiné*, affection si **commune dans** nos colonies **chaudes** et en **particulier dans** celles **de l'Extrême-Orient. On en saupoudre la partie malade (E.H.)**.

10-12 cm. sur 5-7 mm. de large, arquées, comprimées convexes, dhiscentes, mucronées au sommet, marginées ; semences ovoïdes, brunes, dures. -

cette plante réussit mieux que la *quinine* dans certains cas spéciaux de fièvre rebelle. La graine, sous le nom de *caf? n?gre, cafia*, s'est introduite largement dans la consommation européenne, où elle est très demandée pour tremper?

bords, cunéiformes à la base ; pétiole commun garni d'une glande conique, stipitée, entre la paire inférieure et quelquefois entre les deux dernières paires de folioles ; stipules longues, ciliées, linéaires-sétacées, caduques. Fleurs jaune pâle, en grappes corymbiformes, terminales et axillaires, réunies par 2-3. Gousses cartilagineuses, glabres, arquées, légèrement mucronées, linéaires, comprimées-tétragones, longues de 11-16 cm. sur 2-3 mm. de large, à bords fortement relevés ; semences brunes, luisantes, obliquement tronquées. — Fl. de novembre en février. — Les feuilles sont souvent employées comme sudorifiques. — Très abondant dans les endroits défrichés, dans les savanes herbeuses, le long des routes, autour des maisons, sur les décombres, etc., de la région inférieure. Alt. 0-600 mèt. (N° 3047).

Martinique. Vulgo : Sou marqué. — Très abondant. — On en emploie les feuilles en infusion, aussi bien que celles du *C. bicapsularis*, pour aider à la dentition des enfants. (N° 824).

*C. nicticans* L. ; Casse clignotante. Vulgo : Balai-savane, acacia-balai. — Annuel ou bisannuel, suffrutescent à la base, infléchi au sommet, haut de 40-70 cm., habituellement sans branches : la partie supérieure de la tige, les pétioles, les stipules et les gousses sont garnis de duvet. Feuilles ovales, à 12-18 paires de folioles obliques à la base, oblongues-linéaires, mucronulées et foliformes au sommet, penninerviées, très brièvement pétiolées, à pétioles noirâtres ; pétiole commun garni d'une glande tronquée, au-dessous de la paire inférieure des folioles ; stipules appliquées contre le pétiole, lancéolées-acuminées, obliques à la base. Fleurs jaunes, axillaires, réunies par 3 à l'aisselle des feuilles, quatre à cinq fois plus courtes que les feuilles. Gousses longues de 3 cm. sur 3 mm. de large, arquées, comprimées, imprimées entre les graines, munies, au sommet d'un petit mucro ; semences aplaties, obliquement obovoïdes, tronquées au sommet. — Cette herbe, quand elle est jeune et tendre, constitue un bon fourrage. — Vit en société dans les savanes herbeuses, le long des routes Camp-Jacob, Gourbeyre, Montéran, Trois-Rivières, Lamentin (Ravine-Chaude et savanes voisines), Sainte-Rose, etc. Alt. 50-700 mèt. (N° 2625, 3060).

Martinique. Vulgo : Petit balai-savane, petite diotine. — Abondant : savane entre Case-Pilote et Fort-de-France, Lamentin, Ducos, Robert, etc. (N° 1121).

Nota. — La plupart des casses, surtout les *C. bicapsularis*, *obtusifolia*, *nicticans* et *glandulosa*, ont des feuilles mobiles qui se ferment pendant la nuit, et quand il pleut durant le jour.

Le *Cassia spectabilis* D. C., arbre d'assez grande taille, à fleurs jaune vif, en panicules larges, dressées, à gousses pendantes, est cultivé au

Jardin botanique de Saint-Pierre et sur quelques habitations de l'île : sa patrie est le Mexique. (N° 826).

**Tamarindus** L. (de l'arabe « tamar », datte, et « hindi », indien, c'est-à-dire datte de l'Inde, nom que donnèrent les Arabes aux fruits du tamarinier, lorsqu'ils les virent pour la première fois).

*T. indica* L. ; Tamarinier de l'Inde. Vulgo : Tamarinier. — Grand tronc droit, anfractueux, surtout dans le bas, à écorce grise, fortement fendillée et crevassée, à racines traçantes et fortes. Feuilles paripennées, de 10-18 folioles oblongues, glauques des deux côtés, légèrement échanquées ou arrondies au sommet ; pétiole commun épaissi et noir à la base. Fleurs légèrement odorantes, en grappes courtes ou plus ou moins allongées, axillaires et terminales : les axillaires, toujours pendantes ; calice à tube turbiné, quadripartite, à segments blanc jaunâtre, d'inégale longueur, fortement repliés et appliqués contre le pédicel'e, après l'ouverture de la fleur ; pétales 3, à moitié ouverts, les 2 latéraux de même grandeur, panachés-striés de rose brun et crépus sur les bords : celui du milieu, dressé, plus étroit et plus court, naviculaire, plus crépu et plus coloré ; étamines fertiles 3, rarement 2, monadelphes, subulées, divergentes, ascendantes, soudées à la base, sur une étendue de 3-4 mm. : partie soudée, large, comprimée, munie, souvent, de petites dents ; les autres étamines, nulles ou avortées, ou rudimentaires ; ovaire stipité, gynophore adné au tube du calice ; style subulé, légèrement tordu et barbu d'un côté. Fruits indéhiscent, long de 11-15 cm. sur une largeur moyen-ne de 2 cm., plus ou moins oblongs, comprimés, marqués, de chaque côté, d'un area circonscrit par une lige verte, enveloppées chacune séparément d'une membrane mince, solide, qui représente l'endocarpe, lui-même entouré d'une pulpe noirâtre qui est le mésocarpe. — Fl. en juin ou juillet. — Le tamarinier est un arbre des plus utiles qui joue un grand rôle dans la médecine domestique. Les feuilles sont acidules : jeunes et employées en infusion, elles calment les inflammations des yeux ; l'écorce est bonne contre l'asthme ; la pulpe est un purgatif doux, que tout le monde connaît ; avec du sucre, on en prépare une limonade rafraîchissante et légèrement laxative ; avec la même pulpe, on prépare encore des confitures agréables. Mêlée avec un peu de sel de cuisine, cette pulpe forme un tonique dont on se sert en friction contre les douleurs rhumatismales. Le bois est très dur, mais n'est guère utilisé ni pour la construction ni pour la menuiserie. — L'arbre pousse lentement et, comme on a remarqué que rien ne vient à son ombre épaisse, on en a conclu que son voisinage est malsain ; la vérité, c'est qu'il est dangereux de s'arrêter longtemps sous un tamarinier, quand on est en sueur. — Originaire des Indes Orientales ; naturalisé dans toutes les parties chaudes de l'Amérique. (N° 2618).

Martinique. Vulgo : Tamarinier. (N° 1126).



**Hymenaea L.** (du grec *humenaios* », chant nuptial, mariage, parce que les deux folioles, éloignées l'une de l'autre pendant le jour, se rapprochent pendant la nuit).

*H. Courbaril* L. Vulgo : Courbaril (mot tiré de la langue des Indigènes de l'Amérique du Sud). Desc., vol. V, t. 359, p. 208. — Un des plus beaux et des plus grands arbres des Antilles, à fronde majestueuse, large, arrondie, à tronc droit, cylindrique, peu anfractueux à la base, à feuillage d'un vert sombre et agréable, à branches nombreuses, très rapprochées et richement feuillues : les inférieures, très étalées, horizontales et souvent penchées, à écorce épaisse, raboteuse, d'un roux noirâtre. Feuilles alternes, bifoliées, à folioles coriaces, luisantes, obliquement oblongues-lancéolées, très inégales à la base, munies d'un certain nombre de grands points transparents, très visibles, avec une infinité d'autres, invisibles à l'œil nu. Fleurs d'une odeur suave, en grappes corymbiformes, terminales, bractéolées ; calice urcéolé-campanulé, ligneux, à 4-5 segments caducs, ovales, imbriqués, pubescents, tombant d'une seule pièce en se détachant de bas en haut ; corolle blanche, à 5 pétales presque égaux, ovales-oblongs, très blancs, très concaves, insérés, avec les étamines, au sommet du tube du calice et alternant avec ses lobes ; étamines 10, libres, subulées, à filets filiformes, à anthères oblongues, longitudinalement déhiscentes ; ovaire stipité ; style subulé ; stigmate obtus ; pédicelles courts, à 4 angles obtus. Gousses indéhiscentes, longues de 10-15 cm. sur 5-6 cm. de large et sur une épaisseur d'environ 2 cm., ruguleuses, chagrinées, ligneuses, dures, arrondies au sommet ; semences ovoïdes, à testa dur comme la pierre, nichées dans une pulpe sèche, farineuse et jaunâtre. — Le courbaril est un végétal utile : son tronc, droit, peut mesurer jusqu'à 1 m. 80 de diamètre ; il fournit des arbres de couche et des roles pour les moulins, etc. ; le bois ressemble beaucoup au mahogani, mais il est plus dur, plus résistant, sa texture est fibreuse et enchevêtrée il ne se fend presque jamais et se conserve indéfiniment. En dehors des usages déjà indiqués, il est généralement employé pour les meubles. Il laisse exsuder une gomme-résine noirâtre, qui brûle comme le camphre ; elle serait, selon Descourtilz, aromatique (1). — Fl. en juin et juillet : la floraison ne dure guère plus de quinze jours ; les fruits restent sur pied pendant plus d'une année. — Assez abondant dans la région inférieure de la Guadeloupe ; plus rare à la Grande-Terre. Ait. 0-550 mètres. (N° 3044).

Martinique. Vulgo : Courbaril. (N° 1525).

(1) MM. les professeurs Heckel et Schlagdenhauffen ont publié en 1888, dans le *Naturaliste*, un travail détaillé sur ce végétal, sur son fruit et sur sa résine. La résine, extraite des racines par incision, est employée à la Guyane en liniment contre les rhumatismes. L'écorce y est réputée purgative et carminative à petite dose en infusion. La résine fraîche est un topique de toutes les plaies : on l'emploie aussi comme celle du **cèdre blanc** (*Icica altissima* Aubl.). C'est la **résine animée tendre d'Amérique ou copal du Brésil, copal de Cayenne** (E.H.).

**Bauhinia** L. (dédié aux deux frères Bâlois, Jean Bauhin (1541-1613), médecin du duc Ulrich de Wurtemberg, et Gaspar Bauhin (1560-1624), professeur de médecine à Bâle. Tous deux ont bien mérité de la botanique).

**B. Krugii** r. Kr et Urb. ; Bauhinie de Krug. Vulgo : Petit flamboyant. — Petit arbre essentiellement ornemental, n'excédant guère 6 mèt. d'élévation, plus ou moins droit, à écorce grise, à branches très divariquées : les inférieures, horizontales ou penchées. Feuilles alternes, palminerviées, rondâtres, tronquées à la base, un peu plus larges que longues, bilobées, à lobes courts, obliquement arrondies. Fleurs larges, en corymbes nombreux, pauciflores, terminaux et axillaires ou réunies par 2, et situées à l'extrémité des rameaux ; calice vert, à tube allongé, obconique, creux, renfermant le support de l'ovaire, en se prolongeant inférieurement sur une longueur de 2-3 cm., pubescent en dehors et terminé, au sommet, par une bractée large, spathiforme et bifide à l'extrémité, pubescente en dehors et verte ou blanc verdâtre en dedans, renfermant complètement la fleur avant son éclosion ; pétales 5, larges, subégaux, insérés au sommet et sur le bord du tube élargi du calice, à limbe obovale et arrondi au sommet, passant assez brusquement à un onglet très long : 3 de ces pétales sont finement ponctulés-striés de rose tendre sur fond blanc pâle ; le 5° et l'inférieur sont fortement panachés-striés de carmin foncé, ce qui tranche nettement avec la couleur des autres ; étamine fertile 1, blanche, subulée, ascendante, vigoureuse, cylindrique-lancéolée, s'amincissant graduellement vers le sommet, longue de près de 4 cm., presque aussi longue que les pétales : les autres étamines manquent complètement ou se trou-vent représentées par 1-5 filaments capillaires, le plus souvent sans anthères ; anthères noires ; style robuste, subulé ; stigmate terminé par deux lamelles épaisses ; ovaire arqué, ascendant, longuement stipité ; stipe dont les trois quarts inférieurs sont renfermés dans le tube du calice. Dans un grand nombre de fleurs, l'ovaire n'est pas fécondé ou fait complètement défaut. Gousses longues de 16-22 cm. sur 2-2,3 cm. de large, tardivement déhiscentes, mucronées, coriaces-ligneuses, polies, comprimées-ovoïdes, nichées dans une pulpe farineuse, brune peu copieuse ; funicule court, noir, portant, à son point d'attache à la graine, un prolongement pointu ; pédicelles robustes, cylindriques, articulés près du sommet, bibractéolés à la base. — Fl. en juin en juillet. — Originaire des Indes Orientales ; naturalisé et cultivé fréquemment dans les cours, les jardins et autour des habitations : Basse-Terre (ville et banlieue), Pointe-à-Pitre, Moule, Gourbeyre, Camp-Jacob, etc. (N° 2619).

Martinique. Vulgo : Petit flamboyant. — Assez abondant dans les jardins et autour des habitations : Saint-Pierre (ville et banlieue), Fort-de-France, Lamentin, Prêcher, Marin, etc. (N° 1022).

Le *Bauhinia tomentosa* i., vulgo : Fleur du Sacré-Coeur, arbrisseau

droit, haut de 2-3 mètr., à fleurs grandes, d'abord blanc jaunâtre, ensuite **blanches**, puis rose pourpre, est cultivé **dans** divers jardins comme **plante** d'ornement. (N° 3046).

Martinique. Vulgo : Fleur du Sacré-Coeur. — Marin, Saint-Pierre, etc. (N° 1123). — Le **B. megalandra** Gr., grand arbuste très touffu, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 1124).

**Schnella** Radd. (dédié à Schnell).

**S. splendeur** Benth., Bauhinia **Outimoutou** Aubl. ; Schnelle à fleurs splendides. Vulgo : Liane-boudin tordu. Aubl., t. 114. — Puissante **liane**, dont les branches s'étendent au loin et s'étalent fièrement sur les cimes des arbres les plus élevés, à tige complètement nue dans le bas, très aplatie, de 7-9 cm. de large, sur une épaisseur de 3-12 mm., anfractueuse, à jeunes branches cylindriques, à rameaux flexibles tournant au-tour des branches des autres arbres pour trouver des appuis. Feuilles larges, plus larges que longues, coriaces, palminerviées, à 9 nervures, bilobées, à lobes pointus ou subarrondis, peu profonds : les adultes, glabres des deux côtés ; les jeunes, garnies d'un duvet court, doré-argenté ; pétioles de longueur très variable, contournés et jouant le rôle de vrilles. Fleurs très belles, rouges, en grappes simples, allongées, terminales ; tube du calice campanulé, à 5 lobes obtus ; pétales pubescents en dehors, inégaux : le plus large, obové, deux fois plus long que le calice ; étamines 10, distinctes, toutes fertiles, insérées, avec les pétales, près de la base du calice ; ovaire sessile ; stigmate capité. Gousses bivalves, déhiscentes, très comprimées. — Fl. en juin, juillet. — Assez abondant dans les bois secs de Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane), dans les forêts entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude, etc. (N° 3222).

De la tribu des Coesalpinées, on cultive au Jardin botanique de la Martinique et sur beaucoup d'habitations des plantes introduites, très ornementales, dont les principales sont :

**Brownea grandiceps** Jacq., vulgo : Rose de Venezuela (N° 1129), et **B. Rosa Berg.**, vulgo : Rose de Venezuela (N° 1132), tous deux arbres de grande taille, originaires du Venezuela ;

**Ionezia Asoca** Roxb., petit arbre de l'Asie tropicale (N° 1130) ;

**Swartzia tomentosa** Aubl. Aubl., t. 59 ; De Candolle, *Lég.*, t. 59. (N° 1127), petit arbre originaire de la Guyane.

**S. grandiflora** W., petit arbre de la Dominique et de la Trinidad (N° 679).

**Copalfera officinalis** Jacq. Vulgo : Copahu, Coumarouna, dont le suc oléo-résineux donne le baume de Copahu, originaire du Brésil. (N° 1128).

TROISIEME TRIBU. — MIMOSEES.

**Entada** Ad. (nom de la plante à Malabar).

**E. scandens** Benth. ; Entada grimpant. Vulgo : Liane-ouaoua, liane-boeuf. Tuss., *Fl.* III, 21 ; Desc., vol. III, T. 200, p. 226. — Gigantesque liane, à tronc droit, élevé, mesurant jusqu'à 70 cm. de diamètre, cylindrique, à branches extrêmement allongées, montant sur les arbres voisins, les couvrant complètement, retombant ensuite, pour prendre racine et remonter plus loin, sur d'autres arbres, de manière à occuper un espace considérable, à écorce noirâtre, ruguleuse, à branches striées, à jeunes rameaux munis de vrilles doubles, portées sur un long pédoncule. Feuilles paripennées, longuement pétiolées, à pétiole commun noir et épaissi à la base, à 2-3 paires de folioles, petites, fermes, oblongues ou elliptiques-oblongues, inégales à la base, luisantes. Fleurs régulières, blanc pâle, polygames, petites, en grappes minces, pendantes, souvent très allongées, solitaires, quelquefois géminées, axillaires, naissant à l'aisselle des feuilles, tout le long des rameaux ; calice à 5 dents ; étamines 10 ; anthères ovoïdes, oblongues, munies d'une glande. Gousses indéhiscentes, pendantes, longues de 0 m 80 à 1 m. 20 (rarement plus longues) sur 10-12 cm. de large, ligneuses, sinuées entre les semences, aplaties, renflées à l'endroit des graines, contenant autant d'articulations transversales qu'il y a de semences et pouvant se détacher en laissant intact le cordon ou le prolongement du pédoncule, qui forme autour de la gousse un cadre complet ; semences jusqu'à 12, rondâtres, comprimées, larges de 5-6 cm. sur une épaisseur de 2 cm., polies, à testa crustacé, brun noir. — Les jeunes graines peuvent se manger rôties, bien qu'elles soient amères ; dans les campagnes, on en fait, après avoir enlevé les cotylédons blancs et éburnés, des petites bourses et des tabatières. — Ça et là dans les falaises et endroits boisés, marécageux ou secs du Lamentin, de la Goyave, de Baie-Mahaut, etc. — Il fleurit en octobre et novembre. (N° 3530).

Martinique. Vulgo : Liane-ouaoua. — Autrefois abondant dans les bois de la Régale et des hauteurs de Sainte-Luce. En 1889, il n'existait plus qu'un seul pied de cet arbre intéressant dans les bois de Sainte-Luce, près de l'habitation Montravel (N° 1153).

**E. polystachya** D.C. ; Entada à nombreux épis. Vulgo : Liane à agoutis. De Cando'le, *Lég.*, t. 61 et 62. — Forte liane, à tige cylindrique anfractueuse, d'un diamètre de 10-15 cm., à rameaux pourvus de vrilles, à racines traçantes, grosses, formant des noeuds très grands, spongieuses et blanchâtres en dedans. Feuilles deux fois composées-pennées, à 4-6

paires de pennes, contenant 6-8 paires de folioles, petites, oblongues, arrondies au sommet ou légèrement échancrées, et très souvent mucronées, très pâles ou blanchâtres en dessous, inégales à la base et obliquement insérées. Fleurs blanchâtres, en panicules terminales, longues de 20-25 cm., composées d'un très grand nombre de petites grappes secondaires, spiciformes, souvent unilatéralement situées. Gousses encadrées d'un cordon filiforme (prolongement et démembrement du pédoncule), très aplaties, longues de 12-18 cm. sur 6-7 cm. de large, indéhiscentes, membraneuses, transversalement articulées, à articulations libres, en forme de parallélogramme, et se détachant en laissant le cordon intact ; semences longues de 15 cm. sur 7 mm. de large, obovoïdes, comprimées-convexes, lisses, brunes, marquées d'un aréole elliptique, circonscrit par un petit sillon. A la maturité, l'épicarpe se détache par plaques du mésocarpe. — Les racines coupées par morceaux et mises dans l'eau froide ne tardent pas à produire une masse d'écume (*saponine* ?) ; cette eau est un des meilleurs diurétiques-rafraîchissants qu'on *connaisse* ; dans le pays, on en fait grand usage. — Vit dans les monceaux de pierres du littoral et sur les mornes inférieurs : bord de mer de la Basse-Terre

au Baillif et de la Basse-Terre au Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), Pigeon, Deshaies, etc. (N° 3029).

Martinique. Vulgo. Manioc-Lachapelle. — Mornes du Jardin botanique, Basse-Pointe, Grande-Rivière, Macouba, Trois-Ilets. (N° 1154).

**Adenantha L.** (du grec « aden », glande, et « anthera », fleur, allusion à la glande qui termine les anthères).

*A. pavonina L.* ; Adenanthère *pavonine*. Vulgo : Arbre à réglisse, arbre graines réglisse. — Grand arbre à branches peu nombreuses, étalées horizontalement, à écorce lisse, grisâtre. Feuilles deux fois composées-paripennées, larges, à 3-4 paires de pennes, distantes, portant 5-13 paires de folioles alternes, également distantes, ovées ou rétuses au sommet, subtronquées à la base. Fleurs régulières, jaunes, en grappes axillaires, confinées aux extrémités des branches et longuement pédonculées ; calice à 5 dents ; pétales 5 ; étamines 3, incluses, à anthères munies d'une glande stipitée, terminale. Gousses longues de 20-25 cm. sur 14-16 mm. de large, recourbées en forme de faucille, déhiscentes, imprimées à l'endroit des graines, rétrécies à la base, pointues au sommet ; semences 3-8, laissant des espaces vides entre elles, rondes, biconvexes, très luisantes, d'un rouge écarlate, très vif (1). Après la déhiscence, les valves se tordent et *tourment* en spirale ; l'endocarpe, blanc en dedans, se détache des autres

(1) Ces graines, sous le nom de *faux jéquirity*, ont été étudiées en détail par MM. Heckel et Hagdenhauffen, dans un travail qui a paru au journal de pharmacie de Reeber, le *Progrès* (Genève, 1882). Elles se substituent quelquefois aux graines d'*Abrus precatorius*

**parties du péricarpe ; les graines se montrent en dehors et restent longtemps attachées, pour faire admirer leur belle couleur.** — Fl. en juin et juillet. - On ramasse souvent les graines pour en fabriquer des bracelets, des colliers, etc. — Originaire des Indes Orientales ; naturalisé et abondant dans nos deux colonies. Ait. 0-400 mèt. (N° 3225, 3532).

Martinique. Vulgo : Graines rouges, arbre à graines rouges. — Prêcheur, Carbet, Trois-Mets, Macouba, Trinité, etc. A été introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. (N° 820).

Le *Pentaclethra filamentosa* Benth., grand arbre, originaire de la Trinidad et de la Guyane, à feuilles très larges et très belles, deux fois composées-paripennées, de 10-20 paires de pennes, ornées de 30-50 paires de folioles, très rapprochées et luisantes, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans l'île ; il pousse déjà spontanément dans plusieurs endroits, aux environs de la ville. (N° 1152). Les graines doivent être grasses (à vérifier).

**Neptunia L.** (de « Neptune », dieu des eaux, parce que ces plantes recherchent habituellement le milieu aqueux).

*N. plena* Benth. ; Neptunie pleine. Vulgo Pompon jaune. — Suffrutescent, glabre, haut de 0 m. 70--1 m. 80, droit ou tortueux, ordinairement peu branchu et peu feuillu, à rameaux comprimés. Feuilles bipennées ; à 3-5 paires de pennes, portant 12-40 folioles irritables, délicates, linéaires-oblongues pétiole long, garni d'une glande large, elliptique, sessile, entre la première paire de pennes ; stipules plus ou moins larges, obliquement insérées, cordées à la base, pointues ou mucronées au sommet. Fleurs jaune vif, en capitules obovales, très longuement pédonculés, axillaires ; pédoncule arqué portant 1-4 bractées, irrégulièrement distancées, larges, cordiformes, ovales, pointues-mucronées ; caïce à 5 dents : fleurs inférieures du capitule, stériles, avec des filets pétaloïdes et longs ; étamines fertiles 10, avec des anthères noires et surmontées d'une glande stipitée. Gousses stipitées, arquées, infléchies, mucronées, longues de 4-5 cm. sur 5-7 mm. de large, comprimées-convexes, ordinairement au nombre de 4-6, imprimées entre les semences obovoïdes, noires, lisses, transversalement situées. — Assez abondant à la Grande-Terre, sur les bords des étangs et des mares. — Il arrive parfois que ces plantes vivent complètement dans l'eau. Les parties inférieures des tiges deviennent alors spongieuses, très larges, et aux aisselles des feuilles il pousse des touffes de racines fibreuses. — Moule (étang du Cocoyer), Gozier, Lamentin, Baie-Mahault, Marie-Galante, Port-Louis, etc. (N° 3030, 3527).

Martinique. Vulgo : Pompon jaune. — Vauclin, Marin, Sainte-Anne. (N° 830, 831).

**Desmanthus W.** (du grec « desmé », lien, fascicule, c'est-à-dire fleurs réunies en capitules).

*D. virgatus* W., variété *strictus* Benth. ; Desmanthe à baguettes. Vulgo : Petit acacia. — Sous-arbrisseau, droit, haut de 0 m. 50-1 m. 80, à une seule ou plusieurs tiges cylindriques, souvent très branchues, striées-anguleuses, noirâtres et lisses. Feuilles deux fois composées-paripennées, à 2-4 paires de pennes, comptant 10-25 paires de folioles linéaires ou oblongues-linéaires ; pétiole principal muni d'une glande aplatie et rougeâtre, entre la première paire de pennes ; stipules obovales-sétacées. Fleurs blanches en capitules pédonculés, axillaires, situées dans les parties supérieures des rameaux ; calice à 5 dents ; pétales subdistincts ; étamines 10 ; anthères ovoïdes-oblongues, sans glandes. Gousses réunies le plus souvent par 4-5, longues de 4-6 cm. sur 2-3 mm. de large, sessiles, mucronées ; semences 10-25, ovoïdes-comprimées, noires, polies, longues de 2 mm. — Très abondant dans les halliers et dans les savanes sablonneuses de la région inférieure : Montéran, Vieux-Fort, Trois-Rivières, Sainte-Rose, Deshaies, etc. (N° 2630).

Martinique. Vulgo : Petit acacia, pompon blanc. — Abondant : Parnasse, environs de Saint-Pierre, savanes de Ducos, hauteurs de la Rivière-Salée, etc. (N° 1150).

*D. depressus* Kth. ; Desmanthe à tiges couchées. Vulgo : Acacia courant. — Suffrutescent et frutescent, glabre, couché, long de 40-70 cm., à racines pivotantes, allongées, fortes, à tiges très nombreuses, cylindriques dans le bas, subtétragones dans le haut et souvent ascendantes aux extrémités. Feuilles à 3 paires de pennes, portant 8-12 paires de folioles, très petites, linéaires, obtuses. Fleurs blanches, en capitules pédonculés, peu nombreux, axillaires et terminaux ; pétiole commun muni d'une glande arrondie, entre la dernière paire de pennes ; calice trifide, pétales linéaires-oblongs, deux fois aussi longs que le calice ; étamines deux fois aussi longues que les pétales ; pédoncule presque aussi long que les feuilles. Gousses de 4 cm. de long sur 2 mm. de large, droites, pointues au sommet, contenant 8-15 semences ovales, noirâtres. — Les bestiaux sont friands des feuilles et des jeunes tiges. — Assez abondant dans les savanes sablonneuses, sèches, où il forme souvent gazon : Désirade (abondant), les Saintes (Terre-de-Haut), Baillif, environs de la Basse-Terre, Vieux-Habitants, etc. (N° 3032).

Martinique. Vulgo : Acacia-terre. — Assez abondant dans les savanes des environs de Fort-de-France, de l'Adillon, de Case-Navire, etc. (N° 1151).

**Mimosa** L. (du latin « mimus », pantomime, comédie, allusion à la contraction des feuilles quand on les touche).

*M. pudica* L. ; Mimeuse pudique. Vulgo : Sensitive, zerbe-manzelle, honteuse femelle. Plum., édit. Burin., t. 202. — Suffrutescent, à tige herbacée, grêle, rampante ou ascendante, parfois grimpante, peu branchue, à

tige et rameaux armés de piquants jaunâtres : les uns, infra-stipulaires, au nombre de deux ; les autres, caulinaires et habituellement plus petits. Feuilles deux fois composées-paripennées, à 1-2 paires de pennes, très rapprochées, de manière à simuler une feuille palmée, portant 15-25 folioles oblongues-linéaires, pointues, ciliées sur les bords ; pétiole secondaire garni de poils roux, sétacés ; pétiole commun comprimé, g'abre, souvent muni de spinules ; stipules ciliées-frangées. Fleurs pourpres, ou purpurines, plus rarement blanches, en capitules ovoïdes, axillaires, pédonculées, réunies par 2-3 ; pédoncule souvent poilu, aussi long ou souvent plus long que le pétiole commun ; calice avorté ou rudimentaire ; étamines 4 ou 8, trois ou quatre fois plus longues que les pétales. Gousses indéhiscentes, longues de 12-18 mm. sur 3 mm. de large, sinuées, imprimées entre les graines, à 2-4 articulations, convexes, orbiculaires, se détachant, à la maturité, du cordon qui les encadre et qui est hérissé de soies rigides, jaunâtres et droites ; semences lenticulaires, brunes, comprimées-convexes. Cette plante est célèbre à cause de l'irritabilité de ses feuilles. — La racine de la sensitive est purgative, émétique et en même temps alexitère ; dans le pays, on se sert uniquement de la décoction de la racine en gargarisme contre l'irritation de la gorge et contre la coqueluche, en y ajoutant un peu de miel pour corriger son astringence. — Répandu dans toutes les Antilles, jusqu'à une altitude d'environ 700 mèt. (N° 3034).

Martinique. Vulgo : Amourette, Marie-honte, sensitive, zherbe-s'amuser. (N° 1149).

*M. casta* L. ; Mimeuse chaste. Vulgo : Zamourette. Desc., vol. II, t. 119, p. 203. — Suffrutescent, grimpant ou rampant, glabre, à tiges, rameaux, pédoncules et pétioles armés de piquants jaunes ou jaunâtres, élargis à la base, droits ou recourbés, placés à rebours. Feuilles irritables, à 1 paire de pennes, longues de 5 cm., divergentes, munies de 3-5 paires de folioles opposées, oblongues, semi-elliptiques, coriaces, pointues, marginées, garnies de poils rigides et couchés, surtout sur les bords ; pétiole commun plus long que les pennes. Fleurs purpurines, ou blanches, en capitules axillaires et terminaux : les axillaires, solitaires ; les terminaux, en grappes corymbiformes. Gousses longues de 3 cm. sur un peu plus de 12 mm. de large, droites, membraneuses-coriaces, arrondies aux extrémités, à 3-4 articulations se détachant isolément du cadre fibreux hérissé de piquants jaunes, droits ou plus souvent recourbés en crochet ; semences comprimées, obovoïdes, marquées, de chaque côté, d'un aréole circonscrit par une ligne blanchâtre. Assez répandu dans la basse région de la Capesterre (Guadeloupe), de la Goyave, de Sainte-Marie, du Petit-Bourg. (N° 3763).

Martinique. Vulgo : Amourette. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Carbet, Trois-Ilets, Prêcheur, Trinité, etc. (4° 1147).

*M. camporum* Benth. ; Mimeuse des champs. **Vulgo** : Sensitive, petite amourette. — Suffrutescent, droit, très branchu, haut de 50-90 cm., rarement plus haut, hérissé de toutes part de spinules droites, blanchâtres, et de poils droits et roux. Feuilles pétiolées, à 5-7 paires de pennes, contenant de 18-30 paires de folioles très petites, pubescentes, sensibles, linéaires, obtuses au sommet. Fleurs pourpres ou purpurines, ou (si elles se trouvent à l'ombre) blanches, en capitules ovoïdes, disposés en grappes axillaires et terminales : ces dernières sont allongées et interrompues. Gousses longues de 7-11 mm. sur 3 mm. de large, poilues, arrondies-pointues aux deux extrémités ; articulations 2-3 se détachant du cordon-cadre, qui, après la chute des articulations, se rompt au sommet ; semences noires, obovoïdes, comprimées. — Fl. en juin, juillet. — Peu répandu : environs de Saint-Pierre, sur les bords des chemins des champs de canne, entre l'Eglise de la Consolation et l'habitation Périnell ; çà et là dans les champs du Trou-Vaillant. — Cette espèce a dû être introduite avec les engrais. (N° 1148). — Elle n'est pas à la Guadeloupe.

*M. asperata* L. ; Mimeuse rude. **Vulgo** : Amourette-rivière, zamourette violet. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1 m. 50 à 3 mèt., habituellement droit, à branches nombreuses, distiques, à tige, jeunes branches, pétioles, rachis hispides-ruguleux et garnis de piquants acérés, subulés, à pointe noire ; ceux de la tige, plus grands et latéralement élargis à la base ; ceux des pédoncules et des pétioles, plus petits. Feuilles à 8-15 pennes, pourvues de 20-60 folioles très petites, très rapprochées, linéaires, obliquement pointues au sommet, glabres en dessus, hispidulées en dessous ; pétiole commun garni de piquants larges insérés par paires sur les parties qui séparent les pennes, et d'une spinule dressée, subulée, entre chaque penne ; stipules subulées. Fleurs purpurines, en capitules larges ovoïdes-allongés, géminés, pédonculés, alternes, formant une large grappe feuillue, terminale et allongée ; étamines en nombre double des pétales ; pédoncules hispides, ruguleux, longs de 23 cm. Gousses longues de 6-7 cm. sur 8-9 mm. de large, mucronées, très arquées, hérissées de toutes parts, mais surtout sur les bords, de poils très roux, imprimées entre les 20-26 articulations étroites, lesquelles tombent sans entraîner le cordon encadrant qui forme un rebord de chaque côté ; semences brunes, ovoïdes-allongées. — Fl. en avril, mai, juin. — Le long des rivières de la basse région et dans les endroits aquatiques voisins des cours d'eau : Ravine-Chaude (rivière Bras-de-Sable), Lamentin, Baie-Mahault. (N° 3228, 3418).

Martinique. **Vulgo** : Amourette-rivière. — Bords de la rivière du Carbet (cours inférieur), rivière des Pères, rivière sèche, rivière du Pêcheur, etc. (N° 910).

*M. ceratonia* L. ; Mimeuse à épines corniculées. **Vulgo** : Amourette, gratte-jambe, croc-chiens. — Puissant arbrisseau-liane, ornemental, grim-

**pant** à une grande hauteur et couvrant les arbres de ses branches et de ses belles fleurs, à tige très tortueuse, plus ou moins cylindrique, à rameaux striés-anguleux, à tige, branches, rameaux et pétioles armés de piquants noirs, subulés ou droits, placés à rebours et latéralement élargis à la base, de grandeur variable. Feuilles longuement pétiolées, à 5-6 paires de pennes, pétiolées, distantes, portant 2-3 paires de folioles également distantes et pétiolées, obovales, arrondies au sommet et à la base, très glauques en dessous ; pétioles secondaires filiformes, noirs avec ou sans piquants. Fleurs purpurines, en capitules globuleux, petits, disposés en grappes lâches, axillaires et terminales : les dernières, souvent très allongées ; corolle trifide. Gousses longues de 5-6 cm. sur 2 cm. de large, obovales, non articulées, noires, membraneuses, à bords formant cadre et armés de 8-10 piquants subulés, courts, placés à rebours ; semences 3-5, longues de 2 mm., brunes, comprimées. — Endroits secs, pierreux et calcaires : Moule (environs de l'habitation Malettre), Vieux-Fort, Gourbeyre (morne Doss'd'Ane), Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Bouillante. — Fl. en septembre et octobre. (N° 3033).

Martinique. **Vulgo** : Amourette grand-bois, croc-chiens. — Abondant dans les hauteurs des Trois-flets, de la Régale, de Case-Pilote, etc. (N° 1146).

**Schrankia** L. (dédié à l'ex-Jésuite allemand Schrank (1747-1835), né à Varnbach en Bavière, professeur d'agriculture et de botanique économique à Ingolstadt, directeur du Jardin botanique de Munich ; a laissé un grand nombre d'ouvrages de botanique).

*S. leptocarpa* D. C. ; Schrankie à fruits longs et minces. **Vulgo** : Sensitive. — Suffrutescent, ressemblant beaucoup, quant au port, au feuillage et aux fleurs, à la sensitive ordinaire, à racines tubérisées, à tiges et branches quadrangulaires, armées, ainsi que le pétiole commun, d'aiguillons crochus. Feuilles irritables au même degré que le *Mimosa pudica*, à 2-3 paires de pennes, contenant 12-20 paires de folioles linéaires, obliquement insérées. Fleurs purpurines, en capitules axillaires, presque toujours solitaires, petites, pédonculées ; étamines libres, 8-10. Gousses très droites ou parfois légèrement arquées, longues de 6-9 cm., tétragones-sillonnées, s'ouvrant en quatre valves hérissées sur les bords de piquants jaunes, subulés, très acérés, et terminées en une longue pointe aiguë ; pédoncule vigoureux, long environ de 1 cm. ; semences obliquement tronquées-subtétragones, longues de 2 mm., situées longitudinalement. — Fl. en septembre, octobre et novembre. — Abondant dans les savanes entre Fort-de-France et Case-Navire, surtout sur l'habitation Sainte-Catherine et aux environs du Marigot. (N° 1036). — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

**Leucaena** Benth. (du grec « leucaïno », blanchir, allusion à la couleur **des fleurs, qui sont presque blanches**).

*L. glauca* Benth. ; Leucæne à feuilles glauques. Vulgo : Monval, tamarin **bâtard**, macata. (Mimosa L., Acacia W) — Arbrisseau ou petit arbre **peu** branchu, à tronc nu, à branches étalées, à tiges couvertes de petites écailles et de lenticelles roussâtres, à rameaux, pétioles, pédoncules fine-ment pubescents ou comme saupoudrés d'une poussière blanche. Feuilles de 8-13 cm. de long, à 8 paires de pennes, portant 10-20 paires de folioles oblongues-linéaires, obliquement pointues, obliques à la base, glabres, glauques en dessous ; pétiole commun chargé, au milieu, d'une glande large, sessile, aplatie. Inflorescence axillaire et terminale, en capitules globuleux, larges, presque blancs, formant ensemble une grappe lâche ; calice à 5 dents ; étamines 10. Gousses stipitées, longues de 12-17 cm. sur 2 cm. de large, glabres, déhiscentes, très aplaties, atténuées à la base, pourvues d'un bec court et recourbé au sommet ; semences 12-22, transversalement placées, obovales-elliptiques, brunes, luisantes, attachées à un funicule filiforme et droit. — On se sert des graines pour fabriquer des petits travaux d'art, comme bourses, porte-montre, bracelets, etc. — Très commun dans les terres inférieures, sèches et sablonneuses de toute la Guadeloupe, de la Grande-Terre et des dépendances. Alt. 0-350 mèt. (N° 3042).

Martinique. Vulgo : Macatta, macatta-bourse. — Très abondant dans toute l'île. (N° 834).

**Acacia** L. (du grec « akakia », épine, pointe : la racine est dans le mot celtique « ac », pointe, allusion aux épines que portent la plupart des plantes de ce nom).

*A. tamarindifolia* W. ; Acacia à feuilles de tamarinier. Vulgo : Côte-lézard. Plum., édit. Burm., t. 7. — Arbrisseau tantôt sarmenteux, tantôt plus ou moins droit, haut de 4-6 mèt., à branches allongées, à rameaux quadrangulaires, à branches et rameaux garnis de piquants noirs, droits ou recourbés, à écorce presque toujours noire. Feuilles longues de 7-8 cm., à 4-6 paires de pennes, de 12-20 paires de folioles de 3 mm. de long, oblongues, obliques à la base ; pétiole commun garni d'une glande entre la dernière paire de pennes. Inflorescence en grappes terminales et axillaires ; *fleurs blanc pâle*, en capitules larges, pédoncules, réunis par 2-5, à pédicelles enveloppés, à la base, de *deux grandes bractées foliacées, cordées, largement ovales, pointues, caduques* : caractère qui distingue facilement cette espèce de toutes ses congénères ; calice à 5 lobes ; corolle à 5 lobes, deux fois plus longs que ceux du calice ; étamines nombreuses, en nombre indéfini. Gousses stipitées, suboblongues, atténuées à la base, longues de 7-11 cm. sur 2 cm. de large, très aplaties, coriaces, sèches ; semences 5-8, transversalement placées. Abondant dans les quartiers secs, chauds, pierreux de toute la côte, de la Basse-Terre jus-qu'à Deshaies. — Fl. en août, septembre et octobre. — Alt. 0-150 mèt. (N° 3261).

**Martinique.** Vulgo : Grand amourette. — Environs de **Saint-Pierre**, Carbet, Case-Pilote, Trois-flets, Marin, etc. (N° 1145).

*A. riparia* H. B. et Kth., *A. sarmentosa* Desv. ; Acacia des bords des rivières. Vulgo Amourette. — Ressemble beaucoup au précédent ; il en diffère par ses branches toujours sarmenteuses, plus grêles et blanchâtres, par ses folioles plus étroites et plus nombreuses, par ses piquants beau-coup plus étroits, plus courts et souvent réduits à de petites spinules, par ses capitules plus petits, plus nombreux, ses grappes plus larges, par ses pédoncules plus courts et non enveloppés dans des bractées, ou ayant des bractées rudimentaires ou avortées, par ses gousses plus étroites et un peu plus longues. — Surtout abondant le long des rivières, jusqu'à une altitude de 180 mèt., depuis la Basse-Terre jusqu'à Deshaies, et de la Basse-Terre jusqu'à la Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante, les Sain-tes, et dans toute la Grande-Terre. (N° 3041).

Martinique. Vulgo : Amourette, fleurs d'amour, fleurs du bien-aimé. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Fond-Coré, Canonville, Prêcheur, Grande-Rivière, Case-Pilote, Marin, Trois-flets, etc. (N° 1141).

*A. paniculata* W., *A. martinicensis* Prl. ; Acacia à fleurs en panicules. Vulgo : Amourette. — Arbrisseau sarmenteux, haut de 5-12 mèt., armé de petits aiguillons crochus. Feuilles longues de 12-18 cm., à 12-17 paires de pennes, longues de 4-6 cm., portant 30-60 folioles petites, très rapprochées, linéaires, sessiles, obliquement arrondies au sommet ; pétiole commun chargé d'une glande à peu près à son milieu. Inflorescences en petits capitules globuleux, très nombreux, formant une panicle terminale sans bractées ; fleurs blanc pâle ou blanches. Se distingue facilement de ses congénères par le nombre des pennes, la finesse et le grand nombre de ses folioles. Gousses déhiscentes, très aplaties, pointues aux deux extrémités, très coriaces ; graines 6-8, noires, très comprimées, longues de 7-9 mm. ; funicule long de 3 mm., robuste, noir. — Fl. en mai, juin, juillet. — Peu abondant : environs du Moule, du Saint-François, de Sainte-Anne, etc. (N° 3464).

Martinique. Vulgo : Amourette, acacia blanc. — Abondant aux environs de Saint-Pierre (Boulevard, Trois-Ponts), Carbet, Prêcheur, Trinité, etc. Alt. 0-300 mèt. (N° 1140).

*A. macrantha* H. B. Kth. ; Acacia à grosses épines. Vulgo Acacia piquant, acacia-savane. — Petit arbre très touffu, à branches toujours divariquées, horizontales, et les inférieures toujours penchées, à tronc, branches et rameaux garnis d'épines stipulaires, droites, acérées, très sou-vent blanches, surtout les adultes, insérées à angle droit, réunies par deux à la base. Feuilles de 12-15 cm. de long, ayant de 20-25 pennes de 3-4 cm. de long, portant 15-34 folioles, petites, linéaires, émoussées au sommet (le nombre des pennes est très variable ; dans mes spécimens, il s'en trouve jusqu'à 40) ; pétiole glandulifère. Inflorescence axillaire, en

capitules arrondis, pédonculés ; fleurs jaunes, odorantes. Gousses indéhiscents, plus ou moins moniliformes, ligneuses, tantôt droites, tantôt courbes, sessiles, vertes, longues de 9 cm., biconvexes, couvertes de poils rudes, très serrés et très courts, légèrement pulpeuses en dedans ; semences 10-13, brunes, convexes, ovales, longues de 4 mm. — Fl. surtout en mai, juin, juillet. — Très abondant sur toute la côte entre la Basse-Terre et Deshaies, entre la Basse-Terre et Vieux-Fort, Gozier, Moule, Marie-Galante, etc. Alt. 0-250 mèt. (N° 3416).

Martinique. Vulgo : Acacia-savane. — Rare dans les environs de Saint-Pierre ; plus abondant aux environs de Fort-de-France, notamment entre le collège et le fort Tartanson, le long de la rivière Madame et de la rivière de La Dillon. (N° 838).

*A. arabica* W. ; Acacia de l'Arabie. Vulgo : Acacia de Cayenne. — Petit arbre, plus rarement assez grand arbre, à branches inclinées, à rameaux pédonculés, pétioles et fruits couverts d'un duvet tomenteux, fin, blanc ou blanchâtre. Feuilles fasciculées, à 4-8 paires de pennes, portant 10-20 paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses ; pétiole habituellement garni d'une glande, près de la base ; épines géminées, tantôt courtes, tantôt très longues, droites, blanches. Fleurs jaunes fasciculées, à pédoncules longs, bibractéolés au milieu. Gousses stipitées, de 7-9 cm. de long sur 13-15 mm. de large, couvertes d'un duvet fin et blanchâtre. — Ça et là dans les savanes sèches des environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, etc. (N° 2635, 3415).

Martinique. Vulgo : Acacia-savane. --- Rare : dans les savanes sèches de Sainte-Anne. (N° 840).

*A. Farnesiana* W. ; Acacia de Farnèse. Vulgo : Acacia jaune, acacia odorant. Desc., vol. I, t. 1, p. 1. — Arbuste ou petit arbre, le plus souvent tortueux, à branches très divariquées, d'un port peu élégant, à rameaux et pétioles glabres. Feuilles à 4-8 pennes, chargées de 10-20 folioles obtuses, oblongues-linéaires ; pétiole commun muni d'une glande scutelliforme, entre la dernière et souvent entre la première paire de pennes. Fleurs jaune d'or vif, fasciculées, fortement musquées ; étamines en nombre indéfini, subdistinctes ; épines stipulaires 2, sétacées. Gousses longues de 6-9 cm. sur 7-12 mm. de large, fortement arquées, cylindriques, atténuées aux deux extrémités, brièvement stipitées ou sessiles, terminées par un bec allongé et recourbé. Avec les gousses vertes et la gomme qui suinte de l'arbre sans incision, en y joignant un peu de bois de campêche et du jus de citron, on peut préparer à chaud une encre très noire et indélébile, si on a soin de fixer la couleur avec un peu de sulfate de cuivre ou de zinc. Le bois est dur et résiste longtemps à l'humidité. Il sert à faire de petits meubles. Avec les fleurs, on prépare une excellente tisane contre les **dyspepsies**. Les racines, **qui sont couvertes d'une** écorce brune ou noirâtre, ont une odeur d'ail très prononcée ; râ-

pées, elle entrent (à la Martinique et à Sainte-Lucie) dans la composition des remèdes contre la morsure du serpent ; avec la décoction des gousses, pilées, on peut noircir les cuirs. — Fl. à peu près toute l'année. — Cultivé dans les jardins de la ville et autour des habitations ; abondant dans les terres sèches et pierreuses, près du littoral, entre la Basse-Terre et les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Capesterre, etc. (N° 2638).

Martinique. Vulgo : Acacia jaune, acacia odorant, pompon jaune. — Cultivé et à l'état sauvage, dans toute l'île, mais surtout au Carbet, à Case-Pilote, au Diamant, à Sainte-Anne, etc. (W 1141).

*A. parvifolia* W. ; Acacia à petites feuilles. Vulgo : Acacia bord-mer, acacia-savane. — Arbrisseau ou grand arbuste, quelquefois petit arbre, habituellement très touffu, souvent tortueux, nu dans le bas, à branches inclinées et divariquées. Feuilles de 2-4 pennes, contenant de 10-15 folioles pubescentes en dessous, finement ciliées sur les bords, linéaires, obtuses, longues de 2-3 mm. ; pétiole commun marqué d'une glande sessile, elliptique, entre la plus basse paire de pennes (**quelquefois** un peu au-dessous de cette paire) ; pétioles secondaires finement duvetés. Fleurs jaunes, solitaires, odorantes, pédonculées, à pédoncules pubescents ; épines variables, géminées, pubescentes ; étamines monadelphes. Gousses longues de 12-15 cm. sur 5 mm. de large, linéaires, légèrement moniliformes, arquées. Ressemble au précédent, avec lequel on peut le confondre de prime abord ; il en diffère surtout par la pubescence des pétioles, l'étréoussesse et la longueur de ses gousses. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les sables secs du bord de mer, de Saint-François, du Moule, de Sainte-Anne, du Petit-Canal, etc., et aussi dans les mornes secs, près du littoral. (N° 3037, 3525).

Martinique. Vulgo : Acacia bord-de-mer. — Abondant, entre Sainte-Anne et le François. (N° 839).

*A. Vincentis* Gr., *Pithecolobium Vincentis* Benth. ; Acacia de Saint-Vincent. Vulgo : Acacia blanc. — Arbrisseau tortueux, haut de 2-3 mèt., à écorce blanchâtre. Feuilles longues de 3-4 cm., à 3 paires de pennes, de 2 cm. de long, portant 5-6 paires de folioles, de 5 mm. de long, oblongues ; pétiole garni d'une glande pointue, au-dessus de sa base : pétioles primaire et secondaire, pubescents ; stipules petites, caduques ; aiguillons droits, solitaires ou réunis par deux, dont un toujours plus grand. Fleurs en capitules blancs, globuleux, axillaires, brièvement pédonculés ; étamines 10-12, connées à la base. Gousses longues de 12-15 cm. sur 1,5 cm. de large, plus ou moins arquées, ligneuses, indéhiscents, sinuées, aplaties ; semences 10-15, obovales, comprimées-convexes. — Endroits secs, pierreux des environs du bourg de Case-Pilote ; ça et là au Vauclin, à Sainte-Anne et au Marin. Alt. 0-80 mèt. (N° 837). (Spécimen imparfait). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*A. Lebeck* W. ; Vulgo : Bois noir, vieille fille. Tuss., FI., IV, t. 29. — Arbre de taille moyenne, rarement grand arbre, droit, sans piquants, glabre dans toutes ses parties, à écorce noire, presque lisse, à branches inférieures, horizontales et souvent penchées. Feuilles très larges, à 2-4 paires de pennes distantes, portant 3-9 paires de folioles larges, obovales-oblongues, inégales à la base. Fleurs en capitules, grandes, purpurines ou blanches, axillaires et alors solitaires, ou géminées ou terminales, disposées en une sorte de corymbe ombelliforme ; capitules pédonculés, à pédoncules longs, filiformes ; étamines en nombre indéterminé, soudées à la base. Gousses longues et larges, pouvant atteindre jusqu'à 32 cm. de long sur 4-5 cm. de large, droites, très membraneuses, minces, blanches, toujours pendantes, atténuées aux deux extrémités, brièvement stipitées et munies d'un crochet au sommet ; valves tardivement déhiscentes, concaves d'un côté et convexes de l'autre, à l'endroit des graines. — Les gousses restent longtemps sur pied, et, quand le vent les agite, elles produisent beaucoup de bruit. — Le bois est recherché pour la construction, mais surtout pour le charonnage. — Originaire du Bengale. Naturalisé et abondant dans les environs de la Basse-Terre, Baillif, Capesterre (Guadeloupe), Pointe-à-Pitre, Moule, etc. — FI. en avril, mai, et aussi en septembre et octobre. (N° 2636).

Martinique. Vulgo : Bois noir. — Abondant : Fort-de-France (environs de la maison de campagne du gouverneur), Saint-Pierre (place Bertin), Prêcheur, Carbet, etc. (N° 1143).

Parmi les espèces d'acacia introduites et sur le point de se naturaliser, on rencontre : 1° l'Acacia *cornigera* W., vulgo : Acacia à cornes de boeuf, apporté du Mexique à la Martinique par l'horticulteur Louis Hahn, en 1867. C'est un arbrisseau ou un arbuste, remarquable par ses grands piquants connés à la base, divergents, géminés, ayant exactement la forme de cornes de boeuf, par son beau feuillage vert, dont les folioles portent, à l'extrémité, un appendice arrondi, et par ses fleurs jaunes disposées en épis courts, à fleurs très serrées. — On l'emploie pour faire des haies impénétrables, aux environs de la Basse-Terre, du Camp-Jacob (habitation Rollin), de Gourbeyre, de Pointe-à-Pitre, etc. (N° 3226). Martinique. Vulgo : Acacia arrête-boeufs, acacia à cornes. (N° 1144).

2° L' Acacia *Sundra* Roxb., originaire des montagnes du Coromandel, introduit, pour la formation de haies impénétrables, par le comte de Lautrec, sur son habitation Grand-Fond-Balata au Marin. (N° 836).

3° L'Acacia *Suma* Kunz, arbre assez élevé, très ornemental, à fleurs blanches, en épis très nombreux, axillaires et terminaux. Naturalisé près de la Basse-Terre (La Pintade) et au bord de mer, entre la Basse-Terre et la rivière des Pères. (N° 3039).

*Catilandra* Benth. (du grec « kallos », beau, et « aner a, homme, allusion à la belle couleur des étamines).

*C. purpurea* Benth. ; Calliandre à fleurs rouges. Plum., édit. Burm., t. 10, f. 2. — Petit arbre, souvent tortueux, très touffu, haut de 2-4 mèt., à écorce crevassée-ruguleuse, à branches allongées, gracieusement recourbées. Feuilles à 1 paire de pennes divergentes, portant 3-7 paires de folioles très vertes, luisantes, elliptiques-oblongues ou elliptiques-ovales, arrondies au sommet, inégales à la base ; pétiole commun pubescent. Inflorescence axillaire et terminale, en capitules pédonculés ; étamines 10, écarlates, quatre fois plus longues que le calice. Gousses élastiquement déhiscentes, à 4-5 cm. de long sur 4 mm. de large, glabres, oblongues, droites ou arquées, stipitées, valves cornées, à rebords épaissis ; semences 3-5, légèrement anguleuses, convexes, tachetées. — Il est cultivé comme plante d'ornement, mais existe à l'état sauvage à Deshaies (sommet du Gros-Morne, seul endroit où j'aie rencontré cette espèce).

(N° 3038).

Martinique. Vulgo : Pompon rouge. — Abondant sur la côte sèche entre le Carbet et Case-Pilote. — Fl. à toutes les époques de l'année.

(N° 1164).

Nota. — L'espèce de Deshaies diffère de celle qui est cultivée et de celle de la Martinique par les ramuscules qui portent, dans toute leur étendue, quatre rangées de squamules imbriquées et très rapprochées ; c'est peut-être une espèce particulière. (N° 3227).

*C. tergemina* Benth. ; Calliandre trigéminée. Vulgo : Bois-patate (à cause de ses racines noueuses). Plum., édit. Burm., t. 10, f. 1. (Inga W.). — Arbrisseau ornemental, haut de 0 m. 90-1 m. 70, à tiges grêles, à rameaux penchés, parfois un peu sarmenteux, à écorce blanchâtre, à racines traçantes, noueuses, très allongées. Feuilles solitaires, ou géminées ou fasciculées, à une paire de pennes, portant le plus souvent une paire et demie de folioles ou 1-2 paires (la foliole intérieure de chaque penne avortant), obliquement ovales, arrondies au sommet, folioles terminales plus grandes et plus rapprochées ; pétioles filiformes. Fleurs axillaires, pédonculées, purpurines, réunies par 2-4, en capitules globuleux ; étamines 10, trois fois plus longues que le calice. Gousses déhiscentes, droites, oblongues-linéaires, toujours pendantes, stipitées, cartilagineuses. — Abondant dans les endroits secs, pierreux et chauds : Saint-Pierre (Boulevard), Case-Pilote, Trois-Ilets, etc. Ait. 5-70 mèt. (N° 1165). — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

*C. latifolia* Gr. ; Calliandre à larges feuilles. Vulgo : Acacia-rivière, pois-doux bâtard. Br., Jam., t. 22, f. 3 ; Plum., éd. Burm., t. 9. — Grand arbuste ou petit arbre, à branches très divariquées, horizontales ou penchées. Feuilles à une, souvent à deux paires et demie de folioles, larges : celles de la première paire, alternes ; celles de la dernière paire, oppo-



sées, rapprochées, longues de 8-13 cm. sur 4-5 cm. de large, chacune pourvue de quatre nervures arquées et saillantes en dessous ; pétiole principal muni d'une glande au-dessus de sa base et d'une autre entre la dernière paire. Inflorescence caulinaires ; fleurs purpurines ou rouge cramoisi, ou plus rarement blanches, en fascicules nombreux, situés tout le long des branches ; étamines 20, soudées à la base. Gousses arquées, plus ou moins sinuées, biconvexes, longues de 10-13 cm. sur 2 cm. de large ; semences 5-11, orbiculaires, biconvexes. — Assez abondant le long des rivières de Case-Pilote, dans leur cours inférieur. — Cet arbre a beau-coup de ressemblance avec le pois-doux (*Inga laurina* W.). — Ait. 0-120 mètr. (N° 1162). — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

*C. portoricensis* Benth. ; petit arbre à branches sarmenteuses tombantes, à feuilles vert foncé, d'une grande beauté ; est cultivé comme plante d'ornement à la Martinique. (N° 835). — Originaire de Porto-Rico.

Le *C. saman* Gr., *Inga saman* W., vulgo : **Samana, arbre gigantesque, originaire du Brésil, est** cultivé au Jardin botanique de la Basse-Terre (N° 3036), à la Martinique au Jardin botanique de Saint-Pierre, et sur plusieurs propriétés du pays, comme arbre d'ombrage. (N° 1163).

*L. Enterobium cyclocarpum* Mart. (*Inga* W.), arbre énorme, originaire de la Jamaïque et du Venezuela, très remarquable par ses gousses larges, noires, sinuées-anguleuses sur le bord extérieur, aplaties, indéhiscents, formant un cercle complet et laissant au milieu un petit espace vide. L'intérieur du fruit contient une pulpe blanche, comestible. — Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. (N° 1160).

**Pithecolobium** Mart. (du grec « pithex », singe, et « ellobion », anneau d'oreille, parce que les fruits, par leurs spirales, rappellent la forme de l'oreille du singe).

*P. unguis-cati* Benth., *Inga guadalupensis* Desv. Vulgo : Griffes-chat, tendre à caillou rivière, bois traînant (aux Saintes), collier diable. Desc., vol. I, t. 11, p. 51 ; Plum., édit. Burm., t. 4 (*Mimosa* L.). — Arbrisseau ou petit arbre, selon le terrain, habituellement très touffu, muni d'aiguillons géminés, très courts ou inerme, à écorce blanchâtre. Feuilles à une paire de pennes, portant une paire de folioles obovales, inégales à la base, échancrées au sommet ; pétiole commun long de 3 cm., folioles longues de 3-5 cm. sur 2-4 cm. de large. Inflorescence en capitules globuleux, formant des grappes axillaires et terminales ; corolle blanc jaunâtre ; fleurs sessiles ; étamines monadelphes. Gousses comprimées, sinuées, décrivant deux ou trois tours de spirale ; graines noires, rondâtres, comprimées, en forme de lentilles, très lisses, luisantes, entourées, à un tiers près, d'un arille copieux, blanc, charnu. — L'écorce est amère, astringente et fébrifuge. — Endroits secs, rocailleux, près de la mer. — Abondant sur la côte, entre Le Baillif et Deshaies, les Saintes (Terre-de-Haut et de Bas), Marie-Galante, Moule, Sainte-Anne, etc. (N° 3031).

Martinique. Vulgo : Diaballe, acacia à bracelets. — Sur la côte sèche, entre Case-Pilote et Case-Navire, Diamant, Sainte-Luce. — Fl. presque toute l'année. (N° 1161).

*P. micradenium* Benth. ; Pithécolobe à petites glandes. Vulgo : Fou-gère. — Le plus souvent arbre de grande taille, droit, à branches très divariquées, étalées, horizontales ou penchées, à écorce grise, peu gercée. Feuilles de 4-7 pennes, longues de 5-9 cm., portant 3-12 paires de folioles, longues de 1-2,5 cm. sur 1 cm. de large, luisantes, blanchâtres en dessous, rhomboïdes ou trapézoïdes, ce qui distingue cet arbre facilement de son congénère ; pétiole commun long de 6-9 cm. Inflorescence en capitules globuleux, axillaires et terminaux, portés sur un pédoncule long ; fleurs blanc jaunâtre. Gousses rouges, comprimées-aplaties, formant deux ou trois tours de spirale, sinuées sur les bords ; semences rondâtresovoïdes, grises, enveloppées, sur les deux tiers de leur longueur, d'un arille charnu, blanc. — Fl. de décembre à mars. — Abondant dans les hauteurs pierreuses et sèches du Vieux-Fort, HouëTmont, Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane), hauteurs des Trois-Rivières et des Vieux-Habitants, etc. (N° 3375).

Il n'existe pas à la Martinique, mais abonde dans les bois secs de la Dominique et de Sainte-Lucie.

**Inga** W., Mart. (nom caraïbe de la plante).

1. *laurina* W. ; *Inga* à feuilles de laurier. Vulgo : Pois-doux, pois-doux blanc. (*Mimosa* L.). — Arbre de taille moyenne, plus rarement de grande taille, à tronc généralement droit, cylindrique, anfractueux, très branchu, à écorce grise ou blanchâtre, unie. Feuilles à 1-2 paires de folioles : celles de la paire inférieure, plus petites ou réduites à une foliole, luisantes, coriaces, elliptiques, ou elliptiques-oblongues, terminées par une pointe obtuse. Inflorescence en grappes axillaires, spiciformes, souvent allongées, très nombreuses, situées le long des branches, surtout vers l'extrémité ; fleurs blanches, odorantes, subsessiles ; corolle infundibuliforme ; étamines soudées à la base. Gousses renflées à l'endroit des graines, arquées, de longueur très variable, mais ne dépassant guère 13 cm. de long, vert jaunâtre ; semences placées transversalement, nichées dans une pulpe blanche, abondante, d'une saveur douce et agréable, dont les enfants, les oiseaux, les rats et les fourmis sont très friands. — Très abondant dans toute la Guadeloupe, jusqu'à une altitude de 650 mètr. — On le plante en lisières pour abriter les caféiers, les cacaoyers, les bananiers, etc. — Fl. en mars, avril. (N° 2633).

Martinique. Vulgo : Pois-doux. — Abondant. — On en fait également des haies pour abriter les plantations ; on préfère cependant les haies de galba. (N° 1157).

1. *martinicensis* Prl. ; *I. coruscans* W. Vulgo : Pois-doux-montagne. — Petit arbre tortueux, d'un port peu élégant, à branches divariquées, hori-

zontales, à jeunes branches, pédoncules, pétioles, gousses et nervures garnis d'un duvet couleur de rouille, et à rameaux couverts de lenticelles. Feuilles pétiolées, à 2-3 paires de folioles presque elliptiques, luisantes en dessus, coriaces, longues de 6-12 cm. sur 4 cm. de large ; pétiole principal muni d'une *glande* concave, sessile, nu ou marginé, au-dessus du sommet. Inflorescence en épis axillaires, courts ou allongés ; calice pubescent, comme dans la précédente espèce ; corolle blanche, hérissée de poils, deux fois plus longue que le calice et renfermant le tube staminal. Gousses longues de 8-10 cm. sur 2 cm. de large, droites, à bords relevés, terminées par un bec tantôt droit, tantôt recourbé. — Fl. en mai et juin. — Rare. Çà et là dans les hautes montagnes, aux endroits exposés aux grands vents : Savane aux Ananas, morne du Matelyane, coulée de la Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte). Alt. 800-1000 mèt. (N° 3230).

Martinique. Vulgo : Pois-doux-montagne. — Çà et là dans les grands bois de la Montagne-Pelée et des Pitons-du-Carbet. (N° 1155).

1. *ingoides* W., Mimosa *Inga* L. ; Inga ressemblant au vrai Inga. Vulgo : Pois-doux poilu. — Assez grand arbre, souvent arbre de grande taille, à branches très étendues et fortement penchées, à tronc droit, à écorce grisâtre, à pédoncules, pétioles et nervures revêtus d'un duvet épais, couleur de rouille. Feuilles de 3-5 paires de folioles elliptiques ; pétiole primaire ailé et portant des glandes entre les folioles. Inflorescence en grappes corymbiformes ; calice couvert d'un duvet laineux et roux, tubuleux, à 5 dents pointues, courtes ; corolle blanche, en entonnoir, une fois plus longue que le calice, à 5 lobes ; étamines environ 30, soudées en un tube long de 5 mm., d'un beau rouge ; pistil plus long que les étamines. Gousses de longueur variable : les plus longues ne dépassant pas 16 cm., garnies d'un duvet laineux, épais, court, couleur de rouille, droites ou arquées, à quatre côtes arrondies dont deux plus larges ; semences 10-15, noires, de forme irrégulière, nichées dans une pulpe sucrée et rafraîchissante. — Le bois est dur et se fend facilement : on l'emploie pour faire des merrains. — Fl. en août, septembre et octobre. — Abondant dans les bois du Gommier, des mornes Goblin et Dos-d'Ane (Gourbeyre), de Houëlmont, des Vieux-Habitants, de la Capesterre (Guadeloupe), des Trois-Rivières. (N° 3035, 3229, 3601).

Martinique. Vulgo : Pois-doux gris. — Assez abondant dans les bois du morne Saint-Martin (bois de Galbiac), du Champflore, du Parnasse ; abondant dans les environs de la fontaine Didier, etc. (N° 1158).